AOUT 1975
N° 257
Rédacteur en chef :
Claude Julien

Prix : 5 F
Algérie : 5,00 DA — Maroc : 5,00 dir.
Canada : 1,25 $ c. — Roy.-Uni : 33 p.
Espagne : 60 pes. — Suisse : 3 F.S
Italie : 650 lires — Tunisie : 500 mil.

Abonnements : voir tarif page 2.

Publication mensuelle
(vingt-deuxième année)
éditée par
Le Monde

LE MONDE diplomatique

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — 5, rue des Italiens, Paris-IXe — Directeur : Jacques Fauvet

Dans ce numéro :

Dominos

Par CLAUDE JULIEN

***L'AVERTISSEMENT** lancé le 25 juillet par M. Henry Kissinger — une intervention soviétique au Portugal serait « incompatible avec l'esprit de la détente » — n'était évidemment pas destiné, en priorité, aux dirigeants de Moscou. Et cela pour au moins trois raisons : d'abord parce que le Kremlin connaît si bien les règles du jeu qu'il est inutile de les lui rappeler ; ensuite parce que, comme le secrétaire d'Etat l'avait précédemment déclaré, l'U.R.S.S. n'est pas responsable de la crise portugaise ; enfin parce que les contacts permanents entre Moscou et Washington rendent superfétatoire une telle déclaration publique.*

Les propos de M. Kissinger visaient, en réalité, deux autres auditoires : le public américain et certains milieux politiques européens.

LE public américain a, en effet, besoin d'être rassuré dans la mesure où de larges secteurs, proches du sénateur démocrate Jackson mais aussi de la centrale syndicale unifiée et de certains milieux d'affaires, estiment trop élevé le prix payé par Washington pour organiser la « détente » avec Moscou. Au moment où, contre le vœu de beaucoup de ses compatriotes, le président Ford s'apprêtait à rencontrer M. Brejnev à la conférence paneuropéenne d'Helsinki (voir pages 9 à 13), il convenait de désarmer les critiques par une preuve de fermeté, et cela sur deux plans : bien que le document d'Helsinki consacre le « statu quo » territorial, M. Gerald Ford, dans une déclaration dont le texte fut modifié après avoir été diffusé, affirmait que les Etats-Unis n'admettent pas l'intégration des Etats baltes à l'Union soviétique ; bien que Moscou n'ait guère de moyens d'intervenir au Portugal, M. Henry Kissinger formulait une mise en garde qui ne peut troubler ni la sérénité de M. Brejnev ni le dialogue entre les Deux Grands.

Les équipes au pouvoir à Washington et à Moscou ont en commun, toute proportion gardée, d'avoir beaucoup misé sur la « détente » et, pour cette raison précise, de se heurter à des oppositions intérieures. Celles-ci, bien entendu, se manifestent plus volontiers et avec plus d'ampleur dans une société ouverte où la course à la présidence est déjà engagée. Ranimant le vieux fond d'anticommunisme, la critique du rapprochement américano-soviétique jouera un rôle de plus en plus important dans la campagne électorale. Qu'un panneau mobile du « rideau de fer » s'abatte sur le Portugal, et les chances de l'administration républicaine seraient sérieusement compromises.

MAIS ce jeu de politique intérieure reste relativement mineur par rapport à la tactique internationale avec laquelle il coïncide. Le souci majeur de M. Henry Kissinger, en effet, était de se faire entendre en Europe. Et ce souci, chez lui, ne date pas d'hier.

Déjà, trois ans avant la chute de Salvador Allende, M. Kissinger prévoyait que le succès de l'Unité populaire poserait « les plus graves problèmes » *aux intérêts américains non seulement en Amérique latine, mais aussi en Europe. Et il citait nommément l'Italie et la France, où des forces de gauche pourraient permettre l'accession des communistes au pouvoir.*

Quelques jours après le premier anniversaire du coup de Santiago, le secrétaire d'Etat redoutait que « l'impossibilité de résoudre les problèmes économiques mondiaux ne conduise à un effondrement des structures politiques de l'Ouest et à une éventuelle prise de pouvoir par les communistes dans quelques pays ». *Répondant alors aux révélations officielles qui venaient d'être faites sur le rôle de la C.I.A. dans le renversement de Salvador Allende, M. Kissinger ajoutait, avec une feinte négligence :* « Si l'Italie devenait communiste, on reprocherait aux Etats-Unis de n'avoir pas fait suffisamment pour sauver ce pays. » *Un mois plus tard, dans l'un de ces briefings dont il a le secret, il précisait que* « le Portugal pourrait être le premier pays à devenir communiste » *et évoquait le spectre de ce qu'il appelait* « une théorie des dominos de l'Europe méridionale, incluant l'Espagne, l'Italie et la Grèce ».

Pures spéculations intellectuelles, comme celles qui précédèrent le blocage des crédits pour le Chili et l'envoi de millions de dollars par la C.I.A. à certains journaux de Santiago comme aux propriétaires de camions dont la grève paralysait le pays ? Anodines remarques d'un secrétaire d'Etat qui, dans le document sur la sécurité et la coopération en Europe, solennellement présenté à Helsinki, souscrit au principe sacro-saint de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays ?

MOSCOU ET LES COMMUNISTES PORTUGAIS

Par BERNARD FERON

LA presse soviétique a montré le prix qu'elle attachait à l'action des communistes portugais et la répulsion que lui inspirait l'attitude de M. Mario Soares. Mais, jusqu'à présent du moins, elle s'est imposée une certaine réserve. La joie que donne au Kremlin l'évolution actuelle de la situation est tempérée par la crainte du lendemain. Les « *manœuvres des réactionnaires* » sont dénoncées comme il convient à Moscou, mais elles n'ont pas encore suscité une de ces campagnes dont les propagandistes ont le secret.

Les motifs de satisfaction sont nombreux. Le parti dirigé par M. Cunhal compense par la « *fermeté révolutionnaire* » sa relative faiblesse numérique. Il est fait de ces militants que Staline appelait « *des bolcheviks à la mâchoire d'acier* » et dont les idéologues ont gardé une certaine nostalgie. Les communistes russes n'attachent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, une importance majeure au suffrage universel. Ils savent que, pour s'installer solidement au pouvoir, Lénine a commencé par dissoudre une Assemblée constituante régulièrement élue dans laquelle ses adversaires se trouvaient largement en majorité. M. Cunhal est aussi, pour l'U.R.S.S., un ami d'une fidélité à toute épreuve ; il l'a montré lorsqu'il approuva l'intervention en Tchécoslovaquie des troupes du pacte de Varsovie alors que la plupart des P.C. occidentaux manifestaient leur réprobation ou à tout le moins leurs réserves. Le leader portugais est dans la droite ligne du communisme tel qu'on le conçoit à Moscou lorsqu'il place la légitimité révolutionnaire au-dessus de la légalité.

Ensuite, les événements de Lisbonne ont le mérite d'illustrer ce que répètent depuis bientôt deux ans les doctrinaires à propos de la crise de l'Occident capitaliste. Dans les situations révolutionnaires, il est possible de brûler quelques étapes, comme ce fut d'ailleurs le cas en Russie il y a un demi-siècle, de passer directement ou presque de la féodalité, de la dictature, à la construction du socialisme. Le Portugal est même beaucoup plus compréhensible pour les cadres soviétiques que ne le serait un pays « avancé » évoluant sans trop de soubresauts de la démocratie bourgeoise au socialisme.

Certes le vingtième congrès, en 1956, avait bien retenu parmi les manières possibles et souhaitables de créer le nouveau régime une transition tout en douceur, mais ce n'était guère qu'une hypothèse d'école. Khrouchtchev plaisantait lorsqu'il affirmait qu'une Angleterre marxiste-léniniste pourrait fort bien conserver sa reine. M. Mikoyan, lui, était beaucoup plus sérieux lorsqu'il assurait que l'histoire offrait un exemple presque parfait du passage pacifique du capitalisme au socialisme : la Tchécoslovaquie de 1948.

Préoccupations et malaise

AUTRE motif de satisfaction pour les dirigeants soviétiques : les événements leur permettent de développer une thèse qui leur est chère sur la « trahison » quasi congénitale de la social-démocratie. Parfois ils sont obligés de mettre une sourdine à leurs avertissements. Il n'est pas opportun de trop insister sur ce sujet lorsque des partis frères nouent des alliances avec les socialistes pour se rapprocher du pouvoir. Moscou est alors obligé de traiter avec quelques ménagements les nouveaux amis de ses amis. M. Mario Soares, lui, n'a jamais bénéficié de telles faveurs. Alors qu'il était ministre des affaires étrangères, il fut reçu en U.R.S.S. avec froideur. On savait déjà, il est vrai, qu'il avait de fortes chances de devancer largement, aux élections, les communistes, ses associés dans la coalition gouvernementale et néanmoins ses rivaux. On pouvait deviner que beaucoup de citoyens portugais approuveraient le P.S. et son chef davantage par volonté de barrer la route au communisme que par désir de jeter les bases du socialisme. Les Soviétiques ne sont pas mécontents d'administrer la preuve que l'événement justifie leurs prévisions. Il n'est évidemment pas question pour eux de rechercher quelles peuvent être les responsabilités du P.C. dans la rupture consommée entre les deux principales formations qui se réclament de la gauche.

Mais la satisfaction n'est pas sans mélange. Bien qu'il ait remporté des succès que n'expliquent pas les forces numériques dont il dispose, M. Cunhal n'est pas le maître du jeu. Pour continuer d'avancer, il lui faut faire confiance à un Mouvement des forces armées très complexe. Sera-t-il en fin de compte l'inspirateur du M.F.A., ou devra-t-il se plier à la volonté des militaires ? Les hommages qu'il rend aux officiers sont dans une large mesure dictés par des considérations tactiques : il faut « coller » aux hommes qui avaient seuls le moyen de renverser l'ancien régime et qui entendent se maintenir au pouvoir pendant quelques années encore. Le P.C., néanmoins, sait mieux que les formations politiques traditionnelles s'adapter à des situations qui sortent de l'ordinaire. Au côté de son appareil proprement dit, il dispose de toute une série de courroies de transmission par lesquelles il espère aussi et surtout exercer une influence déterminante au sein du M.F.A.

Mais les précédents historiques incitent à la prudence. Dans les sociétés du genre du M.F.A., les retournements les plus spectaculaires sont toujours possibles. L'U.R.S.S. a même commis jadis quelques erreurs dont les conséquences se font encore sentir. N'avait-elle pas par exemple conseillé à ses amis chinois de participer au Kouomintang jusqu'au jour où, sûr de lui, Tchiang Kaï-chek les fit massacrer ? L'expérience a donc enseigné à ne s'engager qu'avec précaution sur ce terrain.

Autre sujet de préoccupation : le Portugal reste jusqu'à nouvel ordre dans la zone d'influence occidentale. Les hommes qui ont ordonné l'intervention à Prague des armées du pacte de Varsovie peuvent se demander si les Américains ne seraient pas tentés, eux, de rétablir à Lisbonne, le cas échéant, un ordre conforme à leurs désirs. Les idéologues trouveraient dans une telle évolution la confirmation éclatante de leurs analyses sur l'impérialisme. Cependant les politiques ont en quelque sorte un « complexe du Chili ». Il n'est jamais bon de créer ou de laisser se développer une situation telle que les progressistes, après avoir semblé triomphants pendant quelques mois, soient écrasés sans qu'on puisse rien faire pour eux.

Et, même si le pire n'arrive pas, un Portugal socialiste ne demandera-t-il pas une assistance à l'Union soviétique ? La situation économique du pays était difficile avant 1974. Il ne faut pas attendre de remède miracle, au contraire, en période révolutionnaire. Les groupes de la population sur lesquels s'appuient ou voudraient s'appuyer les communistes réclament tout naturellement un redressement rapide des injustices dont ils ont souffert pendant des années. Le nouveau pouvoir est amené à dépenser plus qu'il ne gagne, d'autant que les concours extérieurs se font plus rares. La Communauté économique européenne pose ses conditions à l'octroi de crédits : elle veut être tout à fait rassurée quant au caractère de la démocratie portugaise. Les Américains, eux, n'ont nulle envie de venir au secours d'un régime de gauche.

L'U.R.S.S., bien sûr, a souvent dit qu'elle mettait ses ressources à la disposition des révolutionnaires. Mais il y a loin des promesses à la réalité. Elle s'est parfois trouvée embarrassée quand des gouvernements anti-impérialistes ont pris ses paroles à la lettre. M. Fidel Castro avait d'autant plus fermement résisté aux Etats-Unis en 1960 qu'il comptait bien trouver à Moscou les concours dont il avait besoin. Pendant des années, Cuba fut un lourd fardeau pour l'économie soviétique. Les responsables du Kremlin ne l'ont pas oublié.

(Lire la suite page 26.)

Lire pages 2 à 4 :

LA FRANCE EN ASIE DU SUD-EST

Par Marcel Barang

EN AMÉRIQUE LATINE

LES FORCES ARMÉES ET LA C.I.A. S'ATTAQUENT AUX SECTEURS PROGRESSISTES DES ÉGLISES

Par GONZALO ARROYO*

DES 1968, les Etats-Unis s'inquiétaient du développement de secteurs progressistes au sein de l'Eglise latino-américaine. Témoin le rapport rédigé alors par l'actuel vice-président Nelson Rockefeller, au moment où l'Alliance pour le progrès avait pratiquement échoué. Il s'agissait de trouver un remède à la sensible détérioration des relations interaméricaines et au progrès des forces de gauche dans plusieurs pays comme le Chili. Aujourd'hui, on peut comprendre ce qui passa presque complètement inaperçu à l'époque : le rapport Rockefeller exaltait les militaires en tant que principale force d'appui des Etats-Unis ; il marquait en même temps une certaine défiance envers l'évolution de l'Eglise, considérée jusqu'alors comme un rempart anticommuniste et comme une proie facile aux incursions de la C.I.A. (1).

Un document émanant du service de renseignement des forces armées boliviennes éclaire d'un jour cru la nouvelle politique nord-américaine à l'égard des Eglises dans des pays où les Etats-Unis comptent sur des régimes militaires et civils répressifs, c'est-à-dire tous les Etats du cône sud de l'Amérique latine, à l'exception du Pérou. Ce document (2), qui est un condensé des rapports et circulaires émis par le deuxième bureau de l'armée bolivienne, dévoile l'habile stratégie élaborée pour éliminer les secteurs progressistes de l'Eglise. Ces secteurs, radicalisés au contact de la misère et de l'exploitation croissantes des mineurs, des Indiens et des paysans boliviens, dénoncent les injustices et les violations des droits de l'homme, pratiques devenues courantes dans le monde sous-développé soumis de façon croissante au capitalisme multinational.

L'authenticité du document ne fait pas de doute, non plus que l'identité de son inspirateur : la C.I.A. se révèle ici dessinant stratégies et tactiques à appliquer aux Eglises par les bourgeoisies dépendantes et par les gouvernements qui garantissent les intérêts capitalistes.

Pour parvenir à éliminer les secteurs chrétiens progressistes, la stratégie adoptée consiste à partir des contradictions internes des Eglises, elles-mêmes le reflet en quelque sorte des contradictions inhérentes à la société bolivienne. Le document précise qu' *« Il ne faut pas s'en prendre à l'Eglise en tant qu'institution et encore moins aux évêques dans leur ensemble, mais uniquement au secteur le plus avancé »*, en particulier à l'archevêque de La Paz, Mgr Manrique : *« Les attaques à déclencher contre lui doivent être de type personnel. Il faut parvenir à l'isoler par rapport à la hiérarchie et à créer des problèmes entre lui et le clergé national. »*

Les militaires et la C.I.A. agissent donc à un premier niveau de contradiction, celle qui affecte l'épiscopat et le clergé. En outre, le recours aux sentiments chauvins doit contribuer à la division de l'Eglise : *« Il faut surtout s'en prendre au clergé étranger directement lié au groupe des prêtres étrangers qui sont en contact avec « Justice et Paix » (...) et avec les partis politiques de gauche, principalement l'E.L.N. »* (3). Tenir le clergé national à distance du clergé étranger : c'est la seconde contradiction sur laquelle on agit. Enfin, on a recours au laïc, pour qu'il s'oppose publiquement au clergé et aux évêques : *« Il faut utiliser certains moyens de communication (en particulier le journal* El Diario*) pour faire paraître des lettres de lecteurs qui discréditent Mgr Manrique et les prêtres ou religieuses représentatifs de la tendance avancée de l'Eglise. »*

(Lire la suite page 8.)

* Professeur associé à l'université de Paris X, auteur de *Coup d'Etat au Chili*, Edit. du Cerf, Paris, 1974.

(1) Cf. l'article « Les missionnaires américains victimes de la C.I.A. », par Gary MacEoin, *in les Informations catholiques internationales*, 1er avril 1975.
(2) Publié par DIAL (Diffusion de l'information sur l'Amérique latine), à Paris.
(3) Armée de libération nationale, un des groupes de guérilla les plus connus.

LA FRANCE EN ASIE DU SUD-EST

Pénétration économique et équilibres politiques

Au-delà de l'Indochine, de vastes marchés mais aussi des risques de convulsions

Par MARCEL BARANG

LA fin des guerres d'Indochine invite à s'interroger sur la politique et la présence françaises dans la région. Traditionnellement, l'Indochine était une sorte de « chasse gardée » des intérêts français, au point que le reste du Sud-Est asiatique était en grande partie ignoré de nos industriels sinon de nos banquiers. Les investissements français au Vietnam du Sud atteignaient plus d'un milliard de francs : c'est une banque française qui recueillait la quasi-totalité des dépôts vietnamiens. Les intérêts français étaient pratiquement les seuls intérêts étrangers tant au Cambodge qu'au Laos, en dépit d'une forte présence américaine orientée vers l'effort de guerre.

Aujourd'hui, biens étrangers et échanges commerciaux avec l'Occident sont — provisoirement — gelés au Vietnam : la nationalisation de tous les intérêts étrangers a été proclamée au Cambodge, et l'évolution de la situation au Laos pourrait remettre en question la présence française dans le royaume. En outre, Paris a eu la douteuse satisfaction de conserver à Phnom-Penh la dernière ambassade ouverte et de voir ses ressortissants mieux traités que les diplomates du camp soviétique — avant l'expulsion de tous les étrangers. A Saigon, les tardifs bons offices de l'ambassadeur de France, M. Mérillon, n'ont pas eu la récompense escomptée. En revanche, les autres pays de la région répondent favorablement, semble-t-il, aux avances françaises.

Les récents événements dans la péninsule indochinoise ne se sont effectués ni au rythme ni dans la direction que l'on prévoyait. Les initiatives (faut-il dire plutôt : l'absence d'initiative ?) de notre diplomatie ont suscité des critiques. Alors que M. Etienne Manac'h met en avant l'héritage pompidolien pour justifier l'action du président Giscard d'Estaing qui a, selon lui, *« pris un virage nécessaire mais tardif »* (1), M. Couve de Murville fustige publiquement, bien que tardivement, l'attitude du gouvernement français dans la question cambodgienne. M. Michel Jobert parle d'une *« politique floue »*, *« donnant le spectacle de l'indécision »*. D'autres, d'une politique *« qui se rallie aux faits accomplis »*. Les milieux d'opposition dénoncent l'inféodation aux intérêts américains, tandis qu'un interlocuteur gaulliste regrette que, *« depuis la disparition du général, la France ait été absente d'Indochine »*...

Les contradictions de la thèse officielle

Sans doute les « bavures », les « erreurs », les « petites gaffes » que l'on s'est plu à dénoncer dans l'attitude des responsables français ces derniers mois pèseront-elles moins lourd dans nos futures relations avec les trois pays indochinois que les positions adoptées par la France tout au long du conflit. A cet égard, Paris escompte recueillir l'usufruit de la politique gaulliste, telle qu'elle s'est exprimée dans le fameux discours de Phnom-Penh. Il est toutefois remarquable que, si les responsables actuels affirment se situer dans le droit fil de cette doctrine, ce sont précisément les gaullistes qui en dénoncent le plus vivement la « trahison ». « Pensez-vous que le général eût toléré le coup d'Etat de mars 1970 au Cambodge ou, à tout le moins, qu'il n'eût pas aussitôt rompu avec le régime Lon Nol ? », *nous ont demandé, de façon purement rhétorique d'ailleurs, certains de nos interlocuteurs gaullistes.*

Le discours du général de Gaulle à Phnom-Penh en 1966 proposait une neutralisation des « balkans » du Sud-Est asiatique sous la garantie des grandes puissances, idée apparemment empruntée à Nehru. La condition en était le départ des Américains de la région. Le discours en lui-même, le lieu et l'occasion choisis pour le prononcer, étaient une manifestation d'antiaméricanisme en même temps qu'une affirmation de la grandeur sinon de la puissance de la France.

Ironie de l'histoire : les Américains ne donnèrent raison à de Gaulle qu'à la fin de son règne, lorsqu'ils se déclarèrent enfin décidés à quitter l'Indochine, et c'est la nécessité de ne pas gêner ce retrait qu'ont invoquée les successeurs du général pour justifier une politique qui avait cessé d'être antiaméricaine et qui, à tout le moins, préférait les témoignages de conciliation aux gestes de défi. Avec le renversement du prince Sihanouk, la doctrine de la neutralisation avait bel et bien vécu. Le discours de Phnom-Penh était vidé de son contenu. Les références incessantes à ce discours devenaient formelles, rituelles : sans doute a-t-on cherché à ne pas tout perdre du prestige qu'avait valu à la France un tel geste, tout en poursuivant une politique foncièrement différente. *« C'est la Chine qui sera dans le droit fil du discours de Phnom-Penh »*, nous a dit M. Michel Jobert, qui, lui-même, du temps où il était ministre des affaires étrangères, n'a pourtant guère contribué à renverser le courant.

Côté officiel, toutefois, on se défend d'avoir changé de ligne. L'argumentation est double, et lourde de contradictions. D'une part, on s'efforce de démontrer que la balance fut tenue égale entre le GRUNC et le gouvernement républicain — ce qui évite de se poser la question de savoir si la balance *devait* être tenue égale. D'autre part, on met en avant des considérations juridiques : la France reconnaît les Etats et non les gouvernements — principe qui souffre pourtant des exceptions... Une fois accompli le coup d'Etat, la France *« n'avait pas à se poser la question de la reconnaissance du régime de Lon Nol »*, qui *« allait de soi »*. Toutefois, le 12 avril 1975, soit quatre jours avant la fin effective de ce régime (mais, il est vrai, quelques heures après le départ des derniers Américains du Cambodge...), Paris reconnaissait le GRUNC. Pourquoi cette entorse à la théorie de la reconnaissance des Etats ? C'est que, nous a-t-on expliqué au Quai d'Orsay, la France a, ce jour-là, *« pris en considération une situation de fait et constaté que le pouvoir était exercé par le GRUNC »*. De deux choses l'une : ou bien les responsables ignoraient depuis cinq ans que la « situation de fait » évoluait en faveur du GRUNC, ou bien le recours à la théorie de la reconnaissance des Etats n'était qu'une façade.

Le Quai d'Orsay certifie également que, dans le conflit cambodgien, le gouvernement français était *« très convaincu qu'il n'existait pas de possibilité de compromis, que la position du GRUNC de refus de toute négociation était fondamentale, qu'il fallait écarter la solution du dialogue »*. Il en était si convaincu qu'aussi tard que décembre 1974, dans le communiqué conjoint publié à l'issue du « sommet » de la Martinique, M. Giscard d'Estaing invitait — par inadvertance, devait-il expliquer quelques jours plus tard (2) — les deux parties cambodgiennes à négocier... Si convaincu que les milieux proches du GRUNC continuent de s'interroger sur le rôle joué par la France dans les dernières heures du Phnom-Penh républicain (voir encadré page 3).

Le second type d'argumentation consiste à souligner certains « gestes » du gouvernement français : dès le lendemain du coup d'Etat, il gelait le prêt accordé un mois plus tôt au gouvernement royal ; il conservait le contact avec le prince Sihanouk et son entourage à Pékin par l'intermédiaire de l'ambassadeur Etienne Manac'h (3) ; il autorisait l'installation d'une mission du GRUNC à Paris ; en juillet 1971, il décidait de ne pas renvoyer d'ambassadeur à Phnom-Penh et de refuser l'agrément de l'ambassadeur de Lon Nol en France ; plus récemment, le chef de l'Etat demandait au vice-consul Dyrac de rester en place...

« Nous avons pensé, nous a-t-on expliqué au ministère des affaires étrangères, *que le maintien de la présence française pouvait être utile au Cambodge ; nous ne voulions pas laisser la place à d'autres et, de toute façon, notre coopération n'était pas une coopération avec le régime mais avec le Cambodge. »* Pourtant, la coopération avec l'*entité* Cambodge se traduisait bien, *dans la pratique*, par une coopération avec un régime artificiellement créé (soutenu par les Américains), et dont l'autorité réelle se réduisait comme une véritable peau de chagrin.

La résistance cambodgienne en a tiré les conclusions. Ainsi s'explique, pour une bonne part, l'impasse où se trouvent à l'heure actuelle les relations franco-cambodgiennes. Il fallait choisir entre le Cambodge de la résistance et le Cambodge du coup d'Etat. Le choix fut fait. Ce n'était pas le bon.

ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA FRANCE ET L'ASIE DU SUD-EST

	Importations	Exportations
	(en milliers de francs)	
CAMBODGE	8 676	29 354
LAOS	515 713	25 617
dont perles, pierres, gemmes	(515 117)	
VIETNAM DU NORD	8 123	18 163
VIETNAM DU SUD	53 631	116 025
BRUNEI	348	3 482
dont fonte, fer, acier		(1 351)
INDONESIE	296 411	498 923
dont caoutchouc	(78 658)	
étain	(62 995)	
navigation aérienne		(113 003)
MALAISIE	907 220	281 524
dont caoutchouc	(432 621)	
étain	(229 562)	
bois	(149 448)	
mécanique		(68 397)
automobile		(62 263)
PHILIPPINES	198 136	226 114
dont bois	(105 627)	
oléagineux	(33 525)	
engrais		(40 108)
chaudières, machines, appareils mécan.		(35 528)
SINGAPOUR	321 929	353 096
dont appar. électriques à usage électronique.	(128 749)	
machines électriques		(73 842)
chaudières, machines mécaniques		(40 573)
boissons, alcools		(35 451)
THAILANDE	253 367	376 698
TIMOR PORTUGAIS	2 634	5 490
dont caoutchouc	(1 536)	
fer, fonte, acier		(2 674)
UNION BIRMANE	20 338	58 473

Source : *Statistiques du commerce extérieur de la France, année 1974*, ministère de l'économie et des finances, direction générale des douanes et droits indirects, Paris, 1975.

Ambiguïtés au Vietnam et au Laos

Au Vietnam aussi, un choix s'imposait. Le jeu de la France fut plus subtil, et les explications données aujourd'hui sont sans doute moins confuses, sinon plus satisfaisantes. Passons sur l'assertion d'un porte-parole qui, confessant qu'il ne possédait pas à fond ce dossier, expliquait par la difficulté de localiser géographiquement le G.R.P. le fait que la France ne se fût pas préoccupée de l'aider autant que le régime Thieu... Une voix plus autorisée devait nous déclarer : « Le reproche qui peut être fait concerne la différence du statut accordé par la France à Saigon et au G.R.P. : remarquons qu'un traitement sur un pied d'égalité ne résulte pas des accords de Paris ; que tous nos intérêts économiques et culturels étaient dans la zone de Saigon ; qu'après les négociations de Paris, un accord a permis l'établissement d'une mission permanente du G.R.P. en France en mai 1974. »

L'argument de la présence des intérêts français dans la zone de Saigon est fondé. Mais fallait-il pour autant, comme y invitait M. Missoffe au lendemain de sa tournée indochinoise en 1974, convier les industriels à investir dans le Vietnam de M. Thieu pour en faire la *« rampe de lancement de notre expansion en Asie du Sud-Est »* ? Fallait-il pour autant prêter la main aux manœuvres visant à étayer l'économie d'un régime que les Etats-Unis n'arrivaient plus seuls à tenir à bout de bras ? Fallait-il — tout en prenant bien soin, certes, de tenir la balance égale avec Hanoï par un échange d'ambassadeur — rétablir les relations diplomatiques avec le régime Thieu ? Comment, dès lors, ne pas paraître lui apporter une caution que la France, pourtant garante de l'application des accords signés, n'a jamais assortie d'une exigence de respecter ces accords ? D'autant plus que Paris, en 1968 puis début 1969, avait repoussé les demandes de normalisation de Saigon. Plus récemment, lorsque le départ des Américains et la démission de Thieu furent acquis, les diplomates français sur place ont tardé d'abord à intervenir alors que le régime Thieu s'effondrait, pour miser ensuite sur le général Minh, retardant peut-être ainsi le dénouement saigonnais. S'agissait-il uniquement, comme l'a affirmé le chef de l'Etat français, d'éviter un bain de sang ou bien de tenter tardivement de tirer les marrons du feu ? Le Quai d'Orsay ne fournit aucun élément de réponse à ces questions : *« Il faut laisser à la presse sa part de spéculations »*, dit-il...

La même attitude ambiguë se manifeste en ce qui concerne le Laos. A la fin de l'année dernière, le ministre de l'économie, membre du Front patriotique, M. Soth Petrasy, a entrepris une tournée des pays « amis », parallèlement à celle de M. Sisouk na Champassak, alors ministre de la défense et pilier de la droite, afin d'obtenir une aide pour le Laos. La France est le seul pays où le représentant du Front n'a pas été reçu en visite officielle (4). D'autre part, alors que, voilà quelques semaines seulement, avant que le Pathet-Lao ne s'installe plus fermement aux commandes, Paris se disait prêt à accroître son aide à Vientiane, le Quai d'Orsay déclare aujourd'hui que, si la France est prête à maintenir sa contribution au Fonds d'opération des changes (FOC), qui soutient la monnaie laotienne, tout accroissement de sa part serait sujet à négociations... Si l'on n'y prend garde, on risque, là encore, de se préparer des déconvenues. Des manifestations populaires à Vientiane ont déjà contesté une coopération culturelle française qui n'a guère évolué depuis l'époque coloniale.

Ouvrier de la onzième heure au Cambodge et au Vietnam, le gouvernement français a donc observé vis-à-vis des trois pays indochinois une attitude qu'il tente désormais de faire oublier, en mettant opportunément l'accent sur le respect d'une doctrine reniée et sur certaines mesures qui passent aujourd'hui pour favorables aux régimes vainqueurs mais qui, dans le contexte de l'époque, n'étaient guère que de prudentes précautions pour « réserver l'avenir ».

Une attitude nouvelle à l'égard de Washington

Il reste à expliquer les fondements et les cheminements de cette diplomatie. Certains de ses artisans, et non des moindres, affirment que c'est d'abord affaire d'incompétence et de désintérêt. « Les grands asiates ont disparu, à quelques exceptions près », *note l'un d'eux.* « La conférence de Paris en cours, le Cambodge plongé dans la tourmente, le dossier indochinois avait cessé d'être prioritaire », *dit un autre.* « Nous nous sommes réveillés trop tard, entre les petites phrases malheureuses de M. Jobert et les petites gaffes calamiteuses de M. Sauvagnargues », *affirme un troisième.*

Toutefois, de même qu'il serait trop facile de considérer comme un simple lapsus calami *les termes du communiqué de la Martinique relatifs au Cambodge, de même le reproche d'incompétence ne saurait tout expliquer. Faut-il alors incriminer, comme l'ont fait certains de nos interlocuteurs, les structures et les méthodes de fonctionnement du pouvoir ? Le ministère des affaires étrangères, nous a-t-on fait remarquer, a changé plusieurs fois de titulaire, ce qui n'était pas fait pour assurer la continuité et la cohérence de notre diplomatie. Mais, selon un autre point de vue, le Quai d'Orsay n'est, en tout état de cause, que l'exécutant des grandes orientations tracées par l'Elysée. D'aucuns croient pouvoir constater une rupture entre services économiques et services diplomatiques, un cloisonnement nuisible entre ministères, entre services ministériels. Les diplomates sont relativement tenus à l'écart des décisions économiques ; inversement, les services économiques n'accordent pas toujours aux considérations politiques l'importance qu'elles méritent.* « Vous devriez lire certains rapports de nos missions commerciales », *nous a dit, d'un ton accablé, un haut fonctionnaire d'un de ces services.*

Mais rien de tout cela ne suffit à expliquer certaines options. Or la diplomatie française s'inscrit dans un contexte plus vaste, hier la vision anti-Yalta du général de Gaulle, aujourd'hui ce qu'on est convenu d'appeler le « mondialisme » giscardien, notion à vrai dire encore mal élucidée et qui se définit surtout *a contrario* (5).

Qu'on la loue ou qu'on la déplore, la diplomatie gaullienne était dynamique. Heurtant au besoin la puissance américaine, elle était prête à sacrifier certains intérêts immédiats à des desseins plus vastes et plus payants à long terme — ainsi de la reconnaissance de la Chine, ainsi du discours de Phnom-Penh. Sauf peut-être dans certains secteurs prioritaires, les successeurs du général ont été plus passifs. En ce qui concerne l'Indochine, l'absence d'un grand dessein régional comme le souci reconnu de préserver les intérêts en place favorisaient les visées de groupes économiques précis et les « calculs à courte vue ». Au niveau international, le régime Pompidou s'est rapidement écarté du flamboyant nationalisme de son prédécesseur et a mis en sourdine son antiaméricanisme. D'une politique de prestige, il est passé à une politique de négoce : les impératifs économiques ont pris le pas sur d'autres considérations. La priorité accordée à l'expansion, et à l'expansion par le commerce extérieur, exigeait que l'on transigeât dans certains domaines, voire que l'on composât avec les intérêts américains. La défense du franc, les Etats-Unis le firent comprendre, passait par la défense du dollar ; la pénétration de nouveaux marchés, par des accords de gré à gré avec la puissance dominante. Cette orientation s'est accentuée, depuis un an, avec le régime de la technocratie triomphante, où le chef du gouvernement se fait lui-même commis voyageur.

En tout cas, l'Indochine prenait place parmi les « dossiers sacrifiés » : la volonté

---

(1) Dans *Croissance des jeunes nations*, juin 1975 : *« Giscard a pris un virage nécessaire mais tardif. Le gouvernement de Georges Pompidou lui avait, c'est vrai, laissé une situation embarrassante... »*

(2) *« Alors le communiqué, je le dis très franchement, reflète imparfaitement ce que j'avais dans l'esprit, concernant en particulier le Cambodge. (...) L'expression qui a été utilisée dans le communiqué au fond ne reflète pas, je vous le dis, ma pensée : cette négociation entre les parties est une hypothèse particulière, mais n'est pas, à l'heure actuelle, semble-t-il, adaptée à la situation. Il y a d'autres formes d'évolution politique qu'il faut rechercher, qui sont d'un type différent, et que nous jugeons personnellement souhaitables. »* Valéry Giscard d'Estaing, conférence de presse du 21 décembre 1974.

(3) Le prince Sihanouk, pour sa part, laisse entendre qu'il s'agissait d'une initiative personnelle de M. Manac'h : *« Je suis reconnaissant à votre ambassadeur à Pékin, M. Etienne Manac'h, d'avoir eu le courage personnel de rester en contact étroit avec le GRUNC... »* Norodom Sihanouk, *L'Indochine vue de Pékin*, Entretiens avec Jean Lacouture, Le Seuil, 1972, p. 165.

(4) Les autorités françaises affirment que, dans la mesure où M. Sisouk na Champassak avait déjà été reçu à titre officiel, il n'y avait pas lieu de réserver le même traitement à M. Soth Petrasy.

(5) *« Le mondialisme, cela ne consiste pas à être bien avec tout le monde, encore que, d'une façon générale, si on le peut, il vaut mieux être bien avec tout le monde. Ce n'est pas une espèce de politique à l'eau de rose, dans laquelle on distribue partout les bonnes paroles, sans tenir compte des réalités du monde contemporain. Le mondialisme, c'est le fait, à mes yeux, qu'un certain nombre de problèmes, qu'on le veuille ou non, sont des problèmes de nature mondiale. »* Valéry Giscard d'Estaing, « déjeuner de presse » du 21 mai 1975.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Directeur de la publication : JACQUES FAUVET
Rédacteur en chef : CLAUDE JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : MICHELINE PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)

France, D.O.M., T.O.M., ex-colonies (sauf Algérie) 55
Etranger 73

PAR AVION (Abonnement et taxes)

Europe (y compris Turquie d'Asie, Açores, Chypre, Madère), Algérie, Maroc et Tunisie 87
Afrique francophone, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion 96
Comores, Madagascar, Laos, Vietnam du Sud, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Polynésie française, République khmère, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna 116
Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Egypte, Syrie 161
Birmanie, Chine, Corée, Hongkong, Japon, Indonésie, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Timor, Thaïlande, Vietnam du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande, autres pays d'Océanie 140
Autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 121

Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
(Chèque postal : Paris n° 4207-23)
Tél. Rédaction : 770-91-29
Tél. Publicité : LAF. 05-02
Télex : Le Monde 65.572 Paris
Adr. télégraphique : Journonde Paris

هكذا من الأصل

déclarée des Américains de se dégager du bourbier indochinois permettait de justifier, on l'a vu, que la France s'abstînt de gêner Washington dans sa difficile opération de retrait ; *en même temps, elle* ouvrait la perspective d'un renforcement éventuel des positions françaises sur place. En somme, il aurait suffi de ne pas mécontenter les Etats-Unis pour, le moment venu, s'engouffrer dans le vide qu'ils laisseraient, en arguant de relations demeurées *« relativement bonnes »* avec les forces révolutionnaires et patriotiques indochinoises. C'était compter sans l'accélération de l'histoire, sans l'effondrement des régimes proaméricains de la péninsule.

En prônant la neutralisation des « balkans » asiatiques, en accueillant la conférence sur le Vietnam, la France s'était clairement placée en position d'arbitre. Toutefois, par la suite, elle allait tout aussi clairement se situer dans l'orbite américaine, bien qu'elle se soit efforcée de continuer à jouer les « utilités » diplomatiques. Dans la mesure où la préservation de ses intérêts propres requerrait un minimum d'autonomie, il serait excessif de penser que la France s'est, tout du long, mise au service de la puissance américaine. Cependant le virage pris après de Gaulle a donné plus d'importance à une complicité de fait qu'à la concurrence avec les Etats-Unis. C'est ce que les régimes indochinois actuels ne sont peut-être pas disposés à oublier, le nouveau régime cambodgien en particulier, qui multipliait depuis des années ses mises en garde à l'adresse de Paris. D'autant que les initiatives diplomatiques récentes de Paris, autour d'abord de la rencontre Ford-Giscard à la Martinique (avec un échange préalable de correspondance entre les deux présidents — et M. Kissinger — et un séjour à Hanoï de M. Missoffe, ostensiblement occupé à négocier des questions économiques de deuxième ordre...) n'ont guère servi à se démarquer par rapport à la ligne suivie du temps du président Pompidou. Faute d'explications officielles satisfaisantes, on a pu voir dans ce ballet diplomatique une ultime consultation entre Paris et Washington pour la répartition des rôles dans ce qui allait être les derniers mois de l'Indochine dépendante. On a pu, à l'inverse, estimer qu'il s'agissait de l'amorce d'un retour à une position diplomatique originale, de la réaffirmation de la singularité de la diplomatie française — mais les interventions suivantes, sur le terrain, tant au Cambodge qu'au Vietnam, tendent à atténuer une telle impression.

Second souffle des pétroliers et des planteurs

Quel sera l'avenir des relations de la France avec les trois pays indochinois ? Sur le Cambodge, les milieux officiels français évitent de se prononcer. Manifestement, les conclusions des événements récents n'ont pas été tirées.

Quant au Vietnam, « normalement, au Sud, nous allons entrer dans une phase intermédiaire, *explique M. Missoffe, chargé de mission aux affaires étrangères.* Plantations et autres vont être fatalement socialisées. Reste à savoir dans quels délais. Il nous faudra définir avec les Vietnamiens comment gérer nos intérêts sur place dans la période intermédiaire. Sans doute y aura-t-il des indemnisations, avant de déboucher sur la phase ultime, celle des échanges avec un pays socialiste : et ça, nous connaissons », *souligne notre interlocuteur, en spéculant sur le fait que Saigon, à la différence de Hanoï, acceptera peut-être, par nécessité, une aide multilatérale.*

Dans l'immédiat se posent la question de l'affectation de l'aide 1974, non répartie par le régime Thieu (il s'agit d'une aide-projet liée de 100 millions de francs) — ce sera le préalable à l'attribution d'une nouvelle tranche d'aide, affirme-t-on (6), — et celle du règlement du contentieux avec le Vietnam du Sud pour les biens et les investissements « gelés ».

Le contentieux avec Hanoï — bien plus modeste — n'a-t-il pas jadis servi au ministère des finances à repousser un certain nombre d'accords avec le Vietnam du Nord ? « Giscard, nous a dit un ancien ministre gaulliste, *bloquait tout ce dont il ne s'occupait pas directement »...* A l'évidence, le passif servira de levier de manœuvre pour la France, même si l'on convient communément que *« les intérêts français sur place se sont plusieurs fois remboursés ».*

Les principaux investisseurs français en Indochine n'ont pas perdu de temps pour sonder leurs nouveaux partenaires. Les représentants du GRUNC à Paris ont opposé une fin de non-recevoir aux sollicitations des planteurs. Début mai, un représentant des Pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.) tentait auprès du G.R.P. à Paris une démarche collective, au nom du consortium Elf-Erap, Mobil Oil et Sunningdale (société canadienne), présent au Vietnam du Sud, pour négocier une reprise des activités. Les milieux pétroliers français manifestaient alors un certain optimisme. Ils s'estimaient en effet les mieux placés, compte tenu de leur expérience indochinoise, de leurs capacités technologiques et du fait même qu'ils sont Français, c'est-à-dire plus « acceptables » pour les révolutionnaires vietnamiens que les compagnies liées à l'impérialisme américain. Toutefois, si le Vietnam du Nord a fait appel à des conseillers de l'Institut français des pétroles, le G.R.P. vient de réserver son premier contrat à la société algérienne Sonatrach.

Si l'idée est répandue dans les milieux industriels occidentaux que les considérations économiques vont primer, que le « réalisme » finira par l'emporter, et si les Vietnamiens, plus encore sans doute que les Cambodgiens et les Laotiens, mettent l'accent sur leur volonté de faire appel à l'aide étrangère (non liée) et de témoigner de souplesse en faisant table rase du passé, il est évident que les considérations d'ordre politique ne sont pas absentes de leur démarche. Quoi de plus « réaliste » et en même temps quoi de plus politique en effet que la priorité qu'ils viennent d'accorder à la Sonatrach ! On semble sous-estimer ici ce que peut signifier l'orientation des régimes indochinois en faveur du non-alignement, leur défense des intérêts du tiers-monde, etc. On sait que les Vietnamiens sont de redoutables négociateurs : on s'est résigné à l'idée que les nouveaux contrats n'offriront assurément plus les avantages de jadis. Mais, comme le souligne un représentant du patronat français : *« A côté des anciens, qui ont connu l'Indochine de papa et ne cessent de critiquer les conditions nouvelles, il y a des jeunes qui sont prêts à faire alliance avec le diable. »* Les planteurs font savoir qu'ils restent prêts à reprendre du service. Quant aux pétroliers, les forages off-shore se sont révélés trop prometteurs pour qu'ils n'envisagent pas de revenir rapidement à pied d'œuvre. Car, pense-t-on, passée la période de remise en ordre, l'Indochine offrira de nouvelles chances. Et c'est avec satisfaction que l'on constate que la forte colonie française au Vietnam semble avoir bénéficié d'égards exceptionnels, compte tenu des circonstances. *« Il est étonnant de voir à quel point nous avons réussi notre second souffle en Indochine » :* cette réflexion d'un industriel reflète une opinion largement partagée.

Efforts considérables, maigres résultats

« Avant la seconde guerre mondiale, l'Asie, pour nous, c'était l'Indochine ; depuis le choc psychologique de Dien-Bien-Phu, nous sommes absents d'Asie », *constate, un peu rapidement, M. Missoffe. Traditionnellement, la diplomatie asiatique de la France s'est effectivement centrée sur l'Indochine, puis également sur la Chine. Toutefois, depuis quelques années, on assiste à un élargissement du champ d'action. Les autorités françaises tentent de favoriser une implantation vigoureuse dans l'ensemble de l'Asie. Ce redéploiement a pratiquement coïncidé avec la signature des accords de Paris. Toutefois, si la liquidation graduelle du conflit indochinois n'a pu que le favoriser, elle ne l'a pas motivé : il répondait aux nouvelles orientations économiques fondamentales de la France. Il n'en reste pas moins que l'on peut penser, selon la formule d'un porte-parole d'Elf-Erap, que* « l'attitude du gouvernement français vis-à-vis de l'Indochine nous a rendu service dans le reste de la région ».

L' « absence d'Asie » dont parle M. Missoffe se traduit par une faible implantation des intérêts français hors d'Indochine et par le niveau encore peu élevé (mais en hausse) des échanges commerciaux avec les pays de la région. Le commerce extérieur a pris un rôle croissant dans l'économie française. En quelques années, il est passé de 8 % à 14 % du P.I.B. Toutefois, il s'effectue pour près des deux tiers avec les voisins immédiats de la France, et ne concerne que marginalement l'Asie du Sud-Est. *« Les exportations en direction* (des pays de la zone) *sont inférieures à 1 % du total de nos ventes tandis que nos importations ne sont guère plus brillantes. Inversement, la part de la France dans les importations* (de ces pays) *comme dans* (leurs) *exportations reste très faible dans bien des cas et se situe la plupart du temps autour de 1 % »* (7).

L'implantation des intérêts français dans la région est surtout le fait des grandes firmes « indochinoises » (groupes bancaires, entreprises de traitement du latex, industrie minière) et des « grands » de l'industrie française (Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Alsthom-C.G.E., Thomson-C.S.F., Spie-Batignolles, etc.). Si la venue des seconds date essentiellement de la fin des années 60, la présence des premières est souvent bien antérieure : la Banque d'Indochine s'est implantée dans la région dès la fin du siècle dernier ; la guerre française d'Indochine a facilité cet ancrage (8). Un examen des importations françaises en provenance d'Asie du Sud-Est montre que ses points forts sont le caoutchouc, l'étain et le bois — activités traditionnelles des « anciens d'Indochine » (9).

Riches en matières premières, les pays concernés ont souvent de grosses possibilités financières et pratiquent des conditions intéressantes pour les investisseurs étrangers, auxquels ils ouvrent largement leur économie. Ces atouts, le gouvernement français ne se fait pas faute de les relever. Il n'a pas épargné ses efforts pour intéresser les industriels français à la région, précisément dans le cadre de la relance du commerce extérieur, désormais pourvu d'un ministère à part entière. Son titulaire, M. Norbert Segard, a repris la formule des voyages commerciaux inaugurée par M. Guichard en Indonésie en 1967, en invitant une poignée de chefs d'entreprises à le suivre dans ses déplacements. Fin novembre 1973, ce fut M. Valéry Giscard d'Estaing en personne, alors ministre des finances, qui inaugura la foire industrielle et technique française de Kuala-Lumpur, en Malaisie. Celle-ci vient d'être suivie d'une exposition à Singapour ; une troisième doit avoir lieu l'an prochain à Djakarta. La région a été sillonnée ces dernières années par de multiples missions parlementaires, commerciales ou financières. Ainsi, dans le courant du mois de mars dernier, tandis que M. Segard se rendait en Malaisie, deux délégations parlementaires (de la commission des finances de l'Assemblée et de la commission des affaires culturelles du Sénat) se succédaient en Indonésie, M. Missoffe visitait les Philippines et M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, parcourait l'Australasie (10). Inversement, des délégations de haut niveau des pays du Sud-Est asiatique se sont rendues en France. La prochaine visite attendue est celle de M. Radius Prawiro, ministre indonésien des finances.

Tandis que les compagnies aériennes françaises étudient une formule de « voyages à crédit » pour les investisseurs potentiels français désireux de se rendre dans la région, les pouvoirs publics s'efforcent de mettre en place des organismes bilatéraux de coopération économique et de multiplier avec les gouvernements locaux les conventions destinées à encourager les investissements français. Une commission mixte franco-indonésienne, fonctionnant sur le modèle de celle qui existe pour l'Inde, devrait se réunir dans quelques mois pour examiner l'évolution des échanges et de la coopération industrielle. Les conventions visent à éviter la double imposition ; elles fournissent aussi, aux industriels prêts à prendre des risques, la garantie de l'Etat pour des opérations à court terme quand toutes les assurances financières traditionnelles ne paraissent pas réunies. La garantie de la COFACE (Compagnie française pour le commerce extérieur) à 80 % est de plus en plus souvent complétée intégralement par des opérations de crédit de banques françaises actives localement, notamment en ce qui concerne l'Indonésie. Des crédits exceptionnels à l'exportation ont été dégagés...

Toutefois, ces efforts considérables sont loin, semble-t-il, d'avoir eu jusqu'à présent les résultats attendus. *« Les entreprises implantées depuis longtemps dans la région n'ont guère besoin de nous,* souligne-t-on dans les services économiques officiels, *et les petites et moyennes entreprises ne sont que médiocrement intéressées. » « L'intendance est là, mais l'infanterie ne suit pas »,* note plus rondement M. Sampiero Mancini, chef du service développement et coopération industrielle et économique du Conseil national du patronat français.

« Les industriels, précise-t-il, *ont manifesté un certain engouement pour la foire de Kuala-Lumpur, un intérêt moindre pour la foire de Singapour, et en manifestent moins encore pour la prochaine, à Djakarta. L'industrie française n'est pas mûre pour faire des efforts dans ce secteur. En dehors des sociétés déjà implantées — et dont les ressources d'investissement ne sont d'ailleurs pas illimitées — les chefs d'entreprise français convoitent plutôt la Chine, marché hypothétique mais fascinant* (11) *ou s'orientant vers les grands secteurs tels que l'U.R.S.S., le Brésil et, bien sûr, le Marché commun. »* Si bien que, comme le note un responsable de la Direction des relations économiques extérieures (D.R.E.E.), *« la part du marché français dans ces pays varie entre 0,5 et 2,5 % depuis dix ans, alors que l'Allemagne fédérale par exemple atteint 7 à 10 % pour la même période, avec les mêmes moyens financiers ».* Deux industriels français présents en Indonésie et en Malaisie nous ont confirmé ces observations.

(Lire la suite page 4.)

(6) La question pourtant ne se posait pas du temps du régime Thieu, puisqu'on s'apprêtait à lui attribuer l'aide 1975 sans préalable.

(7) Rapport d'Yves Le Go, *Les possibilités offertes à nos exportations dans le Sud-Est asiatique,* 6 février 1974, p. 49, Conseil économique et social.

(8) Cf. le livre de Jacques Despuech, *le Trafic des piastres,* récemment réédité, La Table ronde, Paris, 1974.

(9) D'aucuns arguent de la reconversion de ces industries et banques dans le reste de la région et du monde pour estimer que les intérêts économiques français n'ont pas fortement orienté la politique française. C'est oublier que, dans l'Indochine « chasse gardée » de la France, les intérêts français sur place sont considérables et éminemment profitables, que les banques et les entreprises implantées sont extrêmement concentrées et qu'elles ont traditionnellement joui d'une forte influence sur la politique française.

(10) Il y faut ajouter, outre une mission du C.F.C.E. en mai-juin 1973 au Japon, à Taiwan, Hongkong et en Thaïlande, et une mission Sudreau (*C.N.P.F.*), des missions telles que celles de M. Georges Picot, alors président du Comité France - Extrême-Orient, fin 1971 puis fin 1973, ou encore des études de marché, en particulier celle réalisée en 1973 par M. Bernard Paris, délégué en Asie du Sud-Est de la Fédération des industries mécaniques et du Syndicat général de la construction électrique.

(11) Les importations françaises en Chine en 1974 se montaient à 878 millions de francs, les exportations à 769 millions de francs, soit environ cinq et trois fois moins respectivement qu'avec le Japon.

En Asie du Nord-Est

Percée en Corée du Sud et à Taiwan

FANTOMATIQUE ou hésitante dans l'ensemble de la zone Asie-Pacifique, la présence française ne s'en est pas moins affermie, à des degrés divers, en Asie du Nord-Est, dans deux pays où pourtant les relations économiques ne manquent pas d'implications politiques compromettantes : la Corée du Sud et Taiwan.

La Corée du Sud, qui, ces dernières années, s'est lancée sur les traces du Japon à l'assaut des taux de croissance records (+ 16 % en 1973), a particulièrement attiré les Français. « Ce pays est une réalité économique que l'on ne peut ignorer », *dit-on au Quai d'Orsay. D'autant plus que Séoul a besoin, pour mener à bien son programme de restructuration industrielle, d'un apport en technologie de pointe et d'investissements. Six Airbus vendus aux Korean Air Lines (dont le premier est livré en août), la construction de centrales électriques, des contrats de licences, bientôt une participation à l'extension de l'aciérie de Pohang, et d'importants investissements pour la production d'aluminium et de charbon blanc sont les plus notables opérations françaises. A la fin de 1975, nos engagements commerciaux avec la Corée du Sud s'élèveront à plus de 2 milliards de francs. Ce montant est égal au total des ventes françaises en Thaïlande, aux Philippines et en Indonésie au cours de l'année dernière.*

Un accord de garantie des investissements français, des facilités de crédits et l'ouverture d'une succursale de plein exercice d'une banque française à Séoul forment le cadre financier de la percée économique de la France en Corée du Sud, alors que la coopération entre les deux pays se voyait renforcée il y a un an par la création, sous l'égide du C.N.P.F., d'un Comité franco-sud-coréen. Enfin, sur le plan technologique, Paris a contribué, par des subventions importantes, à la création en 1972 d'un collège technique à Ajou, près de Séoul. Chaque année y sont formés aux techniques de pointe françaises de jeunes cadres coréens.

Face à un Japon protectionniste, la Corée du Sud constitue, estime-t-on à Paris, une tête de pont pour la percée française en Extrême-Orient. Le calcul est certes judicieux. Mais la vision de la Corée du Sud « Japon des années 90 » a, semble-t-il, tant fasciné les dirigeants français qu'ils en oublient volontiers l'une des composantes du « miracle » coréen : une répression sans merci. La « démocratie musclée » du président Park a quelquefois gêné les projets français. Mais Paris n'a manifesté qu'une désapprobation toute protocolaire devant les libertés bafouées et n'en a pas remis en question pour autant son rapprochement avec Séoul. Au contraire, alors que le régime Park ne cesse de renforcer sa répression, la France a franchi une nouvelle étape dans ses relations avec la Corée du Sud en lui apportant un soutien politique.

Du point de vue économique, la France présente certes un intérêt non négligeable pour la Corée du Sud, qui cherche à secouer le joug du Japon et des Etats-Unis. Mais les dirigeants de Séoul ne s'en sont pas moins vite aperçus que, pour promouvoir la présence française en Asie extrême-orientale, Paris était prêt à certaines concessions. C'est, curieusement, au moment où se négociait la vente des six Airbus — un marché important pour les Français — que pour la première fois, lors du vote à l'ONU, Paris prenait position en faveur de Séoul. Coïncidence encore : ce fut pratiquement à la même époque que se signait la vente par la France à la Corée du Sud de missiles Exocet (contrat s'élevant à 12 millions de dollars). Une partie du financement de cette opération a été fournie par une banque nationalisée française, elle-même engagée dans l'affaire des Airbus. Enfin, lors de la visite en juillet de M. Nam Duk Woo, vice-premier ministre de Corée du Sud, la France acceptait le principe de la vente d'équipements de recyclage nucléaire, confirmant ainsi l'orientation politique que prennent les relations entre les deux pays. Le processus de soutien, implicite, de Paris au régime Park semble d'ailleurs si bien engagé que la rumeur circule dans les milieux coréens et français que M. Chirac pourrait se rendre à Séoul en octobre ou en novembre.

Si, dans le cas de la Corée du Sud, la France pratique un jeu ouvert — qui n'est pas sans irriter les Coréens du Nord, — avec Taiwan il en va autrement. Il n'est pas question pour Paris de s'attirer les foudres de Pékin. Mais, les « affaires » existant, on joue en clair-obscur. Officiellement, la France a renié Taipeh en 1964 en établissant des liens diplomatiques avec la Chine. Et le Quai d'Orsay s'offusque lorsqu'on demande des précisions sur la présence — cela arrive — de quelque ministre de Taiwan en visite « privée » à Paris. Il y a pourtant plus de boursiers français à Taiwan qu'en Chine et le consulat de Hongkong est désormais habilité à délivrer en quelques heures des visas aux porteurs d'un passeport nationaliste. A Paris même, sous différentes étiquettes, résident en permanence des représentants officieux de Taipeh.

Par contre, la présence française à Taiwan est pratiquement inexistante. Elle se réduit à une société de financement, la CIAVE, qui a notamment signé l'an dernier un contrat de 70 millions de dollars avec la China Petroleum Corp. (Taiwan). La Banque française du commerce extérieur a d'ailleurs participé à cette opération. Mais, si une grande marque française d'automobiles détient une part importante du marché d'importation de Taiwan, les affaires au « coup par coup », allant de la vente d'équipements pour la production d'énergie nucléaire (encore) aux aciers spéciaux pour casques et aux matériels militaires divers, demeurent la règle générale. Après tout, pensent cependant certains industriels français, Taiwan est une province chinoise et nos contacts peuvent servir plus tard. C'est possible. En tout cas, un flirt avec Taiwan, problème certes prioritaire pour la Chine mais que Pékin considère comme pratiquement réglé, est finalement peut-être moins compromettant pour l'avenir que des tractations, qui impliquent des choix politiques, avec le régime de Séoul.

PHILIPPE PONS.

Garanties, culture et commerce

Les raisons d'un tel désintérêt relatif sont connues. D'abord, les aléas de la conjoncture économique française, qui incitent les exportateurs à la prudence. Ensuite, l'éloignement, la méconnaissance de ces pays d'un abord difficile ; l'obstacle de la langue (on cite volontiers le cas d'entreprises « incapables de publier leurs brochures en anglais », *qui est la langue de travail des hommes d'affaires de la région) ; la relative inexpérience exportatrice française ; la priorité accordée à d'autres secteurs et les* « obligations liées à la zone d'influence française en Afrique » ; *l'insuffisance de l'implantation et des dimensions des sociétés de commerce, qui ne leur permettent pas de brasser le volume d'affaires de leurs concurrents ; un réseau bancaire encore faible, mal relié au tissu industriel français ou sclérosé (c'est notamment le reproche que l'on adresse communément à la Banque d'Indochine)... D'autres considérations interviennent aussi : outre la « non-compétitivité » des prix français, le comportement même de certaines firmes qui* « n'ont pas tout le sérieux voulu » *pour le respect des termes du contrat, en ce qui concerne les délais en particulier.*

Ces carences ou ces limites se retrouvent au niveau du mode d'intervention. « *L'industriel français,* note M. Mancini, *est un exportateur anarchique.* » Pas de calcul de haut vol. Peu ou pas d'investissements de pointe, dans des *joint ventures* à participation minoritaire de contrôle. Le cas de ce jeune courtier maritime qui s'efforce de mettre en place en Malaisie une société à capitaux mixtes où il détiendrait une participation minoritaire lui permettant toutefois d' « occuper le marché » reste, semble-t-il, exceptionnel. « *Les Français,* note également le représentant du C.N.P.F., *ne sont pas prêts à des opérations trilatérales. Ils cherchent des clients, non des partenaires industriels.* » Sans doute cela vaut-il surtout pour les petites et moyennes entreprises. Les grandes sociétés ne reculent pas devant les *joint ventures*. Les compagnies pétrolières tendent à s'associer pour partager les risques. Certains responsables souhaiteraient encourager cette tendance. Ainsi M. Missoffe, qui fut ambassadeur de France au Japon et qui a gardé des liens avec les milieux d'affaires japonais, écrivait-il récemment que la France « *peut chercher à convaincre les Japonais de l'intérêt de camoufler leur présence économique derrière une participation européenne et de favoriser les* joint ventures *européo-japonaises* »... M. Jean-Pierre Brunet, ambassadeur de France à Tokyo depuis mars 1975, aurait précisément été chargé d'intervenir en ce sens (12).

S'est-on interrogé sur les conséquences politiques que pourrait avoir, dans les pays visés, une telle orientation ? Le patronat, il est vrai, la considère comme improbable. Il critique par ailleurs certaines initiatives gouvernementales et qualifie, par exemple, de « *farce* » la vogue des « groupes de consultation réciproque » et autres commissions mixtes intergouvernementales qui, suscitées pour développer les échanges, se borneraient à « *photographier la situation* ». De même, si l'on qualifie volontiers M. Segard de « *démarcheur hors de pair* » et d' « *étonnants* » les efforts récents des pouvoirs publics pour la pénétration des marchés du Sud-Est asiatique, on ne manque pas de rappeler, au siège du C.N.P.F., que, sauf en ce qui concerne la vente du procédé SECAM ou de l'Airbus, qui relève de la politique de prestige, « *ce sont les industriels qui font les affaires* ». « *Que le ministre fasse du bruit, c'est bien, car cela suscite un certain intérêt, de la curiosité. Mais cela change-t-il les termes et le volume des contrats ?* » C'est également l'avis qu'on peut recueillir dans les missions commerciales françaises à l'étranger, où tout le monde n'apprécie pas forcément que tel ou tel ministre s'attribue le mérite de contrats négociés par ailleurs... et qu'il appartiendra aux industriels d'honorer à leur mesure.

Reproches mineurs, qui s'alourdissent parfois de rivalités personnelles... A l'inverse, les services gouvernementaux s'inquiètent de la tendance des exportateurs français à ne s'intéresser « *qu'aux possibilités de ventes d'ensembles industriels, auxquelles des financements exceptionnels permettent d'éviter la confrontation avec la concurrence étrangère (...), tendance localement encouragée par des maisons de commerce françaises encore marquées par leur hérédité* (sic) *coloniale* » (13). Ils tentent d'y remédier, non seulement à l'aide des garanties et des crédits exceptionnels à l'exportation, mais aussi en invitant à une participation accrue aux adjudications de la Banque mondiale *et autres organismes spécialisés. D'où* une contribution renforcée de l'Etat français au budget de ces organismes (14). En même temps, les pouvoirs publics encouragent les groupements locaux (une représentation permanente pour plusieurs entreprises...) pour une meilleur pénétration des marchés. Mais, en l'état actuel des choses, c'est avant tout la *présence* française, plutôt que la seule industrie, que l'on cherche à acclimater en Asie du Sud-Est pour « *assurer un matelas à une implantation plus permanente* », selon la curieuse formule d'un haut fonctionnaire.

Qu'entend-on exactement par la promotion de la présence française ? Il s'agit de diffuser non seulement l'image de marque de la France du cognac et des parfums, du Concorde et du SECAM, mais aussi la culture et la langue françaises, par le biais de la coopération culturelle sur laquelle vient se greffer la coopération technique. On s'efforce d'encourager la vente de la formation professionnelle à l'exportation, les échanges de techniciens et de stagiaires. En Indonésie, le programme culturel de la France, apparemment hors de proportion avec ses intérêts économiques immédiats, doit faciliter l'essor de la présence économique permanente : dans les neuf centres provinciaux de l'Alliance française et les deux centres culturels de Surabaya et Djakarta, *quelque deux mille cinq cents Indonésiens* s'initieraient aujourd'hui à la langue de Molière et de Poincaré. Cet effort ne se retrouve pas avec la même intensité dans les autres pays de la région. C'est que la France est encore à la recherche de ses points d'ancrage dans le Sud-Est asiatique.

Choisir de bonnes bases

La crise de l'énergie, en 1973-1974, a entraîné une redéfinition des priorités. En mars 1974, le ministre de l'économie et des finances annonçait que, pour rééquilibrer son commerce extérieur, la France allait concentrer ses efforts de prospection des marchés étrangers sur quatre groupes de pays : les pays pétroliers du tiers-monde ; les grands producteurs de matières premières ; les pays développés et les pays de l'Est. En Asie du Sud-Est, les deux premiers critères s'appliquent à l'Indonésie et à la Malaisie, c'est-à-dire au monde malais, à l'Asie musulmane. Ces deux pays sont les nouveaux marchepieds de la France dans la région. En ce qui concerne la Malaisie, les pouvoirs publics fondent de grands espoirs sur l'assistance apportée notamment par des experts de l'Institut français du pétrole à la jeune compagnie nationale pour l'énergie, Petronas, fondée en octobre dernier. Elf-Aquitaine est présente en Malaisie et en Indonésie, mais c'est la Compagnie française des pétroles (C.F.P.) qui a marqué les points décisifs dans ce dernier pays, où elle est présente depuis 1967. Le pétrole qu'elle a découvert dans l'est de Kalimantan commencera d'être exploité en 1976. La France joue un rôle très actif au sein du consortium d'aide à l'Indonésie (15).

Un groupe de trois banques, dont une française (16), vient de se substituer à la Banque mondiale dans le rôle de conseiller auprès de la Banque nationale indonésienne et de Pertaminas, la tentaculaire compagnie pétrolière indonésienne. En mai dernier, les industriels français des télécommunications ont décroché plusieurs contrats d'un montant global de 370 millions de francs. La présence sur ces marchés a été « préparée » par de substantielles ventes d'armements ou de matériels stratégiques (17).

Pourtant, un haut fonctionnaire estime que, faute de cadres et de formation professionnelle, un « goulet d'étranglement » sera rapidement atteint dans ce pays « *riche d'avenir* », selon la formule *du ministère des finances, et qu'il faut y « prendre des options à long terme »*, quels que soient par ailleurs les risques d'instabilité politique. En fait, note cet interlocuteur, « *c'est en Malaisie (et en Corée du Sud) qu'il faut investir maintenant* ». Ce point de vue ne fait pas l'unanimité. La Malaisie est en balance avec Singapour. Ces deux Etats se livrent une concurrence effrénée pour attirer les investisseurs étrangers et offrent quasiment les mêmes avantages. « *Singapour, rendez-vous compte, le seul pays sans droit de grève !* », s'exclame un directeur de la Banque d'Indochine... Singapour, rétorque le patronat, a une fiscalité contraignante. Ses avantages sont temporaires. Sa « fuite en avant » technologique inquiète ou laisse perplexe. « *A tout prendre, Hongkong vaudrait mieux : c'est la liberté totale, les salaires de 1 dollar par jour, ça existe encore !* »

Il semble, en tout état de cause, que l'on se dirige vers une diversification des activités : *on encourage l'implantation dans les secteurs de pointe à* Singapour et dans les secteurs intermédiaires en Malaisie. Pour leur part, les milieux bancaires s'inquiètent des effets de la récession qui doit, selon eux, frapper de plein fouet la plupart des pays de la région dans les prochains mois. Ils n'en sont pas moins attirés par le projet philippin — encore incertain — de création d'un marché financier *off-shore* sur le modèle de celui de Singapour. Dans la foulée de la visite de M. Missoffe, les Philippines — où Pennaroya vient de signer un contrat portant sur l'achat en dix ans de 240 000 tonnes de cuivre philippin — vont-elles susciter un engouement plus ou moins momentané ? Le patronat retiendra sans doute que « *les salaires et charges sociales* (y) *semblent bien en général les plus bas de toute la région* » (18). Mais la Thaïlande ? Mais la Birmanie ? Ces pays n'ont jamais été évoqués spontanément par nos interlocuteurs. Il est clair que « *les faiblesses de l'économie et les incertitudes politiques* » (19) de l'un, l'isolement et la pauvreté relative de l'autre, découragent les investisseurs soucieux de stabilité et de rentabilité. Il y a quelques exceptions, notamment l'industrie touristique dans le cas de la Thaïlande, mais c'est en Malaisie que le Club Méditerranée s'apprête aujourd'hui à s'implanter.

Bien que la région soit riche en matières premières, largement ouverte aux investisseurs étrangers, les industriels *français, sollicités par ailleurs, peu motivés ou trop traditionnels,* préfèrent vendre plutôt que s'implanter comme le leur conseillent les pouvoirs publics. Ceux-ci s'efforcent de prendre des options à moyen ou long terme, et les avantages financiers consentis profitent en premier lieu aux grands groupes industriels et financiers. Le mode de pénétration de la région repose à la fois sur la promotion de l'image de marque traditionnelle de la France, sur l'expansion d'une présence *culturelle et linguistique à caractère fonctionnel* et sur le recours à toute la gamme des procédés commerciaux et financiers connus, à l'exception — du fait du traditionalisme du capitalisme français — des participations triangulaires systématiquement pratiquées par les sociétés multinationales. Sans doute n'est-ce là qu'une question de temps. En dehors des dons alimentaires souvent symboliques (20), l'aide française est une aide liée, c'est-à-dire qu'elle s'accompagne de l'obligation d'acheter des produits français. En même temps, *l'accroissement de l'aide multilatérale,* soit par les organismes relevant de l'ONU, soit surtout par des institutions bancaires telles que la Banque asiatique de développement, la Société financière internationale, la Banque mondiale ou l'Association internationale de développement, représente une participation accrue de la France au concert occidental. Les critères d'intervention retenus sont purement économiques. La nature des régimes avec lesquels s'établissent des relations et des échanges ne paraît être prise en considération que pour s'assurer qu'ils jouissent d'une stabilité rassurante ou, dans le cas contraire, pour conseiller des interventions relativement modestes et qui puissent être rapidement amorties... Peu d'attention est accordée aux données politiques. Tant pour l'Indochine que pour le reste de la région, on se rassure en affirmant que le fait d'être français ne peut que susciter la sympathie ; que la présence française dans ces pays est « *plutôt bien vue des Chinois* », sans pour autant être menaçante pour les Américains et les Japonais ; qu'en tout état de cause, la fin de la guerre d'Indochine se traduit certes par une période d'incertitude dans la péninsule, mais sera propice à une relance économique à laquelle la France se doit de prendre part et que, dans la recherche de débouchés européens des pays de l'ASEAN, Paris doit être l'interlocuteur de choix, du fait notamment de ses « *liens privilégiés* avec *le monde arabe* »...

A-t-on cherché à tirer les leçons des déboires en *Indochine ? S'interroge-t-on* sur ce que pourrait être une politique d'expansion régionale qui tiendrait compte des aspirations politiques des nouveaux régimes de la péninsule et qui chercherait à favoriser un authentique non-alignement des pays du Sud-Est asiatique ? Il ne le semble pas. Modestement, la France devrait s'efforcer de ne pas aggraver les contradictions sociales, économiques et politiques dans lesquelles sont pris les régimes de la région et qui portent en germe les conflits de demain.

MARCEL BARANG.

(12) *Eurasie-Echanges*, nº 100, 2 avril 1975.

(13) Le conseiller financier pour l'Asie, direction du Trésor, relations avec l'étranger, ministère de l'économie et des finances (non daté).

(14) La part du financement de la Banque mondiale par la France est de 1 269 millions de dollars (dont seulement 10 % ont été appelés) : en 1974, la Banque a investi 715 millions de dollars en Asie du Sud-Est (sur 3 218 millions de dollars) (Philippines : 156 millions ; Thaïlande : 142 millions ; Malaisie : 123 millions). L'IDA, filiale de la BIRD, a consacré au Sud asiatique 646 millions de dollars sur 1 095 millions (dont 84 millions à l'Indonésie). Soit 45 % du total des crédits accordés par les deux organismes (la proportion était de 15 % dans la période 1964-1968). En ce qui concerne le S.F.I. (203 millions de dollars d'investissements en 1974, dont 19 millions en Asie), la France contribue pour 5,8 millions de dollars, soit plus de 5 % de la participation des Etats (une partie des activités du S.F.I. est assurée par le recours direct aux divers marchés financiers). Pour ce qui est de l'IDA, la quatrième reconstruction (1974-1976) *s'élève à 4,5 milliards* de dollars ; la France y participe pour 255 millions, soit 5,66 % (contre 5,17 % à l'origine) alors que, à titre indicatif, les Etats-Unis fournissent 1 500 millions de dollars, la R.F.A. 514 millions, le Japon 495 millions, le Royaume-Uni 499 millions, ce qui est significatif quand on considère le P.N.B. respectif de ces pays. Source : ministère des finances, Paris.

(15) Le consortium d'aide est une sorte de club de créanciers, dont le siège se trouve aux Pays-Bas. La France y joue un rôle relativement important dans la consolidation de la dette indonésienne. En 1972 (Philippe Simonnot, *le Monde* daté du 16 novembre 1972) « *le Trésor français supportait environ 100 millions de dollars pour le seul capital de la dette et 150 millions si on ajoute les intérêts. (...) En outre, l'aide financière a presque doublé en quatre ans, passant de 55 millions de francs en 1968 à environ 100 millions en 1972* ».

(16) Il s'agit de la Warburg de Londres, de Kuhn et Loeb de New-York et de Lazard Frères de Paris.

(17) Dans le cas de l'Indonésie, par exemple, la France a déjà fourni des chars AMX-13, des Alouette II et III et escompte de nouveaux contrats d'ici à la fin de l'année. (*Eurasie-Echanges*, nº 108, 28 mai 1975.)

(18) François Missoffe, compte rendu de mission aux Philippines, du 15 au 23 mars 1975, p. 6.

(19) François Missoffe, compte rendu de mission en Thaïlande, 29 octobre-6 novembre 1974, p. 1.

(20) Selon les pays, 5 000 à 15 000 tonnes de blé pour le Bangladesh, le Pakistan, l'Inde, Sri-Lanka et l'Indonésie.

Troubles relations franco-cambodgiennes

MARS 1970, avril 1975 : deux dates cruciales de l'histoire contemporaine du Cambodge, mais aussi des relations franco-cambodgiennes. Comment, en effet, ne pas se demander dans quelle mesure les autorités françaises étaient au courant des préparatifs du renversement du prince Sihanouk ?

Nul ne saurait contredire le prince Norodom Sihanouk lorsqu'il relève que « la France disposait, dans l'armée par sa mission militaire puissante, dans l'administration par ses nombreux experts, (...) de postes d'écoute incomparables » (1). *Comment ces « postes d'écoute » n'ont-ils pas perçu les intrigues qui se nouaient ?* « S'agissant du rôle de la France et des Français, *note le prince*, on peut distinguer entre groupes privés français du Cambodge et représentants de l'Etat français à Paris et à Phnom-Penh. Les premiers, ou du moins un fort courant parmi eux, étaient depuis longtemps irrités par ma politique de contrôle de l'économie et de réduction du secteur privé. »

Le chef du FUNK critique le comportement aussi bien du comte Jean de Beaumont, directeur de la Compagnie du Cambodge (principale société française d'hévéaculture dans le royaume) et « porte-parole des intérêts des planteurs », *que* « du principal représentant de la France à Phnom-Penh » : *l'un et l'autre, à son avis, savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur le complot et s'étaient tus. Du moins,* « ni à Grasse où j'étais soigné, ni à Paris, ni à l'Elysée, où j'étais, le 10 mars, l'hôte à déjeuner du président Georges Pompidou, ni à Orly où je pris l'avion le surlendemain (...), je ne fus le moins du monde prévenu », *alors même que* « la déclaration conjointe de 1966 (...) impliquait des consultations entre nous en cas de crise » (2).

Est-ce à dire que Paris ignorait tout de ce qui se tramait ? Si tel est le cas, on peut s'étonner d'un tel désintérêt (par le passé, les services français avaient aidé le prince à déjouer d'autres complots) comme de l'absence de sanctions à l'encontre de ceux qui se seraient abstenus de transmettre leurs informations. Un des responsables de la politique indochinoise de l'époque nous a assuré que le gouvernement fut « réellement choqué » *d'apprendre la déposition du prince. Le choc ne fut sans doute pas insurmontable et, en tout cas, n'empêcha pas Paris de s'accommoder du régime Lon Nol, qui restaurait la libre entreprise et permit aux intérêts français en place de continuer de prospérer.*

Ces intérêts étaient considérables. Le Quai d'Orsay chiffre les investissements français à environ 600 millions de francs, « amortis depuis longtemps ». *Outre les monopoles du secteur secondaire (brasseries, industrie pharmaceutique, oxygène et acétylène (Air Liquide), tabacs) et, dans le secteur tertiaire, la forte présence d'U.T.A. et d'Air France (3), les cinq sixièmes de ces investissements concernaient les plantations d'hévéas (et de caféiers). En 1970, les 47 000 hectares exploités produisaient 50 000 tonnes de caoutchouc. Les cinq principales plantations étaient contrôlées par trois groupes financiers : la Banque de l'Indochine, la Société d'investissements métropolitains et d'outre-mer (SIMER) et le groupe Rivaud.*

La plupart des plantations, situées dans l'est du pays, se trouvèrent très rapidement en zone libérée. L'exploitation, interrompue en avril 1970, n'en reprit pas moins en décembre. Elle se poursuivit jusqu'au 20 juillet 1974, date de la nationalisation des plantations par le GRUNC, puis de nouveau d'octobre 1974 à avril 1975. Les documents officiels français parlent, pour cette dernière période, d' « arrangements avec la résistance » ; *le GRUNC soutient, pour sa part, qu'il s'agissait d'une transaction commerciale pure et simple. Alors que précédemment l'ensemble de la production était payée en monnaie locale (riel), les planteurs versaient désormais les trois quarts du prix en devises. Le latex recueilli en zone libérée était acheminé vers Phnom-Penh, traité dans des usines à la périphérie et exporté.*

Le général Sosthène Fernandez, ancien chef d'état-major des forces républicaines, aujourd'hui réfugié en France, nous a déclaré que « le maréchal Lon Nol avait autorisé ces échanges avec l'autre camp parce qu'ils étaient profitables, mais à la condition expresse que les planteurs refusent à l'autre côté les produits stratégiques qu'il leur réclamait en échange ». *La production des usines de Phnom-Penh, nulle en 1971, atteignait 8 365 tonnes de caoutchouc l'année suivante, 21 371 tonnes en 1973 et 15 780 tonnes en 1974 (4). Pour les planteurs, les* « accommodements » *passés, en temps de guerre, avec la résistance cambodgienne, laissaient bien augurer de l'avenir. D'autant que, en mars 1975, un directeur de plantation de caféiers aurait passé deux semaines dans sa plantation en zone libérée... La libération de Phnom-Penh allait mettre un terme à ces espoirs.*

La France était également bien placée dans le domaine pétrolier. La compagnie Elf-Cambodge, filiale d'Elf-Erap (5), avait obtenu, avant mars 1970, une zone de prospection off shore (6). En outre, Elf-Erap détient 35 % des parts de la société khmère de raffinage de pétrole de Kompong-Som. La raffinerie, inaugurée en 1969, fut partiellement endommagée lors des premiers affrontements de 1970 et complètement détruite par un bombardement américain lors de l'affaire du Mayaguez *(7). En 1972, Elf-Cambodge entreprenait des* « recherches prometteuses », *dans lesquelles elle investissait quelque 15 millions de francs.*

Du pétrole a-t-il été découvert au large du Cambodge ? Un représentant d'Elf-Cambodge, interrogé, a formellement démenti que ce fût le cas. Toutefois, selon d'autres sources pétrolières françaises et de source cambodgienne, Elf-Cambodge aurait fait un forage positif en août dernier dans la zone contestée au large du Cambodge et du Vietnam, à la hauteur des îles de Way (Kho Way). *Alors que la société procédait à un second forage, Saigon adressait le 29 août une note diplomatique à Phnom-Penh lui demandant de mettre fin aux activités de prospection d'Elf-Erap dans la zone contestée. Saigon laissait à la compagnie quinze jours pour retirer ses installations de forage de cette zone.* « J'étais prêt à riposter en faisant donner la marine et l'aviation contre Saigon, *nous a dit le général Fernandez.* Mais nous avons subi de fortes pressions américaines et l'affaire s'est réglée au plus haut niveau — à l'amiable. » *Elf-Cambodge a retiré sa plate-forme de forage de la zone contestée (8).*

La préservation et la promotion des intérêts français dans le pays (auxquels il faut ajouter la présence culturelle, demeurée importante alors que la mission militaire s'était très vite amenuisée) allaient justifier une diplomatie à tout le moins attentiste. Mais quel fut le rôle joué par la France dans les dernières semaines du Phnom-Penh républicain ? Pourquoi Paris a-t-il attendu le départ du dernier Américain pour reconnaître une « situation de fait » ?

Les milieux proches du FUNK s'interrogent sur l'existence d'un plan des « puissances occidentales qui sont parties prenantes au Cambodge ». *Ce plan, peut-être évoqué lors du* « sommet » *Ford-Giscard à la Martinique, aurait cherché à diviser les forces de la résistance en essayant de convaincre les* « sihanoukistes » *de reprendre la lutte contre les* « Khmers rouges » *(selon une distinction chère à certains Occidentaux mais que le FUNK, pour sa part, récuse totalement et, semble-t-il, non sans raison) (9).*

Quel que soit le bien-fondé de telles suspicions, il convient de noter la campagne — surtout radiodiffusée et télévisée — contre un régime qui, certes, ne fait guère d'efforts de relations publiques ; en outre, le gouvernement français tolère les activités en France d'associations telles que le FRANK (Front républicain d'action nationale du Kampuchea) qui se flatte de ses liens avec l'extrême droite de divers pays et prône la lutte armée contre le nouveau régime cambodgien ; de surcroît, des pressions discrètes seraient exercées par l'administration française et par les organismes d'aide aux réfugiés, qui suggéreraient aux ressortissants cambodgiens actuellement en France de se faire naturaliser français ou de demander le statut de réfugiés politiques... Tout cela laisse, semble-t-il, mal augurer de l'évolution des relations entre la France et le nouveau Cambodge.

M. Bg.

(1) Norodom Sihanouk, *l'Indochine vue de Pékin*. Entretiens avec Jean Lacouture, le Seuil, 1972, p. 101.

(2) *Ibid.*, pp. 101 et sq.

(3) Air France et U.T.A. disposaient d'importants intérêts dans l'industrie hôtelière (28 % du capital de la Société hôtelière du Cambodge) et dans la compagnie Air Cambodge (45,34 % du capital).

(4) Chiffres fournis par la Compagnie du Cambodge.

(5) Elf-Erap possédait 80 % du capital d'Elf-Cambodge. Cf. John Howell et Michael Morrow, *Asia, Oil Politics and the Energy Crisis*, I.D.O.C., New-York, 1974, p. 74.

(6) Exxon a acquis 33 % de la concession en 1972.

(7) On a rapproché cet acte de la destruction systématique des plantations d'hévéas de Chup au Cambodge lors de l'offensive américano-sud-vietnamienne en avril 1970, voire du bombardement de l'ambassade de France à Hanoï qui devait coûter la vie à M. Susini.

(8) L'existence éventuelle de pétrole contribuerait à expliquer certains aspects de l'affaire du *Mayaguez*, en particulier la présence sur les lieux d'un fort contingent de la marine khmère. Les nouveaux régimes cambodgien et vietnamien ont hérité du différend frontalier maritime. Le G.R.P. s'est empressé d'occuper les îles contestées.

(9) A l'appui de cette « thèse », on fait valoir notamment la reconnaissance « prématurée » du GRUNC par la France ; les appels réitérés de Phnom-Penh et de Washington au prince Sihanouk ; la confiance manifestée jusqu'à la dernière minute par le premier ministre républicain, Long Boret ; le refus de celui-ci et de Sisowath Sirik Matak, deux des sept « super-traîtres » désignés par la résistance à la vindicte populaire, de quitter le pays ; l'obscure odyssée des deux cents membres du « MONATIO » qui « libèrent » Phnom-Penh sans coup férir quelques heures avant le FUNK et qui, selon le général Fernandez, ne seraient autres que les hommes de main de Lon Non, le frère cadet du maréchal Lon Nol...

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Capitalisme sauvage et montée des contestations

FAUTE DE RECTIFIER SA TRAJECTOIRE ÉCONOMIQUE LA MALAISIE PEUT-ELLE DEVENIR UN « DOMINO » CHANCELANT ?

De notre envoyé spécial
PHILIPPE DEVILLERS

L'ÉQUILIBRE des forces dans le Sud-Est asiatique se trouve indéniablement modifié par l'écroulement à Phnom-Penh et à Saigon de deux importants bastions d'un système conçu pour endiguer le socialisme dans la région. La chute de ces deux « dominos » peut-elle cependant entraîner celle d'autres pièces ? Les changements intervenus en Indochine sont-ils de nature à affecter sérieusement la situation interne des pays voisins ?

La Malaisie, pour sa part, conteste avec vigueur la validité de la « théorie des dominos ». Son ministre de l'intérieur, M. Sri Ghazali Shafie, l'a déclarée (le 6 mai) *« sans fondement »* et n'avoir été inventée par les Américains que pour des raisons de politique interne. N'a-t-on pas souvent répété, pourtant, depuis 1941, que c'était en Indochine, au Cambodge et au Vietnam surtout, que se jouait la sécurité de la Malaisie ? Le 18 février dernier, le futurologue Hermann Kahn ne déclarait-il pas à Kuala-Lumpur qu'aussi longtemps que Saigon et Phnom-Penh ne tomberaient pas aux mains des communistes, la sécurité de la Thaïlande *« et donc à long terme celle de la Malaisie »* ne serait pas en danger ? Le changement s'étant produit, que doit-on en conclure ?

Le fait que les guérillas communistes n'aient, en Malaisie, jamais cessé la lutte depuis 1948 et aient même pu récemment manifester plus d'activité ne doit pas inciter aux analogies trompeuses. Le parti communiste de Malaisie, aujourd'hui divisé en trois factions rivales, ne peut en rien se comparer aux mouvements ou aux fronts de libération indochinois. Fraction minime d'un groupe ethnique lui-même minoritaire (il est encore presque exclusivement chinois), il ne perturbe qu'à peine la vie d'un Etat qui, en dix-huit ans, a su faire la preuve de son indépendance et de sa solidité.

Aucune menace extérieure sérieuse ne pèse actuellement sur la Malaisie. Le gouvernement de Kuala-Lumpur, lucide, a depuis des années compris que la sécurité du pays dépendait, au fond, moins de la protection britannique ou américaine (sans doute éphémère) que de la nature des relations qu'il saurait nouer avec ses voisins.

A égale distance des Trois Grands

DEPUIS la fin de sa confrontation avec l'Indonésie en 1966, la Malaisie n'est en conflit avec aucun Etat. Ayant adopté une politique étrangère d'indépendance et de non-alignement résolu, elle ne s'est identifiée à aucun camp. Elle cherche à développer des relations amicales avec tous les pays, quel que soit leur régime, et ne demande des autres qu'une attitude identique. Elle se tient « à égale distance » de chacune des trois grandes puissances et, n'étant liée à aucune d'elles, non seulement ne s'attire aucune hostilité mais valorise encore cette neutralité qui est de l'intérêt de tous.

Cette politique, qu'elle juge bonne pour elle-même, la Malaisie a cherché à la faire adopter par les quatre pays qui, avec elle, ont formé en 1967 l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) et qui sont demeurés, eux, dans l'orbite anglo-américaine. Elle a fait beaucoup pour démontrer à ses voisins que leur neutralité dans les querelles qui opposent les grandes puissances serait sans doute le moyen le plus efficace d'obtenir de celles-ci qu'elles n'interviennent pas dans les affaires de la région, y divisant pour régner. Cette politique s'est concrétisée dans la « déclaration de Kuala-Lumpur » du 27 novembre 1971, par laquelle les cinq membres de l'ASEAN se sont assigné comme objectif de faire du Sud-Est asiatique une *« zone de paix, de liberté et de neutralité »*.

La Malaisie a joué dans cette évolution un rôle éminent qui a été apprécié par la plupart des pays non-alignés (en Inde comme au Pakistan, en Proche-Orient comme en Afrique ou Amérique latine), mais aussi à Moscou, à Pékin, à Tokyo, à Paris, et même à Londres. De tous les Etats membres de l'ASEAN, la Malaisie est ainsi le plus avantageusement placé dans la situation qui vient de se créer : il est le seul à ne jamais s'être associé à l'entreprise américaine en Indochine et, s'il a conservé, plus longtemps peut-être qu'il n'aurait dû, des relations diplomatiques avec les régimes de Lon Nol et de Thieu, il avait pris soin de préciser qu'il appartenait aux peuples du Cambodge et du Sud-Vietnam de décider de leur sort.

Au lendemain des accords de Paris de 1973, la Malaisie avait reconnu la République démocratique du Vietnam et, en décembre dernier, une délégation quasi officielle malaisienne avait été fort bien reçue à Hanoï, où elle avait en outre pris contact avec des représentants du G.R.P. C'est à l'initiative de la Malaisie que les pays de l'ASEAN ont, dès le 18 avril, reconnu le GRUNC. Le G.R.P. de Saigon a été reconnu dès le 2 mai et, peu après, M. Abdul Razak, le premier ministre malais, a exprimé l'espoir que le Cambodge et le Sud-Vietnam coopéreraient avec l'ASEAN et y adhéreraient un jour.

Ce n'est donc pas du côté des pays d'Indochine, ou du moins du Vietnam, que peut se dessiner, sur la Malaisie, une menace directe. Une situation nouvelle s'est néanmoins créée dans la région qui va vraisemblablement affecter l'évolution politique du pays.

Qu'on le veuille ou non, la défaite américaine en Indochine est largement perçue, dans la région, comme une victoire chinoise. L'influence que Pékin peut exercer sur les Chinois d'Asie du Sud-Est sera, plus que jamais, un élément dont la politique malaisienne devra tenir le plus grand compte.

La Malaisie est certes avant tout le pays des Malais, dont la religion est l'islam, la langue le malais, et dont des Chinois sont venus, assez récemment, partager le destin. Les Malais ne forment toutefois que 47 % d'une population totale de douze millions d'individus, les Chinois en constituant, eux, 34 %. Les Indiens et les autres groupes ethniques (de Bornéo surtout) forment les 19 % restants. Les Malais possèdent certes la terre. Ils ont l'armée et la police, dominent le gouvernement, l'administration et l'éducation. La souveraineté leur appartient. Mais les Chinois, numériquement majoritaires dans les villes, tiennent le commerce, dominent l'industrie et la finance. Ils sont l'élément le plus dynamique, le plus actif du pays.

De ce clivage résulte un double blocage : d'une part les Malais, qu'irritent ou qu'inquiètent l'emprise, la puissance et l'activité des Chinois, entendent non seulement empêcher ceux-ci de déborder du terrain économique sur le terrain politique, mais encore imposer, dans tout le pays et à toutes les communautés, l'usage de la langue malaise, le cadre politique malais, une priorité à l'emploi des Malais, à leur accès aux universités, etc. D'autre part, les Chinois, exaspérés par ces « interdits », quotas et discriminations, conscients d'être les premiers artisans du développement économique et les grands créateurs de richesse, ressentent amèrement (à l'exception peut-être d'une petite couche privilégiée qui tire grand profit de sa coopération avec les autorités malaises) l'orientation de la politique gouvernementale et lui sont en général hostiles. Mais en votant « à gauche », ils suscitent la méfiance et même la colère des Malais, très traditionalistes, et risquent même, comme on l'a vu après les élections de mai 1969, de véritables pogroms. En fait, les partis malaisiens exigent de leurs dirigeants une politique de strict *« containment »* des Chinois.

Cependant, le premier ministre malais, M. Abdul Razak, a mesuré qu'à partir du moment où les Etats-Unis renonçaient à « contenir » la Chine, il devenait impossible de gouverner la Malaisie *contre* une communauté chinoise économiquement dominante, surtout si celle-ci venait à être soutenue par Pékin et pouvait prétexter d'une politique antichinoise du régime pour justifier sa résistance devenue nationale. Ne pouvant plus compter sur le bouclier anglo-américain, le gouvernement malaisien a choisi de composer, d'adopter une politique répondant à ses moyens (et à ses intérêts véritables) et de réduire les risques au lieu de les accroître. Il lui fallait non seulement ne pas apparaître comme un ennemi de la Chine, mais si possible la mettre dans son jeu.

Une large base : le Front national

LE voyage de M. Abdul Razak à Pékin (fin mai 1974), où il fut reçu cordialement par Mao Tse-toung, a permis de normaliser les relations sino-malaises sur la base d'une reconnaissance mutuelle des deux gouvernements, du respect mutuel de l'indépendance et de la souveraineté de chacun, de la non-ingérence aussi dans leurs affaires respectives. Les deux pays ont spécifié que ni l'un ni l'autre ne reconnaissaient la double nationalité. En conséquence, Pékin a déclaré que toute personne ayant librement acquis la nationalité malaisienne avait perdu la nationalité chinoise. Quant à celles qui gardent volontairement la nationalité chinoise, Pékin leur recommande de se conformer aux lois du pays hôte et de vivre en amitié avec ses habitants. Leurs droits et intérêts légitimes seront *« protégés par le gouvernement chinois et respectés par le gouvernement malaisien »* (communiqué commun du 31 mai 1974). Pékin s'est d'autre part implicitement engagé à ne pas soutenir les guérillas communistes, le problème qu'elles constituent relevant, dit-on, de la politique intérieure malaisienne. *« Les communistes de Malaisie, c'est votre affaire »*, aurait dit Mao à Razak.

Ce « contrat » est un élément capital de la situation nouvelle. La Chine, qui cherche à rassurer les Etats voisins et à capter leur confiance, gagnera beaucoup à le respecter. Elle a déjà pu, grâce à lui, installer son ambassade à Kuala-Lumpur, au centre même de la plus importante communauté chinoise de la région. Ses diplomates y observent une prudence, une discrétion et une correction exemplaires. Le gouvernement malaisien en a-t-il pour autant consolidé sa position et, si l'on peut dire, « neutralisé » la Chine ?

A son retour de Pékin, M. Abdul Razak était sans doute plus convaincu qu'auparavant qu'il ne pouvait espérer gouverner encore longtemps le pays avec le soutien des seuls Malais et des conservateurs de la bourgeoisie chinoise *contre* les classes moyennes, les intellectuels et les ouvriers chinois, tout en se défendant encore, à droite, contre certains traditionalistes de l'islam malais. Il sut en tout cas mener, de main de maître, une vaste opération de *« récupération politique »* et réussit à atteler, au char de l'Alliance — la coalition gouvernementale groupait alors seulement le parti nationaliste malaisien (UMNO) et les conservateurs chinois (M.C.A.) et indiens (MIC) — non seulement le parti « intégriste » musulman (le PAS) mais aussi des partis de classes moyennes ayant de fortes positions locales, et qui se trouvaient être, soit chinois (comme le *Gerakan* à Penang ou le SUPP à Sarawak), soit kadazan (tel que la *Sabah Alliance*). En unissant les Malais, il sut à la fois les rassurer sur leur force et la permanence d'une politique de « prépondérance », et neutraliser la surenchère traditionnaliste qui aurait risqué de faire échouer son ouverture aux Chinois. Unis et forts, les Malais pouvaient en effet se montrer plus conciliants.

C'est dans le climat exceptionnellement favorable créé par sa visite à Pékin et par le boom économique que connaissait alors le pays, que M. Abdul Razak décida, en juin 1974, de demander aux électeurs un nouveau mandat. La Malaisie, souligna-t-il, a besoin d'un gouvernement *multiracial*, capable d'obtenir la coopération de tous, ou du moins du plus grand nombre, quelles que soient la race, la langue ou la religion. Les affrontements raciaux entre communautés nuisent au pays et entravent son développement. Ils consument trop d'énergies et provoquent trop de frustrations. Il faut y mettre fin. Les bases de l'Etat demeureront ce qu'elles sont, et ni la Constitution, ni l'islam, ni la position de la langue malaise ne pourront être mises en question, et les droits de chaque communauté ethnique ne pourront être contestés. Il s'agit même de sujets tabous qui ne peuvent, sous peine de sanction, être discutés en public.

Ce qui était auparavant une manifestation de suprématie malaise devenait néanmoins une garantie pour les Chinois, qui se voyaient offrir de rallier un « Front national » *(Barisan Nasional)*. Ils seraient d'autant mieux défendus, leur disait-on, leur sécurité serait d'autant plus grande qu'ils participeraient davantage à ce Front, en tant que citoyens malaisiens à part entière. Leur coopération était souhaitée. Pourvu qu'ils acceptent le jeu, un avenir de stabilité et de prospérité leur était cette fois promis.

Ainsi, pour mieux démontrer encore qu'il ne fait pas une politique antichinoise et d'étroit nationalisme malais, le gouvernement Razak a offert à la classe moyenne chinoise de s'associer à lui. Autant que d'élargir la base ethnique du régime, il s'agissait de détourner cette classe, pleine de ressources, des partis de gauche comme le *Democratic Action Party* ou le *Pekemas*, et de l'intéresser au succès des conservateurs, en lui donnant de substantielles satisfactions sur le plan matériel (crédits, subventions, contrats, etc.) en lui abandonnant même une certaine part des meilleurs fruits de la croissance, jusque-là largement accaparés par un *establishment* que les partis de gauche prenaient désormais pour cible principale.

Le gouvernement que préside M. Abdul Razak dispose aujourd'hui, à l'intérieur, d'une très forte position politique et d'une base populaire solide. Il n'est nullement, comme l'étaient les régimes de Saigon et de Phnom-Penh, le produit d'une intervention étrangère s'appuyant sur une petite classe de privilégiés, de fanatiques ou de mercenaires. Les élections du 24 août 1974 lui ont donné l'occasion d'élargir sa base et d'améliorer son jeu.

Le Front national a en effet obtenu une victoire électorale écrasante. Avec cent trente-cinq sièges sur les cent cinquante-quatre que compte le Parlement fédéral, il domine complètement la scène politique. L'opposition, réduite à dix-neuf sièges (9 DAP, 1 Pekemas, 9 SNAP de Sarawak) peut seulement attirer l'attention sur quelque problème. Elle ne peut rien bloquer. Le Front reste certes une confédération de partis (1) et ne tend pas, malgré certains appels, à devenir un parti unique. Il n'en a pas moins formé, dans chaque circonscription de la Malaisie continentale, une organisation de base.

La machine politique, tout comme l'administration, l'armée et la police, est donc complètement aux mains du gouvernement malaisien. Les *mass media* (presse, radio et télévision) sont, malgré des apparences libérales, sous son contrôle étroit. Mais, contrairement aux régimes pro-américains de Thieu ou de Lon Nol, il n'affronte pas une opposition armée massive engagée dans un combat de « libération nationale ». Il représente, sans aucun doute possible, les intérêts, tels qu'ils sont perçus actuellement, de la quasi-totalité des électeurs malais, et s'il n'a rallié que la moitié à peine des électeurs chinois (2), il s'agit des plus influents et des plus réalistes. L'opposition chinoise n'a obtenu des succès appréciables que dans des villes bien déterminées, dans la capitale Kuala-Lumpur (en majorité antigouvernementale) et sa ville satellite Petaling Jaya, à Penang, Malacca, Ipoh, etc. Quant aux guérillas communistes, elles ne rassembleraient guère plus que cinq mille hommes, qui opèrent toujours surtout dans les jungles du Perak et du Kedah et qui, si elles font l'objet d'une vaste propagande gouvernementale, paraissent constituer une menace terroriste plus que politique.

M. Abdul Razak n'est ni un idéologue ni même un intellectuel. C'est un nationaliste malais, devenu politicien après avoir été fonctionnaire, un homme pragmatique qui a pris la mesure des problèmes et qui tente de les *résoudre* bien plus que de les exploiter à des fins publicitaires. Il ne peut le faire qu'avec les hommes dont il dispose, qui ont leurs défauts et leurs qualités. Son prestige, sa vision bien équilibrée des choses, sa fermeté, sa maîtrise de l'appareil lui permettent d'imposer, sans éclat, par la persuasion, la politique qu'il croit juste. Il peut, jusqu'à un certain point, obtenir des « conservateurs » leur acquiescement à une politique plus « avancée » que celle qu'ils souhaitent.

Il sait aussi, habilement, couper l'herbe sous le pied de ses adversaires, priver d'arguments une opposition qui manque d'expérience. Il reste toutefois à savoir ce qu'il veut faire de la Malaisie, quel type de société il veut finalement contribuer à instaurer et de quelle marge de manœuvre il dispose. C'est alors seulement qu'on pourra évaluer les chances qu'a ce pays d'échapper à l'orage.

(Lire la suite page 6.)

(1) Le Front comprend neuf partis : l'UMNO (United Malay National Organisation), le PAS (Parti islamique), la M.C.A. (Malaysian Chinese Association), le MIC (Malaysian Indian Congress), le Gerakan, le P.P.P., la Sabah Alliance, le SUPP (Sarawak United People's Party) et un petit parti de Sarawak.

(2) Sur les 154 sièges parlementaires, 47 ne furent pas contestés. Ils représentaient environ un million d'électeurs inscrits sur quatre. Dans la lutte pour les 107 sièges restants, sur les 2 210 000 votants, le Front national en a obtenu 1 287 000 (soit 58 %), le DAP 388 000 (20 %), le SNAP (Sarawak) 1 181 000, le Pekemas 101 000. Le Parti socialiste du peuple (Rakyat) 84 000, les Indépendants 137 000. Ainsi l'opposition a obtenu 37,4 % des voix. Il y a eu 4,6 % de suffrages nuls.

(Suite de la page 5.)

Politiciens et fonctionnaires malais vont répétant que le gouvernement ne laissera pas les *étrangers* dominer l'économie malaisienne et appliquera sans défaillance son plan de « restructuration » de cette économie (*New Economic Policy*) qui se propose entre autres d'assurer aux *Bumiputra* (les Fils de la Terre, les Malais de souche) 30 % de l'économie moderne en 1990. Vaste programme s'il en fut car il ne s'agit de rien moins que de donner aux Malais le moyen de... contrôler un tant soit peu l'économie de leur pays.

Si les Malais disposent du pouvoir politique, le véritable pouvoir économique et financier leur échappe. L'essentiel de la richesse du pays, et surtout ce qui « fait » l'argent, est pratiquement aux mains des non-Malais qui sont si nombreux, si capables et si coriaces qu'on ne peut songer à se passer d'eux. Les Malais possèdent certes terres agricoles et forêts, la plus grande partie de l'espace en un mot, mais de récentes statistiques (3), encore peu connues, sur les structures de base de l'économie nationale (agriculture commerciale, industries, commerce et construction) ont révélé combien leur part est infime dans les secteurs modernes.

Elle ne dépasse en effet pas 2 % en 1975 (contre 1,5 % en 1970), et il ne reste plus que quinze ans pour atteindre l'objectif de 30 %. A qui, et comment, prendra-t-on les 28 % qui manquent ?

Les étrangers « non-malaisiens » contrôlent de 50 à 55 % de l'économie moderne du pays. Il s'agit essentiellement d'intérêts anglo-saxons et singapouriens. La moitié et même plus des plantations de caoutchouc ou de palmiers à huile, des mines d'étain, de l'industrie manufacturière est en mains britanniques (surtout), singapouriennes et américaines (accessoirement). Le capital-actions des sociétés opérant en Malaisie (*corporate sector*) est pour 3/5 aux mains des étrangers, pour 2/5 aux mains de Malaisiens (dont 1/5 aux mains des Chinois). La part des Malais n'est que de 2 %. Elle atteint son maximum dans l'industrie des transports, avec 10 %.

Sur les deux mille quatre cent soixante-dix-huit plantations recensées en Malaisie occidentale en 1971, les Malais n'en possédaient que cinquante-trois, soit moins de 2 % (avec, il est vrai, 14 % de la superficie plantée). Sur 1 503 millions de dollars malais d'immobilisation (*fixed assets*) dans les mines, manufactures et construction, les Malais n'en possédaient que 15 millions, soit 1 %. Des mille cinq cent six mines, vingt-six seulement étaient malaisiennes (1,5 % de la valeur de la production totale). Sur trois mille cent quatre-vingt-douze établissements industriels recensés, cent onze appartenaient à des Malais (0,8 % de la valeur de la production). La faiblesse des Malais dans le secteur commercial était encore plus nette.

Dans le secteur des « professions », la situation n'était guère meilleure. En 1971, sur sept cent soixante-dix avocats, cent soixante-deux étaient malais. Des deux mille trois cent onze médecins, cent seize seulement étaient malais, et vingt-deux des six cent vingt-trois dentistes. Sur 1 017 ingénieurs, on ne comptait que cent soixante-neuf malais et sur mille seize comptables, cent huit étaient malais. La situation s'est peu modifiée depuis. L'élite économique et professionnelle est étrangère ou non-malaisienne. Les Malais qui, pour 85 %, habitent les zones rurales, ne représentaient en 1970 que 28 % de la population urbaine alors que les Chinois en formaient 58 %.

Le gouvernement ne cesse d'encourager les *Bumiputra* à se montrer plus entreprenants, à prendre en main leur destin, à ne pas compter indéfiniment sur une protection et une aide des autorités, qui ne les marchande pourtant guère. Il fait beaucoup pour promouvoir le développement économique malaisien : banques, institutions spécialisées (Pernas, Urban Development Authority, MARA, etc.) aident les Malais à fonder ou à étendre leurs affaires, à acquérir des propriétés urbaines, à construire. Intentions excellentes, moyens puissants, dépenses élevées. Les résultats ne sont toutefois pas concluants. Le personnel malais qualifié demeure rare, les facultés des sciences continuent de n'attirer qu'une minorité d'étudiants malaisiens, les entreprises privées malaisiennes percent difficilement. Serait-il impossible de combler l'écart économique entre les deux communautés d'établir entre elles un certain équilibre, au moins en régime capitaliste de libre entreprise et de concurrence ?

Le " système Ali-baba "

A LA vérité, les Malais savent qu'ils ne peuvent rivaliser avec les Chinois sans une protection bureaucratique considérable et coûteuse. L'association avec les Chinois leur paraît à la fois plus rentable et plus confortable. D'où le « système Ali-Baba ».

Ali, c'est le musulman, le Malais... Baba, c'est le Chinois converti à l'islam, souvent moins par conviction que pour se couvrir ou pour être tranquille. Pour ne pas être l'objet de discriminations ou de réglementations étouffantes, pour obtenir les licences ou permis nécessaires, le Chinois a besoin d'un associé malais qui, par son nom, ses relations et sa protection, lui assurera, contre rémunération bien sûr, paix et profit. De nombreuses entreprises, « malaises » en façade, sont ainsi, en fait, chinoises.

Ces pratiques sont aujourd'hui courantes en Malaisie, du haut en bas de l'échelle économique ou administrative. Les Chinois, sans pour cela se convertir à l'islam, ont su mettre dans leur jeu nombre d'entrepreneurs, de fonctionnaires ou de politiciens malais. Plutôt que de se battre pour se forger une base économique moderne et autonome, l'aristocratie et la bourgeoisie malaises préfèrent souvent s'associer fructueusement au dynamisme chinois et lui devoir promotion, prestige et revenus.

C'est cette association qui explique que le développement, surtout urbain, de la Malaisie ait un caractère si peu malais. L'urbanisme original qu'on pouvait voir fleurir dans le pays entre 1955 et 1965 n'a pas tenu ses promesses. C'est maintenant un développement de type américain (florido-californien) que connaissent les villes de la Fédération, celui-là même qu'on rencontre à Singapour, à Hongkong, à Hawaï, à Bangkok, en Australie. Fonds publics, investissements chinois et étrangers se conjuguent pour modifier — et rapidement — le visage du pays. La « skyline » (l'horizon) des villes se transforme de mois en mois sous l'action des promoteurs, des « voleurs de ciel » qui, à coups de tours plus hautes les unes que les autres, défigurent des sites de collines harmonieuses pour en faire des répliques de Chicago ou de Hongkong.

Le capitalisme chinois, en Malaisie comme dans le reste de l'Asie du Sud-Est, est l'agent le plus actif de l'« occidentalisation », le promoteur le plus efficace de l'« American way of life », du luxe insolent de l'Internationale mammoniste. Il n'est pas exagéré de dire qu'il « dénationalise » et « dénature » la Malaisie... mais avec la complicité de Malais.

En fait, une « nouvelle classe » de bureaucrates, d'aristocrates et de cadres économiques malais a émergé, acquise à la société de consommation de type américain, et avide, malgré l'islam, d'en partager avec les Chinois bénéfices et avantages. L'inégalité sociale s'accroît, au lieu de se réduire, et les contrastes sont aussi vifs parmi les Chinois que parmi les Malais ou les Indiens. L'image d'une société divisée entre Malais pauvres et Chinois riches, ceux-ci exploitant ceux-là, ne correspond plus guère à la réalité. La société malaisienne, multiraciale, est en train de se cliver en classes sociales transcendant les origines ethniques, et la pauvreté est fort répandue (4). Mais la perception des antagonismes sociaux, de l'inégalité et de l'exploitation, est sensiblement plus nette chez les Chinois (ce qui explique qu'ils votent en majorité à gauche), que chez les Malais, sur qui les autorités et élites traditionnelles gardent une grande influence, et dont un puissant appareil de propagande et de contrôle cherche à retarder au maximum la prise de conscience.

Mais comment les masses rurales réagiront-elles lorsqu'elles mesureront pleinement l'ampleur des inégalités, les effets sur l'environnement, la vie quotidienne, le style de vie malais, du comportement, si peu conforme à l'enseignement du Coran, d'une partie de leurs élites ? Que se passera-t-il lorsque la jeunesse malaise, dans sa majorité, à l'université, dans les villes et à la campagne, manifestera clairement son refus d'une forme de développement privilégiant le seul profit et faisant si ostensiblement bon marché des besoins réels de la population, de l'équilibre écologique et de la qualité de la vie ?

Inflation, pouvoir d'achat et paix sociale

LE « vent du changement » a déjà atteint la Malaisie, et les milieux conservateurs ont perçu le danger. Ils redoutent la prise de conscience, par la masse des électeurs, des problèmes réels qui se posent au pays et que le gouvernement, lui, évoque fréquemment, en termes généraux. Par toutes sortes de moyens ils en entravent toutefois ou en édulcorent la discussion. Ils craignent, dans l'immédiat, que la crise économique ne précipite cette prise de conscience et que les épreuves qu'elle va infliger aux couches sociales les plus pauvres (y compris les malaises) ne favorisent les progrès des « idées subversives » et ne soient exploitées par l'opposition socialiste (DAP et parti Rakyat notamment).

L'inflation, la baisse des cours de matières premières comme le caoutchouc et le bois, dont la Malaisie est le premier exportateur, affectent les revenus de nombreuses classes sociales.

Le gouvernement malaisien pense toujours d'abord, en priorité, à sa « base électorale », la population rurale malaise. Aussi bien n'a-t-il pas tardé à réagir en sa faveur. Pour tenir compte de l'inflation, il a revalorisé le prix du riz à la production, celui auquel l'achète la National Rice and Padi Authority. Pour raffermir les cours du caoutchouc (dont la baisse avait atteint 50 % en huit mois) il s'est employé à constituer des stocks de réserve. Les revenus des cinq cent mille petits planteurs, qui assurent la moitié de la production, s'en sont trouvés revalorisés.

Le gouvernement s'engage maintenant, avec résolution, dans une politique à long terme, définie dans un Livre vert, et qui tend à consolider et développer l'économie rurale, à diversifier les revenus paysans tout en améliorant la balance nationale des paiements, que la récession mondiale pourrait bien compromettre durablement. Il a précisé que le pays devait s'efforcer d'obtenir, dans un délai assez court (1980-1985), son autonomie dans le domaine alimentaire : il doit notamment réduire, sinon supprimer, sa dépendance en riz (dont le tiers de la consommation doit être importé), produire les fruits et légumes dont il a besoin et qu'il achète en grandes quantités au dehors, augmenter sensiblement sa production de viande, de lait, de sucre. Un grand programme de défrichement et de mise en culture de nouvelles terres a été élaboré, qui permettra d'installer des milliers de paysans malais. En même temps, et pour aider l'industrie forestière, très frappée par le ralentissement des achats étrangers (les cours ont baissé de 60 %), on encourage de nouveaux usages du bois, notamment dans le bâtiment. Mais on n'est pas encore allé jusqu'à instituer un contrôle efficace de l'exploitation des forêts, dont la dévastation spectaculaire par des concessionnaires peu disciplinés frappe tout visiteur étranger et inquiète déjà les organisations internationales spécialisées, que préoccupent ses conséquences écologiques.

L'inflation frappe particulièrement la population urbaine. Les prix ont monté très rapidement en 1973-1974 (25 % environ de hausse en un an), un peu moins vite en 1974-1975 (17 %). Mais les salaires n'ont nullement suivi (5 à 10 % seulement en deux ans). L'érosion manifeste du pouvoir d'achat a provoqué quelques mouvements sociaux. A Kuala-Lumpur, de nombreux employés ayant une éducation secondaire gagnent encore 200 à 250 dollars par mois (5) car ils peuvent difficilement revendiquer les demandes d'emploi dépassant ici de beaucoup les offres, mais dans le bâtiment, des ouvriers, à peine qualifiés, parviennent à gagner 15 dollars malais par jour (soit environ 400 dollars malais par mois). L'offre et la demande règle le marché du travail. Les syndicats sont très faibles, et les employeurs forts. La société malaisienne, clivée en communautés ethniques, reste, dans le domaine du travail, très « paternaliste », et la prédominance des petites entreprises, artisanales, industrielles commerciales, comme le système familial, favorisent une certaine paix sociale. La crainte du licenciement et du chômage décourage d'autre part bien des revendications.

La menace de la récession est en effet depuis quelques mois plus dangereuse encore que l'inflation, et le gouvernement a modifié le budget 1975 en conséquence. Le taux de chômage dépasse 8 % de la population active et les licenciements se font de plus en plus fréquents dans les industries modernes, bien équipées, souvent à participation étrangère, et dont la main-d'œuvre est plus chinoise que malaise.

Pour tenter d'enrayer le glissement et maintenir l'emploi, le gouvernement a augmenté sensiblement les crédits d'investissement, travaux publics (routes, ports, bâtiments) et équipements collectifs (santé et éducation) notamment. Il encourage vivement les investissements étrangers, qu'ils soient australiens, américains, arabes, japonais ou européens. Il leur donne des garanties sérieuses, mais dans les limites d'une réglementation qui assure la participation malaisienne au succès de l'affaire (*joint ventures*). Dans les circonstances actuelles, il ne pourra obtenir de résultats significatifs que s'il peut préserver un bon climat social et laisser augurer une grande stabilité politique.

Le choc de la modernisation

LE problème est précisément de savoir si le climat général, en Asie du Sud-Est, ne s'est pas profondément modifié avec l'aggravation de la récession et surtout l'effondrement des régimes pro-américains en Indochine. En ce qui concerne la Malaisie, ce ne sont ni la sécurité ni l'indépendance ni même le régime du pays qui sont en question, mais plutôt la « voie de développement » que ses milieux dirigeants ont choisie. Ce n'est pas encore un problème idéologique, un conflit entre capitalisme et socialisme. Le gouvernement malaisien, tout en accordant une large place à l'initiative privée et à la libre entreprise, n'en a pas pour autant négligé le secteur public. Il l'a, bien au contraire, largement développé et persévère dans cette voie. Sa politique économique et financière s'est montrée réaliste et efficace, surtout si on la compare à celle d'autres Etats de la région et même du monde. La croissance est indiscutable, elle éclate à tous les yeux. La question qui se pose est de savoir à qui elle profite le plus et si, par ses excès et abus, elle ne compromet pas gravement l'avenir en créant plus de problèmes qu'elle n'en résout.

La modernisation de la Malaisie passe-t-elle obligatoirement par la voie choisie par les autorités, qui témoignent d'une complaisance surprenante à l'égard des banquiers, investisseurs, promoteurs immobiliers et « consultants », tous à la recherche de profits considérables et rapides ? On n'a pas encore à Kuala-Lumpur, pris la mesure de la démesure. N'importe quel visiteur ne peut que s'interroger sur l'ordre des priorités qui règne dans un tel système, sur les raisons qui déterminent les pouvoirs publics à autoriser, dans des villes disposant de tout l'espace voulu, la construction de tant d'immeubles de luxe, de centres commerciaux ou d'hôtels de vingt, vingt-cinq et même quarante-quatre et soixante étages ! Le coût de tels immeubles varie de 10 à 30 millions de dollars malais chacun, soit de l'ordre du budget annuel total d'Etats fédérés comme Penang (32 millions) ou le Trengganu (24 millions). Ces permis sont donnés alors que le centre des villes est déjà congestionné par un trafic automobile incroyable, que les transports publics urbains sont exécrables et que le logement social laisse pour le moins à désirer. Le gouvernement reconnaît que les Malais se sentent mal à l'aise dans ces villes, dans ces jungles de béton à la périphérie desquelles ils s'établissent souvent, en véritables squatters (trente mille familles squatters à Kuala-Lumpur), et il cherche les moyens de les insérer dans le tissu urbain dans des conditions psychiquement acceptables. La capitale se vante d'avoir dépensé en un an 1 500 000 dollars malais pour ses espaces verts, tout en laissant néanmoins abattre, dans le même temps, des centaines, sinon des milliers d'arbres par les promoteurs dans les quartiers extérieurs.

Le gouvernement de Penang va construire un centre commercial d'un coût de 200 millions de dollars malais, doté d'une tour énorme, Kuantan (ville de l'importance de Mâcon) en prévoit un de 30 millions, mais la moitié des villages du Perak et 80 % des maisons du Kelantan sont encore dépourvus d'électricité et d'une distribution d'eau convenable, et la mortalité infantile à la campagne est encore quadruple de ce qu'elle est dans les villes. La place prise par l'automobile est considérable. Les crédits pour l'amélioration du réseau routier, pour la construction d'autoroutes, sont très élevés, mais le 2e Plan n'a prévu que 99 millions de dollars malais d'investissements pour le réseau ferré, qui se dégrade constamment : déraillements fréquents (il y en aurait cinq cents par an), matériel roulant vétuste (30 % des wagons ont plus de cinquante ans d'âge). On construit un téléférique pour desservir un casino construit à grands frais au sommet d'une montagne des environs de la capitale, à Genting Highlands, mais le réseau médical public et la sécurité sociale sont très insuffisants. On a investi en 1973 300 millions de dollars malais en hôtels (la plupart luxueux), mais seulement 100 millions dans l'enseignement supérieur, ce qui explique en partie qu'il y ait vingt-six mille cinq cents étudiants malaisiens à l'étranger, et seulement treize mille deux cents dans le pays. On s'étonne de l'importance des dépenses somptuaires dans un pays où visiblement il y a encore tant à faire pour faire disparaître la pauvreté et corriger l'inégalité.

L'excellence de certains services publics (comme la poste ou le téléphone), la parfaite organisation de maintes entreprises, la qualité et l'abondance de la distribution commerciale, du service dans les hôtels, restaurants, transports, montrent que le pays dispose de ce qu'il faut pour réussir. Il est déjà en Asie un modèle dans bien des domaines et il n'est pas de ceux où l'importance de la corruption compromet les chances de développement.

C'est la forme du développement qui est en cause, et la conscience des anomalies de la croissance progresse depuis quelque temps dans les classes moyennes, dans les milieux syndicaux et surtout dans la jeunesse universitaire.

Une partie non négligeable des étudiants semble s'être fait une idée nouvelle du caractère réel de la société malaise et ne plus accepter docilement les clichés traditionnels. Le fait qu'il s'agisse cette fois d'étudiants malais, d'origine modeste et pour la plupart sortis des kampongs (villages) où ils reviennent voir leurs familles, est de grande importance politique. Par les jeunes qui, dans les villes, sont témoins de la transformation que font subir au pays le capitalisme chinois et étranger et les Malais qui lui sont associés, la population des campagnes commence à acquérir une meilleure vision politique.

Le gouvernement paraît redouter beaucoup la contestation qui se dessine. Il a été surpris par les manifestations organisées en décembre par les étudiants pour protester précisément contre la misère prévalant dans certaines zones rurales, et il n'a voulu y voir que l'effet de l'infiltration d'éléments subversifs communistes, chinois et australiens. Tout en adjurant les jeunes Malais de revenir au bercail, il a pris des mesures sévères. Une loi a été votée le 11 avril qui prévoit l'exclusion définitive des universités malaises de tout étudiant reconnu coupable de subversion. L'Internal Security Act, qui permet d'arrêter et de détenir indéfiniment et sans procès tout individu reconnu dangereux pour la sécurité nationale, a été confirmé.

Ce n'est cependant que par la libre discussion des problèmes, par la concertation et par un processus démocratique qu'on pourra « *rectifier la trajectoire* », infléchir la croissance en domptant le capitalisme sauvage qui, dans ce pays comme dans bien d'autres, va probablement faire le lit du communisme, surtout s'il se protège par la répression politique et le déni de justice. Il n'est pas sûr que le destin du pays soit de devenir une « *démocratie libérale de type avancé* », mais il ne semble pas que le peuple malais acceptera sans réagir d'être dominé — et exploité — par le nouvel Hongkong que tend à devenir sa capitale Kuala-Lumpur. L'exemple khmer est ici à méditer.

La victoire du nationalisme révolutionnaire en Indochine ne fait peser sur la Malaisie aucune menace d'ordre militaire. Mais la révolution que vont sans doute accomplir les peuples du Vietnam, du Cambodge et du Laos ne peut pas ne pas affecter, par son exemple même, l'évolution politique des peuples du Sud-Est asiatique. Quelles que soient les réserves qu'inspireront, chez des musulmans, les voies adoptées par des Indochinois marxistes (mais bouddhistes), les modèles politiques, sociaux et économiques chinois et indochinois vont donner à réfléchir et provoqueront inévitablement, à terme, un changement en Malaisie. Il paraît difficile que celle-ci puisse demeurer longtemps ce qu'un businessman américain appelait récemment « *un paradis du capitalisme* ».

Ce ne sont sans doute pas les Chinois qui prendront l'initiative d'un changement. La force et l'attitude des nationalistes malais ne peuvent en effet que les inciter à la prudence et à l'attente. Le choix décisif incombe au nationalisme malais lui-même, et plus précisément aux cadres de l'UMNO, de ses organisations féminines, de sa jeunesse. De « jeunes loups », dit-on, s'apprêtent à relever les politiciens chevronnés. La composition du Conseil suprême de l'UMNO a été, c'est un fait, profondément modifiée lors du congrès des 21-22 juin. Vieux ou jeunes, les musulmans de Malaisie sauront-ils comprendre les signes des temps, opérer le changement de ligne qui seul permettra au Front National de tenir ce qu'il a promis ? Le Front saura-t-il, comme le veut M. Abdul Razak, se mettre réellement à l'écoute du peuple tout entier, en traduire dans les faits les aspirations ? Un avenir proche le révélera. C'est alors seulement qu'on pourra mesurer les chances et le degré de stabilité du régime qui aujourd'hui oriente le destin de la Malaisie.

PHILIPPE DEVILLERS.

(3) *Principal Statistics on Ownership and Participation in Commerce and Industry, West Malaysia 1970-1971*, Dept of Statistics, Malaysia, Kuala-Lumpur, 1973, 206 pages.

(4) Le rapport économique du ministère des finances pour 1974-1975 a révélé que 40 % de la population du pays sont au-dessous du niveau définissant la pauvreté. Ces 40 % comprennent les familles dont le revenu par tête est inférieur à 25 dollars malais par mois, avec une moyenne de 140 dollars malais (280 F) par foyer. (*Sunday Mail*, 2 mars 1975.)

(5) Le dollar malais, une des plus fortes monnaies du monde, vaut environ 1,90 F.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

ARGENTINE
(11 juillet 1975)

Président de la République : *Mme Maria Estela Peron* ; ministre de l'intérieur : *M. Antonio J. Benitez* ; affaires étrangères et culte : *M. Alberto Juan Vignes* ; défense : *M. Jorge Ernesto Garrido* ; culture et éducation : *M. Oscar Ivanissevitch* ; justice : *M. Ernesto Corvalan Nanclares* ; travail : *M. Cecilio Conditti* ; économie : *M. Celestino Rodrigo* ; bien-être social : *M. Carlos Alejandro Gustavo Villone*.

FINLANDE
(Gouvernement intérimaire formé le 13 juin 1975)

Premier ministre : *M. Keijo Antero Liinamaa* ; vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères : *M. Olavi Johannes Mattila* ; ministre du cabinet : *M. Kaarlo Pekka Ahtiala* ; justice : *Mme Sylvi Inkeri Anttila* ; intérieur : *M. Heikki Juhani Koski* ; second ministre de l'intérieur : *M. Aarno Mikael Strömmer* ; défense : *M. Erkki Kalervo Huurtamo* ; finances : *M. Heikki Aukusti Tuominen* ; second ministre des finances : *M. Teuvo Juhani Kalervo* ; éducation : *M. Lauri Albert Posti* ; agriculture et forêts : *M. Veikko Artturi Ihamuotila* ; transports et communications : *M. Esa Elias Timonen* ; commerce et industrie : *M. Arvo Rytkönen* ; second ministre du commerce et de l'industrie : *M. Jorma Armas Erkki Uitto* ; affaires sociales et santé : *Mme Alli Kyllikki Lahtinen* ; second ministre des affaires sociales et de la santé : *M. Grels Olof Teir* ; travail : *M. Ilmo Severi Paananen*.

HONGRIE
(11 juillet 1975)

Président du conseil des ministres : *M. Gyorgy Lazar* ; vice-présidents : *MM. Gyorgy Aczel, Janos Borbandi, Ferenc Havasi, Istvan Huszar, Gyula Szeker* ; ministre des affaires étrangères : *M. Frigyes Puja* ; agriculture et alimentation : *M. Pal Romany* ; commerce extérieur : *M. Jozsef Biro* ; commerce intérieur : *M. Istvan Szurdi* ; communications et postes : *M. Karoly Rodonyi* ; construction et urbanisme : *M. Jozsef Bondor* ; culture : *M. Laszlo Orban* ; défense nationale : *colonel général Lajos Czinege* ; éducation nationale : *M. Karoly Polinszky* ; finances : *M. Lajos Faluvégi* ; industrie légère ; *Mme Janos Keseru* ; industrie lourde : *M. Pal Simon* ; intérieur : *M. Andras Benkei* ; justice : *M. Mihaly Korom* ; métallurgie et industrie mécanique : *M. Tivadar Nemeslaki* ; santé : *M. Emil Schultheisz* ; travail : *M. Laszlo Karakas*.

REPUBLIQUE MALGACHE
(16 juin 1975)

Conseil suprême de la Révolution :

Président, chef de l'Etat et du gouvernement, ministre de la défense et des forces armées : *capitaine de frégate Didier Ratsiraka* ; membres du conseil : *lieutenant-colonel Joël Rakotomalala, lieutenant-colonel Jaona Mampila, commandant Patureau, commandant Désiré Rakotoarijaona, commandant Martin Rampanana, capitaine Ferdinand Jaotombo, capitaine Jean de Dieu Randrianantenaina, capitaine Max Marson*.

Ministres :

Fonction publique, travail et lois sociales : *M. Marius Randranto* ; intérieur : *lieutenant-colonel Jaona Mampila* ; travaux publics : *M. Salomon Rahatoka* ; jeunesse : *M. Rafaonandry* ; économie et commerce : *M. Justin Rarivoson* ; finances et plan : *M. Rakotovao-Razakaboana* ; éducation nationale : *M. Justin Rakotoniaina* ; développement rural et réforme agraire : *M. Pierre Rajaonah* ; affaires étrangères : *M. Rémi Tiandraza* ; santé : *M. Jean-Jacques Seraphin* ; justice, garde des sceaux : *M. Portos Ampy* ; transports, ravitaillement et tourisme : *M. Jean Bemananjara* ; information : *M. Gaston Laha*.

NAMIBIE - PORTO-RICO - HAITI - CHILI - ETATS-UNIS

Films anti-impérialistes au Festival de Grenoble

Par IGNACIO RAMONET

LES trois précédentes rencontres de Grenoble avaient pour but la défense et l'illustration du court métrage, injustement dénigré par les producteurs, mal aimé par le public en général ; ce quatrième festival, sans renier le projet initial, a consacré un intérêt particulier au film documentaire (de court ou de long métrage), qui s'impose comme le plus apte à exprimer, sur le ton de l'essai, un discours critique, une parole politique.

Parmi le très grand nombre de films projetés, certains venaient illustrer un débat engagé sur le cinéma du tiers-monde et dégrossir la définition du « film anti-impérialiste ». C'est, bien entendu, vers ces longs métrages qu'est allé notre intérêt, et plus particulièrement vers ceux qui nous instruisent sur des combats souvent ignorés ou mal connus, comme ceux que mènent les guérilleros du SWAPO contre la République Sud-Africaine, en Afrique du Sud-Ouest, et que montre *la Lutte de libération en Namibie*.

Ce film, réalisé pour la télévision suédoise par Rudi Spee, est assez exemplaire tant par la quantité d'informations qu'il fournit que par le soin apporté à la qualité de l'image. Exploitant avec goût d'anciens documents et des photos d'archives, l'auteur reconstitue l'histoire de la colonisation de la Namibie par l'Allemagne au début du siècle ; les deux tiers de la population africaine furent alors exterminés. Il expose ensuite comment, après la défaite de l'Allemagne en 1918, la Namibie fut placée sous l'autorité de la Société des Nations, qui en confia l'administration à l'Afrique du Sud. Cet Etat, se substituant de fait à l'ancienne puissance coloniale, entreprit l'exploitation systématique des mines de diamant et des très riches gisements d'uranium. A partir d'août 1966, le SWAPO, qui avait déjà organisé des manifestations pacifiques de protestation sans aucun résultat politique, engagea la lutte armée. Le film montre, pour la première fois, des scènes d'entraînement des guérilleros dans la brousse ; il informe sur la répression extrêmement brutale que pratique, à l'abri d'un *black-out* complet de l'information, l'armée sud-africaine. Un témoin raconte le massacre des cent cinq habitants de son village, fusillés puis arrosés d'essence ; les cinéastes clandestins, sur le terrain vague qui fut jadis un village namibien, découvrent, à fleur de terre, des monceaux d'ossements et des crânes calcinés. Le même témoin, un vieillard, nous lit sur son propre corps l'histoire de ses tortures ; la caméra parcourt le dos marqué au fouet, les aisselles lacérées par des cordes, les cuisses transpercées par une baïonnette : blessures anciennes mais qui demeurent lisibles sur le corps du vieil homme devenu parchemin vivant, épigraphe et témoignage de la résistance d'un peuple.

Le film expose d'autres aspects de la vie quotidienne des combattants : les problèmes de ravitaillement, de conservation de la viande par salaison, fumage, boucanage ; de préservation des sources contre les produits toxiques de la guerre chimique ; de protection médicale des populations civiles par l'intervention, dans des dispensaires de campagne, de « médecins aux pieds nus » qui vaccinent les enfants et soignent les malades. La formation militaire des nouveaux volontaires est assurée par des cadres namibiens, formés dans les pays socialistes, qui enseignent le maniement des armes (françaises parfois) saisies à l'ennemi ; ils donnent également des cours de théorie politique pour mieux faire comprendre l'enjeu historique de la lutte de libération. La dernière séquence nous permet d'assister à une exhortation de M. Sam Nujowa, président du SWAPO, qui s'adresse aux guérilleros pour expliquer le concept d'impérialisme et rapprocher leur combat de celui que mènent les autres peuples du tiers-monde.

Iles polluées et sanglantes

DEUX autres films venaient révéler la lutte sourde que soutiennent, dans la quasi-indifférence internationale, les progressistes de Porto-Rico et d'Haïti. Le long métrage *Puerto Rico*, produit par l'Institut cubain du cinéma, réalisé par Jesus Diaz et Fernando Perez, se veut une contribution documentée à la campagne qu'ont entreprise les pays latino-américains en déclarant l'année 1975 année de solidarité avec Porto-Rico.

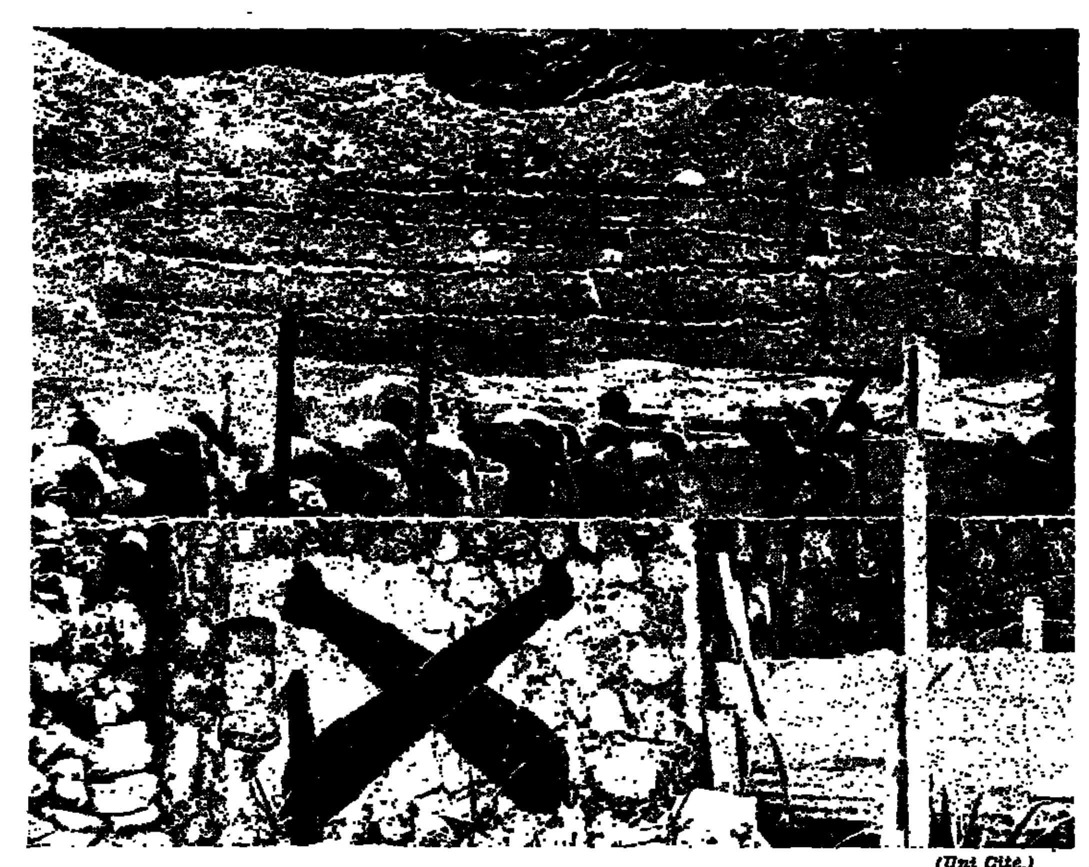
Les auteurs rappellent comment les Etats-Unis, en 1898, sous prétexte d'aider les patriotes qui luttaient contre la colonisation espagnole, occupèrent militairement l'île, en devinrent les administrateurs et retardèrent sans cesse l'octroi de l'indépendance. Ils dénoncent la réalité coloniale qui se cache sous l'euphémisme d' « Etat associé », rappellent que 40 % des Portoricains vivent aux Etats-Unis dans des conditions pitoyables, exercent les labeurs les plus rudes et les plus mal payés, mais restent attachés à leur île natale et refusent de se laisser assimiler culturellement.

Au moyen de tableaux statistiques et d'entretiens avec des travailleurs, les réalisateurs montrent comment une nouvelle politique économique se met actuellement en place ; il ne s'agit plus de conserver Porto-Rico comme réserve de main-d'œuvre mais de transformer l'île en un enclos de surpollution. Les Etats-Unis y construisent, en effet, toutes les usines polluantes (raffineries, produits chimiques...) que les nouvelles législations écologiques interdisent sur le territoire nord-américain. Dans ce dessein se poursuit actuellement la construction du super-port d'Aguadilla, et déjà l'île possède la plus forte densité en raffineries de pétrole ; l'U.S. Navy a aménagé des bases atomiques ; la pêche au large de certaines côtes est devenue impossible ; des maladies nouvelles semblables à celles de Minimata (Japon) apparaissent. Contre l' « écocide » actuel, comme contre la déportation déguisée d'il y a quelques années, les Portoricains protestent, manifestent en se réclamant d'une longue tradition d'affirmation nationale que le film retrace à l'aide de documents d'une très forte expressivité.

On nous rappelle ainsi le dur calvaire d'Albizu Campos, intellectuel progressiste qui s'opposa depuis les années 20 à la colonisation politique nord-américaine et à la tentative d'acculturation de l'île. Plusieurs fois incarcéré, souvent torturé (il en resta pratiquement paralysé des membres inférieurs), victime de plusieurs attentats policiers, Albizu Campos demeure le symbole de la résistance du peuple portoricain, dont certains des plus importants combattants sont dans les prisons des Etats-Unis ; en particulier Oscar Collazo, qui tua un gouverneur militaire de l'île et qui demeure le plus ancien détenu des pénitenciers américains sans qu'aucun mouvement de solidarité internationale ait réussi à abréger sa peine ; c'est également le cas de l'héroïne nationale Lolita Lebron qui tira contre un sénateur au Congrès pour attirer l'attention internationale sur la situation politique dans son pays. Le film, au moyen de scènes parfaitement reconstituées et de documents d'archives, retrace l'action de ces deux nationalistes. Présenté en première mondiale à Grenoble, ce long métrage, peut-être à cause de l'absence de sous-titres français, n'a pas eu l'accueil que sa facture méritait ; il constitue pourtant un modèle de film-essai par l'emploi intelligent de documents très divers au service de l'analyse objective d'une situation politique méconnue.

Aussi généralement voilée est la situation en Haïti, que le long métrage d'Arnold Antonin, *Haïti, le chemin de la liberté*, étudie, critique et explique. Le film, très long, extrêmement documenté (presque trop touffu tant on arrive mal par moments à retenir toute l'information fournie), se veut une tentative de contre-histoire visant à rétablir, sur des bases matérialistes, le processus historique de constitution de la nation haïtienne et la réalité contemporaine des luttes du prolétariat. Après avoir rappelé les exactions des conquistadores espagnols, l'auteur évoque la victoire de la première révolution anticolonialiste des temps modernes sur les troupes expéditionnaires françaises envoyées en 1804 par Napoléon ; enfin il relate les circonstances de l'occupation militaire américaine (1915-1934) qui sont à l'origine de la situation politique actuelle. C'est l'armée des Etats-Unis qui installa au pouvoir la série des présidents-marionnettes dont le dernier avatar fut Duvalier, lequel réduisit les prérogatives de l'armée au profit de ses sinistres « tontons-macoutes ». Le film dénonce la dictature de Duvalier, qui n'a rien de folklorique, — il estime à trente mille le nombre des opposants massacrés en quatorze ans de présidence « à vie ».

En avril 1971, la mort du dictateur n'ouvrit pas sur la libéralisation annoncée par la presse américaine. Si l'héritier, Jean-Claude Duvalier, limita les activités des « tontons-macoutes », il a créé par ailleurs les « léopards », corps anti-guérilla entraîné par les Américains, qui interviennent dès lors massivement dans l'économie haïtienne. Les Etats-Unis contrôlent toute la production de bauxite, de cuivre et de sucre, organisent l'exportation la plus sinistre du commerce mondial, celle des cadavres humains et de plasma sanguin. Le film aligne quelques statistiques qui laissent perplexe : 90 % de la population analphabète, espérance de vie : quarante ans, 50 % de la population active en chômage, salaire pour une journée de douze heures : 6 francs. Ce premier long métrage haïtien vise à informer le public le plus étendu sur la véritable situation politique dans l'île ; il voudrait contribuer également à la création d'un large front démocratique pour s'opposer concrètement au système duvaliériste.



« J'ETAIS, JE SUIS ET JE SERAI »
Les documents uniques sur les camps de concentration au Chili.
(Uni Cité.)

Rétablir la vérité

DEUX autres films répondaient de la même manière à l'un des principaux objectifs du cinéma militant : modifier les rapports d'information et rétablir la vérité historique. Traitant du Chili, ces deux films sont pour l'instant inaccessibles à leur public naturel, mais ils constituent des archives qui lui permettront de retrouver la mémoire. Le premier d'entre eux, *la Bataille du Chili*, de Patricio Guzman, rend compte de l'ambiance de haine de classes qui existait à Santiago à la veille du coup d'Etat et en particulier durant la période qui suivit le triomphe de l'Unité populaire aux élections de mars 1973. Il révèle les manipulations dont furent l'objet certains leaders syndicaux du cuivre et des dirigeants de la corporation des camionneurs. Le film est assez fascinant par l'efficacité de la technique journalistique du direct qui lui confère un style enlevé, impressionniste, mais qui ne parvient pas à dissimuler la mollesse politique de l'entreprise. En effet, les divergences des principales familles de l'Unité populaire ne sont pas abordées, les solutions avancées par le MIR ne sont pas évoquées et l'ensemble baigne dans un discours humaniste sans véritable nerf.

Au contraire, le film des Allemands Heynowski et Scheumann *J'étais, je suis et je serai* (deuxième partie de *la Guerre des momies*) possède une force de conviction tout à fait exceptionnelle grâce à un ton politique cohérent et à une construction d'une rare rigueur. Introduits au Chili avec de faux papiers et ayant obtenu des autorités chiliennes la permission de visiter les camps de concentration, les auteurs ramènent des témoignages terribles sur la vie au camp de Chacabuco, dans le désert d'Antofagasta, et du bagne de Pisagua. Le film se double d'une réflexion sur la résistance ouvrière dans ces mêmes lieux du nord du Chili, berceau des luttes de Recabarren et des mineurs du salpêtre contre les propriétaires étrangers et les interventions de l'armée.

C'est la lutte d'une minorité culturelle à l'intérieur des Etats-Unis que montre *Fighting for our Lives*. Il s'agit de la grève menée par les ouvriers « chicanos » des plantations de raisin et de laitue pour la revalorisation de leurs salaires ; grève qui dura plus de cent jours. Le film s'attache à montrer comment la conviction politique est directement liée à une oppression culturelle et souligne tous les aspects de la microculture « chicano » qui naît de cette lutte puis la renforce. Apparaissent ainsi des chansons dédiées à la grève, des représentations qui exorcisent l'angoisse liée à la lutte, des cris de ralliement envoûtants *(« Vive la grève ! Vive la Vierge de Guadalupe ! »)*. Le film met en valeur la participation massive des femmes, ainsi que des prêtres qui s'opposent aux policiers et soutiennent les ouvriers. Il montre clairement que le combat anti-impérialiste peut se mener non seulement depuis le tiers-monde, mais aussi au sein même des Etats-Unis.

C'est précisément la recherche d'un ton et d'un style propres à un cinéma du tiers-monde que se proposaient deux autres films à vocation théorique.

Explotados y explotadores démontre que les différences sociales ne sont pas le fruit d'une quelconque sélection naturelle mais le résultat d'un processus historique. A l'aide de dessins animés, d'entretiens, de documents et d'exemples pris dans la réalité mexicaine, le film illustre clairement les concepts de plus-value, de richesses naturelles, de moyens de production, de forces productives, d'appareil d'Etat, d'appareil idéologique... Véritable cours d'économie et de politique marxistes, ce moyen métrage répond bien à ce qu'il faudrait attendre d'un film didactique au service du peuple.

Le court métrage hollandais *Vers un cinéma du peuple* analyse les expériences cinématographiques cubaine, colombienne et soviétique (1931) pour essayer de parvenir à la définition d'un cinéma qui servirait réellement les aspirations populaires. Un entretien avec le cinéaste cubain Santiago Alvarez permet la synthèse des différentes propositions avancées par les réalisateurs militants du tiers-monde pour un cinéma politique qui contribue à la libération nationale.

Ces films vus à Grenoble prouvent qu'un cinéma réellement anti-impérialiste doit veiller à maintenir vivante la mémoire des combats populaires ; même si aucun document, écrit ou filmé, n'a conservé la trace de l'oppression, le cinéaste doit savoir chercher les vestiges de la résistance sur le corps même des combattants ; il doit soutenir que *« la politique est la seule culture »* d'un peuple qui lutte pour sa libération.

POUR DES PROJECTIONS-DÉBATS

HAITI, LE CHEMIN DE LA LIBERTE, 16 mm, n. et b., 103 min, Haïti 1975.
Réal. : Arnold Antonin.
★ S'adresser à : Serge Duney, *Cahiers du cinéma*, 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris. — Tél. : 343-92-20.

J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI, 35 mm, n. et b., 76 min, R.D.A. 1974.
Réal. : Heynowski et Scheumann.
★ S'adresser à : UNICIDE, 50, rue Edouard-Vaillant, 93170 Bagnolet. — Tél. : 858-82-00.

LA BATAILLE DU CHILI, 35 mm, n. et b., 100 min, Cuba 1975.
Réal. : Patricio Guzman.
★ S'adresser à : Production Elton, 63, boul. de Grenelle, 75015 Paris.

PUERTO-RICO, 35 mm, n. et b., 80 min, Cuba 1975 (non sous-titré en français).
Réal. : J. Diaz et F. Perez.
★ S'adresser à : M. l'Attaché culturel, ambassade de Cuba, 51, rue de la Faisanderie, 75116 Paris. — Tél. : 704-37-70.

LA LUTTE DE LIBERATION EN NAMIBIE, 16 mm, couleurs, 36 min. (non sous-titré).
Réal. : Rudi Spee.
★ S'adresser à : FILMCENTRUM, Taptogatar, 4, S. - 115 28 STOCKHOLM. — Tél. : 08/67 51 76.

VERS UN CINEMA DU PEUPLE, 16 mm, couleurs, 35 min, Pays-Bas 1975 (non sous-titré).
Réal. : Léonard Henny et Kees Hin.
★ S'adresser à : Léonard Henny, BEIDELBERGLAAN, 2 - Utrecht (Hollande). — Tél : (030) 532 012.

FIGHTING FOR OUR LIVES, 16 mm, couleurs, 58 min, Etats-Unis 1974.
Réal. : Glen Pearcy.

EXPLOTADOS Y EXPLOTADORES, 16 mm, n. et b., 45 min, Mexique 1974 (non sous-titré).
Réal. : Grupo Octubre.
★ Pour ces deux films, se renseigner auprès de : Bernard Trémège, Service de presse, Festival de Grenoble, 5, rue Labie, 75017 Paris. — Tél. : 766-24-92.

Dans les revues...

L'éditorial de la REVUE FRANÇAISE D'ETUDES POLITIQUES AFRICAINES (n° 114), « Sahara espagnol : comme la Guinée portugaise ». Une étude sur Djibouti. (Mensuel, 20 F. - 32, rue de l'Echiquier, Paris-10°.)

Dans les ETUDES, L. Trivière, pour décrire et analyser l'attitude de Mao Tse-toung à l'égard des chrétiens, suit l'évolution d'une pensée très tôt partagée entre la haine des Occidentaux « chrétiens » et l'admiration pour Jésus. (Juillet 1975, mensuel, 10 F. - 15, rue Monsieur, 75007 Paris.)

Dans LA NOUVELLE REVUE SOCIALISTE (n°s 10-11), une « note d'actualité » de Pierrette Chalendar sur le « Nouveau Portugal ». (Mensuel, 12 F. - 12, cité Malesherbes, 75009 Paris.)

Le dernier numéro de AUTOGESTION ET SOCIALISME (n°s 30-31) étudie l'autogestion en Yougoslavie, en Algérie et en Hongrie. Un document : le « texte commun provisoire » élaboré par le « Groupe de gestion démocratique » réunissant des représentants des trois formations de la gauche. (Bimestriel, ce numéro double, 25 F ; le n° 15 F ; abon., 50 F. - 12, avenue du Maine, 75015 Paris.)

« L'Europe pour les régions » : TRENTE JOURS D'EUROPE (n°s 204-205), mensuel d'information politique publié par le bureau parisien des Communautés européennes, consacre son dossier du mois aux disparités régionales qui « créent une grave menace pour l'existence même du Marché commun ». Avec un exposé de la nouvelle politique régionale de l'Europe. (Juillet-août 1975, mensuel, 3 F. - 61, rue des Belles-Feuilles, 75016 Paris.)

Raul Prebisch, ancien secrétaire général de la CNUCED, aujourd'hui secrétaire général adjoint des Nations unies, plaide dans la revue CERES, publiée par la FAO, en faveur du « recyclage triangulaire » des revenus tirés du pétrole : il s'agit de saisir une occasion de modifier le schéma des investissements et des échanges commerciaux à l'échelle mondiale. (Mai-juin 1975, bimestriel, 780 lires. - Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome.)

Inaugurant une série de « Cahiers » destinés à faire connaître les travaux de ses chercheurs, l'Institut d'études du développement de Genève consacre, sous le titre « LA PLURALITE DES MONDES, théories et pratiques du développement », l'essentiel de son premier recueil au thème de la science et du développement dans la relation entre les Occidentaux et les peuples du tiers-monde. Jacques Grinevald, dans une longue étude, y remet en question la doctrine internationale du développement par la science et la technique, credo sacro-saint des institutions de l'ONU, conçue à partir d'une pratique scientifique occidentale dominante « qui occulte et exclut les autres cultures, les autres modes de connaissance... ». (21, rue Rothschild, CH 1 202 Genève.)

Dans la revue PROJET (n° 97) : « La société chronophage », avec un ensemble d'études axées sur les conséquences de l'accélération du progrès et les nouveaux rythmes imposés à la vie humaine. Paul Valladier y pose la question de « l'idéologie du progrès, le devenir et la morale ». (Juillet-août 1975, mensuel, 7,50 F. - 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

Des préoccupations voisines inspirent à Bertrand de Jouvenel une réflexion sur « la civilisation de l'éphémère » dans le n° 1-2 de FUTURIBLES. (Hiver-printemps 1975, trimestriel, 24 F. - 10, rue Cernuschi, 75017 Paris.)

« Le problème des naissances en France » conduit J.-G. Mérigot à s'interroger, dans le dernier numéro de la REVUE DE LA DEFENSE NATIONALE, sur l'accélération inquiétante de la baisse de la natalité. Au sommaire, également, un entretien avec le général de Boissieu sur les problèmes actuels de l'armée. (Juillet 1975, mensuel, 9 F. - 1, place Joffre, 75007 Paris.)

BIBLIOGRAPHIE

QUINZE ANS DE CINEMA MONDIAL. — Guy Hennebelle.

★ Editions du Cerf, collection « 7e Art », Paris, 1975, 432 pages, 53 F.

Depuis la disparition de Georges Sadoul, personne n'avait tenté de clarifier et d'ordonner la masse des films produits dans le monde, en particulier ceux des jeunes cinématographies apparues après 1960. C'est un des principaux objectifs que se fixe Guy Hennebelle dans cet ouvrage monumental. Comme critère de classement, il choisit la lecture politique des films et privilégie ceux qui, par opposition à Hollywood, proposent une nouvelle esthétique fondée sur les valeurs nationales et les traditions populaires.

Il passe ainsi en revue les principales productions des cinémas latino-américains, arabes, africains et asiatiques ; il consacre également une attention particulière à la « nouvelle vague » française, au jeune cinéma suisse et au cinéma québécois. Il établit de la sorte un catalogue critique et raisonné des meilleurs films réalisés depuis 1960 et expose les conditions politiques, économiques et culturelles qui ont favorisé leur réalisation.

La première partie du livre est consacrée à l'analyse de l'empire américain : l'auteur explique comment, grâce à la création en 1925 de la M.P.A.A., les Etats-Unis ont pu inonder de leurs films les marchés extérieurs et paralyser les productions locales. Il étudie également les codes du cinéma hollywoodien et démontre leur puissance mystificatrice. Cet aspect de l'ouvrage est une importante contribution à l'étude des mécanismes de l'impérialisme culturel.

L'auteur expose, d'autre part, les apports théoriques des principaux cinéastes anti-impérialistes, particulièrement ceux de Fernando Solanas et d'Octavio Getino.

Par la richesse de l'information, la rigueur du classement et le sérieux de la démarche, ce livre s'impose désormais comme outil de travail indispensable à tout animateur de ciné-club, à tout amateur de cinéma.

I. R.

EQUATEUR

De nouvelles ressources pour lutter contre la misère ?

Promesses et limites du "boom" pétrolier

PREMIER exportateur de bananes du monde, l'Equateur est subitement devenu le deuxième exportateur de pétrole d'Amérique latine après le Venezuela. Tout est allé très vite. En 1969, l'existence de réserves pétrolières exploitables dans l'Oriente était confirmée. Le 16 août 1972, le premier oléoduc commençait à écouler le précieux liquide entre Lago-Agrio, dans l'Amazonie, et le port d'Esmeraldas, sur le Pacifique.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. En 1971, les caisses de l'Etat étaient presque vides et la balance commerciale largement déficitaire. Mais, en 1972 déjà, grâce aux ventes d'hydrocarbures, qui se sont élevées à 60 millions de dollars, soit 20 % du total des exportations, les échanges avec l'extérieur sont devenus excédentaires. En 1972, la banane a occupé, pour la dernière fois, la première place dans les exportations de l'Equateur, avec 36 % du montant total. Mais, depuis 1973, le pétrole arrive largement en tête, constituant désormais plus de la moitié des ventes à l'étranger. En 1974, celles-ci ont atteint près d'un milliard de dollars, soit quatre fois plus qu'en 1971.

Si l'on parle beaucoup de pétrole à Quito, il faut cependant aller dans l'Oriente ou à Esmeraldas pour voir avec quelle rapidité s'est développée son exploitation. Ainsi, il n'a fallu que quinze mois pour construire l'oléoduc transéquatorien, inauguré en août 1972. Des centaines d'hélicoptères ont vrombi jour et nuit au-dessus de l'immense tapis vert de la jungle amazonienne pour transporter les hommes et le matériel. De gigantesques machines ont été déposées en pièces détachées dans les clairières puis, rapidement montées, ont été mises à contribution pour éventrer la forêt, ouvrir une voie d'accès et établir un premier aéroport. Ensuite, les avions prirent le relais et les anneaux gigantesques de l'oléoduc ont été assemblés sur place par des ouvriers spécialisés.

D'une longueur de 500 kilomètres et d'une capacité de 250 000 barils par jour, cette impressionnante réalisation technique traverse d'abord la forêt amazonienne, puis escalade les Andes jusqu'à 4 000 mètres d'altitude, avant de redescendre vers le Pacifique pour relier le centre d'exploitation de Lago-Agrio, dans la province de Napo, au port de Balao, près d'Esmeraldas. Il y a quelques années, Lago-Agrio était encore inexistant. Aujourd'hui pourtant, une intense activité règne en pleine forêt vierge et plus d'une centaine de puits sont en exploitation, autour de ce campement du consortium de la Texaco Gulf. Pour arriver à ce résultat, il a d'abord fallu défricher la forêt et assécher les marais, puis construire une route à travers la jungle et monter des baraquements confortables pour loger techniciens et constructeurs. Lago-Agrio est quotidiennement relié à Quito par voies terrestre et aérienne, sa petite raffinerie satisfait aux besoins en combustible de la communauté locale et un ordinateur contrôle ses installations pétrolières, parmi les plus modernes du monde.

Cependant, autour du campement propret et pourvu de toutes les commodités de la vie moderne, un autre monde a lui aussi fait son apparition. Attirées par le mirage du pétrole et l'appât d'un hypothétique emploi, des centaines de personnes ont quitté leurs tristes bourgades de l'intérieur du pays pour s'agglutiner autour des grillages entourant Lago-Agrio. A côté de la technique la plus avancée, c'est le règne de la pauvreté la plus criante.

Pour les autorités équatoriennes, Lago-Agrio n'est toutefois que le début d'une longue aventure. Ailleurs, dans l'Oriente et dans la province de Guayas, d'autres compagnies comme la Cayman et l'Anglo-Ecuadorian Oilfields poursuivent activement leurs recherches. La production de l'Equateur reste, certes, modeste, puisqu'elle représente à peine 1 % de la production totale de l'OPEP. Actuellement, ses réserves connues sont évaluées à 1 500 millions de barils. Pour s'assurer un minimum d'exploitation d'une vingtaine d'années, les responsables ont fixé un plafond d'extraction de 210 000 barils par jour. A en croire les estimations du département d'Etat des Etats-Unis, l'Equateur détiendrait près de 20 % des réserves d'or noir d'Amérique latine.

SE proclamant nationalistes et révolutionnaires, les militaires qui ont renversé le président Velasco Ibarra le 15 février 1972 ont amorcé un virage dans la politique pétrolière équatorienne. Moins de quatre mois après leur arrivée au pouvoir, ils promulguaient le décret 430, qui en constitue la base juridique. Il stipule expressément que les hydrocarbures font partie *« du patrimoine inaliénable de l'Etat »*. En vertu de ce décret, le gouvernement s'est empressé de récupérer 4 096 000 hectares de concessions déjà octroyées, tandis que près de deux millions d'hectares restaient aux mains des compagnies avec lesquelles de nouveaux contrats étaient conclus. A la suite d'un scandale qui avait levé le voile sur d'importants trafics d'influence, en novembre 1972, le gouvernement déclarait nulles les concessions accordées précédemment dans le golfe de Guayaquil, où se trouvent d'importantes réserves de gaz naturel.

Pour appliquer et coordonner leur politique pétrolière, les autorités de Quito ont créé un nouvel organisme — la Corporacion Estatal Petrolera Ecuadoriana (CEPE). Dans un premier stade, la CEPE a passé des contrats d'association avec plusieurs compagnies étrangères pour la prospection, le raffinage ou la commercialisation des hydrocarbures. Mais, à la longue, elle espère pouvoir accomplir ces travaux elle-même et renforcer son contrôle sur l'exploitation.

A cet effet, l'Equateur a décidé de monter sa propre flotte pétrolière, la FLOPEC. Il s'agit d'un consortium avec participation de capitaux japonais, où l'Etat équatorien dispose de la majorité et assume la direction de l'entreprise. La CEPE s'est également associée avec le groupe japonais Sumitomo-Shiyoda pour la construction d'une raffinerie d'Etat à Esmeraldas. D'une capacité de 60 000 barils de pétrole par jour, elle devrait pouvoir fonctionner dès le début de 1976 et permettre ainsi à l'Equateur de ne plus devoir importer de pétrole raffiné pour sa consommation intérieure.

Sous l'impulsion du premier ministre des ressources naturelles du gouvernement militaire, le contre-amiral Gustavo Jarrin Ampudia, l'Equateur a entamé une politique de récupération des richesses pétrolières. En novembre 1973, il est devenu le douzième membre de l'OPEP et, à la même époque, la capitale équatorienne était choisie comme siège permanent de l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE). A l'issue de la quatorzième réunion de l'OPEP, qui s'était déroulée en juin 1974 à Quito, le contre-amiral

Par JEAN-CLAUDE BUHRER

Jarrin avait été porté à la présidence de l'organisation. Mais, quelques mois plus tard, en octobre, il était démis de ses fonctions ministérielles.

Plus qu'une simple péripétie de politique intérieure, l'éviction du contre-amiral Jarrin Ampudia a aussi été interprétée à Quito comme l'une des conséquences des pressions exercées par certains milieux américains pour ramener l'Equateur à davantage de souplesse. L'ancien ministre avait été à l'origine de la révision des contrats avec les compagnies étrangères et d'un alignement des prix de référence sur ceux de l'OPEP. Le pourcentage des royalties perçues par l'Etat a été fixé à 16 % et la CEPE a pris une participation de 25 % dans le consortium Texaco Gulf, qui assure la presque totalité de la production actuelle. Avant d'être relevé de ses fonctions, le contre-amiral Jarrin avait proposé que cette participation soit rapidement portée à 51 %.

Irritées par cette politique, les sociétés étrangères ont alors eu tendance à délaisser l'Equateur, si bien que sa production est tombée, en 1974, de 204 000 à 165 000 barils par jour. Les entreprises pétrolières ont également dédaigné un appel d'offres lancé par la CEPE pour l'adjudication de quelques lots de prospection, à l'exception des compagnies d'Etat argentine et polonaise. Estimant ses bénéfices peu satisfaisants, la Texaco Gulf cherche à limiter ses investissements. Le ministre équatorien des finances a d'ailleurs dernièrement accusé les compagnies américaines d'avoir fait perdre en 1974 à son pays 80 millions de dollars, compromettant ainsi la réalisation du plan quinquennal.

POURTANT, grâce aux nouveaux revenus du pétrole, l'économie équatorienne est entrée dans une période d'expansion. Depuis 1972, la croissance du produit intérieur brut se situe autour de 10 %, tandis que les réserves monétaires se sont élevées à quelque 400 millions de dollars. Avec les bénéfices du pétrole, les militaires se proposent de sortir l'Equateur de son sous-développement et d'améliorer les conditions de vie de la population. A cette fin, d'importants investissements ont déjà été faits, notamment dans l'agriculture, l'éducation, la santé et des travaux d'infrastructure.

D'autre part, le gouvernement actuel a sensiblement accru le budget de la défense. Les trois armes se partagent la moitié des royalties, notamment pour renouveler leur équipement. L'Equateur a passé commande de douze chasseurs à réaction franco-britanniques « Jaguar », de chars AMX et de sous-marins allemands. Cela a aussi valu des critiques aux autorités, et le cardinal Muñoz s'est retiré de la Junte de défense en raison de *« sordides affaires d'armement »*.

Pour la période 1973-1977, les militaires équatoriens ont lancé un ambitieux plan quinquennal. Son objectif fondamental est *« une réorientation de la société, afin de mettre un terme au sous-développement, aux injustices sociales et à la dépendance économique »*. Jusqu'à la fin de 1977, le gouvernement s'est fixé les priorités suivantes : assurer le plein emploi et réduire la marginalité ; augmenter le P.I.B. de 9 % en moyenne par an ; ramener le taux d'analphabétisme de 32 à 20 % de la population ; améliorer les prestations sociales, les services médicaux et sanitaires ; développer le commerce extérieur ; stimuler la production industrielle et appliquer la réforme agraire d'octobre 1973.

Pour l'heure, le pétrole est encore loin de profiter à l'ensemble des Equatoriens. Plus de la moitié de la population active demeure toujours en marge du circuit économique. Alors que 7 % des Equatoriens absorbent 50 % du revenu global, 54 % n'en perçoivent que 9,5 %.

Faute d'une véritable redistribution des revenus, le pétrole ne fait qu'accentuer les inégalités sociales. La demande croît d'abord en fonction des besoins des groupes privilégiés et les promesses du plan ne sont pas toujours faciles à traduire dans les faits. Alors que les importations d'automobiles, de postes de télévision, de whisky et d'articles de luxe sont en hausse, l'industrie équatorienne, elle, ne travaille pas à plein rendement. L'un des rares secteurs en progrès est celui de la construction, où, en 1973, l'emploi a augmenté de 8,9 % et les importations de matériaux de 53 %. Mais cela est surtout perceptible dans la multiplication des nouveaux édifices et des résidences de luxe.

La réalisation du programme d'industrialisation se fait lentement. Ainsi, sur deux cent dix projets prévus par le plan quinquennal, neuf seulement avaient été mis sur pied au début de 1974. La situation ne s'est guère améliorée non plus dans le domaine de l'emploi. Selon le Centre d'analyses démographiques, 65 % de la population active travaillerait actuellement selon ses capacités, 30 % serait sous-employée et 5 % serait au chômage. Mais, à en croire d'autres sources, 50 % au moins de la main-d'œuvre n'aurait pas d'occupation effective.

Pivot du plan de développement lancé en 1973, la réforme agraire piétine. Pourtant, dès leur arrivée au pouvoir, les militaires avaient reconnu l'urgence d'une transformation radicale des structures particulièrement arriérées de propriété de la terre. Qu'on en juge : alors que 1 348 grands propriétaires disposaient chacun en moyenne de 1 212 hectares, 538 874 petits paysans devaient se contenter de lopins de 2,2 hectares en moyenne. En Equateur, le secteur agricole occupe plus de 50 % de la population active, et on y compte 42 % d'illettrés, soit 10 % de plus que la moyenne nationale.

Pour stimuler la modernisation et la mécanisation de l'agriculture, le gouvernement a octroyé de nouveaux crédits, et deux mille tracteurs ont été importés en 1974. Le salaire minimum des ouvriers agricoles a été porté de 450 à 750 sucres par mois, soit l'équivalent d'une trentaine de dollars.

Mais les tentatives d'application de la réforme n'ont pas tardé à se heurter à la vive résistance de la puissante oligarchie terrienne, qui s'est toujours obstinément refusée à accepter le moindre changement fondamental. Moins d'une année après la promulgation de la loi, le ministre de l'agriculture, M. Guillermo Maldonado Lince, qui avait été déclaré *« persona non grata et traître »* par les chambres d'agriculture, était amené à démissionner, de même que ses principaux collaborateurs. Comme a ensuite pu le constater l'Institut de recherches économiques de l'université centrale de Quito, *« la pression des groupes de propriétaires terriens, qui avait déjà compromis la réforme de 1964, s'est répétée en tous points en 1973 jusqu'à annuler les velléités réformistes du régime »*.

AYANT réussi à neutraliser l'opposition civile, les militaires équatoriens gardent la situation bien en main et ne songent nullement à céder les rênes du pouvoir. Mais ils ne forment pas pour autant un groupe monolithique et sans faille. Ainsi, à diverses reprises, depuis le début de l'année, et malgré les démentis officiels, des rumeurs ont couru à Quito sur l'existence d'un malaise dans l'armée et l'éventualité d'un nouveau pronunciamiento. Mais, jusqu'ici, le président de la République, le général Guillermo Rodriguez Lara, a réussi à consolider peu à peu sa position et s'affirmer comme l'arbitre des luttes d'influence entre les trois armes.

En politique étrangère, l'Equateur se montre solidaire du reste de l'Amérique latine dans ses revendications envers les Etats-Unis, et le gouvernement de Quito a été l'un des premiers à protester vigoureusement contre la loi sur le commerce extérieur (1). Mais, comme d'autres militaires, les militaires équatoriens hésitent à organiser la mobilisation populaire et préfèrent gouverner seuls. *« Le peuple équatorien,* écrivait dernièrement à ce propos le mensuel *Nueva, ne sait rien de sa politique pétrolière. Le moment venu, il ne saurait défendre ce qu'il ne connaît pas. »*

(1) Voir l'article de Jean-Pierre Clerc, *le Monde diplomatique*, mars 1975.

Les forces armées, la C. I. A. et les Églises en Amérique latine

(Suite de la première page)

Simultanément, on suivra une politique de rapprochement avec les secteurs ecclésiastiques favorables au gouvernement et à l'impérialisme : *« Entretenir des relations amicales avec certains évêques, membres de l'Eglise, prêtres boliviens, de façon que l'opinion publique ne soit pas amenée à croire qu'il s'agit d'une persécution systématique de l'Eglise, mais seulement de quelques-uns de ses membres. Il faut insister sur le caractère authentique d'une Eglise nationale. »*

Cette stratégie, fondée sur l'exacerbation des contradictions intra-ecclésiastiques, utilise, il est curieux de le constater, une méthode d'analyse et d'intervention qu'on pourrait qualifier de marxiste. Cela confirme ce qui a déjà été dit au sujet du putsch chilien notamment : les bourgeoisies latino-américaines sont à l'école de Lénine et appliquent souvent mieux que le prolétariat les enseignements de la lutte des classes.

L'idéologie véhiculée par les moyens de communication afin d'atteindre les objectifs prévus est avant tout l'anticommunisme primaire, auquel s'ajoute le nationalisme chauvin et un zeste de christianisme à la sauce du gouvernement des forces armées. On tentera de prouver qu'il existe un lien entre les secteurs progressistes et le « communisme international », les expériences de guérilla de Teoponte (4) et le gouvernement nationaliste-progressiste de Torres, renversé dans le sang en 1972 par les militaires boliviens en liaison avec les forces armées brésiliennes : *« Il faut (...) faire le rapprochement entre leur action* (des prêtres étrangers), *la guérilla de Teoponte et les agissements du curé Prats* (5). *Il faut montrer de façon insistante qu'ils sont dans la ligne de ce dernier, qu'ils prêchent la lutte armée, qu'ils sont liés au communisme international et qu'ils ont été envoyés en Bolivie dans le seul but d'amener l'Eglise au communisme. »*

Le clergé étranger est majoritaire en Bolivie, surtout dans les ordres religieux, l'Eglise ayant peu de vocations en dépit de son enracinement dans les masses. Au nom de l' « apolitisme » prêché par la hiérarchie catholique, on va l'accuser de faire de la politique. On entend ainsi cacher le fait que ni les secteurs progressistes ni, encore moins, les évêques, n'ont aujourd'hui de positions partisanes ; tout au plus ont-ils une action pastorale et sociale qui, ces derniers temps, a, il est vrai, pris une résonance politique. Ainsi, la section bolivienne de « Justice et Paix » a-t-elle publié un document sur le massacre paysan de Cochabamba en 1974, tandis que les radios catholiques ont défendu les revendications syndicales des mineurs de l'Altiplano. La campagne des cent mille signatures lancée pour protester contre l'occupation et la destruction de Radio-Pie-XII et l'expulsion de prêtres de Justice et Paix et pour défendre les droits des mineurs spoliés, a été qualifiée de *« plan d'agitation »* par le ministre bolivien de l'intérieur, qui se dit chrétien.

Comment opère cette campagne idéologique ? Grâce aux pressions toujours plus fortes sur les moyens d'information : contrôle des radios catholiques, qui opèrent surtout dans la région minière et à La Paz ; campagne de presse (lettres de lecteurs) ; obtention de lettres d'adhésion de secteurs de droite des Eglises et pressions sur la presse catholique : *« Il faut accentuer les pressions sur* Presencia *pour qu'il ne donne à la limite que des informations très partielles sur les faits. Il faut exiger que toute communication dans le journal soit signée afin de pouvoir vérifier son origine et ses auteurs.*

« Actuellement est déjà prête une liste de dix prêtres à arrêter.

« Il existe, au ministère de l'intérieur, une lettre d'accusation contre Justice et Paix signée par dix prêtres et religieuses de nationalité bolivienne. »

La collaboration de la C.I.A. est acquise et effective. *« Par l'intermédiaire de Freddy Vargas* (6) *et d'Alfredo Arce* (7), *la C.I.A. a décidé de s'occuper directement du problème. Elle s'est engagée à donner toute information nécessaire sur certains prêtres, en particulier nord-américains. En quarante-huit heures, elle a remis entre les mains du ministre de l'intérieur un dossier complet sur quelques prêtres (antécédents personnels, études, relations amicales, adresses, publications, contacts avec l'extérieur). (...) Des informations ont également été fournies sur d'autres prêtres et religieuses qui ne sont pas de nationalité nord-américaine. »*

La tactique élaborée avec l'aide et la participation de la C.I.A. se réalise en plusieurs phases. La première consiste à *« surveiller de très près certains ordres religieux (...) et contrôler leurs liens (...) avec les activités religieuses sur les hauts plateaux, avec les journaliers du coton et surtout les mineurs »*. Oblats du Québec et jésuites catalans réalisent en effet depuis de nombreuses années un travail en étroit contact avec les ouvriers. De même, paroisses, instituts de recherche et quelques évêques doivent être contrôlés et surveillés et les informations centralisées dans des fichiers au ministère de l'intérieur.

Impliquer des innocents

LA seconde phase consiste à inculper des innocents à partir de fausses preuves : *« Dès qu'un prêtre est arrêté, les agents du ministère doivent prendre soin de glisser dans son porte-documents, et si possible dans sa chambre, des tracts subversifs et une arme (de préférence revolver de gros calibre) ; ils tiendront prêt son curriculum vitae pour pouvoir le discréditer auprès de son évêque et devant l'opinion publique. »* L'objet est d'impliquer les prêtres dans des délits de subversion fomentée par des forces politiques étrangères. *« En principe, il faut éviter les perquisitions dans les maisons religieuses, car cela est trop facilement sujet à publicité. »* En effet, la fermeture des radios de Catavi et la perquisition brutale des presbytères n'ont-elles pas entraîné une grève des mineurs, difficile à contrôler ? *« Les prêtres portés sur la liste seront arrêtés dans la rue, de préférence dans des endroits déserts ou en rase campagne. Les policiers doivent se déplacer en civil et dans des taxis utilisés pour cela. »*

Troisième phase : expulsion du pays de religieux arrêtés le plus discrètement possible : *« Il faut mettre la hiérarchie ecclésiastique devant le fait accompli. Les religieux arrêtés discrètement ne doivent pas être transférés dans les locaux du ministère ou du DOP. Les policiers doivent entrer en contact radio avec le service de renseignements. Pendant que le ministère de l'intérieur prépare les mesures appropriées, le mieux est d'emmener les prisonniers en voiture hors de la ville. Les évêques ne seront mis au courant qu'après expulsion faite. »*

L'expulsion des étrangers, prêtres et pasteurs, catalogués comme subversifs, est l'objectif dernier de cette tactique élaborée pour museler les Eglises. Celles-ci se verraient ainsi privées de leurs éléments les plus dynamiques. L'action policière est dûment stimulée : *« Il a été promis aux policiers qui travaillent le mieux à la mise en œuvre de ce plan de les récompenser avec les affaires confisquées au cours des perquisitions dans les maisons de certains religieux.*

« La mutation du chef du service de renseignement, le colonel Arabe, (s'explique par le fait) *qu'il n'était pas favorable à une attaque directe de l'Eglise. Le nouveau chef du service de renseignement, le major Vacaflor, est un homme très dur, avec des tendances au sadisme ; il a déjà directement participé à des séances de torture. Il est prêt à mettre strictement en pratique le plan prévu. »*

La réaction des évêques boliviens est trop faible et trop timide. Même les progressistes parmi eux n'ont pas conscience du caractère continental de la stratégie mise au point contre les chrétiens les plus engagés. Lorsque le comité permanent de l'épiscopat se réunit après la destruction de Radio-Pie-XII et du fait de la grève des mineurs qu'elle provoqua, il reçut le ministre de l'intérieur mais non les prêtres et les mineurs concernés. Le cardinal Maurer s'est déclaré *« très satisfait du dialogue avec l'Etat avec lequel il espère travailler d'un commun accord pour le bien de la patrie »* (8).

En 1968, la CELAM (Conférence épiscopale latino-américaine) organisa la conférence de Medellin, qui prit des positions critiques envers le capitalisme et le néo-colonialisme et qui se déclara en faveur de la libération des peuples d'Amérique latine. Aujourd'hui, la CELAM, récupérée par les secteurs traditionalistes de l'Eglise, se tait devant la répression, la torture et les coups d'Etat sanglants comme celui du Chili (9). Le Vatican, en général plus attentif à la défense des droits de l'homme que certaines Eglises locales, cherche avant tout à jouer un rôle de médiation en faveur de la paix mondiale, ce qui l'oblige à maintenir de bonnes relations diplomatiques avec les Etats-Unis et les gouvernements en place. Contrairement au Conseil œcuménique des Eglises à Genève, il est moins libre de dénoncer les politiques répressives, l'ingérence de la C.I.A. dans le contrôle et le désarmement idéologique des chrétiens progressistes qui visent finalement les Eglises elles-mêmes dans un continent particulièrement croyant.

Si la crise du capitalisme continue de s'aggraver et si la répression doit augmenter en conséquence dans les pays dits du tiers-monde, on peut se demander jusqu'à quel point les relations conflictuelles entre Etats totalitaires et Eglises institutionnelles vont s'exacerber. Oublieuses de leur mission évangélique qui les presse de défendre les droits humains bafoués, les Eglises, lorsqu'elles se verront elles-mêmes (et plus seulement leur aile progressiste) menacées de disparition, se décideront-elles enfin à lutter contre les Etats répressifs pour leur propre survie ? Si tel est le cas, les religions chrétiennes, qui ont largement servi à véhiculer l'idéologie libérale bourgeoise, cesseront d'être considérées par la technostructure actuelle comme l'un des piliers de la société capitaliste post-industrielle. Dans les pays développés, le schéma idéologique du capitalisme multinational accorde peu de place à la religion (il en va de même pour le rôle des Etats-nations). Toutefois, la religion et les Eglises sont fortes dans beaucoup de pays sous-développés où précisément sévit la répression, favorisant l'apparition de nouvelles contradictions.

GONZALO ARROYO.

(4) Groupe de guérilla ayant opéré de juin à octobre 1970 et connu surtout à cause des « carnets de route » du jeune chrétien Nestor Paz Zamora.

(5) Prêtre bolivien qui a servi de médiateur dans une affaire de séquestration politique ; aumônier d'étudiants.

(6) Sous-secrétaire du ministère de l'intérieur.

(7) Ancien ministre de l'intérieur.

(8) La réaction des oblats, de quelques évêques isolés et de prêtres de Bolivie fut, à tout prendre, beaucoup plus ferme.

(9) Cf l'article de François Houtard, *les Informations catholiques internationales*, 1er juin 1975.

VERS UNE CONVERGENCE DES SYSTÈMES DE L'EST ET DE L'OUEST ?

Le déséquilibre et les évolutions

LA conférence paneuropéenne d'Helsinki (30 juillet-1er août) a une portée politique dont les clauses mêmes du texte auquel souscrivent les trente-cinq participants ne suffisent pas à rendre compte.

D'une part, certains Européens de l'Ouest s'interrogent aujourd'hui sur les raisons pour lesquelles ils ont souhaité ou accepté que deux puissances extra-européennes — les Etats-Unis et le Canada — participent de plein droit aux travaux de la conférence. Sans doute a-t-on trop vite dit que, s'agissant de sécurité, la présence de deux grands alliés qui entretiennent des troupes en Europe allait de soi. Par lui-même, en effet, cet argument se retourne contre lui-même : il implique que ces mêmes pays auraient pu rester étrangers aux débats portant sur l'autre volet de la conférence, — la coopération entre Européens. Toujours est-il que l'Europe n'a pas osé s'affirmer en tant que telle. Elle estime ne pas pouvoir, seule, prendre en charge son propre destin, et cet aveu de faiblesse, quelles qu'en soient les diverses causes, tient nécessairement une place importante dans toute analyse.

Pourtant l'Europe s'est réunie pour débattre de ses propres problèmes qui, trop souvent, ont été et sont encore traités, même en dehors d'elle, entre les deux Super-Grands. Que les protecteurs soient parfois tentés d'abuser de leurs privilèges ne suffit certes pas à garantir l'efficacité de leur dialogue exclusif. Très vite le monde découvre la fragilité et les limites des accords conclus entre Moscou et Washington en matière, par exemple, d'armements stratégiques. En revanche, les petites et moyennes puissances ont pu s'exprimer, et les longs travaux de la conférence, comme son acte final, devraient les inciter à poursuivre entre elles les consultations et les échanges ainsi engagés, qui n'ont nul besoin d'obtenir le « feu vert » ou la caution des deux Super-Grands.

Tout en consacrant le statu quo *territorial, la conférence paneuropéenne est déjà, et peut être encore plus à l'avenir, l'occasion de développer souplesse et fluidité sur un continent dont les pays qui le composent n'ont aucun intérêt à le voir retrouver une anachronique rigidité. L'objectif ne peut être atteint en un jour, par un geste solennel. Une lente et patiente évolution peut seule y conduire. Encore faut-il que les intéressés se libèrent de leurs craintes et de leurs trop simples schémas politiques, et qu'ils aient la volonté d'être eux-mêmes.*

Le dossier ci-dessous présente, pour les réfuter, certains concepts à la mode qui manquent de réalisme. Il suggère du même coup les grandes lignes d'une action prudente qui pourrait, sans le bouleverser radicalement, modifier progressivement le grave déséquilibre actuel pour accroître la marge de manœuvre dont disposent les petites et moyennes puissances de l'Est et de l'Ouest européens.

Coexistence des États et confrontation des idéologies

L'insécurité et l'interdépendance sur le vieux continent

Par CHARLES ZORGBIBE

OUVERTE avec solennité le 3 juillet 1973 à Helsinki, la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) s'est achevée, le 1er août 1975, dans la capitale finlandaise. Réunis dans l'intervalle à Genève, les experts nationaux ne se sont jamais dépris, dans leur concertation, d'une certaine morosité. « *Gardons-nous de toute illusion !* », lançait M. Rudolf Bindschedler, chef de la délégation suisse, aux correspondants de presse. « *Nous voulions quelque chose de nouveau. Nous voulions faire un petit pas en avant dans l'établissement d'un système international. Il nous faut aujourd'hui enterrer cet espoir. La conférence ne constituera pas un événement historique...* » Le lourd forum de trente-cinq Etats d'Europe et d'Amérique du Nord aurait-il été décidément impropre au délicat dialogue paneuropéen ? Une horloge confiée à un dinosaure, commenteront certains...

Dans le même temps, le décor international général s'est modifié, du fait de la crise de l'énergie. L'insécurité de l'Europe occidentale se trouve-t-elle aggravée, l'Union soviétique éprouvant la tentation d'exploiter les difficultés de l'autre camp ? L'interdépendance des deux parties du continent serait-elle, au contraire, approfondie, une complicité objective se dessinant entre Etats développés de régimes différents ?

*Il serait tentant de discerner une nouvelle stratégie des dirigeants soviétiques dans leurs rapports avec l'Europe et l'Occident. L'ébranlement de l'ordre économique, social, politique des sociétés libérales refléterait cette crise finale du capitalisme annoncée comme imminente depuis plus d'un demi-siècle, une crise provoquée par une lutte des classes à l'échelle internationale qu'avait entrevue Lénine — en la circonstance, l'affrontement des producteurs d'énergie et des nations industrialisées. Le retour à la pureté idéologique des origines impliquerait non plus la coopération avec les puissances occidentales, mais la préparation de changements radicaux en leur sein.

Pourtant, la manière d'agir des Etats socialistes européens semble inchangée : elle est toujours dominée par le double désir d'éviter tout risque et d'exploiter toute occasion favorable. L'éclairage, il est vrai, est modifié : il fait mieux apparaître la dualité de la « ligne » soviétique — la rigoureuse séparation de la « *cohabitation des Etats* » et du développement de la lutte sociale. Mais n'était-ce pas déjà sur la différenciation de ces deux domaines que l'Union soviétique cherchait à fonder, lorsqu'elle entamait la « *longue marche d'Helsinki* », les règles du jeu paneuropéen ?

Les règles du jeu

LA conception soviétique de la coexistence promet la paix, c'est-à-dire l'élimination de l'hostilité et de la violence, au plan des rapports entre Etats. La renonciation multilatérale à la menace ou à l'emploi de la force entre Etats — second des dix principes fondamentaux devant régir les relations paneuropéennes — exclut la conversion de la puissance militaire en contrainte ouverte. Reste la fonction politique du potentiel militaire : la « *prise en considération réaliste du rapport des forces* » apparaît aux Etats socialistes comme le « *gage nécessaire d'une coexistence pacifique solide et durable* » ; le processus continu d'armement poursuivi par les gouvernants de Moscou, qui se montrent soucieux dans les entretiens sur la limitation des armements stratégiques (SALT) ou dans les négociations sur la réduction des forces en Europe centrale (M.B.F.R.) de maintenir une avance quantitative concédée en vertu de leur infériorité qualitative de naguère, doit étayer un rapport des forces favorable au socialisme — et, finalement, à la paix puisque, de par leur structure sociale, les Etats socialistes ne sauraient provoquer une confrontation armée.

Les rapports pacifiques entre Etats ainsi réglés, les principes paneuropéens devraient permettre le développement de la confrontation au niveau des sociétés. La structure pluraliste de l'Etat et de la société en Europe occidentale offre les points d'ancrage les plus variés aux tentatives extérieures de prise d'influence ; mais elle comporte l'avantage d'exercer une certaine séduction sur les opinions publiques des pays de l'Est par les possibilités d'épanouissement individuel qu'elle ménage. Neutraliser le pouvoir d'attraction de l'Occident dans les sociétés socialistes, ou plus simplement la tolérance croissante à l'égard de son mode de vie public et social, tout en revendiquant le droit d'exercer une influence politique sur les systèmes adverses : tel est le double impératif des dirigeants soviétiques. Ainsi, à long terme, les modifications politiques ne pourront-elles se dessiner que dans les sociétés occidentales — et dans le sens d'une adaptation progressive aux modèles socialistes.

Dans cette attente, la direction à suivre est implicitement indiquée, à Helsinki puis à Genève, par les exigences soviétiques en matière de coopération culturelle : les gouvernements occidentaux ne devraient plus se dérober, sous le prétexte de libertés formelles, à leur responsabilité en matière d'influences « *contraires à la paix ou à la morale* » ; il leur reviendrait d'exercer une sorte de censure sur leurs propres sociétés en vue d'éviter aux Etats socialistes la contamination des idées occidentales indésirables.

Un programme de coexistence requérant, au niveau des sociétés, l'ouverture inconditionnelle aux attaques adverses, au niveau des Etats, le démantèlement progressif des appareils militaires et la confiance généralisée dans l'innocence de la politique soviétique : cette argumentation est, certes, le fait des idéologues, plus que des hommes d'Etat relativistes qui peuplent, en nombre croissant, les directoires des pays de l'Est. Reste que la disqualification des conceptions concurrentes des rapports Est-Ouest sous l'étiquette diffamante de « *guerre froide* », l'appel à partir de « *réalités* » procédant elles-mêmes de la prise en considération de la puissance soviétique, marquent la détermination de Moscou d'imposer ses propres règles du jeu paneuropéen. Mais il appartenait aux Etats occidentaux et neutres d'opposer leur propre définition des « *réalités politiques* » et leur propre conception des rapports Est-Ouest.

Les travaux d'Helsinki et de Genève offrent un exemple satisfaisant de coopération politique efficace entre les neuf Etats de la Communauté européenne, voire entre les Neuf et les autres Etats occidentaux ou neutres qui partagent leurs positions de principe. Sans doute des erreurs tactiques ont-elles été commises. Certain document relatif à « *l'exécution de bonne foi des obligations assumées* », en faisant référence aux « *droits, obligations et responsabilités découlant des traités, accords et arrangements précédemment conclus* », a pris un tour ambigu : ses auteurs avaient en vue les responsabilités des Quatre sur l'Allemagne ; mais la formule utilisée fleurait sa « doctrine Brejnev », elle inquiéta Yougoslaves et Roumains ; plus généralement, la distinction entre les Etats « *responsables* » et les autres est tout à fait contraire à l'esprit de la conférence qui reflète une certaine démocratisation des relations inter-étatiques.

Surtout, les Neuf semblent avoir concédé trop vite — avant la pause de Pâques 1974 — le principe de l'inviolabilité des frontières, consécration de ce *statu quo* territorial si cher aux Soviétiques (atténuée, il est vrai, par l'allusion arrachée à une possible modification pacifique). Dès lors, leur atout principal abattu, les négociateurs occidentaux ne pouvaient plus attendre de progrès que d'une réelle volonté politique des puissances de l'Est.

En fait, les ensembles construits n'apparaissent que là où les engagements ne sont guère compromettants : sur les « *grands principes* », qui sont repris du droit international général ou de la charte des Nations unies, et sur les diverses questions techniques de coopération où les ajustements sont relativement aisés. En revanche, sur les chapitres « *opérationnels* » (mesures destinées à créer un climat de confiance dans le domaine militaire, échanges d'informations et de personnes), les concessions des pays socialistes furent sporadiques et partielles et n'ont guère aidé à la mise au point de textes cohérents — jusqu'à la présentation par les Neuf, le 15 mai 1975, d'un document général portant à la fois sur les contacts humains et les problèmes d'information, qui fut favorablement accueilli par l'U.R.S.S.

L'essentiel a cependant été ménagé : les Européens de l'Ouest sont parvenus à maintenir, en ces temps de « Realpolitik », leur exigence d'une détente à dimension humaine, susceptible de procurer des bienfaits réels aux peuples européens. Comment prolonger, au-delà de la conférence, le grand débat sur le progrès des échanges et des libertés fondamentales ?

A défaut d'un véritable mécanisme paneuropéen pour la protection des droits de l'homme, il semble possible d'améliorer l'application des conventions existantes — et particulièrement de celles qui reflètent à la fois les deux idéologies dominantes. Plus que sur des textes « *périphériques* », peu contestés dans leur principe — conventions humanitaires de Genève de 1949, convention sur le génocide de 1948, convention de 1965 sur l'élimination de la discrimination raciale... — l'accent pourrait être mis sur les pactes des droits de l'homme des Nations unies : seuls parmi les Etats européens, Bulgarie, Chypre, Danemark, Suède et Yougoslavie les ont ratifiés, mais ne forment-ils pas un microcosme des divers courants européens ?

Le problème plus général des suites institutionnelles de la Conférence a déjà été amplement débattu. Les réticences manifestées en Occident face au projet à l'origine « socialiste » d'organisation paneuropéenne permanente ne sont pas absolument convaincantes Les risques d' « ingérence » soviétique sont limités, du fait de la procédure d'adoption par consensus qui permet à tout Etat participant de bloquer la prise de décision en refusant son accord à une proposition donnée. Et le harcèlement — si harcèlement il y a — sera-t-il forcément à sens unique ? L'Union soviétique a été souvent mise au pied du mur en deux ans de conférence, et la création d'une organisation permanente ne semble plus l'un des objectifs majeurs de la diplomatie soviétique... De fait, une institution paneuropéenne offrirait un double avantage : elle permettrait le contrôle de l'application des principes paneuropéens ; elle aiderait, au sein du dialogue paneuropéen, au « déblocage » des positions des petits Etats neutres, voire membres d'un bloc. A court terme cependant, cette double fonction sera assumée par des organismes techniques restreints se réunissant à dates régulières... dans l'attente du futur « rendez-vous » général, celui de Belgrade en 1977.

LIRE PAGES 10 A 13

P. 10-11. — Progrès industriel et dépérissement des idéologies. C. Z. — Des correctifs qui n'entament pas la logique des systèmes, Marie Lavigne. — En Union soviétique : la bureaucratie et l'opposition face à la convergence. Jean-Jacques Marie.

P. 12-13. — Coopération et conflits : les deux Super-Grands et les autres. Pierre Hassner. — Convergence des complexes militaires américain et soviétique, Dieter Senghaas.

Le progrès industriel entraîne-t-il un dépérissement des idéologies ?

Espoirs et illusions d'un rapprochement des structures économiques et politiques

L'IDEE que les systèmes sociaux, économiques et politiques de l'Est et de l'Ouest tendent à se rapprocher progressivement, voire à s'interpénétrer, est relativement récente. Les théoriciens de la convergence ont, certes, leurs « grands ancêtres » : Tocqueville a prédit, dans *De la démocratie en Amérique*, non seulement une rivalité de puissance entre les Etats-Unis et la Russie, mais aussi une marche des deux nations vers la démocratie sociale et politique, résultant de l'industrialisation ; Max Weber a montré que les systèmes sociaux concrètement vécus ne sont jamais identiques à un modèle théorique abstrait, qu'ils sont des « ordres mixtes » en changement permanent ; Thorstein Veblen a annoncé la prise du pouvoir de décision, dans toutes les sociétés industrielles modernes, par les « technocrates et managers » — processus que devait éclairer James Burnham, en 1941, dans son célèbre essai *l'Ere des organisateurs*. Mais les théories ne pouvaient s'épanouir qu'après l'apparition des premiers signes de convergence entre systèmes, dans les années 50, lorsque se confirma la poussée des régimes occidentaux vers l' « Etat-Providence », et s'esquissa l'irruption des « mécanismes de marché » dans les régimes socialistes.

Economistes, sociologues ou politologues, les théoriciens de la convergence ont en commun une conception déterministe du progrès industriel continu et la conviction de l'adaptation inéluctable du pouvoir politique à ce processus économique : comme les marxistes, ils font dépendre la superstructure politique de l'infrastructure économique. De même, ils assurent tous que la prospérité engendrée par le progrès technologique conduit à une relative « désaffiliation » idéologique, à une dépolitisation progressive. Au-delà, des nuances sont perceptibles entre les auteurs. Parmi les premières théories de la convergence, certaines — telle celle de George Kennan — étaient, en réalité, des théories de la « submergence » des systèmes de l'Est par ceux de type occidental. Mais d'autres courants peuvent être discernés, selon la distinction proposée par Marie Lavigne : ceux de l' « hybridation » et de la « synthèse » des systèmes. Hybridation, symbiose, naissance d'un système mixte procédant des emprunts réciproques des techniques du développement économique et des modalités d'organisation sociale : telle est la conception du sociologue P.A. Sorokin, qui entend dégager une loi des « *changements sociaux progressifs* », et surtout de Jan Tinbergen, qui, d'un point de vue micro-économique, énumère et analyse les manifestations de l'interpénétration des systèmes. Synthèse, c'est-à-dire passage à un système nouveau, radicalement différent des deux systèmes originaires : de ce courant relèvent les principales approches actuelles.

De Rostow à Sakharov

« *UN manifeste non-communiste* » : le sous-titre du célèbre ouvrage de Walt Rostow sur *les Etapes de la croissance économique* (1960) marque bien l'ambition de l'auteur. Rostow se propose de formuler une histoire globale du développement de l'humanité, qu'il schématise en cinq phases : la société traditionnelle ; la préparation du « décollage » économique ; le « décollage » ; le progrès vers la maturité ; l'ère de la consommation de masse. A l'issue de ces cinq phases s'ouvrira une étape plus humaine, celle de l' « *au-delà de la consommation* », dans laquelle les Etats-Unis semblent sur le point d'entrer.

Selon Rostow, l'Union soviétique se trouve, comme les Etats-Unis, dans une période de changement rapide. En effet, entre le développement des sociétés capitalistes occidentales et celui des sociétés socialistes, il y a seulement une différence d'étapes, donc de degré, et non de nature. L'Union soviétique est techniquement et psychologiquement prête à accéder à l'ère de la consommation de masse. L'ultime obstacle est suscité par les gouvernants qui s'efforcent d'affecter la plus grande part de l'augmentation du revenu annuel aux dépenses militaires et à l'industrie lourde — elle-même liée au potentiel militaire — afin d'atteindre à la domination mondiale. Mais cette situation n'est que temporaire ; l'évolution vers la consommation de masse ne pourra être toujours freinée. L'Union soviétique va « rejoindre » les Etats-Unis : cette égalisation des conditions objectives amènera l'U.R.S.S. à une conversion typologique. Au-delà de la cinquième étape du développement, la production et la diffusion des biens de consommation et des services ainsi que l'urbanisation caractériseront, de la même manière, toutes les sociétés industrielles.

Moins ambitieux que Rostow, John Kenneth Galbraith n'interprète que l'étape industrielle actuelle du développement de l'humanité. La révolution technologique transforme les sociétés modernes en « sociétés d'abondance » ; elle affecte aussi bien les sociétés de type capitaliste, en réalité dominées par quelques centaines de grandes entreprises, que les sociétés socialistes. Ainsi émerge le « *nouvel Etat industriel* », qui est une synthèse des deux sociétés et dont l'originalité réside dans sa « technostructure ». La technostructure, qui résulte de la collusion des managers de l'économie et de l'appareil d'Etat, révèle l'absence de conflit majeur entre le pouvoir politique et le secteur économique, voire l'harmonie fondamentale des intérêts en présence. La technostructure assure la sécurité, la croissance, le progrès technique qui permettent la maximisation des profits : non seulement ses représentants manipulent la production et les investissements (en Occident, du fait du déclin du rôle des propriétaires de capitaux dans le processus de décision), mais encore ils dirigent la consommation, car il importe d'éliminer les risques — la programmation remplace le marché. Gigantisme de la production, ampleur des capitaux nécessaires, caractère avancé de la technologie : le nouvel Etat industriel est le produit historique inéluctable de l'évolution des sociétés industrielles de l'Est comme de l'Ouest. « *Deux systèmes industriels ostensiblement différents entrent en convergence.* »

Raymond Aron constate, lui aussi, que toutes les sociétés industrielles convergent vers un nouveau type de société : elles tendent vers l'égalitarisme social et la participation politique ; elles s'essaient à « *concilier la hiérarchie avec l'égalité, la hiérarchie du pouvoir avec l'égale dignité humaine* ». Mais, sur l'avenir, Raymond Aron est plus nuancé : des différences subsistent selon le type de société et, particulièrement, le mode de propriété et de régulation des rapports économiques, l'intégration des économies nationales au marché international, l'influence des consommateurs sur la distribution des biens et services. Finalement, « *nul ne connait le futur et celui-ci n'est pas prévisible* », car « *des rencontres et des accidents* » sont toujours possibles.

Un autre sociologue, R. Bendix, a comparé les effets de l'industrialisation en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Union soviétique. Le résultat essentiel de l'évolution des sociétés industrielles serait l'accession aux postes supérieurs d'un nouveau type d'hommes, porteurs d'une nouvelle idéologie. Ces nouveaux gouvernants ne ressemblent ni par leur recrutement, ni par leur formation, ni par leur mentalité aux dirigeants des sociétés anciennes. A l'Est, Andreï Sakharov reprend le même thème : « *Le développement social, tant en Union soviétique qu'aux Etats-Unis, évolue maintenant vers une complexité croissante des structures et du mode de gestion des entreprises, d'où l'apparition d'une catégorie spécifique, les cadres supérieurs, groupe dont les caractéristiques sociales varient peu d'un pays à l'autre.* » Et l'académicien soviétique de dessiner les quatre étapes qui permettraient à l'humanité d'éviter la catastrophe finale : démocratisation politique des pays socialistes, et victoire des « réalistes » partisans d'une coexistence pacifique renforcée (1960-1980) ; dans les pays capitalistes, transformation des structures de la propriété et collaboration avec les pays socialistes, sous la conduite de l'aile réformiste de la bourgeoisie (1972-1985) ; union des efforts soviétiques et américains pour sauver la moitié la plus pauvre de la population mondiale (1972-1990) ; révolution scientifique et technologique au sein des deux systèmes, qui aboutira à la création d'un gouvernement mondial et à l'élimination des contradictions entre nations (1980-2000).

Convergence et coexistence

LA vision des théoriciens de la convergence est, en principe, optimiste : la dévaluation des facteurs idéologiques, la rencontre des grands systèmes sociaux et politiques, la création d'un « homme nouveau » né et formé dans le nouveau contexte technologique, sont autant d'éléments prometteurs pour l'avenir de l'humanité. L'une des rares versions pessimistes de la convergence est celle d'Herbert Marcuse : à l'Est comme à l'Ouest, les sociétés industrielles font servir le progrès technique à la déshumanisation des rapports sociaux ; l'homme moderne, « unidimensionnel », est conditionné et aliéné par la technologie inhumaine qui le dépasse ; ainsi se forme une société qui manipule ses membres dans le sens le plus profitable au développement social apparent.

Pourtant, les théories de la convergence laissent subsister une triple incertitude :

1° ON NE SAURAIT ETRE SUR QUE LES METHODES DE PRODUCTION ET LES STRUCTURES SOCIALES SE RAPPROCHENT INDEFINIMENT. Il se peut, au contraire, que des divergences importantes se maintiennent ou s'accroissent.

On sait déjà les doutes de Raymond Aron. Plus généralement, l'universitaire canadien Théofil Kis reproche aux chantres de la convergence leur tendance à ériger en absolus certains phénomènes momentanés ou accidentels : « *La portée de certaines descriptions, explications et généralisations est parfois démesurée ou disproportionnée.* » De même, des sociologues comme A.S. Feldman et W.E. Moore, bien que partant des concepts de « société industrielle » et d' « élite technocratique », en viennent à nier la possibilité d'une convergence entre les systèmes de l'Est et de l'Ouest : les analogies et rapprochements, si manifestes qu'ils puissent nous paraître, ne seraient qu'extérieurs et superficiels ; les écarts typologiques seraient toujours considérables. En fait, une véritable « école de la divergence » existe aux Etats-Unis, qui utilise les données empiriques compilées par le Russian Research Center de l'université Harvard.

Mais c'est surtout à l'Est que la notion de convergence est réfutée. Selon les auteurs soviétiques proches du pouvoir établi, le développement technologique, les changements dans les structures de production ou le comportement des consommateurs, ne seraient que des facteurs auxiliaires de l'histoire ; le trait distinctif irréductible des deux systèmes résiderait toujours dans le régime de propriété. Les théories occidentales de la convergence auraient un caractère essentiellement non scientifique, car elles auraient été conçues pour combattre l'inévitabilité historique de l'avènement du socialisme.

2° LA CONVERGENCE ECONOMIQUE DES DEUX SYSTEMES ADMISE, EST-ON ASSURE QU'ELLE ENTRAINE UNE CONVERGENCE DES STRUCTURES POLITIQUES ?

Les rapports entre les faits économiques et les faits politiques sont d'une grande complexité. Dans une étude comparée du pouvoir politique aux Etats-Unis et en Union soviétique, Z. Brzezinski et S.P. Huntington contestent l'existence d'une relation directe entre le développement économique et l'évolution des systèmes politiques : certaines ressemblances dans le comportement politique des dirigeants américains et soviétiques sont évidentes ; mais le fait de vivre dans le même type de société industrielle ou de jouir du même bien-être ne conduit pas nécessairement à la démocratie pluraliste ; les techniques politiques restent très dissemblables.

Bien que plus nuancé, Théofil Kis parvient aux mêmes conclusions : la notion de convergence devient vague et ambiguë dès qu'on veut l'utiliser sur un autre plan que celui des structures « technologiques-technocratiques », pour lequel elle a été conçue. Et n'est-ce pas la même spécificité du politique qu'entendent préserver les auteurs des pays de l'Est, lorsqu'ils nient la possibilité d'une désaffiliation idéologique, lorsqu'ils opposent à la bienfaisante coopération économique le nécessaire maintien de la lutte idéologique ?

3° A SUPPOSER QUE LA RENCONTRE DES DEUX SYSTEMES SE PRODUISE NON SEULEMENT DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE MAIS AUSSI AU PLAN SOCIAL, POLITIQUE, CULTUREL, EN RESULTE-T-IL UNE CONSEQUENCE DECISIVE POUR LA PAIX DU MONDE ?

La relation est évidente pour les premiers théoriciens de la convergence. Ainsi, pour George Kennan, les enjeux des tensions Est-Ouest perdront progressivement de leur intensité ; des modalités plus normales s'offriront aux relations internationales.

Mais l'évolution vers une société plus homogène n'exclut pas nécessairement affrontements et crises. Au cours des siècles, comme le remarque Jean Laloy, des sociétés de structures identiques se sont anéanties dans des guerres innombrables. L'unification des rapports de production, voire des structures politiques, entraînera-t-elle celle des esprits ?

C. Z.

EN UNION SOVIÉTIQUE

La bureaucratie et l'opposition face à la convergence

Par JEAN-JACQUES MARIE*

LA nature de l'U.R.S.S. Son évolution possible ou probable. Questions presque aussi vieilles que l'U.R.S.S. elle-même et qui se sont posées avec une acuité particulière à partir du moment où, se hissant sur les épaules de la révolution isolée, affamée, encerclée, une caste de privilégiés s'est emparée du pouvoir politique sans renverser les bases sociales issues de la révolution, en utilisant et en démantelant à la fois le parti bolchevik qui l'avait conduite. Cette bureaucratie est-elle une caste ou une classe ? Une nouvelle classe au rôle historique durable, une excroissance monstrueuse et temporaire sur le corps de l'Etat ouvrier, ou l'avant-garde méritante (et aux mérites largement payés) de la classe ouvrière soviétique ? L'U.R.S.S. est-elle le pays du socialisme, du collectivisme bureaucratique, du capitalisme d'Etat, du capitalisme (restauré) tout court, un Etat ouvrier dégénéré ? En quel sens évolue-t-elle ?

La réponse à cette dernière question dépend à l'évidence de la réponse que l'on donne aux questions précédentes. C'est dans la mesure où les opposants soviétiques s'attachent à définir une position sur la nature de l'U.R.S.S. et la fonction de la bureaucratie, qu'ils peuvent tenter d'esquisser une analyse de leur devenir et, entre autres, accepter ou rejeter la théorie dite de la « convergence », c'est-à-dire de la fusion progressive entre deux systèmes sociaux reposant sur des rapports de propriété antagoniques.

Si le mot n'est pas encore ridé, l'idée est vieille. Dès la proclamation de la NEP, les mencheviks, d'anciens cadets comme les partisans d'Oustrialov, en définissent les premiers linéaments : l'U.R.S.S. va évoluer vers une variante plus ou moins nationale du capitalisme. Dès 1929, le groupe français « Contre le courant » voit dans la bureaucratie « une classe intermédiaire et privilégiée », et l'ex-secrétaire du parti communiste belge, Van Overstraetten, dénonce, quarante ans avant Mao, le « social-impérialisme soviétique », signifiant ainsi qu'à ses yeux l'U.R.S.S. est devenue un pays impéraliste comme les autres, ou presque. Le triomphe du fascisme en Italie, en Allemagne, en Espagne, les similitudes frappantes (dans les mœurs, les méthodes politiques, le parasitisme) entre les bureaucraties fasciste et stalinienne, mènent un Italien, Bruno Rizzi, à décrire dans la Bureaucratisation du monde (sous-titre : le Collectivisme bureaucratique) le rapprochement accéléré, à ses yeux, entre les pays capitalistes et l'Union soviétique : « Le collectivisme bureaucratique a sa base sociale dans les classes dominantes qui ont établi leur siège dans l'Etat, en Russie, en Allemagne, au Japon et dans les Etats plus petits, faibles au point de vue capitaliste, et placés sous le rayon d'action des grands Etats totalitaires. » Dans l'Ere des managers, Burnham donne à cette « nouvelle classe » commune aux pays capitalistes et à l'U.R.S.S. un contenu sociologique précis : les managers, les directeurs d'entreprise, ceux que l'on appellera plus tard les technocrates. Avec des variantes multiples, le thème a, depuis lors, connu un vaste succès.

A l'Ouest en tout cas. Dans les pays de l'Est, il en va un peu différemment... Ne parlons pas, pour le moment, de la prose de bois officielle, qui, derrière ses formules stéréotypées, laisse cependant percer bien des bouts d'oreille. L'écrasante majorité des opposants, à en juger par les textes connus, esquivent la question de la nature de l'U.R.S.S. et donc la discussion sur son évolution probable. Ils la règlent au mieux par quelques affirmations rapides : ou bien ils conservent les termes de « pays socialiste », sans que l'on sache clairement s'il s'agit là d'indifférence, de conviction ou de tactique, ou bien ils reprennent la vieille formule de « capitalisme d'Etat », chargée de contenus divers, ou bien, contestant cette dernière expression, comme Roy Medvedev, ils qualifient l'U.R.S.S. de pays socialiste où règne le « pseudo-socialisme », ou bien ils ne disent rien du tout (1).

Deux raisons au moins expliquent cette discrétion.

D'abord, l'opposition s'est constituée sur un terrain fort large : la défense des libertés et des droits reconnus par la Constitution, la lutte contre la répression. Elle a donc, le plus longtemps possible, évité en son sein la différenciation politique qui, inévitable synonyme de division, n'a que récemment commencé à s'opérer.

Ensuite, elle est très démunie pour aborder ces problèmes. Théorisant la prétendue division du monde en deux marchés parallèles sans interpénétration et l'autarcie économique du « monde socialiste », le stalinisme a rompu la continuité consciente de la pensée bolchevique, internationaliste par vocation, et brisé les liens avec le mouvement ouvrier international, réduit l'un et l'autre à des monceaux de cadeaux adressés à Staline et à des litanies de citations. L'opposition a donc grand-peine à saisir la réalité internationale des problèmes auxquels elle est confrontée, à les replacer dans leur continuité dans l'espace et le temps. Née en réaction contre le stalinisme, la pensée des opposants se meut cependant par force dans le carcan que le stalinisme lui a, dès l'origine, imposé. Les plus internationalistes d'entre eux, soit dans leur mode de pensée (Sakharov), soit dans leur héritage et leur action politiques (Grigorenko, Roy Medvedev), saisissent confusément dans cette dimension leur histoire d'hier comme les réalités profondes de la lutte des classes aujourd'hui à l'échelle de la planète.

Propriété et contrôle des moyens de production

AINSI Sakharov écrit : « Nous devons éviter les interventions politiques dans l'arène internationale, dont nous savons si peu de choses. » **En même temps, pressé par un journaliste de s'exprimer sur la nature de l'U.R.S.S., il rétorque avec réticence qu'il n'a rien d'un théoricien et répond assez vaguement :** « On peut considérer, comme le disait Lénine au début de notre révolution, que nous avons tout simplement affaire à un capitalisme d'Etat, c'est-à-dire que l'Etat assume le monopole du contrôle de l'ensemble de l'économie. Mais alors, ce socialisme-là n'a rien de nouveau. C'est tout simplement une forme limite de la voie de développement capitaliste qui existe, disons, aux Etats-Unis et dans d'autres pays capitalistes, mais poussée à un extrême degré de monopolisation. (2) »

Ainsi, Sakharov met entre parenthèses les rapports de propriété au profit du « contrôle » sur l'économie et de son « monopole ». La bureaucratie nazie « contrôlait » l'économie allemande et pourtant le capital privé en restait le propriétaire. Gommer cette différence essentielle, c'est hisser la forme à des hauteurs vertigineuses au-dessus du contenu. On attendrait une argumentation. Sakharov, par ailleurs fort précis dans sa description des privilèges en U.R.S.S., l'esquive, alors même que la théorie de la convergence est la pierre angulaire de sa pensée politique. Elle apparaît dès lors plus comme une aspiration que comme une perspective.

L'un des rares mouvements d'opposition qui partagent les vues politiques de Sakharov, le Mouvement démocratique, **est aussi discret. Dans les soixante pages de son programme, au milieu d'une description précise des maux dont souffre l'économie soviétique, il avance cette formule lapidaire sans commentaire ni explication :** « Les rapports de production (en U.R.S.S.) n'ont pas, en fait, un caractère socialiste, mais celui de capitalisme d'Etat, avec toutes les conséquences qui en découlent. »

La « convergence » apparaît ainsi beaucoup plus chez Sakharov comme une aspiration que comme le produit d'une évolution engendrée par un certain nombre de forces objectives et encouragée par une politique donnée. Il est, de ce point de vue, caractéristique qu'il esquisse la réalisation de la convergence dans un bref panorama futurologique : victoire des « forces réalistes des communistes-léninistes de gauche » **(et des « occidentalistes de gauche ») en U.R.S.S., victoire de l'aile gauche réformiste de la bourgeoisie aux Etats-Unis et dans les pays capitalistes en particulier,** « sous la pression de l'exemple des pays socialistes », **puis l'U.R.S.S. et les Etats-Unis,** « ayant surmonté leurs divisions », **s'attacheront à sauver la moitié la plus « pauvre » du globe terrestre en prélevant une taxe de 20 % sur leur revenu national, pour aboutir à une** « convergence socialiste des systèmes » **qui stimulera le progrès des sciences, des forces productives et de la liberté intellectuelle. Quels éléments de la réalité économique, sociale, politique poussent en ce sens ? Quelles données de la situation actuelles y mènent ? Sakharov n'en dit rien et son « programme » de convergence a donc plus**

* Auteur de *Staline*, Edit. du Seuil, Paris 1967.

(1) On sait que cinq étudiants de Gorki ont diffusé, en 1969, un texte sur le *Socialisme et l'Etat*, « *reposant entièrement sur l'analyse de documents marxistes-léninistes* », d'après la « Chronique des événements » ; qu'un autre groupe a publié une longue étude sur la *Dégénérescence du bolchevisme*, mais ces textes n'ont pas franchi les frontières de l'U.R.S.S.

(2) Le « capitalisme d'Etat » est un terme vague aux contenus multiples : il peut désigner la concentration entre les mains de l'Etat bourgeois d'un certain nombre de secteurs économiques, un système d'intervention et de direction économique assumé par l'Etat bourgeois, l'utilisation d'un certain nombre de méthodes du capitalisme par l'Etat ouvrier, le contrôle par l'Etat (sans contenu) de l'ensemble de l'économie, etc. Utiliser cette notion sans autres développements que l'insistance sur le « contrôle » et l'exemple... des Etats-Unis renvoie donc à tout ce que l'on veut, sauf, en tout état de cause, à l'analyse de rapports de propriétés et aux rapports sociaux.

Des correctifs importants mais qui n'entament pas la logique des systèmes

Une symétrie beaucoup plus formelle que réelle

Par MARIE LAVIGNE *

LA théorie de la convergence des systèmes socialiste et capitaliste, dans le domaine économique, a fait l'objet d'un nombre considérable d'études. Une analyse bibliographique réalisée en Allemagne fédérale (1971), par les soins du service d'études économiques du Bundestag, a recensé cent cinquante-huit références. Depuis, la liste s'en est encore allongée.

Les partisans de la théorie, beaucoup plus nombreux que ceux qui la contestent, sont loin d'avoir des positions idéologiques identiques. Certes, la majorité d'entre eux soutiennent les mérites du système d'économie de marché, mais certains se signalent par une critique poussée de ce système (comme J.K. Galbraith) ; les plus ardents défenseurs de la théorie sont assurément les laudateurs de la « voie chinoise » vers le socialisme, à leurs yeux exclusive, les modèles dits socialistes d'U.R.S.S. et d'Europe de l'Est ne représentant qu'une variante de capitalisme d'Etat, de moins en moins distincte de ses équivalents occidentaux.

La démonstration se présente le plus souvent, au départ, comme neutre et dépassionnée. Elle suppose l'existence d'un modèle économique commun, vers lequel tendent simultanément capitalisme et socialisme. Jan Tinbergen, par exemple, définit un modèle de régime économique optimum, à partir de la théorie néoclassique du bien-être qu'il complète par l'introduction d'un système d'institutions ayant pour objectif de maximiser le bien-être collectif ; capitalisme et socialisme, tous deux encore bien éloignés de ce modèle, pourraient s'y identifier à long terme. Mais le grand économètre hollandais est l'un des rares à maintenir jusqu'au bout la balance égale entre les deux sujets du processus. La convergence évolue implicitement vers la « submergence » d'un système par un autre. Les réformes économiques réalisées dans la dernière décennie sont interprétées comme un recul (bénéfique) du socialisme, lié à un rôle croissant du profit, du marché, à une décentralisation de la décision ; c'est parce que l'évolution en question est trop lente que les réformes sont considérées comme un échec partiel. Les adversaires non marxistes de la théorie de la convergence se placent d'ailleurs dans la même perspective, en démontrant qu'il ne peut y avoir convergence parce que jamais les pays socialistes ne seront capables d'adapter les règles de fonctionnement des systèmes capitalistes (ainsi Zbigniew Brzezinski, théoricien de l' « ère technétronique »).

Les premières propositions de convergence ont été formulées par des sociologues. L'évolution des sociétés contemporaines ferait apparaître une société industrielle moderne dont les traits sont communs, quel que soit le régime : haut niveau technologique, déclin de l'agriculture et part importante de l'industrie dans l'emploi et dans le produit national brut, taux d'investissement élevé ; adaptation des institutions, symbolisée par le pouvoir accru des « managers », de la « technostructure » selon Galbraith, qui relègue au second plan le propriétaire du capital, actionnaire d'une société privée ou administrateur de l'Etat. Cette ligne de raisonnement, dont les éléments se retrouvent avec des variantes chez Raymond Aron, John Kenneth Galbraith, Walt Rostow, vient de loin puisque l'on peut en attribuer la paternité au sociologue américain Pitirim Sorokin (*Russia and The United States*, 1944) qui développait la théorie d'une société unique de type « intégral ». Il n'est jusqu'à Marx que l'on n'invoque à l'appui : Marx n'a-t-il pas envisagé des stades successifs d'évolution sociale, et prouvé le déterminisme des forces productives conditionnant la superstructure de la société ? Mais, pour Marx, les forces productives déterminent la superstructure sociale et culturelle conjointement avec les rapports de production, c'est-à-dire avec le mode de propriété sur les moyens de production. Ces rapports définissent à leur tour les classes sociales, dont la structure ne résulte donc nullement de la technologie seule.

La seconde ligne théorique a, en commun avec la première, tendance à gommer le rôle des rapports de propriété sur les moyens de production, considéré comme purement formel. Elle suppose implicitement une « économie généralisée » ayant des lois objectives. Si l'économie est la science de l'organisation des ressources rares, et si la finalité de tout système économique est d'assurer à ses membres le maximum de bien-être, le problème général de la société se ramène, en formulation mathématique, à la maximisation d'une fonction sous contraintes. La recherche des meilleures solutions doit guider les deux systèmes économiques vers l'adoption de méthodes communes : à l'Est, on emprunte aux économies de marché certains modes de régulation ; à l'Ouest on corrige les injustices et inefficiences du marché par une planification indicative. Jan Tinbergen donne la version la plus élaborée de cette conception.

La démonstration empirique se ramène alors à un catalogue, le plus complet possible, des « emprunts » mutuels. Certains économistes américains la systématisent en une analyse « spectrale » : les couleurs du spectre sont les différentes nuances des types concrets d'organisation ; aux extrêmes, on a le socialisme centralisé à planification autoritaire et le capitalisme de concurrence parfaite ; au milieu, le socialisme décentralisé de marché voisine avec le capitalisme interventionniste...

Les réformes économiques à l'Est

POUR réfuter cette argumentation, il serait d'ailleurs erroné de démontrer d'abord que les économies de marché n'évoluent pas vers le socialisme, et ensuite seulement que les économies socialistes ne cherchent pas à calquer leur fonctionnement sur le modèle de l'économie de marché. La symétrie est plus formelle que réelle. Pour le capitalisme, dans cette analyse, l'extension du secteur public, le rôle croissant des politiques budgétaire, monétaire, le recours aux techniques de la planification, le contrôle des conditions de la concurrence, ne sont qu'un ensemble de correctifs n'entamant pas la logique du système. Pour le socialisme, la réintroduction de catégories monétaires dans la planification, l'établissement d'influences de la demande sur l'offre, la rationalisation des prix, le rôle attribué au profit comme guide et stimulant de l'entreprise avec l'autonomie croissante de celle-ci, l'emploi de techniques mathématiques dans la planification, signifieraient l'abandon de l'idéologie socialiste, la reconnaissance implicite de la supériorité du marché.

Celui qui conteste ce schéma, si évident en apparence, fait volontiers figure de stalinien attardé. On lui opposera les déclarations ou écrits d'économistes socialistes, les réalités de mécanismes économiques actuels des pays de l'Est. Pourtant, l'observation des réformes économiques en cours dans ces pays montre éloquemment qu'il n'y a guère de convergence : les « échecs » constatés dans l'application de ces réformes ne proviennent pas d'une imitation mal réussie du modèle capitaliste, mais de la poursuite difficile d'un équilibre différent. Le débat sur le profit en est une illustration.

Que n'a-t-on écrit sur la « réintroduction », la légitimation » du profit en économie socialiste, depuis qu'il y a un peu plus de dix ans les articles retentissants du professeur Evseï Liberman ont proposé de substituer à la multitude d' « indices », ou tâches planifiées obligatoires imposées à l'entreprise, deux indices seulement : le volume des ventes, et la rentabilité ou rapport du profit aux fonds productifs. L'économiste soviétique suggérait par là que le premier indice devait guider l'entreprise vers une production mieux adaptée à la demande, et que le second, à condition que l'entreprise soit effectivement intéressée à la réalisation du profit, l'incitait à obtenir celui-ci avec la meilleure combinaison possible de ses ressources productives — de ses capitaux fixes et circulants. Et voilà incidemment le deuxième mot lâché : celui de « capital ». Comme simultanément l'introduction d'une redevance sur le capital était proposée, un nouveau pas vers le capitalisme semblait fait : reconnaître qu le capital d'une entreprise « coûte » une charge incorporée dans le prix de revient, « rapporte » un intérêt, n'est-ce pas abandonner ce que l'on appelle à l'Ouest le dogme dépassé de la valeur travail ?

Certes tous les économistes des pays socialistes ont toujours pris soin de rappeler, en conformité avec la théorie marxiste, que ce capital n'était en fin de compte que le travail passé accumulé. De même, ils ont distingué le « profit » socialiste et capitaliste, mais on ne les a guère écoutés, prenant cette réserve pour une précaution de langage à laquelle on les soupçonnait d'ailleurs de ne point trop croire. On a eu, à notre sens, bien tort.

L'idée même que la recherche du profit maximum conduit à la meilleure utilisation des ressources, tout en assurant la satisfaction optimale des besoins des consommateurs tels qu'ils s'expriment sur un marché, est le cœur de la théorie néoclassique de l'équilibre élaborée à la fin du siècle dernier par Walras et Paretto. Cette théorie, édifiée par référence à une organisation concurrentielle, se fonde sur des hypothèses précises qui ne sont plus vérifiées dans les capitalismes contemporains (caractérisés par l'existence de monopoles et oligopoles privés, d'interventions multiples de l'Etat). En revanche, elle peut s'appliquer pour l'établissement de modèles de planification, dans lesquels le planificateur résout un programme mathématique d'affectation des ressources disponibles, compte tenu des contraintes technologiques et dans le but de maximiser la fonction-objectif du plan qui exprime les « préférences » du planificateur. De tels modèles sont effectivement élaborés — ce qui ne veut pas dire appliqués — dans les pays socialistes. Ils ne signifient nullement une convergence des systèmes ; la programmation linéaire sur lesquels ils reposent, d'ailleurs « inventée » par l'économiste soviétique Kantorovitch, est un instrument d'analyse mathématique que l'on ne saurait annexer à un système.

L'intéressement de l'entreprise à son profit doit être examiné au niveau concret de la gestion courante. Le profit est un « indicateur de succès ». Cette proposition exprime seulement que, dans les conditions d'une gestion normale, la différence entre les ressources produites par l'entreprise et les ressources consommées doit être positive. Antérieurement aux réformes économiques, ce n'était souvent pas le cas, pour deux raisons : les prix étaient fréquemment, surtout pour les matières premières et biens d'équipement, fixés délibérément en dessous des coûts ; la réalisation du profit ne figurait pas parmi les tâches prioritaires de l'entreprise. Le mécanisme de la réforme tend à lier profit et plan. Si l'entreprise exécute correctement un plan exigeant, c'est-à-dire définissant un objectif de production qui corresponde à une utilisation complète des ressources, elle aura droit à une partie du profit total réalisé ; si le plan est moins bien exécuté, la part de profit qui lui reviendra sera plus faible en proportion, et calculée le plus souvent sur une masse de profit inférieure.

Profit capitaliste et profit socialiste

ON voit donc que le profit est ici un critère d'efficacité d'une gestion économique. Il se distingue du profit capitaliste par au moins quatre traits :

1) La rentabilité normale d'une entreprise est donnée par le système des prix. Ceux-ci sont encore partout soit fixés centralement par l'Office des prix, soit étroitement contrôlés comme c'est le cas en Hongrie où les prix « libres » ou « à fourchette » ne permettent en fait aux entreprises qu'une marge limitée d'action. Le taux de profit incorporé dans les prix est variable selon les branches ; les entreprises ne peuvent tirer parti de ces différences car le champ de leurs activités leur est assigné. Même en Hongrie où les regroupements et concentrations d'entreprises sont, dans une certaine mesure, laissés à l'initiative de celles-ci, il leur est interdit de prendre des participations dans d'autres entreprises de branches différentes par concentration « conglomérale », qui se justifierait par le seul mobile de profit ;

2) La réalisation d'un plan de profit est associée à l'exécution d'un plan de production, défini par un chiffre d'affaires mais aussi, dans la plupart des pays socialistes, par une nomenclature de produits à fabriquer. Un des problèmes auquel se heurte le planificateur est la stimulation à l'innovation. L'entreprise socialiste est traditionnellement routinière, répugne à l'introduction de produits nouveaux qui, dans une première phase, lui coûtent plus cher à fabriquer sans lui rapporter davantage. Défaut classique de la planification, ou volonté de ne pas pénaliser par des prix élevés les utilisateurs ou consommateurs de produits améliorés ?

(Lire la suite page 12.)

* Maître de conférences à l'université de Paris I.

---

l'apparence d'une rêverie que d'un pronostic scientifiquement argumenté.

Le Mouvement démocratique a tenté d'aller plus loin dans son programme en définissant ainsi les modalités de la convergence en U.R.S.S., « création d'une économie triple avec trois types de propriété des moyens de production : propriété d'Etat (de tout le peuple), propriété de groupe (collective) et propriété privée (personnelle) réglée par la consommation et le marché ». Ce rétablissement de la propriété privée des moyens de production s'accompagne d'un programme politique de démocratie parlementaire et d'un certain nombre d'impératifs, au premier chef l'idée que la société DOIT passer d'un état « non démocratique » à un état « démocratique », « par une action puissante et de masse, mais NON VIOLENTE ET PACIFIQUE ; les hommes ne peuvent se développer pleinement et se perfectionner que par la voie d'une évolution pacifique et libre ».

Le programme ne pose jamais la question : le rétablissement de la propriété privée peut-il se produire pacifiquement ? Le caractère pacifique des processus sociaux n'est ici qu'un pur impératif moral. Le retour souhaité d'une partie de l'économie collectivisée sous le talon du capital est assimilé à une simple opération d'écritures. Ce serait bien la première fois dans l'histoire qu'un changement de rapport de propriété s'effectuerait sans douleur. Si le misérable milliard des émigrés de 1815 n'aboutit à rien, on imagine aisément quelles convulsions exigerait un pareil retour en arrière en U.R.S.S. Le Mouvement Démocratique n'y pense même pas.

Deux attitudes de refus

LES courants les plus réactionnaires de l'opposition, se tournant vers le passé de la Russie, l'empire des tsars, la religion orthodoxe et ses pompes, écartent, eux, toute idée de rapprochement social et politique éventuel avec l'Occident capitaliste. Dans sa Lettre aux dirigeants de l'Union soviétique, Soljenitsyne dénonce d'ailleurs avec emphase les idées venues de cet Occident : « Le sombre ouragan de l'idéologie progressiste a fondu sur nous d'Occident à la fin du siècle dernier, il a suffisamment déchiré, détruit notre pays et notre âme. » Aussi précise-t-il : « La tâche qui nous attend n'est pas une « convergence » avec le monde occidental, mais une rénovation complète, une reconstruction de l'Occident et de l'Orient, car tous les deux se trouvent dans l'impasse. » Ce refus explique qu'à côté de propositions nationalistes et réactionnaires, Soljenitsyne suggère... le retour du pouvoir aux Soviets, avant de se transformer en croisé du Dieu-profit.

Ce refus, qui retrouve la vieille tradition slavophile, et se nourrit de mythes défraîchis, reflète à sa manière l'isolement systématique cultivé par Staline et le stalinisme. A l'autarcie élevée au rang d'un bienfait répond ici la fuite en arrière dans le temps : Staline, à la fin de sa vie, attribuait au génie russe toutes les inventions de l'humanité ; formée à ce moule, une partie de l'opposition adore l'hier russe, ses popes barbus et son Etat omnivore...

A l'autre bout du spectre, tous ceux qui, dans l'opposition, se réclament plus ou moins nettement du marxisme ou du mouvement ouvrier ignorent l'idée de la convergence ou même la refusent nettement. On n'en trouvera pas trace chez Grigorenko, Martchenko, Gabaï, Delaunay. Roy Medvedev la récuse dans la perspective de ce qu'il appelle une « évolution du pseudo-socialisme vers le socialisme à visage humain » :

« Il est naturellement irréel, dans les conditions actuelles, qui se sont développées chez nous, de rechercher une issue dans la transplantation sur le sol soviétique des structures économiques et sociales qui existent aujourd'hui dans les pays capitalistes. Nous ne pouvons partir que des possibilités de la société qui existe en U.R.S.S., et qui n'est ni une société de capitalisme d'Etat, comme certains le soutiennent, ni une société de socialisme « développé » et « mûr », comme d'autres le disent. L'immense majorité des citoyens soviétiques sont inconditionnellement favorables à la voie socialiste de développement de notre société, même si l'on se représente le socialisme de façon très différente chez beaucoup de gens. C'est pourquoi l'Union soviétique n'a pas d'autre voie réelle de développement que le perfectionnement de la société socialiste, le passage des variantes primitives bureaucratisées du socialisme et du pseudo-socialisme au socialisme à visage humain. »

Par-delà le vocabulaire, s'exprime ici, sans aucun doute, une analyse politique moins évolutionniste qu'il n'y paraît : évoquer en U.R.S.S. le « socialisme à visage humain » après l'invasion de la Tchécoslovaquie et, dans le même texte, insister sur la nécessité de créer un second parti, c'est mettre l'accent, fût-ce de façon détournée, sur l'affrontement politique inévitable pour passer du « pseudo-socialisme » au socialisme. La voie tracée par Medvedev tourne en tout cas le dos à toute idée de convergence.

Tentation et mise en garde

EN réalité, bien que cela ne s'exprime que de façon détournée, les partisans les plus conséquents et les plus acharnés de la convergence se trouvent au sein même de la bureaucratie dirigeante ; parmi ceux qui, par d'autres voies, proposent d'introduire dans l'économie planifiée et collectivisée des secteurs entiers d'économie privée ou « mixte », parmi ceux qui proposent que les « trusts » soviétiques puissent négocier directement avec leurs « homologues » bourgeois en sautant par-dessus le monopole du commerce extérieur, parmi ceux qui tentent de « rentabiliser » l'économie soviétique pour pouvoir l'intégrer réellement au marché mondial et à la division internationale du travail dominés par le capital.

Les tendances à la restauration de la propriété privée, qui traversent des secteurs entiers de la bureaucratie désireuse d'asseoir des privilèges pour le moment encore liés à la seule fonction et qui ne peuvent être ni stabilisés ni transmis, s'expriment ainsi avec une extrême vigueur au sein des couches dirigeantes, où elles suscitent des tensions profondes, la caste bureaucratique ne pouvant subsister en tant que telle que sur la base de la propriété collective des moyens de production que sa domination mine pourtant. Aussi les déchirements sont-ils nombreux en son sein. C'est pourquoi un éditorial de la revue du Comité central Kommunist (3), destinée aux cadres du parti, a-t-il consacré quatre longues pages à dénoncer politiquement la théorie de la convergence de Sakharov. Les écrits et les déclarations de ce dernier ne touchent qu'un nombre infime de cadres du parti. A travers lui, c'est donc bien aux fractions de la bureaucratie les plus décidément favorables à la « convergence » — et dont Sakharov est, sur ce point, un porte-parole public (fort encombrant par l'insistance qu'il met à combattre pour les libertés et les droits démocratiques !) que la mise en garde s'adresse.

Après avoir affirmé que Sakharov ne représente rien qu'un ensemble d'idées importées, l'auteur de l'article anonyme déclare :

« S'appuyant sur la théorie de la « convergence », Sakharov voudrait « redresser », « soigner » la société socialiste à l'aide de médicaments capitalistes connus depuis longtemps, avant tout à l'aide de « l'initiative privée » et de la « liberté d' « entreprise ». Il commence par proposer de permettre l'emploi de salariés dans l'agriculture et autres « mesures » susceptibles, si elles étaient appliquées, de replacer peu à peu la paysannerie sous le joug des koulaks, et conseille ensuite « d'élargir les possibilités de l'initiative privée » à d'autres domaines : santé, éducation, presse, culture, etc. C'est au fond ce que proposait l'anticommuniste Z. Brzezinski, qui exprimait, dans la revue Newsweek, le « modeste » désir qu'en Union soviétique, à côté de l'économie socialiste, trouve également sa place le capitalisme, l'entreprise privée, ce qui conduirait finalement à une « réforme radicale » du système socialiste. »

Puis l'article dénonce les positions de l'académicien sur la détente : « Lui, « le combattant de la démocratie », il exige des pays occidentaux qu'ils n'acceptent la détente qu'à la condition expresse que les gouvernements capitalistes aient le droit d'exercer, comme il le déclare, « un certain contrôle » sur l'Union soviétique. » (Mais n'est-ce pas justement là ce qu'une partie de la bureaucratie est prête à accepter de payer comme monnaie d'échange dans l'alliance mondiale entre le Kremlin et Washington ?)

Sans doute cela ne vise-t-il nommément que Sakharov, mais tous les économistes et responsables gouvernementaux, comme le vice-ministre du commerce Smeliakov lui-même qui propose, dans un récent ouvrage sur le commerce international, de mettre l'économie soviétique à l'école de l'économie capitaliste, ne sont-ils pas, par ricochet, concernés par cette mise en garde dont les auteurs n'ont en réalité d'ailleurs pas d'autre politique à proposer (4) ? La domination de la caste parasitaire sur l'économie collectivisée y introduit les éléments de dislocation et de gaspillage qui constituent, avec ses propres intérêts particuliers et sa voracité, les moteurs les plus puissants de la restauration du capitalisme en U.R.S.S. Là sont les vrais tenants d'une convergence impossible : les bases sociales de l'U.R.S.S. y opposent une révulsion organique qui rend fragiles les accords les mieux mitonnés. Ces bases sociales déterminent la puissance réelle des masses soviétiques, privées de toute forme d'organisation, donc de toute possibilité de l'exprimer consciemment. Mais cette puissance mine tous les accords politiques entre l'impérialisme et la bureaucratie pour maintenir l'ordre mondial existant, comme elle a sapé les accords de Paris et empêche à l'avance M. Brejnev de concéder à M. Ford tout ce que ce dernier exige pour accorder à l'U.R.S.S. les milliards de dollars que le Kremlin demande. Avec la victoire de la révolution au Vietnam, avec la révolution prolétarienne en marche au Portugal et qui couve en Inde, en Espagne et ailleurs, c'est là l'obstacle formidable à toute mirifique « convergence ».

JEAN-JACQUES MARIE.

(3) Septembre 1973.

(4) Le vice-président du Gosplan, Inosemtsev, vient d'affirmer, dans *Literatournaia Gazeta* du 11 mai : « Nous vivons dans la seconde moitié du XXe siècle, le siècle de la division internationale du travail (...). L'autarcie, c'est le passé. » Mais l'impérialisme ne veut fournir ses capitaux que contre des concessions sociales et politiques. Jusqu'où faut-il et peut-on aller en ce sens ? C'est là le débat qui se mène au Kremlin.

(Suite de la page 11.)

Le problème a été résolu en Union soviétique et dans certains pays d'Europe centrale par l'introduction, après la réforme, d'indices obligatoires de « produits nouveaux » ; c'est le signe d'un alourdissement de la planification, contraire à l'esprit initial de la réforme, c'est aussi la preuve que l'innovation n'est pas « payante » dans les pays socialistes — on peut le déplorer, en remarquant que, pour nombre de firmes capitalistes, l'innovation, même fictive ou très superficielle, est source de profits élevés ;

3) La part de profit laissée à l'entreprise est, quel que soit le système fiscal, très faible par rapport à ce que conservent, après impôt, les entreprises capitalistes (de l'ordre de 15 à 25 % au maximum des profits totaux). Cela tient essentiellement à la destination de ce profit : primes individuelles pour les travailleurs (y compris les cadres supérieurs, qui incontestablement bénéficient le plus, en valeur absolue et relative, de cette redistribution) ; primes collectives (fonds dépensés en construction de logements, équipements sociaux) ; petites dépenses de modernisation. L'autofinancement, par le profit et les amortissements, d'une partie croissante des investissements, se développe certes ; mais la part du profit qui lui est consacrée échappe en fait à la décision de l'entreprise, en premier lieu parce que le montant des investissements (y compris de ceux qui sont financés sur ressources décentralisées) est planifié, en second lieu parce que les sommes destinées à l'autofinancement et prises sur le profit sont bloquées à un niveau supérieur à celui de l'entreprise (groupement d'entreprises ou ministère industriel). Seule la Hongrie a un système d'autofinancement plus proche du modèle capitaliste, mais le planificateur y oriente la grande majorité des investissements ;

4) On en arrive ainsi à la finalité ultime du profit d'entreprise en système socialiste, qui conditionne son attribution. Le profit est affecté, pour une part importante (60 à 70 %), à l'Etat et redistribué par les mécanismes budgétaires selon les finalités collectives (économiques et sociales) définies par les autorités ; pour une autre part, il est réinvesti, pas nécessairement dans l'entreprise où il a été constitué, même s'il reste dans la même branche, et, en tout cas, pas sur décision de cette entreprise ; le reste, on vient de l'indiquer, sert à l'intéressement des travailleurs et cadres.

Imaginer, dans ces conditions, que le directeur d'une entreprise socialiste puisse vouloir « maximiser son profit » tout comme le fait (est censé le faire) un entrepreneur capitaliste relève de l'aberration. Il n'est pas personnellement intéressé à la croissance de l'entreprise puisqu'il n'a pas d'autonomie véritable en matière d'investissement : il y est peut-être intéressé idéologiquement s'il est un bon manager socialiste, mais le profit ne joue alors aucun rôle... Le profit personnel qu'il retire d'une bonne gestion, sous la forme de primes, ne peut être transformé en capital productif privé : il ne peut qu'être consommé. Or, malgré les inégalités certaines de revenus, et donc de niveaux de consommation, que l'on observe dans les pays socialistes, la consommation personnelle atteint très vite un plafond, en raison des limitations institutionnelles (interdiction de posséder plus d'une maison ou appartement en ville, plus d'une résidence secondaire, restrictions aux voyages à l'étranger, etc.) ou résultant d'une offre de biens de consommation moins abondante, moins diversifiée qu'à l'Ouest. L'argent ne fait pas courir les managers : non par moralité innée, mais par la logique même du système. Le risque financier d'entreprise (comme son corollaire, la poursuite de la réussite financière) n'existe pas ; la recherche du profit motive beaucoup moins les cadres que celle de la sécurité, comme l'ont montré des enquêtes sociologiques effectuées dans des entreprises hongroises. C'est peut-être regrettable, et l'économie socialiste gagnerait sans doute à avoir des cadres plus entreprenants.

Faut-il alors dire que la réforme n'est pas allée assez loin, que la planification demeure trop impérative, que les décisions de production ne sont pas assez décentralisées ? Il y a certes beaucoup à faire dans cette voie. Mais l'identification du profit socialiste avec le profit capitaliste supposerait une libéralisation totale de l'investissement, laquelle est incompatible avec la définition du socialisme, où l'appropriation collective des moyens de production a une signification essentielle et non seulement formelle. Rien n'indique une évolution convergente en ce sens.

Inflation et crise énergétique

L'ACTUALITE des deux dernières années dément de façon significative les thèses de la convergence. Pourquoi les économies socialistes résistent-elles mieux à l'inflation ? Pourquoi ont-elles été moins touchées par la crise énergétique ?

Sur le premier point, on doit constater que le rythme annuel de hausse des prix se maintient entre 0 et 1 % dans les pays socialistes européens, et que la Hongrie, avec ses 3,6 % d'inflation en 1973, fait figure d'exception ! Les partisans de la « convergence » répliquent que les pays de l'Est subissent comme les autres les poussées inflationnistes ; celles-ci sont partiellement masquées par des indices de prix truqués, et surtout contenues par la rigidité des prix et des mécanismes de distribution (des biens de production et de consommation). L'inflation se propage et se traduit différemment : par la non-réalisation des investissements effectivement projetés, parce que les plans ne sont pas « couverts » par des ressources matérielles ; par une demande non satisfaite de biens de consommation, les revenus non dépensés allant grossir les dépôts d'épargne.

Certes l'inflation existe sous cette forme. Cependant le fait qu'elle ne se traduise pas par la hausse des prix — laquelle frapperait inégalement les différentes catégories sociales — introduit une distinction essentielle avec l'inflation « capitaliste ». Au prix d'une rigidité économique, elle assure aux pays socialistes une indéniable stabilité sociale : la meilleure preuve en est fournie par la crise polonaise de 1970, où une hausse des prix de détail justifiée sur un plan strictement économique a entraîné de graves remous sociaux.

La crise énergétique a, de même, beaucoup moins touché les pays socialistes. Elle a assurément provoqué des difficultés sensibles pour les pays les plus dépendants de l'extérieur quant à leurs approvisionnements en matières premières : elle a considérablement accru le coût de leurs importations en provenance de pays capitalistes ; elle a influencé restrictivement les réformes internes, en contraignant les pays qui avaient commencé à introduire une répercussion des prix extérieurs sur les prix internes à y renoncer. Ce n'est pas seulement parce que l'U.R.S.S., principal fournisseur de matières premières et de produits énergétiques à ses partenaires, pratique, malgré l'augmentation récente des produits pétroliers, des prix très inférieurs aux prix mondiaux. C'est surtout parce que la pénurie et le renchérissement de produits pétroliers n'ont pas induit une « crise de civilisation » comparable à la prise douloureuse de conscience que l'on observe dans les pays capitalistes.

Les pays socialistes n'en sont pas encore au stade de la société de consommation. Les consignes d'économie n'ont fait que se superposer aux recommandations traditionnelles sur le « régime d'économie » dans les entreprises ; la récupération des métaux, des vieux papiers, n'a jamais cessé d'être pratiquée, les consommateurs soviétiques, ou roumains, ou hongrois, étaient encore habitués à rendre les bouteilles vides, à faire remailler les bas, à emporter les marchandises des magasins sans emballages ; la préférence aux transports collectifs n'a pas eu le temps d'être supplantée par le développement de l'automobile privée. Le gaspillage existe certes en économie socialiste, résultant surtout d'une répartition administrative des ressources productives, d'un prix trop bas, voulu pour des raisons sociales, de certains produits (ainsi en est-il du pain qui sert à l'alimentation du bétail !) ; il n'est pas le résultat d'une diversification excessive des produits ou des conditionnements, de dépenses abusives de publicité, comme à l'Ouest. Est-ce parce que les sociétés socialistes n'ont pas achevé leur « convergence » ? ou parce qu'elles cherchent à adapter leur développement à des finalités différentes ?

MARIE LAVIGNE.



(Photo Régis Bossu-Sygma.)

LE PRESIDENT FORD VISITE UNE BASE AMERICAINE EN ALLEMAGNE...
A Washington comme à Moscou, la politique de détente...



Domaines et niveaux divers de coopération et de conflit

Les deux Super-Grands et les autres

Par PIERRE HASSNER*

IL y a plus en commun, disait, je crois, Tocqueville, entre deux députés dont l'un est radical qu'entre deux radicaux dont l'un est député. Faut-il dire de même qu'il y a plus en commun entre deux superpuissances dont l'une est communiste et l'autre capitaliste qu'entre deux pays capitalistes ou deux pays communistes dont l'un est une superpuissance ? Il est certain que, comme dirait un Maurice Chevalier, *« quand un Super-Grand rencontre une Super-Grand, qu'est-ce qu'on entend ? Des histoires de Super-Grands »*. Encore peut-on s'interroger sur le contenu de cette ressemblance et de ce dialogue. Ici, c'est le témoignage de deux grands hommes d'Etat que l'on peut évoquer.

« Je suis parfaitement d'accord avec François Ier de France, disait, paraît-il, Charles Quint. *Nous avons exactement les mêmes buts. Tous les deux, nous voulons Venise. »* A quoi fait écho, par-delà les siècles et les océans, cette remarque de Chou En-lai : *« Les deux Super-Grands couchent dans le même lit, mais ils ne font pas les mêmes rêves. »*

L'interprétation chinoise insiste, depuis une bonne quinzaine d'années, sur la convergence des sociétés américaine (dominée par la bourgeoisie capitaliste) et soviétique (où le capitalisme est restauré par la bourgeoisie rouge) ainsi que sur celle de l'impérialisme de l'une et du social-impérialisme de l'autre. Mais elle est passée brusquement de l'idée que cette convergence menait à un accord pour encercler et attaquer la Chine à l'idée qu'elle mène à une opposition et à une guerre inéluctable entre les deux Super-Grands.

L'opinion publique, surtout en Occident, a également tendance à passer d'un extrême à l'autre tant sur le problème de la nature, opposée ou identique, des sociétés que sur celui du caractère conflictuel ou coopératif de leurs relations. Oscillant entre le manichéisme et la convergence, elle voit les Super-Grands tantôt engagés dans une lutte inexpiable, tantôt se partageant le monde en sphères d'influence (mythe de Yalta) ou décidant de le gouverner ensemble (mythe du condominium illustré par l'accord de 1973 sur la prévention de la guerre nucléaire). L'idée que la convergence des crises, des situations et des problèmes ne signifie pas forcément celle des réactions ou des solutions, et que la convergence des formes d'organisation industrielle ne signifie pas celle des régimes politiques, l'idée que la convergence des sociétés ou des politiques contienne des sources de conflit aussi bien que de coopération et que la proportion de celles-ci varie selon les problèmes et les périodes, semblent avoir du mal à faire leur chemin.

Cependant, à l'Ouest, la théorie de la maîtrise des armements fondée sur l'existence d'intérêts communs entre adversaires ou de « jeux à motifs mixtes » ou « à somme non nulle » (ce que Thomas Schelling, dans *The Strategy of Conflict*, appelle une théorie de l'antagonisme incomplet et de l'alliance imparfaite), à l'Est la dialectique marxiste en général et, plus particulièrement, la théorie de la coexistence pacifique comme forme de la lutte des classes, devraient permettre de donner à l'ambiguïté et à la contradiction le rôle central qui leur revient dans l'évolution des sociétés et de leurs rapports. Les discussions autour de la politique de MM. Kissinger et Brejnev semblent indiquer un progrès dans cette voie : successivement, la « guerre froide » et la « détente » semblent en voie de démythification avec cependant, à l'Ouest, une tendance à interpréter les compromis provisoires comme des ententes garantissant la stabilité (d'où les illusions et désillusions de la *« structure de paix »* chère à M. Kissinger), et à l'Est, une tendance à concevoir l'union essentiellement comme un combat (d'où la difficulté à intégrer l'acceptation d'intérêts communs authentiques autres

* Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques.

ARMEMENTS : COURSE ET CONTROLE

Une convergence des complexes militaires américain et soviétique

Par DIETER SENGHAAS*

EXISTE-T-IL une convergence des politiques de sécurité, de défense et d'armement des deux blocs ? Peut-on parler d'une convergence des complexes militaires ? La réponse dépend essentiellement de la définition théorique du concept de convergence. Cette tâche est néanmoins facilitée par le fait qu'elle se limite à une partie seulement des sociétés capitaliste et socialiste : le complexe militaire. Cependant, même si nous constations dans ce domaine de réelles tendances convergentes, cela ne suffirait pas à prouver que les deux systèmes sociaux convergent globalement, comme l'ont soutenu certaines théories occidentales, à vrai dire scientifiquement peu fondées, ni qu'ils devraient le faire, comme le postule la théorie normative de la convergence de Tinbergen (« théorie des régimes optima ») (1).

En matière de convergence, nous tenons une démarche empirique pour plus pertinente dans la mesure où elle nous préserve des abstractions douteuses propres aux controverses antérieures. Cette approche méthodologique, aussi restreinte qu'elle paraisse à première vue, permet toutefois de trouver, dans le domaine concerné, des réponses précises qui, ultérieurement, sont susceptibles d'apporter des contributions plus concrètes à la solution du problème plus général de la convergence globale des deux systèmes sociaux.

En ce qui concerne les politiques de sécurité, de défense et d'armement, il faut d'abord mettre en évidence l'identité des mécanismes et des modes de comportement pour, ensuite, apprécier leur influence dans leur contexte social respectif. La constatation que la politique d'armement est aujourd'hui essentiellement de nature qualitative doit constituer le point de départ d'une telle analyse. Evidemment, certaines données quantitatives comme le nombre des chars, bombardiers, fusées et têtes nucléaires demeurent importantes. Et, bien sûr, il est déjà arrivé, dans le passé, que la course aux armements prenne un aspect qualitatif ; mais le rapport quantitatif-qualitatif s'est considérablement modifié. En 1914, la surenchère germano-britannique pour la suprématie des mers était encore centrée autour d'un seul système d'arme — c'était donc un phénomène relativement isolé — alors qu'aujourd'hui la course qualitative aux armements se poursuit constamment dans tous les domaines essentiels : armement nucléaire stratégique, armes nucléaires tactiques, conventionnelles, chimiques, lutte antisubversive, guerre psychologique (« guerre des ondes »), interventions des services secrets ; et cela dans l'espace, sur la terre et dans les océans. Aucun domaine n'est oublié dans la panoplie des moyens de destruction. Les rapports de destruction, si l'on peut se permettre cette analogie avec les rapports de production, se sont considérablement différenciés et internationalisés (2). Deux processus y ont particulièrement contribué :

1° L'innovation constante de la technologie militaire, fruit des programmes de recherche et de développement qui bénéficient d'opulentes ressources. Cette recherche, jouissant d'une haute priorité politique, entraîne, à l'Est comme à l'Ouest, une prolifération des systèmes d'armes qui ne peuvent plus être rationnellement intégrés dans les appareils militaires. La liste des projets avortés (« abortive systems ») s'allonge sans cesse.

2° La modernisation continuelle de l'armement existant par son amélioration qualitative, c'est-à-dire par l'accroissement de la précision, de la fiabilité et de l'invulnérabilité.

Une dynamique interne

L'ENORME impulsion donnée aux programmes de recherche, de développement et d'expérimentation a pour conséquence, et ceci dans les deux systèmes, que chaque puissance apprécie la menace venant de l'autre par rapport au niveau de développement de son propre armement ou à celui des progrès possibles de sa propre production, et non plus en fonction de l'armement et de la capacité technologique de l'adversaire potentiel. Dans un rapport adressé au Secrétariat général de l'ONU, en 1971, une commission internationale d'experts de l'Est, de l'Ouest et du tiers-monde constatait d'ailleurs très pertinemment :

« A première vue, il semblerait que les efforts visant à améliorer la qualité des armements ou à mettre au point un système défensif suivent un ordre logique : invention d'une arme nouvelle ou d'un système d'armes nouveau, parade, contre-parade. Mais ce processus ne se déroule ni habituellement ni nécessairement selon une séquence chronologique rationnelle. En général, ceux qui perfectionnent les armes sont aussi ceux qui envisagent les nouvelles mesures à prendre. Ils n'attendent pas la réaction d'un ennemi éventuel pour réagir à leurs propres inventions (3). »

Dans les laboratoires ou les ateliers de production, la conséquence en est que les phases de recherche, de développement, d'essai, de mise au point et d'installation d'un type d'arme suivent un schéma rigide, indépendant de l'évolution de la politique internationale, comme par exemple le passage de la « guerre froide » à la « détente ». Si les établissements spécialisés dans la production d'armements veulent maintenir leur potentialité technologique et stratégique, s'ils veulent utiliser pleinement les capacités existantes et tenir compte des exigences du « lead time », c'est-à-dire du délai nécessaire s'écoulant entre les premières esquisses et la mise au point définitive, ils doivent fonctionner continuellement au rythme le plus élevé. Les programmes d'armement doivent se suivre sans arrêt ; depuis une quinzaine d'années, leur succession est moins planifiée selon les options politiques et stratégiques nouvelles que selon la dynamique interne des développements technologiques qui, toutefois, doivent être susceptibles d'« instrumentalisation » politique. Pour éviter toute équivoque, il reste à souligner qu'on ne saurait considérer comme politiquement neutre la dynamique interne des impératifs technologiques ; bien au contraire, ces derniers ne donnent leur pleine mesure qu'intégrés à l'ensemble de tous les intérêts politiques concernés.

Cette combinaison de forces politiques est

(*) Professeur agrégé, chargé de recherche à la Hessische Stiftung Friedens und Konfliktforschung, Francfort-sur-le-Main. Traduit de l'allemand par Thomas Bruns, docteur en droit, assistant au Centre d'études juridiques françaises de l'université de la Sarre.

(1) Pour une présentation de la théorie de Tinbergen, voir Johannes van den Doel : *Konvergenz von Verwaltungsstrukturen in Ost und West*, in Halina Jaroslawska : Œkonomische Aspekte der friedlichen Koexistenz, Stuttgart, Ernst Klett, 1974, pp. 125-166.

(2) Voir aussi, Dieter Senghaas : *Abschreckung und Frieden. Studien zur Kritik organisierter Friedlosigkeit*, Frankfurt, Fischer Verlag, 1972 (2 Auflage).

(3) Nations unies : *Les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires*, New-York, 1972, p. 4.





(Photo Jean Gaumy-Gamma.)

... AVANT DE PARLER DE PAIX AVEC LES EUROPEENS REUNIS A HELSINKI ... *s'accompagne d'inquiétudes et d'arrière-pensées.*

que celui d'éviter la guerre nucléaire) (1).

Le rêve des Etats-Unis oscille entre le dépassement des conflits par la convergence économique et technique et leur gel par un consensus conservateur, institutionnalisant l'équilibre de la terreur ou le concert des grandes puissances. Le rêve soviétique combine ces mêmes éléments avec une vision plus conflictuelle et plus dynamique : *rendre* la détente irréversible signifie à la fois consolider le *statu quo* à l'Est et peser en faveur d'un « statu quo *dynamique* », c'est-à-dire d'une modification de la « *corrélation des forces* » dans le reste du monde (2). Mais la dissymétrie des perspectives à long terme n'empêche pas la convergence des réactions à court terme devant les dangers de bouleversement très rapides ou favorables à des tiers, comme, par exemple, les forces de contestation sociale et internationale.

D'où l'utilité d'opérer les distinctions qui apparaissent dans les articles précédents et que nous ne pouvons ici que reprendre sous forme de questions : convergence des sociétés ou convergence des politiques ? convergence conflictuelle ou coopérative ? symétrie ou dissymétrie dans l'attitude envers les autres Etats appartenant aux deux systèmes ou au tiers-monde ?

Convergence des sociétés et convergence des politiques

PEUT-ETRE faudrait-il surtout parler de convergences des situations, avant tout de celles imposées par la situation nucléaire et bipolaire. Les politiques étrangères, en particulier militaires, des Deux Grands me semblent moins divergentes que leurs régimes intérieurs. On peut certes attribuer celles-là aux besoins ou à la dynamique de ceux-ci : voir, par exemple, dans la course aux armements l'effet du complexe militaro-industriel et dans l'émergence de celui-ci, dans les deux Etats, l'effet du capitalisme, privé ou d'Etat, ou de la technostructure (cf. l'article de D. Senghaas).

Si pour les ventes d'armes, par exemple, les raisons économiques intérieures semblent prédominantes, la course aux armements nucléaires semble avoir davantage sa source dans la dialectique de l'interaction entre les deux grandes puissances, quitte à créer une certaine symétrie, d'ailleurs partielle, des intérêts acquis et des structures d'organisation.

De même, si l'on considère l'action extérieure de la C.I.A. et celle du K.G.B., elles paraissent plus semblables que le rôle de la police politique à l'intérieur des deux pays et des deux systèmes. Si l'affaire du Watergate prouve quelque chose, c'est bien le refus des Américains d'accepter à l'intérieur l'emploi de méthodes qu'ils ont fort bien acceptées, en beaucoup plus grave, à l'extérieur. M. Nixon avait finalement bien moins de contrôle sur les institutions de son pays que sur celles de ses satellites. On ne saurait en dire autant de M. Brejnev.

D'une manière plus générale, une crise analogue des rapports entre Etat et société, caractérisée à la fois par le rôle croissant de l'Etat et par son inaptitude croissante à entraîner la confiance ou l'enthousiasme des citoyens, se traduit par une réaction en force du Congrès, de la presse, de l'opinion publique aux Etats-Unis (allant jusqu'à paralyser en partie la politique étrangère). Rien de pareil en Union soviétique.

Au niveau de la société, la multiplication des contestations, du professionnel au spirituel, entraîne, à l'Ouest, une érosion de l'autorité, parfois compensée par une grande aptitude à récupérer ou apprivoiser les contestataires ; à l'Est, s'il se produit parfois des explosions, la règle est la répression. D'où, pour l'instant du moins, un contraste entre la fermentation sociale et politique qui semble s'installer dans les pays occidentaux et le calme rigide de l'Union soviétique. Au niveau stratégico-diplomatique, au contraire, la symétrie tend à s'accentuer. L'U.R.S.S., à la fois ours et baleine, devient une puissance globale — notamment navale — à l'instar des Etats-Unis et se trouve confrontée à certaines des tentations et à certains des dilemmes que ceux-ci ont connus depuis longtemps.

Coopération et confrontation

LA symétrie est-elle facteur de coopération ou de conflit, de paix ou de guerre ? Probablement la réponse diffère-t-elle selon les problèmes et selon les régions. Ainsi l'équilibre nucléaire est-il probablement stabilisateur quant aux risques de guerre, déstabilisateur quant à la course aux armements et aux chances de l'arrêter. Le fait que, désormais, les Deux Grands aient des intérêts et des clients sur toute la planète est source de confrontations, mais l'effort pour limiter l'escalade de celles-ci est source de coopération.

Le plus frappant est la coexistence simultanée des aspects les plus opposés de la coopération spatiale ou scientifique (y compris dans les domaines touchant à l'idéologie, comme à l'Institut pour l'application de l'analyse des systèmes, à Vienne) et de la lutte des propagandes et des polices. Un auteur soviétique a proposé une distinction intéressante entre trois sphères : celle de la *convergence* (questions touchant à la guerre, à la paix, à la détente, à la coopération économique, scientifique, culturelle, écologique) ; celle de la *convergence partielle*, où un rapprochement est possible (projets et institutions paneuropéens, désarmement, etc.) ; celle de la *divergence*, qui doit rester permanente (celle de la lutte entre idéologies) (3).

Il semble en effet conforme à la nature complexe des phénomènes et à l'intérêt de tous de distinguer les terrains d'opposition et d'entente. Encore faut-il éviter que les premiers n'empoisonnent les seconds. Or il est clair que, s'il est dans la nature des choses que les deux Grands ou les deux systèmes se combattent sur un terrain et collaborent sur un autre, il est non moins inévitable qu'une hostilité trop absolue ou qui emploierait des moyens trop radicaux sur le premier pose des limites à l'intensité ou à la profondeur de la coopération dans le second.

Peut-on concevoir une dissolution des blocs militaires allant de pair avec une intensification de la division du monde en camp impérialiste et camp socialiste, une coopération technique allant de pair avec l'intensification de la course aux armements, une circulation accrue des biens allant de pair avec une circulation impossible des hommes ?

De même, si la coopération passe par l'acceptation d'une certaine dissymétrie, elle ne peut s'épanouir durablement sur la base d'une conception qui encourage, comme le font les Soviétiques, la lutte idéologique et les changements politiques à l'Ouest tout en les interdisant entièrement à l'Est sous l'étiquette de la subversion et de la guerre psychologique. Comme l'écrit Richard Lowenthal : « *La coexistence ne suppose pas la convergence, mais la coopération suppose la communication.* »

La parabole des éléphants

FINALEMENT, le problème qui pourrait se révéler comme le plus décisif pour les relations entre les deux Grands est celui de leurs relations avec tous les autres ; et, par définition, ces derniers ont leur mot à dire pour en déterminer le caractère. A partir du moment où on suppose une certaine symétrie ou un certain équilibre dans le rôle mondial des deux superpuissances, quatre formules semblent concevables pour régir ce rôle :

— Le *retrait* (ou néo-isolationnisme, la priorité étant donnée aux problèmes intérieurs) ;

— La *compétition* ou le conflit, direct ou indirect, pour l'orientation, extérieure ou intérieure, des tierces puissances ;

— Le *partage* en zones d'influence ;

— Le *condominium*, ou partage du pouvoir global plutôt que régional.

Mais les éléments de dissymétrie entre les deux Grands, les réactions des tiers et l'action des courants transnationaux concourent à rendre impossible chacune de ces formules sous sa forme pure. Le désengagement serait favorisé par certaines tendances de l'opinion américaine ; mais le dynamisme des forces économiques (en particulier des sociétés multinationales) à l'Ouest, les exigences de la légitimité idéologique et les tentations d'une puissance militaire en expansion à l'Est, s'y opposent. Les tendances à la convergence s'expriment par la recherche du condominium et par celle du partage en zones d'influence.

Chacune de ces deux formules correspond à une nécessité réelle. La première resurgit inévitablement, en vertu du facteur nucléaire, en cas de conflit aigu ; elle est peut-être amenée à se développer de manière structurelle si la prolifération nucléaire prend des proportions alarmantes. La seconde correspond à la logique de l'équilibre de la terreur et au vœu des Super-Grands de développer la détente entre eux tout en maintenant leur contrôle sur leurs alliés ou satellites. Mais les événements d'Asie, du Proche-Orient, voire d'Europe méridionale montrent bien l'inaptitude des Grands à régler entre eux le sort des peuples et des nations qui refusent de se laisser manipuler ; d'autre part, la logique de la société transnationale, surtout quand, par ailleurs, on recherche la diffusion des échanges et des techniques, s'oppose à une délimitation géographique stricte, que ces Grands n'arrivent guère à maintenir que chez leurs voisins, avec un succès remarquable en Europe de l'Est et partiel en Amérique latine. Même si leur volonté d'accord ou de partage était plus grande, et leurs arrière-pensées moins différentes qu'elles ne sont, l'évolution imprévisible des situations ambiguës dans les « zones grises » relancerait leur compétition.

Le véritable problème, dès lors, est de savoir si leur dialogue peut imposer à celle-ci un certain nombre de règles, c'est-à-dire une certaine convergence dans la définition des buts et des moyens. Il s'agirait de limiter les uns et les autres sans renoncer à la compétition, mais en allant au-delà du simple refus de l'affrontement militaire direct, en particulier nucléaire. Le but serait de rechercher ou de maintenir leur influence mais non de s'assurer le contrôle des régimes étrangers, contre le gré de leurs populations. Les moyens, diplomatiques ou économiques, s'arrêteraient au seuil de la subversion, du blocus ou des pressions militaires.

C'est à définir sérieusement un tel « *code de bonne conduite* » que la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et, plus encore, les conversations informelles des Etats auraient dû être consacrées. Malheureusement, la logique des intérêts respectifs et communs des Super-Grands tend souvent à prendre une autre direction, plus liée au maintien de leurs empires respectifs. C'est ainsi que, pour le Portugal, au lieu d'un dialogue qui fasse du respect de la volonté populaire la condition du « sommet » d'Helsinki, on a l'impression, entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, d'une solidarité objective combinée à une opposition réelle, mais qui s'exercent l'une et l'autre au détriment du Portugal et de l'Europe. Un Portugal devenu « démocratie populaire » permettrait à l'U.R.S.S. de déplacer au moins symboliquement l'équilibre du continent. A ce titre, il déplairait aux Etats-Unis mais servirait la « *politique du pire* » de M. Kissinger, qui y trouverait l'espoir d'un « *vaccin* » contre les progrès de la gauche dans le reste de l'Europe méridionale et le prétexte d'une réaffirmation du leadership américain sur l'OTAN. Inversement, un coup de droite, similaire à celui du Chili, comblerait d'aise les Etats-Unis mais n'aurait pas que des inconvénients pour l'U.R.S.S., qui y trouverait un prétexte à renforcer ses pressions sur la Roumanie et la Yougoslavie et profiterait des divisions que la situation créerait en Europe occidentale.

Ceux qui perdraient dans les deux cas seraient le peuple portugais et l'espoir des Européens de trouver un nouveau modèle de société et d'acquérir, ensemble, une nouvelle indépendance. Un proverbe indien déclare : « *Quand deux éléphants se battent, c'est l'herbe qui est écrasée.* » M. Lee Kuan Yew, premier ministre de Singapour, a eu raison d'ajouter : « *Quand deux éléphants font l'amour, elle ne l'est pas moins.* »

PIERRE HASSNER.

(1) Cf. le débat sur « La compétition des deux systèmes mondiaux », dans la *Nouvelle Revue internationale* du 6 juin 1975, qui discute avec quelque embarras le problème formulé ainsi : « D'une part nous disons que la coopération est une forme de lutte et, d'autre part, nous affirmons qu'elle est avantageuse pour tous les participants. »

(2) Cf. S. Sanakoev : « Problème du rapport des forces dans le monde contemporain », *la Vie internationale*, n° 11, Moscou, 1974.

(3) D.M. Proektor : « La sécurité européenne - Quelques problèmes », *Memo*, n° 9, Moscou, 1973.

BIBLIOGRAPHIE

R. ARON, Dix-huit leçons sur la société industrielle, Gallimard, 1962.
La Lutte des classes, Gallimard, 1964.

R. DAHRENDORF, Soziale Klassen und Klassenkonflikt in der industriellen Gesellschaft, Stuttgart, 1957.

J. FOURASTIE, Le grand espoir du vingtième siècle, Gallimard, 1949.

H. MARCUSE, L'homme unidimensionnel, Ed. de Minuit, 1968.

P.A. SOROKIN, Russia and the United States, Londres, Stevens, 1950.

J.K. GALBRAITH, Le nouvel Etat industriel, Gallimard, 1968.

M. LAVIGNE, Les économies socialistes, soviétique et européennes, A. Colin, 1970.

F. PERROUX, La coexistence pacifique, P.U.F., 3 vol., 1958.

W.W. ROSTOW, Les étapes de la croissance économique, Le Seuil, 1963.

O. SIK, La vérité sur l'économie tchécoslovaque, Fayard, 1969.

J. TINBERGEN, Convergence of Economic Systems in East and West, Rotterdam, 1965.

D. BELL, The End of Ideology, New-York, Free Press, 1966.

Z. BRZEZINSKI et P. HUNTINGTON, Political Power U.S.A./U.R.S.S., New-York, Viking, 1964.

G. F. KENNAN, Russia, the Atom and the West, Princeton, 1957.

T. KIS, Etat des travaux sur la problématique de la convergence, Etudes internationales, Montréal, septembre 1971.

---

communément appelée « complexe militaro-industriel » ; il serait alors plus exact de parler de « complexe politique-administratif-militaire-industriel-scientifique (4) ».

Ce terme a longtemps eu à l'Ouest une signification nettement péjorative ; pourtant, une efficiente politique de sécurité fondée sur la stratégie de la dissuasion est inconcevable sans une étroite imbrication des dirigeants politiques, de l'appareil militaire, de l'industrie privée ou étatique des armements, ni d'ailleurs sans une utilisation massive du savoir technologique. D'une telle collusion résultent les complexes d'armement qui ne sont pas seulement militaires et industriels mais qui englobent la classe politique, l'administration, l'appareil militaire, l'industrie, la recherche scientifique et même les instituts spécialisés dans la « production » des nouvelles doctrines de sécurité. Le défaut d'une telle coordination priverait de son fondement la course qualitative aux armements alors que celle-ci se joue dans un cadre élargi et dans un contexte international éminemment compétitif. Ces exigences de la politique de sécurité engendrent des situations qui appellent une certaine convergence des complexes d'armement.

Même si la pluralité des intérêts qui s'affrontent est plus grande dans les sociétés capitalistes occidentales que dans les systèmes socialistes, où priment les injonctions de la direction politique, l'infrastructure de ces complexes se présente, à l'Est et à l'Ouest, comme la coalition d'intérêts multiples. On peut pourtant déceler, dans les deux systèmes, l'existence d'une élite qui monopolise l'élaboration de la politique de sécurité parce que les processus de conception et de décision ne sont accessibles à un contrôle du public que dans une très faible mesure. Dans les deux systèmes, aucun domaine d'importance équivalente n'est autant éloigné de l'idéal démocratique que celui de l'armement. Dans nul autre secteur les ressources financières, scientifiques, technologiques et humaines ne sont investies avec autant de prodigalité. Les élites de la puissance tirent leur force de la facilité avec laquelle elles se justifient en recourant à des doctrines stratégiques dont on sait aujourd'hui que militairement elles sont privées de toute valeur opérationnelle : elles n'appartiennent qu'au domaine de la psychostratégie ; à l'exemple de la doctrine de la parité, elles ne servent qu'à légitimer « a posteriori » des solutions devenues technologiquement possibles et politiquement souhaitées. Dans les deux systèmes, les problèmes de sécurité sont encore considérés comme étant indépendants de la particularité des intérêts de chaque classe ou de certaines catégories sociales ; ils apparaissent donc comme les options de la nation tout entière. Cette orientation idéologique est certainement moins monolithique à l'Ouest, mais la politique de sécurité y bénéficie également d'un large consensus.

Des fonctions comparables

PEUT-ON déduire de cette analyse une convergence des complexes d'armements des deux blocs ? En admettant que les phénomènes évoqués plus haut sont caractéristiques du sous-système en cause dans les deux sociétés, il est possible de répondre sans restriction par l'affirmative. On pourrait ainsi développer la thèse suivante : si la genèse des complexes militaires, de plus en plus perfectionnés, a été le produit particulier de chaque système (c'est par exemple l'Ouest qui, sans conteste, a été l'instigateur de la course aux armements après 1950), il n'en va pas de même de leurs développements qualitatifs ultérieurs. Du fait de la dimension et de la différenciation des complexes d'armement, ces développements seraient actuellement devenus indépendants des conditions de pérennisation des sociétés capitaliste et socialiste. A la différence de l'exemple du droit pénal, spécifique à chacun des systèmes, les conséquences organiques et politiques de l'effort en vue d'une politique qualitative d'armement peuvent être tenues pour simultanément compatibles avec les deux ordres sociaux.

Historiquement, cette interprétation correspondrait d'autant plus à la réalité que la politique d'armement suivrait davantage des principes qualitatifs ; en effet, les complexes militaires tendent de plus en plus à s'intégrer dans chacun des deux ordres sociaux. Les progrès de la technologie militaire ne préfigurent-ils pas ceux de la technique civile ? Ne faut-il pas conclure du caractère uniquement symbolique de la diplomatie du contrôle des armements et de l'exaspération de l'armement qualitatif à laquelle elle conduit (voir la conclusion des accords SALT (5), que les comportements des deux complexes en question montrent dans les faits des signes de convergence certains ? Il est clair qu'une stratégie de limitation véritable des armements pourrait être appliquée sans risque, particulièrement dans le domaine nucléaire où, de toute manière, les « capacités de supermassacre » (« overkill capacities ») sont largement atteintes. Que ni l'une ni l'autre des parties ne se mettent en devoir de poursuivre une telle stratégie — ce qui pourrait amener l'autre à en faire autant — montre bien que les deux « establishments » politico-militaires comprennent que, se livrer ainsi ensemble à une politique active d'armement et à une diplomatie symbolique de contrôle des armements leur rend possible, même sous le signe de la « détente », de maintenir la vieille politique anachronique de sécurité au service de complexes militaires prospères (6).

Bien évidemment, il est possible de déceler des fonctions de l'armement spécifiques aux deux systèmes existants (capitaliste et socialiste) : il faut procéder à des analyses séparées (7) dont les résultats ne sauraient être appliqués indifféremment aux deux systèmes. Pensons, par exemple, à la fonction économique que revêt l'armement dans le capitalisme pour la politique conjoncturelle et technologique ; ou encore à la fonction disciplinaire exercée par l'armée dans les sociétés socialistes et dans leurs relations mutuelles. Pour résoudre le problème de la convergence, la nature antagoniste, c'est-à-dire le caractère de classe de chacun des deux ordres sociaux, est beaucoup plus décisive encore que l'ensemble des analogies et différences relevées jusqu'à présent (8).

Cette situation lie autant qu'elle sépare les complexes d'armement. Les liens consistent dans la fonction identique qu'ils jouent dans les deux systèmes et dans le contexte international : stabiliser les statu quo sociaux dominants ; les différences résident dans le contenu des politiques de statu quo propres à chaque classe dominante, et reflétant les contradictions sociales spécifiques à chaque système.

Nous sommes ainsi amené à considérer les complexes d'armement comme un des rares domaines où l'on puisse observer le développement d'une certaine convergence organique ; en ce sens, il semble possible de soutenir la thèse d'une convergence partielle. Il convient d'ajouter que, formellement, la fonction de l'armement est comparable dans les deux systèmes puisque les structures des deux ordres sociaux, même si elles reposent sur des fondements différents, sont dans la même mesure antagonistes. Nous tenons également à souligner que le contenu de la politique de chaque classe dominante demeure différent ; ainsi, malgré les apparences, est-il problématique de déduire du domaine étroit de l'analyse des complexes militaires un processus général de convergence.

DIETER SENGHAAS.

(4) Pour plus de détails, voir Dieter Senghaas : *La dynamique de la course aux armements, condition restrictive de la détente Est-Ouest*, in « Politique étrangère », tome 37, n° 16, 1972, pp. 765-782.

(5) Pour une analyse détaillée des accords SALT, voir Dieter Senghaas : *Aufrüstung durch Rüstungskontrolle. Uber den symbolischen Gebrauch der Politik*, Stuttgart, Urban, 1972.

(6) Voir aussi Dieter Senghaas : *Armement par une politique de maîtrise des armements ?*, in : « Science et Paix », tome 1, 1973, n° 2-3, pp. 20-48.

(7) Pour une analyse des différentes fonctions des complexes militaires, voir Dieter Senghaas : *Gewalt — Konflikt — Frieden. Essays zur Friedensforschung*, Hamburg, Hoffmann und Campe, 1974, pp. 37-54.

(8) Voir Egbert Jahn : *Kommunismus — und was dann ? Zur Bürokratisierung und Militarisierung des Systems der Nationalstaaten*, Hamburg, Rowohlt, 1974, et Dieter Senghaas : *Rüstung und Militarismus*, Frankfurt, Suhrkamp, 1972, Teil I.

Politique et littérature

Le paysan dans le roman soviétique

Par VSEVOLOD SOURGANOV *

LA vie de la paysannerie, les types, les caractères, les problèmes du village, ont toujours attiré les écrivains russes. Cependant, même les plus grands artistes d'avant la révolution ne surent pas discerner l'immense force explosive accumulée par la paysannerie russe durant des siècles d'oppression et de stagnation forcée. Nul « *ne remarqua que dans ce milieu pouvait naître un Tchapaev. Et pourtant, il naquit...* ».

Cette remarque revient à un des maîtres de la prose soviétique contemporaine, Serge Zalyguine. De façon concise et imagée, il formule une caractéristique en principe nouvelle que la révolution vient ajouter au thème traditionnel du village dans la littérature soviétique. Dès la guerre *civile, aux yeux des écrivains, la* paysannerie laborieuse apparut, avec la classe ouvrière, comme une force créatrice des plus actives de l'histoire. En l'espace d'une génération, au début de ce siècle, la nature sociale du paysan subit des changements radicaux.

« On a beaucoup trop écrit sur « le pauvre paysan », effacé et ignorant, et je l'ai beaucoup trop décrit ainsi », méditait Alexandre Serafimovitch, écrivain qui s'est formé bien avant octobre 1917. Puisqu'il y a la révolution, « *j'écrirai comment la paysannerie avance, telle une foule grondante ; comment elle écrase, telle un ours, les interventionnistes, les hobereaux, les généraux gardes-blancs...* ».

Cette avance, Serafimovitch la décrivit dans *le Torrent de fer*, à partir d'épisodes de la guerre civile, sur fond exotique de Caucase. La beauté éternelle de la nature soulignait les pauvres vêtements, l'horreur des souffrances et des morts, la cruauté de la lutte à laquelle s'étaient livrés les insurgés au nom de la justice et de la liberté.

Au cours de ces années (1921-1926), bien des écrivains décrivaient la naissance de nouvelles notions de morale et d'humanité dans le milieu paysan. Leonid Leonov racontait ces événements dans son premier roman, *les Blaireaux*. Isaac Babel les reproduisit dans un cycle de brillantes nouvelles, sous le titre commun de *la Cavalerie russe*. Vsevolod Ivanov mit en scène les partisans de Sibérie dans ses contes romantiques et philosophiques. Lidia Seifoullina, dans sa nouvelle *Virineia*, choisit pour personnage une jeune paysanne qui s'élève contre le mode de vie patriarcal et se lance dans la lutte acharnée entre paysans pauvres et paysans riches.



Travailleur et propriétaire

AINSI, dès sa naissance, la littérature soviétique se peuple d'une série de caractères paysans d'un type nouveau. Vassili Tchapaev est peut-être le plus remarquable de cette lignée. Ce n'est pas un personnage imaginaire, mais un héros de la guerre civile, mort en 1919, que Dmitri Fourmanov fit revivre dans un roman-chronique très original publié quatre ans plus tard.

Fourmanov, lui-même d'origine paysanne, interrompit ses études de philosophie pour s'engager comme infirmier sur le front pendant la première guerre mondiale. Quand la révolution éclate, il participe à la création des soviets à Ivanovo-Voznessensk, important centre textile de Russie. En janvier 1919, il part sur le front de l'Oural combattre l'amiral tsariste Koltchak. C'est là qu'il rencontre le futur héros de son roman, qui commande à l'époque une division de l'armée rouge formée pour l'essentiel de paysans insurgés. Envoyé dans cette division en qualité de commissaire, Fourmanov va vivre et combattre aux côtés de Tchapaev pendant six mois, presque jusqu'à la mort de ce dernier. Dans son journal, le commissaire note ses réflexions sur le capitaine autodidacte, découvrant « *quelle personnalité, quelle figure originale, haute en couleur, il est sur le fond de la paysannerie insurgée !* ». Homme hors ligne, Tchapaev, constate Fourmanov, est aussi le fils de son milieu paysan, dont il incarne les traits les plus typiques et parfois contradictoires.

L'aspiration à une « vie véritable », l'affirmation de la dignité humaine, distinguent les paysans défenseurs de la révolution décrits par Serafimovitch, Babel, Seifoullina. Cette tendance ira croissant, sur le mode dramatique.

Mikhaïl Cholokhov l'a exprimée d'abord dans le recueil *Récits du Don* (en 1926), ensuite dans ces deux classiques de la littérature soviétique que sont *le Don paisible*, et le roman *Terres défrichées*. Constitués historiquement comme une commune paysanne originale, purement russe, les Cosaques méconnaissaient le servage et la pénurie de terres ; la différenciation de classe dans leur milieu était moins intense qu'ailleurs.

Mais la psychologie particulière du Cosaque n'est qu'une manifestation des traits positifs et conservateurs propres à l'ensemble de la paysannerie, exprimés par Cholokhov d'une façon très accentuée. Il s'agit d'abord des paysans moyens, particulièrement sujets à la lutte entre les deux principes qui définissent, selon Marx, la nature de la psychologie paysanne : chaque paysan est en même temps propriétaire et travailleur. Si, dans son âme de travailleur, il est attiré vers ses confrères aux mains calleuses, dans son âme de propriétaire il envie les bourgeois.

Naissance des kolkhozes

LA *révolution a mis un terme à la* pénurie des terres des paysans. Le niveau économique du village, pour un certain temps, s'est trouvé égalisé ; la paysannerie moyenne constituait alors en Russie la majorité absolue, ce qui aggravait la lutte entre le *préjugé* et le *jugement* chez des millions de paysans. D'autant que, bloquée *par l'ennemi, affamée et ruinée, la* jeune république des soviets était obligée d'établir un rigoureux monopole d'Etat du commerce des denrées alimentaires, ainsi qu'une « distribution alimentaire » : on ne laissait aux paysans que le minimum vital pour se nourrir et assurer les semailles. Pour comprendre la nécessité de ces sacrifices, il a fallu que les paysans, sceptiques et hésitants, vivent leur propre expérience sociale : ce fut le groupement des paysans dans les kolkhozes, à la fin des années 20 et au début des années 30.



(Photo Martine-Franck-Viva.)

SUR LE THEME INEPUISABLE DE LA COLLECTIVISATION
Une fresque de la révolution et de la vie d'aujourd'hui dans les campagnes.

Le paysan moyen était devenu, après la révolution, la figure centrale du village russe. Bien que toutes les positions-clés de l'industrie fussent aux mains de la classe ouvrière et que l'accroissement du nombre des paysans riches au village et l'exploitation fussent contenus par les lois soviétiques, en 1925 nous avions déjà 700 000 économies de koulaks et, vers 1927, leur nombre atteignait 1 500 000 : c'était une menace directe de restauration du capitalisme.

Presque tous les écrivains qui traitèrent de l'édification kolkhozienne étaient nés et avaient grandi à la campagne. Ils commencèrent comme journalistes et, souvent, des articles transpirait le canevas littéraire : c'est ce qui explique notamment le caractère de chronique, la profusion de faits et de personnages, la faiblesse de composition des œuvres de cette époque. Autre trait original : ces livres s'ouvrent sur d'étroits conflits familiaux pour s'élargir brusquement et acquérir une orientation sociale bien nette. Reflétant la brève accalmie entre les tempêtes de la guerre civile et celles de la collectivisation, ces ouvrages mettaient l'accent sur les problèmes éthiques et moraux, résolus toutefois en liaison directe avec la refonte de la vie du village : d'où leur actualité, et la tournure inattendue que prenaient des sujets apparemment traditionnels.

Les Filles (1928-1932) de Nikolaï Kotchine, *la Débâcle* (1929) de Kouzma Gorbounov, *les Côtes d'acier* (1927-1928) d'Ivan Makarov ou *les Derniers Moujiks* (1932) de Vassili Koudachev, appartiennent à cette veine, la première série des œuvres sur la collectivisation. Pour l'essentiel, ils en reflètent l'étape initiale. Les événements décisifs reviennent à la deuxième série et d'abord à Fedor Panferov, auteur de *D'un pas ferme* (1926-1936) et à Cholokhov, qui, en 1932, publie le premier tome des *Terres défrichées*. (Le second livre a vu le jour en 1960 et ne relève pas de cette période.)

Panferov a étudié avant bien d'autres le conflit absolument nouveau entre les deux formes de groupement collectif des paysans, la commune des paysans pauvres et le kolkhoze, en soutenant les avantages de ce dernier.

Cholokhov, quant à lui, met l'accent sur la colère du peuple contre les koulaks. Pour lui, la collectivisation est la continuation directe de la révolution et de la guerre civile : refonte de la psychologie du propriétaire, recherche d'une juste organisation du travail collectif, naissance de nouvelles normes morales. Le principal, ici, c'est le rêve efficace de bonheur humain qu'incarnent avant tout Semen Davydov et Makar Nagoulnov. Le charme de la spontanéité révolutionnaire s'accompagne chez Nagoulnov d'une intolérance acharnée, capable de causer bien des malheurs à lui-même, à ceux qui l'entourent et à l'œuvre à laquelle il est prêt à donner sa vie. Sa frénésie est étrangère à Davydov, qu'anime avant tout un attachement efficace et concret aux travailleurs ; une affection que ceux-ci lui rendent bien.

La grande guerre nationale (1941-1945) dépeupla et décima les campagnes. Une sécheresse cruelle ruina en 1946 les champs kolkhoziens blessés par la guerre. Malgré les grands progrès des années suivantes, de graves problèmes allaient axer pour longtemps l'attention du parti communiste et de l'opinion soviétique sur la vie et le travail des campagnes.

C'est en 1952 que Valentin Ovietchkine écrivit le premier essai de son cycle, *la Vie quotidienne du district*, dans lequel il oppose les attitudes de deux dirigeants du parti, le premier secrétaire du comité de district, Borzov, et son adjoint Martynov. Le premier comprend ses fonctions d'une manière étroite ; estimant que son travail est aiguillé pour le bien de nombreuses gens, il trouve superflu, voire nuisible, d'entrer dans les préoccupations de chacun ; cherchant à remplir et à dépasser le plan d'approvisionnement de l'Etat en vivres, il pressure les kolkhozes sans s'occuper des conditions de vie et de travail des kolkhoziens. Tout l'inverse de Martynov, qui, devenu premier secrétaire, accordera une attention particulière au choix des cadres dirigeants des kolkhozes : les qualités personnelles du dirigeant, sa qualification, ses connaissances, son habileté à travailler avec les hommes, voilà la « clé » susceptible, selon Ovietchkine, de stimuler la prospérité de la campagne kolkhozienne.

Si ce cycle romanesque ne se distingue pas par des qualités littéraires particulières, il introduit dans la littérature de nouveaux rapports sociaux. Stricte orientation sociale, ingérence active dans la vie supposant une réaction sociale immédiate, le livre d'Ovietchkine agit comme une sorte d' « amorce ». A sa suite — mais faisant preuve chacun d'originalité — parurent les essais et récits sur la vie de la campagne de Vladimir Tendriakov *(les Fondrières, la Chute d'Ivan Tchouprov)*, de Gavriil Troepolski *(Des notes d'un agronome)*, d'Efim Doroche *(Un journal de campagne)*, de Serguei Zalyguine *(le Printemps de 1954, le Trèfle rouge)*, etc. C'étaient des études littéraires détaillées sur la réalité rurale des années 50. Outre de vastes généralisations d'ordre social, psychologique et économique, elles contenaient une très riche information locale, leurs auteurs vivant et travaillant dans différentes régions du pays.

Le problème des rapports entre le dirigeant et le peuple étaient développés aussi dans le roman de Fedor Panflorov, *Méditation* (1952-1958), le récit de Vladimir Tendriakov, *Nœud serré* (1955), le roman d'Elisar Maltzev, *Entre dans chaque maison* (1956-1967), ou celui de Nikolaï Choundik, *Dans le pays aux yeux bleus* (1964-1972). Le récit de Tendriakov *le Décès* (1968) et le roman de Piotr Fomenko *la Mémoire de la terre* (1958-1970), font partie, dans une certaine mesure, de cette catégorie.

Panflorov schématise visiblement le conflit : selon lui, le défaut principal du chef du parti se laissant dépasser par les événements est le dogmatisme. Maltzev et Choundik prennent l'exemple de personnages qui conservent un lien solide avec les masses du peuple mais qui, dirigeants formés dans des conditions extraordinaires, ont trop l'habitude de l'union forcée des efforts directeurs parvenant d'en haut et de l'enthousiasme des ouvriers et des paysans. Lorsque arrive une autre époque, lorsqu'il faut organiser la production et l'agriculture sur une base moderne solide et scientifique, ils ne savent pas renoncer au style « *extraordinaire* » du travail.

L'essor de l'urbanisation

CERTAINES œuvres des années 50 racontent le destin du simple kolkhozien qui se voit bon gré mal gré obligé d'endosser les conséquences des actions erronées de certains dirigeants. Cette veine continue d'être exploitée. Ainsi, le récit de Vladimir Tendriakov *l'Ephémère, une vie si brève* (1965), où la porchère Nastia, honnête et désintéressée, devient pourtant la complice du président du kolkhoze qui, pour se rendre célèbre, truque les rapports qu'il envoie aux autorités de *la région. Ou encore Pélagueia, héroïne* du récit du même nom de Fedor Abramov (1967-1969), paysanne dure à la tâche mais cupide, qui se retrouvera écrasée par la solitude à laquelle elle s'est condamnée.

Le récit de Vassili Belov *Une affaire familière* (1956) présente un « alliage » original et contradictoire des traits éternels de l'homme, fils de la nature, et des qualités que la participation à la guerre et aux affaires du kolkhoze apporte à son caractère. On y observe un retour à la tradition de Tolstoï, à une étape nouvelle et très importante du développement du thème rural.

Tout un groupe d'écrivains, agissant indépendamment les uns des autres, ont créé une immense toile épique, ayant observé la voie suivie par le paysannat soviétique au cours des cinquante dernières années. Les livres consacrés aux événements de la collectivisation occupent sur ce plan une place particulière, notamment le deuxième tome des *Terres défrichées* (1954-1960) de Cholokhov. Les écrivains semblent appeler le temps à l'aide, s'efforçant de trouver dans le passé les racines des nombreux phénomènes actuels de la vie rurale. Tendriakov, dans son récit *le Décès*, transporte le lecteur des années 60 aux années 20. De même Troepolski, qui travaille à son roman *Terre noire*. Ou encore Serguei Zalyguine, qui passe du cycle d'essais *le Printemps de 1954* à *Sur l'Irtych* (1964), dont l'action se déroule au printemps de 1931, en pleine époque de collectivisation, avant de donner en 1967 *la Vallée salée*, étude sur la Sibérie de 1919, où l'auteur s'efforce de suivre et de montrer comment naît le pouvoir des soviets dans le milieu paysan.

Mikhaïl Alexéev a consacré sa chronique autobiographique *le Tourbillon des cerisiers* (1961) aux destinées historiques de la campagne russe. Aux événements et aux hommes de la campagne de la période de la guerre et de l'après-guerre, il a consacré le récit *Pain, nom commun* (1961-1963) et le roman encore inachevé *le Saule non pleureur*, dont la première partie est parue en 1969. Le roman-chronique *Lipiagui* (1963-1965), de Serguei Kroutiline, retrace le sort d'un ancien village russe au cours des dernières décennies. Composé de chapitres-récits à sujets autonomes, dont le narrateur est un instituteur de campagne originaire des lieux, il nous mène d'une *maison* paysanne à une autre, les problèmes de la vie kolkhozienne étant ici considérés dans une corrélation organique avec des dizaines de destins humains, dans le mouvement du temps.

Enfin, on ne peut manquer de parler de l'immense toile épique à laquelle travaille depuis plus de dix ans Fedor Abramov, et qui doit être la chronique du village septentrional de Pekachino. Abramov a déjà écrit trois romans : *Frères et sœurs* (1958), où il évoque les difficultés et les peines de la guerre : *Deux hivers et trois étés* (1968), dont l'action se passe dans les premières années de l'après-guerre, et *Chemins-carrefours* (1973) : à travers la famille paysanne des Priasline, l'écrivain parle de l'exploit spirituel et du travail réalisé par les kolkhoziens.

Les dix dernières années ont apporté à la vie de la campagne kolkhozienne de nouveaux changements qualitatifs et suscité des problèmes nouveaux. Elles ont été marquées par l'urbanisation accélérée : la part des citadins en U.R.S.S. est passée de 18 % en 1926 à 60 % (soit 150 millions de personnes) en 1974. Les niveaux de vie des citadins et des kolkhoziens se rapprochent. La ville et l'industrie, qui, pour beaucoup de choses, sont redevables à la campagne des années 30 à 50, lui rendent aujourd'hui leur aide historique.

Gueorgui Radov, Leonide Ivanov, Yourii Tchernitchenko, Viatcheslav Palman, traitent des questions qui ont le plus d'actualité dans l'édification kolkhozienne moderne. Ils parlent des agronomes sélectionneurs, des spécialistes de la motoculture, des éleveurs, des travailleurs, des équipes de bonification qui poursuivent des recherches créatrices de méthodes d'avant-garde. Ils appuient les innovateurs, révèlent les erreurs, attaquent les bureaucrates et les routiniers. Ainsi est créé le tableau vivant de la vie du village kolkhozien d'aujourd'hui.

* Critique littéraire soviétique.

Fardeau pour l'Espagne, casse-tête pour l'ONU

LE SAHARA OCCIDENTAL SUSCITE LES CONVOITISES DE SES VOISINS

Par PAUL BALTA

LE Sahara occidental sous domination espagnole sera-t-il une *« nouvelle Palestine »* comme certains l'ont hâtivement avancé ou un *« nouveau Katanga »* ? En tout cas, le problème est complexe : il risque de provoquer une crise grave dans la région et la façon dont il sera résolu modifiera le visage du Maghreb.

Ces « quelques arpents de sable », convoités par le Maroc et par la Mauritanie tandis que l'Algérie, qui ne revendique rien, soutient le F. POLISARIO (Front populaire pour la libération de Seguiet-El-Hamra et du Rio-de-Oro), partisan de l'indépendance pure et simple, sont devenus un fardeau pour l'Espagne, un casse-tête pour l'ONU, un sujet épineux pour l'O.U.A. et la Ligue arabe, et un objet de préoccupations pour les intérêts occidentaux qui y ont fait des investissements. Des mouvements de libération affirment que le sort du Sahara occidental ne laisse pas les Etats-Unis et l'OTAN indifférents parce qu'il est lié à l'avenir des îles Canaries. De leur côté, les Africains se sentent menacés du fait que l'archipel risque de plus en plus de devenir une puissante base américaine.

Il suffit de regarder la carte pour constater que les frontières établies par les puissances coloniales sont d'une perfection géométrique bien théorique pour les nomades qui, de tout temps, ont suivi des zones de parcours à la recherche de pâturages, sans se soucier de ces « lignes conventionnelles » artificiellement tracées. Le territoire — 284 000 kilomètres carrés — est divisé en deux grandes zones : Seguiet-El-Hamra au nord, avec El Aïoun comme capitale, et le Rio-de-Oro (Ouadi-El-Dhahab en arabe) au sud, dont l'agglomération principale est Villa-Cisneros.

La population est formée d'une vingtaine de tribus qui se rattachent à quatre grands groupes : les Reguibat, les Tekna, les Maquils et les Ouled Delim. Combien sont-ils ? Les Espagnols, qui ont procédé l'an dernier à un recensement, avancent le chiffre de soixante-dix mille à quatre-vingt mille, mais ils admettent qu'ils n'ont pu, évidemment, comptabiliser les Sahraouis qui se sont réfugiés dans les pays limitrophes et ceux qui y nomadisent. Des dirigeants du F. POLISARIO estiment, quant à eux, que le chiffre oscille entre deux cent cinquante mille et trois cent mille (1).

Se serait-on avisé de l'importance de ce désert, position stratégique mise à part, si l'Espagne n'avait commencé à exploiter en 1963 les fabuleux gisements de phosphates (découverts en 1947) de Seguiet-El-Hamra ? Longs de 75 kilomètres sur 1 à 15 kilomètres de large, ils s'étendent sur 250 kilomètres carrés. Les réserves, réparties en cinq zones, sont évaluées à 10 milliards de tonnes. Celle de Bou-Kraa, où l'extraction se fait à ciel ouvert, renferme 1,7 milliard de tonnes exploitées par l'ENMINSA (Empressa Nacional Mineras del Sahara). Fondée en 1962, elle fut rebaptisée, en 1969, Fosfatos de Bu-Craa lorsque son capital a été porté à 5 milliards de pesetas et qu'elle a associé à son entreprise des intérêts occidentaux, notamment américains, allemands et français.

Le sous-sol recèle également du fer, du cuivre, de l'uranium et du gaz. Au large de la côte se trouve un des plus riches réservoirs de poissons du monde et la nappe pétrolifère sous-marine ne serait pas négligeable. Les sociétés pétrolières se montrent discrètes sur les résultats obtenus ou minimisent les réserves. Selon le M.P.A.I.A.C. (Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien), les forages commencés en 1959-1960 auraient été prometteurs. Toutefois, à l'époque, priorité aurait été donnée au brut libyen dont l'extraction était moins onéreuse, *« le Sahara atlantique étant conservé comme réserve stratégique »*. Fait troublant, c'est en 1969 — année du renversement du roi Idriss et de l'accession au pouvoir du colonel Kadhafi — que les sociétés éprouvent de nouveau un penchant pour le Sahara, et l'Union Carbide Petroleum conclut, en juillet 1970, un contrat de deux ans avec Madrid, renouvelé depuis, pour des forages en mer ; le permis est octroyé pour une zone de 1 600 000 hectares à une de ses filiales espagnoles qui s'engageait à investir 147 millions de pesetas. Des filiales de la Standard Oil, de la Gulf Oil et d'autres « sœurs » du cartel se sont aussi mises sur les rangs.

Si le Maroc, dépourvu de pétrole mais premier exportateur mondial de phosphates, récupérait le Sahara occidental, sa puissance serait considérablement accrue. Si la Mauritanie, moins bien lotie, voyait tout ou partie de ce territoire lui revenir, ses capacités économiques en seraient d'autant renforcées. En revanche, un Sahara indépendant, républicain et non aligné aurait tendance à se tourner vers l'Algérie, à moins que les trois voisins ne s'entendent pour aider le jeune Etat à se structurer et à exploiter ses richesses. Le jeu de l'Espagne a consisté à organiser une indépendance qui se fasse dans sa mouvance ; ses espoirs s'étant estompés, il semble qu'elle s'accommoderait d'un régime non aligné qui, tout en lui retirant les bases militaires, maintiendrait avec elle une coopération économique et culturelle.

« Droits historiques » et autodétermination

L'ENJEU est de taille. Quant à la complexité du dossier, elle ne s'explique que dans sa perspective historique. Puissance coloniale en Mauritanie et en Algérie, la France avait obtenu entière liberté d'action au Maroc par la convention du 8 avril 1904 signée avec la Grande-Bretagne ; le 3 octobre suivant, elle concluait une convention secrète avec Madrid reconnaissant les prétentions espagnoles sur le Rio-de-Oro et Seguiet-El-Hamra. Toutefois, ce n'est qu'en 1934-1935 que l'Espagne, de connivence avec Paris, qui s'inquiétait de la résistance des Berbères du Haut-Atlas, réussit à occuper la totalité du territoire, transformé en province par la loi du 19 avril 1961.

En 1956, Si Allal El Fassi, leader de l'Istiqlal, qui avait précédemment élaboré une carte du « grand Maroc » s'étendant jusqu'au Sénégal et au Niger, proclame les droits de son pays sur la région occupée par l'Espagne. Le roi Mohammed V donne un caractère officiel à cette revendication le 25 février 1958 en affirmant, dans un discours prononcé à M'hamid, dans le Sud, sa volonté *« de poursuivre son action pour la restitution du Sahara au Maroc »*. Quelques dates vont alors jalonner le contentieux saharien (2).

Le 1er avril 1958, Madrid signe l'accord de Cintra, qui restitue à Rabat la zone de Tekna, située entre le cap Juby et l'oued Draa. Mais, le 28 novembre de la même année, la République islamique de Mauritanie est proclamée au sein de la Communauté française, et, deux ans plus tard jour pour jour, elle accède à l'indépendance. Coup dur pour le gouvernement et les partis politiques marocains qui reprochent à la France d'avoir créé un Etat factice en amputant le Maroc d'un territoire qui a fait partie de l'empire chérifien et qui lui a donné certains de ses plus prestigieux monarques. En octobre 1963, un conflit oppose Rabat et Alger au sujet de Tindouf, et l'opposition marocaine ne s'est jamais consolée depuis de ce que la souveraineté algérienne se soit étendue à cette région. Le roi Hassan II finit cependant par admettre les réalités : le 15 janvier 1969, il signe avec le président Boumediène un traité de fraternité et de bon voisinage qui met officiellement fin au litige, puis il invite le président Ould Daddah au « sommet » islamique de septembre à Rabat, ce qui revient à reconnaître la Mauritanie, l'Algérie ayant joué un rôle non négligeable pour favoriser cette réconciliation.

Entre-temps, le 6 juillet 1963, Hassan II avait eu avec le général Franco, sur l'aérodrome madrilène de Barajas, une entrevue qui détendit l'atmosphère et permit, après de longues et laborieuses négociations, la signature, le 4 janvier 1969, du traité de Fès, par lequel l'Espagne rétrocédait au Maroc l'enclave d'Ifni. Parallèlement, le Sahara occidental faisait régulièrement l'objet de résolutions à l'ONU, à l'O.U.A. et au sein du mouvement des non-alignés. Hassan II et M. Boumediène décident, lors d'une visite à Tlemcen le 27 mai 1970, de se concerter avec M. Ould Daddah. Les trois chefs d'Etat se rencontrent à Nouadhibou (14 septembre 1970) et à Agadir (24 juillet 1973), tandis que leurs ministres des affaires étrangères siègent à Alger (5 janvier 1972) et à Nouakchott (9 mai 1973). Dans toutes ces instances, le principe de l'autodétermination est proclamé ; la résolution 1514, intitulée Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, et adoptée par l'ONU le 14 décembre 1960, sert de référence.

D'une façon plus précise, en 1966, l'Assemblée générale de l'ONU *« réaffirme le droit inaliénable des peuples d'Ifni et du Sahara espagnol à l'autodétermination conformément à la résolution 1514 »*. Le 16 décembre 1969, elle *« invite à nouveau la puissance administrante à arrêter le plus tôt possible, en conformité avec les aspirations de la population autochtone du Sahara dit espagnol, et en consultation avec les gouvernements marocain et mauritanien et toute autre partie intéressée (3), les modalités de l'organisation d'un référendum tenu sous les auspices de l'ONU afin de permettre à la population autochtone du territoire d'exercer librement son droit à l'autodétermination... »*

De même, le communiqué publié à Agadir déclare : *« Les trois chefs d'Etat ont consacré une attention particulière à l'évolution de la question du Sahara encore sous domination espagnole. Ils ont réaffirmé leur attachement indéfectible au principe de l'autodétermination et leur souci de veiller à l'application de ce principe dans un cadre qui garantit aux habitants du Sahara l'expression libre et authentique de leur volonté conformément aux déclarations des Nations unies dans ce domaine. »*

La solidarité maghrébine à l'épreuve

LES textes sont clairs et le règlement de l'affaire paraît relativement simple. D'où vient alors l'inquiétude brusquement éprouvée par les Marocains au printemps 1974 ? Les partis de l'opposition, principalement l'Istiqlal, l'U.S.F.P. (Union socialiste des forces populaires) et le P.P.S. (Parti du progrès et du socialisme) de M. Ali Yatta, qui ont mal accepté de « perdre » la Mauritanie et la région de Tindouf, craignent de voir le Sahara occidental leur échapper à son tour. En effet, des mouvements favorables à l'indépendance se manifestent, tandis que l'Espagne, qui a modifié sa tactique, donne l'impression de vouloir accélérer son départ. Elle entend organiser, avant la fin de l'année, un référendum qui aboutirait, selon Rabat, à mettre en place un régime fantoche manipulé par Madrid. L'opposition presse le roi d'agir. La récupération du *« Sahara spolié »* leur permet de se rapprocher en faisant « l'union sacrée » : le souverain dépêche ses ministres et les chefs de parti comme émissaires à travers le monde pour exposer la thèse marocaine. Ils font valoir que le Maroc a des droits historiques sur le territoire sahraoui et que, si la population est consultée, l'alternative proposée devrait être : maintien sous la *« férule du colonialisme espagnol »* ou retour à la mère patrie. Missions aux résultats mitigés, les capitales visitées ne souhaitant pas se brouiller avec un des protagonistes en prenant trop nettement parti.

La Mauritanie, qui ne dispose pas des moyens de ses deux voisins, se montre discrète et cherche à maintenir la balance égale entre Alger et Rabat tout en préservant ses intérêts. Elle finit cependant par élever la voix pour rappeler qu'elle aussi a des droits. Mais, plus que sur la terre, elle met l'accent sur les hommes : *« Nous ne pourrons, quant à nous, montrer des camps de réfugiés (4), pour la bonne raison que ce sont les mêmes populations qui, de tout temps, ont habité de part et d'autre de cette frontière artificielle »*, déclare le président Ould Daddah. L'Algérie, de son côté, se contente de réaffirmer son hostilité au *« colonialisme espagnol »* et son *« attachement au principe de l'autodétermination »*.

Au cours de l'été, la presse marocaine s'en prend vivement à l'Algérie : elle l'accuse de faillir à la solidarité maghrébine et de jouer un double jeu qui en fait l'alliée objective de l'Espagne. Alger évite d'alimenter la polémique et se contente de rappeler ses positions de principe par le truchement d'un article paru dans *la République* d'Oran. En privé, de hauts fonctionnaires font remarquer que c'est le Maroc qui a modifié son attitude en renonçant à la concertation tripartite et en donnant une interprétation unilatérale au principe et aux modalités de l'autodétermination. En outre, dit-on, le processus de décolonisation a été accéléré à la suite de la participation de l'Algérie à la concertation tripartite de Nouadhibou.

Le Maroc va-t-il envahir le Sahara, où l'Espagne a envoyé des renforts et maintient cinquante-six mille hommes ? La question se pose quand Hassan II révèle, au cours d'une conférence de presse tenue le 17 septembre 1974, qu'il va demander à la Cour internationale de La Haye de dire le droit. Sa démarche réduit la tension et entraîne l'ajournement du référendum annoncé par l'Espagne à qui le roi tend la perche : ayant à l'esprit les précédents de Cintra, de Barajas et de Fès, le souverain, qui semble avoir donné quelques gages à Nouakchott, suggère à Madrid de régler directement cette affaire avec lui à l'amiable. Il laisse entendre que des arrangements sont possibles pour les bases militaires espagnoles au Sahara et pour l'exploitation en commun des phosphates. Madrid fait la sourde oreille.

Un diable sort de sa boite

LA tension remonte au printemps 1975, en particulier lorsque la mission d'enquête de l'ONU, présidée par M. Siméon Ake, représentant de la Côte-d'Ivoire à l'ONU, se rend fin mai-début juin en Espagne, au Sahara, au Maroc, en Algérie et en Mauritanie. Il se produit un coup de théâtre qui fait craindre au Maroc d'être coiffé au poteau malgré les points marqués au cours des mois écoulés : le F. POLISARIO, dont on connaissait vaguement l'existence mais qui n'avait guère fait parler de lui, sort de sa boîte comme un diable. La mission d'enquête se trouve à El-Aïoun ; le P.U.N.S. (Parti de l'unité nationale sahraouie), seul mouvement légalement reconnu et qui a la bénédiction de Madrid, décide de manifester. Or, à la grande surprise des autorités locales, les militants déploient des drapeaux du F. POLISARIO et se révèlent être de ses partisans. Quelques jours plus tard, lorsque la mission se rend à Tindouf, le Front lui présente quinze militaires espagnols faits prisonniers et une partie du matériel capturé. Enfin, en Mauritanie, une nouvelle manifestation se produit en faveur du Front.

« Nous sommes l'émanation authentique du peuple sahraoui, nous a dit un de ses dirigeants. *Si on nous a ignorés jusqu'ici, c'est parce que, tant Espagnols que Marocains, on fait le silence autour de nous. De plus, nous étions davantage préoccupés d'organiser la lutte que de mener une campagne publicitaire. Il faut que l'on sache toutefois que notre mouvement ne date pas d'aujourd'hui. »*

Dès 1968, explique-t-il, le Front de libération du Sahara (F.L.S.) (5) entame son action qui débouche, le 17 juin 1970, sur une grande manifestation à El-Aïoun. A l'époque, le mouvement se contente de réclamer l'autonomie interne, de contester l'autorité des cheikhs *« aux ordres de l'Espagne »* et les interventions étrangères, d'où qu'elles viennent. Les autorités réagissent : il y a des morts et des blessés ; quelque cinq cents personnes sont arrêtées, dont le chef du mouvement, M. Mohamed Sid Ibrahim Bassiri. Ce dernier, après des études de journalisme au Caire et à Damas, avait gagné Rabat en 1967 et y avait fondé un journal, *Al Chihab* (le Flambeau), avant d'aller animer le F.L.S.

La répression du 17 juin conduit le F.L.S. à revoir sa stratégie. Il se transforme en mouvement embryonnaire de libération et, au cours des années 1971-1972, amasse des armes tout en se livrant à un travail de réflexion qui aboutit à la tenue, le 10 mai 1973, du Congrès constitutif du F. POLISARIO. Ce dernier élabore une plate-forme politique fondée sur l'indépendance et décide de passer à la lutte armée pour atteindre ses objectifs. Dix jours plus tard, il déclenche sa première opération contre le poste militaire de Khanga. Les maquisards arrêtent des soldats sahraouis servant dans l'armée espagnole, leur exposent les buts de la *« Révolution du 20 mai »* — qui a donné son nom au journal du Front — et les renvoient pour en témoigner.

Le Front, qui ne dispose pas de beaucoup de matériel, déploie un intense effort de mobilisation politique et tient son deuxième congrès du 25 au 31 août 1974, en plein désert, sous des tentes gardées par des guérilleros. Un bureau politique est constitué. L'état-major du mouvement, composé de six membres, est divisé en deux directions chargées respectivement des affaires politiques et des opérations militaires. Le secrétaire général, que nous avons rencontré à Tindouf, s'appelle Ouali Mustapha Siyed, dit Luleï. Agé de vingt-huit ans, il serait né en Mauritanie, appartiendrait à la fraction Tahalat de la tribu des Reguibat et aurait étudié le droit au Maroc avant de rejoindre la clandestinité. Les autres cadres se recrutent parmi une centaine d'étudiants sortis des universités espagnoles — dont une dizaine d'ingénieurs et de médecins, — les militants formés dans la lutte ou dans d'autres pays et les déserteurs de l'armée espagnole.

Les slogans lancés à El-Aïoun, puis à Tindouf, puis en Mauritanie par les Sahraouis résument parfaitement les tendances du Front : *« Le F. POLISARIO est le seul représentant légitime du peuple sahraoui », « Non au paternalisme marocain et mauritanien », « Nous voulons l'indépendance complète », « République arabe sahraouie », « Un régime national républicain et non aligné. »* En politique étrangère, les mots d'ordre affirment le soutien du Front aux révolutions palestinienne et vietnamienne, réclament la levée du blocus de Cuba et proclament : *« Le golfe Arabique est arabe. »* Le drapeau — trois bandes horizontales noire, blanche, verte, un triangle rouge près de la hampe et un croissant et une étoile rouges sur la bande médiane — est également significatif. Les différentes couleurs, le croissant et l'étoile sont une combinaison des pavillons des pays progressistes du Proche-Orient et du Maghreb tandis que le triangle rouge évoque celui des Palestiniens, précise un responsable.

Quant au Programme d'action nationale adopté par le deuxième Congrès, il se propose, entre autres, de *« réaliser l'unité nationale authentique »*, de *« nationaliser les ressources minières »*, de *« suivre une politique d'industrialisation »*, de favoriser le développement de l'agriculture et de l'élevage, de *« protéger les ressources maritimes »* et d' *« annuler toutes les formes d'exploitation »*. Le mémorandum adressé au comité de décolonisation de l'ONU démontre que les tribus ont toujours eu leur organisation propre, qu'elles ne se sont pas confondues avec les populations marocaine et algérienne, qu'elles n'ont jamais fait acte d'allégeance au souverain du royaume chérifien — ce qui est absolument exact (6) — et qu'elles ont opposé, depuis le seizième siècle, une vigoureuse résistance aux envahisseurs européens — Portugais, Espagnols et autres.

Un des dirigeants à qui nous faisions remarquer que les arguments juridiques marocains paraissaient au moins aussi solides, nous a répondu : *« Les droits historiques sur la terre sont un droit féodal qui ne vaut que s'il est entériné par le consensus populaire. Sinon, on nierait le droit des peuples à évoluer et à s'autodéterminer. Pourquoi, dès lors, l'Angleterre ne revendiquerait-elle pas l'Amérique, les Arabes le sud de l'Espagne, etc. C'est le peuple qui donne son identité au sol, non le contraire. »* Il rejette également l'argument selon lequel le territoire, faiblement peuplé, ne serait pas viable. *« L'autodétermination est un principe proclamé par l'ONU. Il ne peut y avoir deux poids et deux mesures ; des Etats moins riches et ayant moins d'habitants — comme les îles Maldives — ont bien accédé à l'indépendance. »*

Rappelle-t-on l'existence du F.L.U. (Front de libération et de l'unité), les dirigeants du F. POLISARIO affirment qu'il s'agit d'une *« troisième force »* constituée *« principalement de militaires marocains détachés »* qui n'auraient réussi jusqu'ici aucune opération d'envergure. L'argument est accueilli avec colère par les Marocains qui rétorquent avec raison qu'une partie de l'armée du Sud est composée d'anciens réfugiés sahraouis. Le F. POLISARIO, ajoutent-ils, bénéficie de la complaisance des autorités espagnoles, ce que nient les responsables du Front en rappelant que leurs militants sont pourchassés et emprisonnés ; ils précisent aussi que le secrétaire général du P.U.N.S. s'est réfugié au Maroc après avoir emporté la caisse de l'organisation. Quant au Morehob (Mouvement révolutionnaire des hommes bleus), il accuse tout simplement son chef d'être un « flic » dont le nom, Eduardo Moha, n'a rien de sahraoui et n'a pas rallié grand nombre de partisans. Le fait est que le comportement d'Eduardo Moha n'est pas limpide : il affirmait, début 1973, à Alger, qu'il avait eu des ennuis avec les autorités marocaines parce qu'il défendait l'indépendance du Sahara ; il disparut au moment du « sommet » des non-alignés, en septembre, après avoir emporté du matériel et contracté des emprunts, jamais remboursés, auprès de mouvements de libération. On l'a vu, depuis, dans diverses capitales arabes et occidentales, notamment à Bruxelles, et il a récemment refait surface à Rabat où il défend la thèse marocaine, pour le moment...

(Lire la suite page 16.)

(1) Le mémorandum adressée par l'organisation au comité de décolonisation de l'ONU écrit cependant : *« La population est d'environ sept cent cinquante mille habitants, sans les exilés. »* Il semble, sans que cela soit clairement précisé, que le F. POLISARIO avance ce chiffre en y incluant les populations de territoires restitués au Maroc par l'Espagne, notamment la région de Tarfaya et peut-être aussi celle d'Ifni.

(2) En 1957, des unités de l'Armée de libération marocaine avaient franchi Seguiet-El-Hamra et traversé le Rio-de-Oro, menaçant la frontière mauritanienne et refoulant les Espagnols sur une mince bande côtière. A la suite de cette alerte, la France, après avoir redressé la situation par l'opération « Ecouvillon », accélérait la constitution de l'Etat mauritanien tandis que l'Espagne s'apprêtait à rendre à Rabat la zone de Tarfaya pour assurer sa tranquillité dans le reste du Sahara.

(3) Il s'agit de l'Algérie.

(4) *Le Monde* des 23 mai, 3 et 6 juin 1975.

(5) La création du P.U.N.S. est nettement postérieure.

(6) Les Algériens font remarquer que ces actes d'allégeance étaient d'ordre spirituel et non politique, comme cela arrivait à l'époque dans le monde musulman où la notion d'Etat moderne n'existait pas encore.

(Suite de la page 15.)

Que la mission de l'ONU ait considéré le F. POLISARIO comme *« partie au débat »* et que M. Kurt Waldheim ait rencontré ses chefs n'ont fait qu'accroître l'irritation des Marocains et nourrir leur suspicion à l'égard d'Alger qu'ils accusent de *« vouloir faire la Grande Algérie plutôt que le Grand Maghreb »*.

Sortant de son mutisme, le président Boumediène a longuement répondu dans le discours prononcé à l'occasion du dixième anniversaire de son accession au pouvoir, le 19 juin. Les thèses algériennes peuvent se résumer ainsi : l'Algérie n'a pas modifié son attitude et s'en tient aux principes qui l'ont toujours guidée. Elle a précisé à maintes reprises qu'elle établit une distinction entre les presides de Ceuta et Melilla, *« partie intégrante du territoire marocain »*, et le Sahara occidental au sujet duquel elle ne formule d'ailleurs aucune revendication. Cependant, ayant une frontière commune avec lui, elle est considérée par l'ONU comme *« partie intéressée »* et elle s'est prononcée pour l'autodétermination. Pour les Algériens, cela signifie que les Sahraouis ont plusieurs choix possibles : demander leur rattachement au Maroc ou à la Mauritanie ; accepter le partage de leur territoire entre les deux ; opter pour l'indépendance. S'ils avaient voulu semer la zizanie dans la région, les Algériens n'auraient pas déployé des efforts pour réconcilier Rabat et Nouakchott et inciter la Mauritanie à adhérer au Maghreb. Fidèle à la lutte menée par le F.L.N., l'Algérie a aidé tous les mouvements de libération authentiques : il n'y avait pas de raison qu'elle refuse de répondre aux demandes du F. POLISARIO. L'argument selon lequel elle voudrait obtenir un couloir territorial ne tient pas : elle avait proposé l'exploitation en commun des gisements de fer de Gara-Djebilet et il était question que le minerai soit évacué par rail — tout comme l'oléoduc qui traverse la Tunisie évacue du pétrole, — le chemin le plus court vers l'Atlantique passant par le Maroc et non par le Sahara occidental. Les Marocains n'ayant pas donné suite au projet, M. Boumediène a voulu couper court aux spéculations en décidant qu'une ligne de chemin de fer reliera Gara-Djebilet à la Méditerranée.

Dans l'intervalle, on apprend qu'un accord secret a été conclu après le « sommet » arabe de Rabat (octobre 1974) entre le Maroc et la Mauritanie, aux termes duquel les deux pays se seraient entendus pour se partager le Sahara occidental et exploiter en commun les gisements de phosphate de Seguiet-El-Hamra, zone qui serait placée sous la souveraineté de Rabat. Le président Bourguiba révèle publiquement à Tunis qu'il a personnellement conseillé à Hassan II et à Ould Daddah de s'entendre directement. Il précise qu'il n'y a pas lieu, selon lui, de procéder à un référendum au Sahara, *« ni de créer un Etat indépendant qui serait sous l'influence de l'Espagne ou d'un Etat maghrébin »*. Le président Senghor, du Sénégal, a fait une déclaration qui va dans le même sens. L'un et l'autre semblent craindre qu'un Sahara indépendant ne contribue à accroître le poids déjà grand de l'Algérie dans la région.

Dans le même temps, une partie de la classe politique mauritanienne se pose des questions sur le danger d'un partage du Sahara ; certains n'hésitent d'ailleurs pas à condamner cette formule, et d'autres l'auraient dit en privé aux membres de la mission d'enquête de l'ONU. Ils font remarquer que le Maroc a reconnu leur pays à contre-cœur et parce qu'il ne pouvait pas faire autrement, le Sahara occidental servant de zone tampon. Le jour où les deux Etats auront une frontière commune, le Maroc ne cherchera-t-il pas à récupérer le Rio-de-Oro, voire la Mauritanie ? *« Le partage,* disent-ils, *nous donne un avantage dans l'immédiat, mais nous risquons d'être perdants à moyen terme. »*

Pour leur part, les dirigeants algériens réagissent vivement à l'accord secret (7). Retournant l'argument de ceux qui craignent le poids de l'Algérie, ils se demandent si, en coulisse, les Etats-Unis ne tirent pas les ficelles pour affaiblir le Maghreb en attisant des dissensions, isoler le gouvernement Boumediène et renforcer des régimes moins radicaux.

« On ne peut dissocier, disent-ils, *les agissements autour du Sahara de la position militante adoptée par l'Algérie dans le domaine de l'énergie. On cherche à porter des coups aux options socialistes de notre pays et à son non-alignement actif et réel. »*

Quoi qu'il en soit, quelques jours plus tard M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, est envoyé en mission à Rabat pour détendre l'atmosphère. Il y réussit si bien que les diplomates s'interrogent : l'Algérie a-t-elle modifié ses positions, a-t-elle consenti un recul stratégique ou tout simplement tactique ? Quelques faits apportent des éléments de réponse. Le 10 juillet, deux des militaires espagnols faits prisonniers par le F. POLISARIO ont été remis, sous l'égide du Croissant Rouge algérien, aux autorités de Madrid et les dirigeants du Front venus pour la circonstance à Alger nous ont laissé entendre qu'ils continuent à bénéficier du soutien de l'Algérie. D'autre part, l'ambassadeur d'Algérie, M. Bedjaoui, a développé devant la Cour internationale de La Haye l'argumentation de son pays dans toute sa rigueur.

Les Canaries, enjeu stratégique

LES Espagnols affirment, de leur côté, qu'ils souhaitent une concertation avec les trois pays. N'ayant pas réussi, ils ont suggéré à l'ONU de l'organiser. Mais Madrid estime aussi que le F. POLISARIO est majoritaire sur les deux tiers du territoire et qu'il peut constituer un interlocuteur valable. *« Nous serions prêts à avoir des conversations avec ses dirigeants, à condition qu'ils s'identifient »*, nous a dit un diplomate. *« En attendant,* a-t-il ajouté, *nous ferons tout pour parvenir à une solution pacifique. Toutefois, nos moyens étant limités, si nous devions recevoir des coups de tous les côtés, nous demanderions à l'ONU de prendre la relève et d'envoyer éventuellement des « casques bleus » pour assurer le maintien de l'ordre jusqu'au référendum préconisé par l'Assemblée générale. »*

Pour le moment, aucune des parties intéressées ne se hasarde au moindre pronostic, le nombre d'inconnues étant trop grand. Les milieux diplomatiques n'excluent cependant pas l'hypothèse d'une confrontation. De toute façon, le problème de la « décolonisation » des territoires administrés par l'Espagne rebondira à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre.

Madrid affirme que Ceuta et Melilla ne sont pas négociables et que l'archipel des Canaries ne lui donne pas plus de souci que la Corse à la France. La situation pourrait bien changer. Le comité de libération de l'O.U.A., qui s'est réuni à Rabat du 9 au 15 juin, a décidé d'apporter un soutien accru et fort important au M.P.A.I.A.C. Son secrétaire général, M. Antonio Cubillo, un avocat installé à Alger, a toujours souligné que le problème du Sahara occidental était lié à celui des Canaries et il a fini par convaincre. La décision tendant à autoriser le mouvement à ouvrir une agence régionale au Maroc devrait être soumise à la prochaine réunion du comité de libération, les chefs d'Etat africains ayant pris conscience de l'importance stratégique de l'archipel que les Etats-Unis sont en train de transformer en base militaire. A partir des îles, qui servirent toujours de point d'appui à la colonisation espagnole, il est non seulement possible de neutraliser une offensive marocaine contre Ceuta et Melilla, mais aussi d'exercer un contrôle sur l'ensemble du Maghreb et de l'Afrique occidentale et équatoriale, affirme le M.P.A.I.A.C. Il a été entendu. En plus du Sahara occidental, la question des Canaries est désormais posée par l'O.U.A. Affaire à suivre.

PAUL BALTA.

(7) *Le Monde* du 1er juillet.

Réforme agraire et nationalisations en Ethiopie

LES MILITAIRES ET LE « SOCIALISME » A L'ASSAUT DE TRADITIONS MILLÉNAIRES

Un peu plus d'un an après la prise du pouvoir par l'armée éthiopienne, le gouvernement militaire provisoire annonçait, le 4 mars dernier, la confiscation de toutes les terres agricoles et l'application de la réforme agraire, qui prévoit l'octroi d'un lot de terre ne dépassant pas 10 hectares à chaque famille d'agriculteurs. Venue deux mois après la nationalisation d'une vingtaine de banques, de compagnies d'assurances et de sociétés d'épargne (le 1er janvier 1975), et un mois après la nationalisation totale de soixante-douze entreprises industrielles et commerciales, et partielle de vingt-neuf autres (le 3 février), la proclamation de la réforme agraire marque l'étape la plus importante vers la réalisation du « socialisme éthiopien », déclaré doctrine d'Etat le 20 décembre 1974 par le gouvernement militaire provisoire (G.M.P.). En outre, le 26 juillet, les terres urbaines et les biens immobiliers ont, à leur tour, été nationalisés ; en vertu de cette mesure, chaque famille ne peut posséder plus d'une maison et de 500 mètres carrés de terrain.

Par OLGA KAPELIOUK

LE socialisme éthiopien, défini par la charte publiée par le G.M.P. (1) et par diverses déclarations officielles, est caractérisé par une grande prudence et par une approche toute pragmatique, démontrant le souci des autorités militaires de ne pas choquer l'opinion publique. La population est connue pour son conservatisme, son attachement à la religion et son hostilité à toute doctrine importée de l'extérieur. Pour lui faire accepter plus facilement la transition d'une monarchie moyenâgeuse, voire biblique, à un régime réformateur, on s'applique à présenter le socialisme éthiopien comme une doctrine à caractère éminemment national. *« Quoique le socialisme comporte un caractère universel, lorsqu'il est réalisé de manière pratique, il doit être conforme aux besoins, à la tradition et aux croyances de chaque pays : un habit coupé pour une personne ne peut pas être porté par une autre »*, explique une déclaration du G.M.P. (2).

Le socialisme éthiopien ne doit pas être une imitation du régime soviétique ou de tout autre pays communiste, répètent les éditoriaux de la presse. Les autorités sont très sensibles à toute allusion à une influence étrangère dans l'Ethiopie actuelle. Parmi les accusations portées contre le correspondant de l'A.F.P. à Addis-Abeba, expulsé le 8 mars 1975, la plus grave, selon le quotidien *Addis Soir* (3) était d'avoir écrit que *« la réforme agraire révolutionnaire est le travail des conseillers chinois »*. Que cela soit exact ou non, le visiteur à Addis-Abeba ne peut pas ne pas être frappé par le grand nombre de Chinois qui logent, parfois par groupes de quelques dizaines, dans un hôtel proche de l'ambassade chinoise. D'autre part, la presse reproduit chaque jour des articles sur le développement, l'agriculture, les affaires sociales et l'éducation en U.R.S.S., dans les démocraties populaires et en Chine, tandis que, dans les milieux universitaires, on susurre que, lorsque la faculté de médecine sera rouverte, son programme d'études sera complètement changé en vue d'assurer la formation des « médecins aux pieds nus ».

Le socialisme tanzanien (Ujamaa) semble constituer une autre source d'inspiration, fréquemment évoquée. Lors d'une interview diffusée par la radio et la télévision, l'ambassadeur de Tanzanie fut longuement interrogé sur cette doctrine conçue pour la réalité africaine et fondée sur le noyau de la famille. En outre, la recherche des racines du socialisme dans la religion rappelle clairement la méthode employée par les propagateurs du socialisme arabe.

Mais la nouvelle doctrine éthiopienne est présentée par les autorités comme un produit original, spécifiquement éthiopien, qui se résume avant tout dans la devise *Ityopiya tiqdem* (l'Ethiopie d'abord), adoptée par les militaires dès la prise du pouvoir et maintenant inscrite sur les bâtiments publics et sur les macarons que de nombreux Ethiopiens portent à la boutonnière.

Les trois piliers du système

« NOTRE socialisme est un socialisme purement éthiopien, qui puise aux sources de notre civilisation », explique le Dr Bernahou Abebbe, nommé tout récemment directeur général du ministère de la culture et responsable de l'application de la doctrine officielle dans le domaine de l'art, de la littérature et des loisirs. Le journal de langue amharique *Addis Zemen* reproduit chaque jour en première page la citation suivante extraite d'une proclamation du G.M.P. : *« Notre doctrine socialiste éthiopienne découle de la nature éthiopienne, elle comporte un caractère et une forme éthiopiens et elle trouvera une solution éthiopienne aux problèmes éthiopiens. »* Pour justifier une telle définition, les auteurs de la charte se tournent vers les trois composantes principales de la civilisation éthiopienne : la religion, l'histoire et la tradition.

La religion, ou plus exactement les deux grandes religions de l'Ethiopie — le christianisme et l'islam — fournissent les bases doctrinales de l'égalité. *« Le socialisme a ses racines aussi bien dans la Bible que dans le Coran. Il est inexact de dire que la religion et le socialisme sont irréconciliables »* (4), a déclaré le deuxième vice-président du Conseil militaire provisoire d'administration (le Derg), le major Atnafu Abate, dans un discours prononcé à la fin d'un séminaire d'une semaine organisé par les autorités pour les membres du clergé. Car le G.M.P. tient à rassurer non seulement les prêtres, soucieux de conserver l'emprise qu'ils ont toujours exercée sur leurs ouailles, mais aussi l'ensemble de la population chrétienne, très dévouée à son Eglise nationale. Une déclaration du G.M.P. annonce qu' *« il n'a aucune intention d'éliminer la religion... La religion est l'affaire privée de chacun, seul l'Etat est l'affaire de tous »* (5). Les représentants du gouvernement se gardent bien de tenir des propos pouvant être interprétés comme une atteinte à la religion, et la terminologie chrétienne n'est pas tout à fait absente de leurs discours. Ainsi, certains éléments radicaux de gauche qui ont distribué des tracts demandant de poursuivre la révolution jusqu'au bout, sont dénoncés par le G.M.P. comme des *« faux prophètes »* (6).

Toutefois l'Eglise est invitée à rajeunir ses conceptions dans l'esprit du socialisme éthiopien. Dans le discours déjà mentionné, le major Atnafu Abate demande au clergé d'abandonner son fanatisme et sa bigoterie et de se rapprocher du peuple. Comme première mesure à cet effet, il lui propose de remplacer le guèze, langue de culte qui est une langue morte, par les langues vivantes des chrétiens — l'amharique, le tigrigna et l'oromo (galligna). Et effectivement, dans les programmes religieux de la radio, d'ailleurs considérablement réduits depuis la chute de l'ancien régime, on n'emploie presque plus le guèze, et même le *pater noster*, diffusé une fois par semaine seulement, le dimanche en fin de programme, est dit en amharique. *« On ne mentionne plus le nom du Seigneur »*, soupire un prêtre ami.

L'histoire éthiopienne, source intarissable d'orgueil national, doit servir de base principale pour la formulation des nouvelles conceptions. La longue continuité de l'histoire éthiopienne est citée par la charte comme le principal fondement de l'unité nationale. En même temps, on trace un tableau fortement idéalisé des relations qui auraient existé dans le passé entre le peuple et ses maîtres, pleins de bienveillance à son égard. Tous les malheurs de l'Ethiopie sont imputés aux quarante-cinq dernières années, celles du règne de Hailé Sélassié, accusé d'avoir négligé son devoir, fui à l'étranger lors d'un désastre national et développé le culte de la personnalité.

Par contre, les autres monarques sont traités avec beaucoup d'admiration. Le théâtre national présente actuellement un spectacle, intitulé *Squelette sur chaque page*, qui exprime très clairement la nouvelle tendance. On y voit plusieurs personnages historiques, qui ont prouvé leur dévouement au peuple, raconter leurs actes et expliquer leurs motifs. Ainsi l'empereur Ménélik (1889-1913) est présenté comme un père miséricordieux des pauvres et des affamés ; oubliée l'Erythrée qu'il avait cédée aux Italiens pour des raisons de politique intérieure ; oubliées aussi ses conquêtes sur d'autres peuples dont les terres furent presque entièrement confisquées, puis distribuées entre les fidèles officiers de l'empereur et les membres de sa famille, ce qui a créé l'essentiel du problème agraire.

Quant à la tradition, elle sera, d'après la charte, à la base d'un renouveau spirituel et moral du peuple, trop soumis à toutes sortes d'influences néfastes venues de l'étranger ; la tradition suscitera l'esprit de coopération et d'entraide dans le travail.

Dans le domaine de la culture se manifeste un très net « retour aux sources ». Pour la première fois, la scène du théâtre national est mise à la disposition d'une troupe folklorique. *« Même en ce qui concerne la culture physique, nous avons l'intention de faire revivre certains sports traditionnels comme l'équitation ou le* genna, *sorte de cricket »*, dit le Dr Berhanou. Les valeurs traditionnelles du monde rural sont présentées sous un jour favorable, et les étudiants et professeurs envoyés à la campagne pour travailler et enseigner sont invités, à l'instar de leurs homologues chinois, à apprendre la sagesse de leurs frères les paysans. Il faut signaler toutefois que le retour aux valeurs traditionnelles était déjà discernable à partir des années 60 chez plusieurs écrivains de langue amharique, déçus par les mirages d'un progrès présenté sous forme de société de consommation à l'occidentale.

Artistes et écrivains sont aujourd'hui appelés à créer selon l'esprit du temps : *« La révolution culturelle peut rendre sa splendeur à notre héritage culturel. A cet effet, toute œuvre d'art doit s'inspirer, à partir de maintenant, du* hibretesabawinnet (le socialisme éthiopien) », proclame un commentateur à la radio. Ainsi dans le spectacle *Squelette sur chaque page*, on voit à côté des personnages historiques les leaders du coup d'Etat manqué de 1960, Girmame et Menghistou Neway, et le leader étudiant Tilahun, assassiné d'une balle dans le dos une nuit de 1969. Une pantomime montre l'armée prenant la relève des étudiants fauchés par les balles au cours d'une manifestation. Les représentants de diverses armes, commandés par un sergent (détail symbolique, puisque d'après certaines estimations, les sous-officiers et soldats de deuxième classe représentent 60 % des membres du Derg), l'emportent sur un Satan assis sur un trône royal, sous les applaudissements enthousiastes du public. Un autre spectacle, *ABC en six mois*, dépeignant les souffrances du peuple sous l'ancien régime, a été présenté à l'occasion du premier anniversaire de la révolution, en présence du président du Derg, le brigadier-général Teferi Bante, et jouit depuis d'un grand succès, tandis que l' « Association patriotique » présente un drame intitulé *le Héros de la révolution*.

Le train de vie traditionnel doit aussi servir d'exemple dans la vie quotidienne. *« La famille éthiopienne est la base de la paix du pays et de son bien-être »*, indique la charte. Il semble que ce paragraphe vise principalement le fléau de la prostitution. Il y a cent mille prostituées à Addis-Abeba (sur une population de huit cent mille âmes environ) et trois cent mille à quatre cent mille autres dans le reste du pays (7). Il est très facile d'obtenir le divorce, et comme beaucoup d'hommes confrontés à des difficultés matérielles abandonnent leurs familles, les femmes n'ont d'autre moyen de survie que la prostitution.

Une institution traditionnelle, celle de l'*iddir*, est fréquemment mentionnée par les moyens de communication et par les représentants des autorités. Il s'agit d'associations locales d'entraide et de coopération, où la participation est assurée moyennant une cotisation fixe. Les *iddirs* s'occupaient des enterrements, de la consolation de la famille du défunt et du secours aux nécessiteux, mais à présent on voudrait les exploiter à d'autres fins, tout en les modernisant ; ainsi, par exemple, la poste d'Addis-Abeba, qui ne distribue pas le courrier à domicile, commence à installer des boîtes postales pour les quelques centaines d'*iddirs* de la capitale, qui distribueront le courrier à leurs membres.

Il semble que l'existence et l'utilité d'une telle institution soient surtout mises en relief par les autorités pour inciter la population rurale à accepter la création, dans tout le pays, des associations de paysans prévues par la loi de réforme agraire. Ces associations sont organisées sur la base d'une superficie de 800 hectares de terre cultivable en vue d'assurer la répartition de la terre entre ses membres, et de créer un cadre d'une part pour la coopération dans l'utilisation des outils et des bœufs de labour, d'autre part pour assurer la future représentation des paysans dans les institutions de l'Etat. La création de ces associations constitue l'un des objectifs les plus urgents du nouveau régime ; des représentants du Derg et du ministère de la réforme agraire sillonnent la campagne et, profitant des rassemblements les jours du marché, expliquent en détail la réforme et l'importance des associations de paysans.

A l'heure actuelle, il s'agit de créer des organismes capables d'assurer la reprise du travail dans les champs, car de nombreux agriculteurs, troublés par les changements, s'abstiennent de cultiver la terre, en attendant l'allocation de leurs propres lots. En plus, des propriétaires terriens et certains membres du clergé incitent les paysans à ne pas labourer, dans l'intention de faire échouer la réforme. Or si les labours et les semailles ne sont pas terminés avant la saison des pluies, en juin, il n'y aura pas de récolte cette année, et ce sera la famine, un coup très dur, peut-être fatal, pour le nouveau régime institué justement *« pour protéger le peuple de la faim »*.

Contre la pauvreté, les maladies et l'ignorance

ON pouvait s'attendre à ce que le socialisme, dans un pays où il n'y a jamais eu de partis, et *a fortiori* de partis de gauche, soit empreint de pragmatisme et vise surtout la solution de quelques problèmes spécifiques. Le choix de la doctrine politique est alors expliqué dans un esprit apologétique. *« Même les économistes bourgeois admettent que le socialisme constitue l'unique solution pour les problèmes des pays sous-développés »*, tient à rassurer, dans un éditorial, l'*Ethiopian Herald* (8). Le socialisme a donc été adopté, selon les autorités éthiopiennes, pour combattre les trois principaux fléaux du pays : la pauvreté, les maladies et l'ignorance.

En Ethiopie, où 85-90 % des habitants vivent de l'agriculture, le gouvernement espère résoudre le problème de la pauvreté en appliquant la loi de la réforme agraire, qui permettra à chaque paysan de jouir en totalité du produit de son travail, au lieu d'en remettre la majeure partie, comme autrefois, au propriétaire de la terre. Mais, même si la réforme est exécutée avec succès, le danger de la famine ne sera pas éliminé, d'autant que la sécheresse continue. Dans les régions qui ont reçu une quantité de pluie normale, la récolte n'a pas toujours été satisfaisante ; dans le Wollo, par exemple, où la famine en 1973 avait été la plus catastrophique, une récolte a été détruite à 60 % par trois invasions successives d'insectes.

Le gouvernement vend à des prix réduits la semence et l'engrais aux agriculteurs mais la pénurie de bœufs de labour, seuls animaux utilisés dans l'agriculture, décimés par la sécheresse et les maladies, entrave considérablement les travaux des champs. Le gouvernement tend à éveiller chez toute la population la conscience du danger de la famine et le sentiment de solidarité. *« Aidez-nous, nos frères périssent de faim »*, dit un slogan.

(1) Pour la traduction officielle de la charte en anglais voir *The Ethiopian Herald*, 9 janvier 1975.
(2) *Addis Zemen*, Addis-Abeba, 25 mars 1975.
(3) 3 avril 1975.
(4) *Ethiopian Herald*, 21 mars 1975.
(5) *Addis Zemen*, 25 mars 1975.
(6) Idem.
(7) *Addis Zemen*, 30 mars 1975.
(8) 27 décembre 1974.

Une ordonnance du G.M.P. du mois de mars frappe tout revenu annuel supérieur à 250 dollars éthiopiens (120 dollars américains) d'une surtaxe obligatoire, dont le montant atteint chaque année l'équivalent d'un revenu mensuel pour la réhabilitation des régions touchées par la sécheresse. Selon des rumeurs qui courent à Addis-Abeba, le gouvernement aurait l'intention d'imposer une surtaxe supplémentaire de 6 à 8 %.

La presse et la radio rapportent en détail les contributions en argent, en vêtements et en nourriture, faites par des écoles, diverses institutions et des particuliers à l'intention des populations menacées par la famine. Contrairement au régime de Hailé Sélassié, le gouvernement actuel ne cache pas à la population les dangers de la sécheresse ; il ne cache pas, non plus, d'autres détails alarmants sur les fléaux dont souffre le pays. On annonce qu'il y a cent vingt-cinq mille lépreux en Ethiopie (9) ; sur une population de 25 millions, quelque 9 millions sont atteints de maladies vénériennes (10) ; la population est à 93 % analphabète (11) : *« l'Ethiopie occupe l'avant-dernière place du continent africain, où l'ignorance est la plus élevée du monde »* (12) ; 50 % des élèves et des étudiants sont concentrés à Addis-Abeba et dans deux des quatorze provinces — le Choa et l'Erythrée (13) ; 20 % seulement de la population d'âge scolaire fréquente les écoles primaires, et 5,3 % les écoles secondaires (14). Pour combattre ces fléaux, la charte présente cinq principes de base, sur lesquels se fondera le socialisme éthiopien : 1. l'égalité ; 2. la confiance en soi (15) ; 3. le respect du travail ; 4. la suprématie de l'intérêt commun ; 5. l'indivisibilité de l'Ethiopie.

L'égalité que préconise le nouveau régime concerne autant les relations horizontales entre divers peuples et religions, que les relations verticales entre les classes sociales et les sexes. L'Ethiopie, « mosaïque de peuples », est habitée par plusieurs dizaines d'ethnies différentes. Cette diversité est due surtout aux conquêtes effectuées dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle par les chrétiens, habitant le plateau central et parlant des langues sémitiques (surtout l'amharique et, dans une mesure plus restreinte, le tigrigna) au sein de populations parlant des langues couchitiques, nilotiques, bantoues et autres. Les Amharas, bien qu'ils ne représentent ni la majorité de la population ni même l'ethnie principale, dominaient toutes les autres ethnies, et l'intégration de celles-ci dans la vie du pays, dans la mesure où elle leur était permise, était une fonction directe de leur assimilation à la religion de l'Etat — le christianisme éthiopien, et à la langue de l'élément dominant — l'amharique. Le nouveau régime déclare son intention de faire disparaître ce genre de discrimination.

Les membres du Derg, en tournée de propagande, expliquent dans les diverses langues, avec l'aide des interprètes, que l'Ethiopie est une pour tous et que toutes les ethnies ont les mêmes droits. La radio diffuse des explications sur la réforme et les associations de paysans dans des langues qui, sans aucun doute, n'avaient jamais été entendues sur les ondes. Chose incroyable pour quelqu'un qui a connu l'Ethiopie sous Hailé Sélassié, le quotidien *Ethiopian Herald* invite les journalistes de langue amharique à écrire dans un style plus simple *« parce que l'amharique n'est que la deuxième langue de la majorité de la population éthiopienne »* (16). Les étudiants et les lycéens, enfants gâtés des villes, sont envoyés dans les coins les plus éloignés du pays et vont vivre avec des tribus dont ils n'avaient probablement jamais entendu les noms, noms que les speakers de la radio arrivent à peine à prononcer. Les étudiants sont aussi priés de recueillir sur place des données sur la civilisation de ces peuples.

Bien entendu toutes ces bonnes intentions sont en contradiction flagrante avec ce qui se passe actuellement en Erythrée où l'armée réprime le mouvement nationaliste. Il semble que la nouvelle tendance égalitaire profitera surtout aux Oromos (Gallas), qui constituent l'ethnie majoritaire et qui étaient déjà arrivés à des positions importantes dans le passé, mais toujours uniquement en tant qu'individus et en s'assimilant aux Amharas. Les Oromos, qui étaient toujours d'excellents guerriers, sont nombreux dans l'armée et parmi les officiers, et leurs voix ont sans doute un poids considérable dans les décisions du Derg (17). Depuis le changement du régime, la radio émet chaque jour un programme d'une heure en oromo (contre quatre heures et demie d'émissions en amharique). Une autre heure est consacrée aux émissions en arabe à l'intention des musulmans dont le nombre est égal, ou peut-être même supérieur, à celui des chrétiens.

Le G.M.P. fait un effort considérable pour se concilier les habitants musulmans du pays, dans l'espoir de désamorcer les tendances séparatistes en Erythrée, et afin de prévenir l'irruption de mouvements analogues dans d'autres régions, notamment chez les Somalis. Les musulmans sont assurés que la politique du *divide et impera* de l'ancien régime est abolie une fois pour toutes et que, dans l'Ethiopie nouvelle, chrétiens et musulmans sont égaux. Les preuves fournies par les autorités ont un caractère spectaculaire. Ainsi parmi les douze fêtes nationales officielles fixées par une ordonnance du G.M.P. le 24 décembre 1974, figurent quatre fêtes civiles à caractère historique, cinq fêtes religieuses chrétiennes et trois fêtes religieuses musulmanes — al-Adha, al-Fitir et al-Mawlid al-nabawi. Deux semaines plus tard, le 1er mai a été ajouté à cette liste, en tant que fête nationale.

Le gouvernement et les mass media manifestent un intérêt constant pour les affaires musulmanes. Le brigadier-général Teferi Bante, président du Derg, prononce un discours devant des pèlerins allant à la Mecque (18), tandis que, le jour de la naissance de Mahomet, le 25 mars, les chrétiens sont invités à célébrer la fête avec leurs frères musulmans à Addis-Abeba et dans les villes de province. Le matin de la fête, des milliers de personnes se pressent autour de la principale mosquée d'Addis-Abeba pour écouter les discours des membres du gouvernement et entrevoir le spectacle présenté à l'intérieur par des élèves d'écoles musulmanes. Ayant demandé si, moi aussi, je peux entrer, un jeune homme me répond : *« Bien sûr, maintenant il n'y a plus de différence entre hommes et femmes, entre musulmans et chrétiens »*, et son sourire rayonnant contraste de façon significative avec la grimace ironique que j'ai aperçue la veille sur les visages de quelques vieux érudits au moment où ils signalent une circulaire du ministère de la culture leur annonçant que le lendemain serait férié à l'occasion de la fête musulmane.

De toute façon, la nouvelle doctrine est censée rapprocher les différentes communautés. La revue *Goh* (19) raconte l'histoire suivante : un groupe de pionniers arrivent à la campagne et sont reçus avec enthousiasme par les paysans qui leur offrent un mouton. Toutefois, comme il y a dans le groupe des musulmans et des chrétiens, un problème se pose : d'après quel rite égorger le mouton ? Tandis que les étudiants discutent, s'échauffent et commencent à se disputer, leur professeur prend le mouton et l'égorge. Fâchés, les étudiants lui demandent comment il a pu faire cela. *« C'est très simple,* répond le professeur, *j'ai levé les yeux au ciel, j'ai dit* Ityopiya tiqdem (l'Ethiopie d'abord), *et j'ai égorgé le mouton... »*

Quant à l'égalité entre classes sociales, parallèlement aux mesures économiques destinées à réduire le fossé entre riches et pauvres (réforme agraire, nationalisations), le nouveau régime préconise également un changement dans les mentalités, et surtout dans la relation maître-serviteur. En Ethiopie, les propriétaires terriens non seulement exploitaient les paysans mais aussi les traitaient avec un grand mépris, agissant selon la vieille maxime amharique : *« Si l'on ne met pas un lourd joug à un veau et à un paysan, ils ne marchent pas au pas. »* Les paysans, de leur côté, acceptaient avec humilité leur sort, convaincus que c'était l'ordre naturel des choses et que telle était la volonté du Ciel. Maintenant c'est le rôle des pionniers — étudiants, lycéens et enseignants — d'aller dans les campagnes pour expliquer aux paysans le principe de l'égalité et pour les rendre conscients de leurs droits car, leur explique-t-on, l'Etat existe pour les *« gens ordinaires »*, un néologisme créé, comme tant d'autres, depuis la révolution.

Esprit d'initiative et respect du travail

DEUXIEME principe, le régime veut éveiller la *confiance en soi*, l'esprit d'initiative chez les paysans qui dépendaient trop des propriétaires terriens et des autorités. Même maintenant, après la confiscation de leurs terres, les propriétaires essaient de persuader leurs tenanciers d'hier que jamais ils ne pourront travailler la terre sans les outils et les bœufs qu'ils avaient l'habitude de leur fournir. Pour mettre fin à cette propagande, le G.M.P. affirme dans une déclaration intitulée *« Les paysans n'ont pas besoin de nourrice »* (20) que, d'après une statistique effectuée dans sept districts méridionaux, 90 % des agriculteurs labourent avec leurs bêtes, et que de toute façon les associations de paysans que l'on est en train d'organiser s'occuperont justement de la coopération dans l'utilisation des outils et des bœufs. D'ailleurs, selon la loi de la réforme, les propriétaires terriens doivent remettre aux représentants du ministère une partie de leurs outils, qui seront distribués aux paysans.

Les villageois sont aussi encouragés à prendre l'initiative à l'échelon local pour la construction de routes d'embranchement et d'écoles, sans attendre l'intervention ni l'aide des autorités. A cette occasion, on rappelle les vertus de l'administration traditionnelle qui était décentralisée et laissait une autonomie considérable aux autorités locales dans des matières concernant directement leur région. C'est Hailé Sélassié, explique la charte, qui a imposé une administration centraliste qui a dégénéré en une bureaucratie impuissante et empêché le développement des zones rurales. Les auteurs de la charte ne signalent pas que, dans un passé plus lointain, d'autres empereurs, quelques-uns parmi les plus vénérés, comme Zera Yakob (1434-1468) ou Tewodros (1855-1868), avaient déjà aspiré à instituer un système d'administration centralisée, dans ce pays géographiquement haché, où il n'est pas facile de régner.

Quoi qu'il en soit, actuellement toute route de quelques kilomètres et toute école de village construite par les soins des paysans et de leurs propres mains ont droit à une large publicité ; souvent on souligne aussi que l'initiative prise par les villageois et la coopération permettent de se passer de l'aide de compagnies appartenant aux étrangers. Pour ce qui est de ces derniers, on voudrait leur montrer qu'ils ne sont pas indispensables. Déjà plusieurs personnes ayant détenu des postes d'importance à l'université ont été remerciées. Les propriétaires étrangers des entreprises nationalisées sont invités à poursuivre leur travail en qualité de conseillers, mais ils le font sans grand enthousiasme. D'ailleurs beaucoup d'entre eux refusent de coopérer, ce qui, au dire des *« milieux nationalisés »*, a causé une stagnation grave dans l'économie du pays.

La tâche n'est pas plus facile lorsque le régime veut — c'est son troisième principe, — encourager le respect du travail. Outre les discours exaltant la joie dans le travail et le devoir de gagner son pain dignement, la propagande officielle se préoccupe de deux problèmes spécifiquement éthiopiens — le mépris profond envers les occupations non agricoles et le gaspillage des journées de travail pour célébrer les innombrables fêtes et jeûnes de l'Eglise éthiopienne.

En Ethiopie, comme dans beaucoup de sociétés rurales, les métiers comme le commerce et l'artisanat sont jugés inférieurs. Chez les Ethiopiens, ce sont surtout les artisans qui sont méprisés et qui souffrent d'une discrimination sociale marquée. Le travail de certains, tout particulièrement celui des forgerons, est associé à la sorcellerie et ils sont obligés de vivre à l'écart ; les gens fuient à leur passage, de crainte du mauvais œil. Selon les promoteurs de la nouvelle idéologie éthiopienne, ce mépris serait l'une des raisons du retard technologique dont souffre le pays et de sa dépendance des produits d'importation ; ils s'appliquent donc, à l'aide de programmes spéciaux à la radio, consacrés chacun à un métier traditionnel, à changer l'attitude de la population envers les artisans et à encourager ces derniers à moderniser leurs méthodes de travail et à augmenter leur rendement. D'autre part, le mot usuel *« ouvrier »*, qui a une certaine nuance péjorative, est souvent remplacé par celui de « travailleur » — littéralement *« celui qui subsiste par la sueur »*.

Les très fréquentes fêtes religieuses célébrées d'habitude par un interminable service à l'église, et les innombrables journées de jeûne (il y a deux cent quatre-vingts jours d'abstinence dans l'Eglise éthiopienne, mais tous ne sont pas observés par le commun des fidèles), qui minent la santé des gens, causent un grave préjudice aux travaux des champs. En instituant uniquement treize fêtes officielles et en soulignant qu'il n'y a qu'une seule journée de repos par semaine, le G.M.P. espère sans doute augmenter la productivité. Toutefois il serait naïf de croire que des appels enthousiastes exaltant le travail, même soutenus par des citations de la Bible et de Gorki, suffiraient à changer les habitudes d'une population minée par les maladies, souffrant de malnutrition chronique et dont l'espérance de vie ne dépasse pas trente-cinq ans.

Le quatrième principe du socialisme éthiopien concerne l'intérêt commun. Il appelle les individus à renoncer à leurs tendances égoïstes et à donner la priorité aux intérêts de la nation. Il semble que la politique forte des autorités militaires, dont les menaces sont prises au sérieux, surtout depuis les exécutions du mois de novembre 1974, et les lourdes peines infligées par la cour martiale spéciale pour corruption, spéculation ou fraude, ont amené les citoyens à respecter la loi. *« On ne peut plus arranger ses affaires avec un pot de fleurs, ou bien il faut payer tellement cher que ça n'en vaut plus la peine »*, se plaint un businessman étranger.

Toutefois, ce qui compte vraiment, c'est la manière dont sera appliquée la loi de la réforme agraire ; car le danger qui la guette vient moins de quelques féodaux qui se révoltent çà et là, en entraînant avec eux des paysans, que de l'intérieur ; sera-t-elle exécutée à la lettre, dans un esprit d'égalité et de justice, ou bien y aura-t-il des exceptions, notamment en faveur de tous ces officiers qui possédaient eux aussi des terres, obtenues sous l'ancien régime pour arrondir leur salaire ? N'oublions pas qu'il suffit qu'une terre soit déclarée terre gouvernementale pour empêcher sa confiscation et sa parcellisation.

Enfin, cinquième et dernier principe, la charte insiste longuement sur l'effort commun de tous les habitants de l'Ethiopie pour préserver l'unité au cours de sa longue histoire, mais il est bien évident que, au-delà d'une glorification du passé, ce principe tend avant tout à exprimer la ferme résolution du gouvernement de ne céder à aucune tentative séparatiste. En ce qui concerne l'Erythrée, l'argumentation du gouvernement est plutôt simpliste : la discrimination et l'injustice étaient le résultat de la politique de l'ancien régime ; après la chute de Hailé Selassié, la discrimination et l'injustice disparaîtront automatiquement, et il n'y a plus aucune justification à la révolte actuelle, présentée comme le fait d'agitateurs étrangers. La population éthiopienne est tenue dans l'ignorance de ce qui se passe dans cette province, les autorités ayant imposé un *black out* total sur tout ce qui concerne les opérations militaires. Par contre, les rumeurs persistantes, transmises de bouche à oreille, sur le comportement brutal des troupes éthiopiennes et sur les massacres de civils, ne font qu'augmenter le nombre d'Erythréens, même parmi les chrétiens, qui aspirent à l'indépendance.

Les jeunes pionniers

LA propagation du socialisme éthiopien au sein de la population rurale est confiée aux étudiants, aux lycéens des deux dernières années de lycée, et à leurs professeurs. Ayant tous interrompu leurs études, ces « pionniers » (21) sont mobilisés dans le cadre de ce qu'on appelle *« le développement par la coopération — campagne d'enseignement et de travail »*, et envoyés, par petits groupes, dans tous les coins du pays pour une période indéterminée. Cette campagne, commencée par une parade gigantesque à Addis-Abeba le 21 décembre 1974, un jour après la proclamation du socialisme éthiopien comme doctrine d'Etat, doit porter vers les zones rurales soixante mille jeunes, dont quinze mille jeunes filles, encadrés par leurs professeurs et des militaires *« afin que, en l'éduquant, ils payent au peuple la dette qu'ils lui doivent, pour les avoir entretenus de son labeur pendant leurs études »*, selon les paroles du brigadier-général Teferi Bante, au cours de la cérémonie inaugurale (22).

En dispersant les étudiants d'Addis-Abeba et des autres villes dans les campagnes, les militaires veulent s'en servir pour apporter aux paysans le message de la nouvelle idéologie et de la modernisation ; mais en même temps cela leur permet de se débarrasser de cet élément turbulent, qui, après avoir servi de détonateur au soulèvement des militaires, continue de les presser sur leur gauche, demandant notamment la constitution d'un gouvernement civil. Pour le moment, la campagne continue à un rythme accéléré. Trois mois après son lancement, 60 % des soixante mille jeunes mobilisés ont déjà été envoyés dans les campagnes et répartis entre deux cent quatre-vingt-neuf centres sur cinq cent cinq prévus par le plan (23). Arrivés à la campagne, les étudiants doivent enseigner aux paysans le socialisme éthiopien et les aider à nettoyer le village, creuser de nouveaux puits ou consolider les anciens, réparer les canaux d'irrigation et les maisons en ruine, enseigner à la population les rudiments d'hygiène et aider les écoliers à faire leurs devoirs. Pour l'instant, on ne parle plus de l'alphabétisation des adultes, qui pourtant semble avoir été au début l'objectif principal de la campagne.

Depuis quelques mois, Addis-Abeba semble vivre à l'heure du zemecha. Nombreuses sont les familles dont les fils sont déjà partis, ou doivent partir bientôt. La presse amharique publie chaque jour des instructions concernant l'hygiène, les insecticides, la construction de routes, etc., à l'intention des pionniers, tandis que la radio leur consacre de nombreuses heures d'émission et transmet les messages de leurs familles. Presque chaque jour, à la veille du départ d'un nouveau groupe, les noms des participants sont diffusés plusieurs fois par la radio, avec des indications sur l'heure et l'endroit du départ. A Addis-Abeba, le départ se fait du bureau central de la campagne. Rassemblés dès 5 h. 30 du matin en compagnie de leurs familles et de leurs amis, portant des uniformes et des casquettes kaki, les pionniers s'apprêtent à monter dans les autobus. Les mères pleurent, inquiètes pour leurs enfants en route vers des régions inconnues et vers une population parfois hostile. Les garçons paraissent gais et excités. Certains sont portés en triomphe sur les épaules de leurs camarades. On entend des chants et des applaudissements. Chez les jeunes filles, l'attitude semble plus nuancée ; beaucoup ont les yeux rouges et l'air inquiet. Voici une fière beauté qui s'avance en sanglotant vers l'autobus, telle Iphigénie montant vers l'autel, suivie d'un cortège d'une trentaine de personnes, d'abord la famille, puis, à distance respectueuse, une vingtaine de domestiques, tous en pleurs. Et, non loin d'elle, une autre jeune fille à l'allure résolue, les cheveux serrés sous la casquette, traverse la place, accompagnée non pas de ses parents mais de deux petits garçons de cinq et sept ans environ, sans doute ses petits frères, qui portent, eux aussi, de petits uniformes kaki.

Parmi ceux qui les accompagnent, personne ne sait quand reviendront les pionniers ; on parle de quelques mois, après la saison des pluies. Personne ne sait non plus comment ils seront à leur retour. Reviendront-ils désabusés et déçus pour reprendre tranquillement leurs études ? Ou bien seront-ils plus enthousiastes, plus disciplinés, pouvant servir comme militants et cadres pour le futur « parti politique national » (unique) promis par la charte ? Ou, peut-être, reviendront-ils plus radicalisés et plus exigeants dans leur élan révolutionnaire ? Dans ce cas, accepteront-ils l'état actuel des choses où l'armée gouverne en collaboration avec une couche de jeunes bourgeois et technocrates, qui avaient déjà servi sous l'ancien régime, mais sans trop se compromettre ? Ou pousseront-ils vers des réformes plus radicales et vers plus de rigueur révolutionnaire ? Bien sûr, tout dépend de l'attitude de l'armée ; sera-t-elle, en fin de compte, du côté de la nouvelle bourgeoisie ou bien du côté du peuple ?

Pour l'instant, deux mondes se côtoient en Ethiopie, l'ancien, toujours persistant, et le nouveau, à peine naissant, au visage encore vague. Sur mon chemin vers la mosquée Anwar d'Addis-Abeba, pour voir les musulmans et les chrétiens célébrer la fête de la naissance de Mahomet, un mendiant affreusement mutilé par la maladie me remercie pour l'aumône en me bénissant : « *Ristiwo yaqwoyliwo* » *(Que Dieu préserve votre patrimoine.)*

OLGA KAPELIOUK.

---

(9) *Ethiopian Herald*, 11 janvier 1975.

(10) *Addis Zemen*, 30 mars 1975.

(11) Tract du G.M.P. distribué en décembre 1974.

(12) *Ethiopian Herald*, 22 décembre 1974.

(13) *Ethiopian Herald*, 24 janvier 1975.

(14) *Ethiopian Herald*, 30 mars 1975.

(15) En anglais *self-reliance*.

(16) 12 février 1975.

(17) Des trois personnalités militaires au pouvoir, qui seules sont connues du public, la première, le président du Derg, le brigadier-général Teferi Bante, porte un nom oromo ; la deuxième, le premier vice-président du Derg, le major Menghistou Haile Maryam, serait aussi d'origine oromo.

(18) *Ethiopian Herald*, 21 décembre 1974.

(19) Avril 1975.

(20) *Addis Zemen*, 29 mars 1975.

(21) Le terme amharique est *zemach* ; à l'origine, il signifiait *« celui qui part en expédition militaire »*, mais aujourd'hui il est appliqué aux participants de la « campagne de développement par la coopération », désignée elle-même par le mot *zemecha*. En anglais on traduit *compaigners* et rarement *crusaders*.

(22) *Ethiopian Herald*, 22 décembre 1974.

(23) *Ethiopian Herald*, 22 mars 1975.

Le carnet des ambassades

● **L'ambassadeur d'Italie et Mme Francesco Malfatti di Monteiretto** ont offert une réception le 1er juillet à l'occasion du départ du **général Carlo Romano**, attaché militaire, et du **colonel Licio Petronio**, attaché de l'air.

● **M. Georges Spénale**, président du Parlement européen, a donné un cocktail le 3 juillet.

● A l'occasion du départ de **M. Tsao Kuei-sheng**, conseiller près l'ambassade de la République populaire de Chine, **M. Tseng Tao**, ambassadeur de Chine, a offert une réception le 7 juin.

● **M. Peter Ciganik**, conseiller commercial près l'ambassade de la République socialiste de Tchécoslovaquie, a donné un cocktail le 8 juillet à l'occasion de la visite à Paris de **M. Svoboda**, président directeur général adjoint de la foire de Brno.

● A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République populaire de Mongolie et **Mme Bat-Otchiryn Gotov** ont offert une réception le 10 juillet.

● L'ambassadeur de la République d'Irak et **Mme Saleh Mehdi Amash** ont donné une réception le 16 juillet à l'occasion de la fête nationale.

● **M. Miguel Maria de Lojendio**, ambassadeur d'Espagne, a offert une réception le 18 juillet à l'occasion de la fête nationale.

● A l'occasion de la fête nationale de la République populaire de Pologne, l'ambassadeur de Pologne et **Mme Emil Wojtaszek** ont donné une réception le 22 juillet.

● A l'occasion de la fête nationale, **M. Naguib A. Kadry**, ambassadeur de la République arabe d'Egypte, a offert une réception le 23 juillet.

● A l'occasion du quarante-huitième anniversaire de la fondation de l'armée populaire de libération de Chine, **M. Wu Chen**, attaché militaire, naval et de l'air, a donné une réception le 31 juillet dans les salons de l'ambassade.

NECROLOGIE

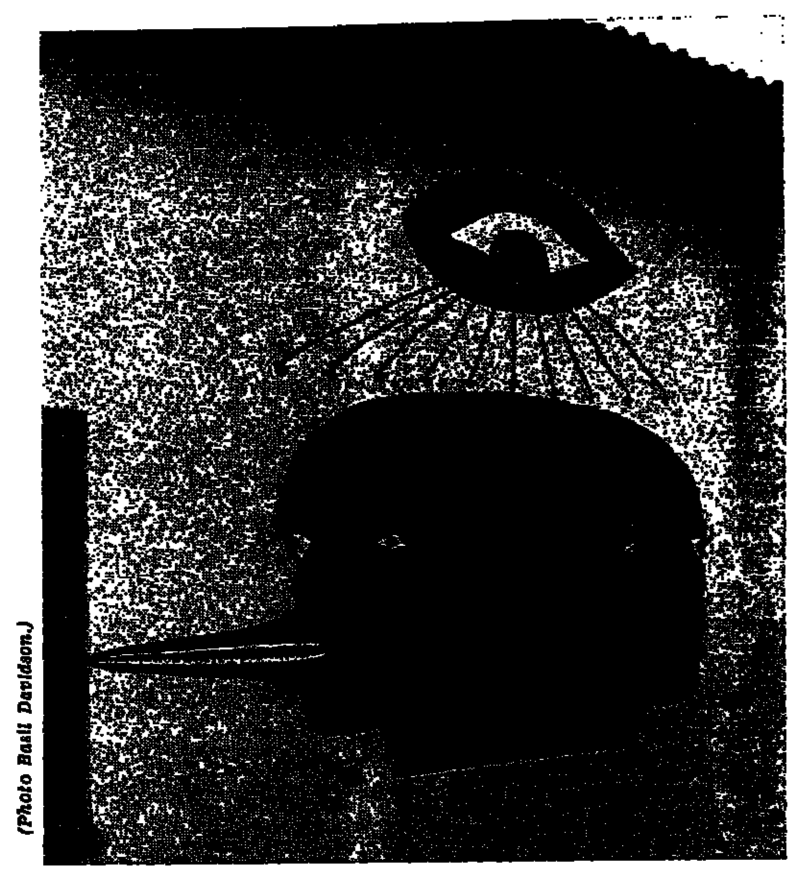
● **M. Achille Van Acker**, ancien premier ministre belge, est décédé à Bruges le 10 juillet 1975. Agé de soixante-dix-sept ans, M. Van Acker n'avait abandonné qu'en mai 1974 la présidence de la Chambre qu'il détenait depuis 1961.

SOMALIE

rendre l'Etat au peuple

De l'indépendance au socialisme, pour briser le tribalisme, rompre avec la fascination de l'Occident et lutter contre la sécheresse

Reportage de BASIL DAVIDSON



(Photo Basil Davidson.)

L'ŒIL DE LA REVOLUTION
Aider l'individu à surmonter ses contradictions (affiche populaire).

A L'EXTREME pointe nord-est du continent africain, toujours lointain et souvent mystérieux même pour un voyageur aguerri, le pays des Somalis s'étend sur 3 000 kilomètres le long des rives de l'océan Indien et du golfe d'Aden : ligne brune de sable et de terre, au bord d'une mer miroitante. Vu d'avion, le pays revêt sur d'immenses distances la couleur uniforme d'une peau de chameau, que viennent pommeler çà et là de petits nuages sans pluie.

Après avoir atterri à Hargeisa, le voyageur monte à bord d'une Land Rover et gravit la longue pente qui mène jusqu'aux solitudes de l'Ogo, une vaste étendue plate dont la monotonie n'est rompue que par l'abrupt des petits pics volcaniques qui délimitent l'actuelle frontière avec l'empire d'Ethiopie. L'Ogo — « toit » en somali — a bien mérité son nom. Au nord, la plaine s'incline vers les collines du littoral ; au sud, par-delà l'horizon, s'étend la basse plaine du Haud. Ici, nous sommes au cœur de la Somalie des nomades, qui se continue vers l'est ; c'est la contrée traditionnelle du **Reer Mijiga**, le peuple de la campagne, qu'il faut distinguer du **Reer Magalka**, le peuple des villes, les sédentaires : pour les Somalis, la distinction est extrêmement nette.

Les nomades du **Reer Mijiga**, ceux des plaines de l'Ogo et des autres régions, forment plus des trois cinquièmes de la population de la Somalie, qui compte en tout un minimum de 3 millions d'habitants. Ce sont des gens fiers, d'une farouche beauté, qui se marie bien à la splendeur dédaigneuse et pourtant si poignante de ces contrées rudes où ils ont vu le jour ; il est de tradition chez eux d'avoir peu de complaisance pour les faiblesses humaines et d'en attendre aussi peu en retour. De génération en génération, leur vie se passe à se déplacer au rythme des saisons, en suivant le tracé ancestral d'invisibles orbites migratoires, poussant devant eux des troupeaux de bovins, de chèvres ou de moutons ou marchant d'un pas infatigable en tête d'une file de chameaux. Ils vivent dans des huttes en forme de dôme constituées de peaux de chameau assemblées sur des arceaux d'épineux, faciles à démonter et à transporter.

Ce peuple qui possède bien peu de chose est cependant doué de talents peu ordinaires ; c'est un peuple de bardes et de poètes, chez qui même les exploits guerriers ne semblent pas susciter autant de respect et d'envie que les dons poétiques. Au point que leur grand héros national, le « mollah fou » Mohammed Abdallah Hassan, qui a battu en brèche pendant plus de vingt ans la domination coloniale anglaise au début de ce siècle, est resté plus fameux pour ses poésies que pour ses prouesses martiales.

Serait-ce donc un pays encore fortement dominé par de très anciennes traditions ? Il y a tout lieu de le penser, puisque l'idéal des pasteurs nomades du **Reer Mijiga** reste encore de mener une vie en tous points semblable à celle de leurs aïeux. En Somalie, les villes elles-mêmes sont anciennes et semblent émerger à peine d'un passé très lointain. Merca, Brava, Kisimayo, et même la capitale, Mogadiscio, avec leurs petites maisons blanchies à la chaux agglutinées au bord de l'océan, évoquent ces temps révolus d'avant la venue des Européens où le commerce battait déjà son plein sur l'océan Indien. Les touristes en quête de nostalgies romantiques y trouveraient leur compte.

Brève et décevante expérience parlementaire



Les anciennes traditions vivent encore ici, c'est indéniable. Mais les réalités présentes s'inscrivent dans un cadre de pensée fort différent ; on peut dire sans exagérer que les Somalis d'aujourd'hui sont en train de vivre l'expérience bouleversante d'une double révolution contre leur passé, qui va à la fois contre l'héritage récent du colonialisme et celui, beaucoup plus lointain, du mode de vie traditionnel. Après avoir sillonné le pays pendant un mois, je crois même être en mesure d'affirmer que la Somalie est en avance sur les autres pays d'Afrique en ce qui concerne la transformation du système politique et les changements sociaux ; étant donnés l'importance de ces changements et le contexte très particulier dans lequel ils s'opèrent, il est même possible qu'elle soit au premier rang de l'ensemble des pays du tiers-monde. Prétention excessive ? On peut citer des faits pour l'étayer. Et les faits sont souvent surprenants.

La Somalie telle que le voyageur la découvre aujourd'hui est fertile en étonnements de toutes sortes. Tout ce que l'on en avait entendu dire se trouve contredit par les faits. Tous les « experts » européens avaient annoncé que la Somalie massait des troupes à la frontière somalo-éthiopienne et s'apprêtait à envahir l'Ogaden, province somalie de l'empire d'Ethiopie. Mais, sur place, pas le moindre signe de préparatifs militaires. J'ai longé la frontière sur plusieurs centaines de kilomètres et je n'ai aperçu qu'un seul soldat armé — et encore était-il en train d'aider une vieille femme à se hisser dans un camion militaire qui participait aux opérations d'aide aux populations mises en détresse par la sécheresse. Je suis resté deux jours à Borama, qui devrait logiquement servir de point d'appui tactique avancé à toute opération de cette nature, étant donnée sa position stratégique dans la partie la plus cruciale du secteur nord, à moins de 20 kilomètres de la frontière. Et, là non plus, je n'ai pas vu la moindre trace de concentration d'effectifs, pas même de présence militaire. La seule « invasion » est celle de camions-citernes qui vont au secours des populations sinistrées.

En fait, l'armée n'est présente que très discrètement dans ce pays, et la police reste très peu nombreuse. De toute évidence, la Somalie est en paix avec elle-même comme avec ses voisins (sans toutefois avoir renoncé à ses revendications territoriales). Là aussi, il y a de quoi être surpris quand on connaît la vieille tradition guerrière des Somalis et leur longue habitude des razzias. Beaucoup d'autres choses surprendront aussi, à commencer par les conséquences effroyables de la pire sécheresse que le pays ait connue de mémoire d'homme. Mais rien n'est plus étonnant que la nature et les dimensions de la révolution des habitudes mentales et des structures sociales dans laquelle les Somalis se sont jetés à corps perdu et dont le voyageur découvre chaque jour de nouvelles marques.

Cinq dont deux

LA République de Somalie, indépendante depuis 1960, est née de la réunion de la colonie britannique du Somaliland (ou Somalie septentrionale) et de la colonie italienne de la Somalia, c'est-à-dire de deux seulement des cinq régions qui forment le monde somalien ; les trois autres ont été tenues à l'écart de cette réunion. Pour des raisons qui tiennent autant de la politique internationale que de la politique coloniale, les Somalis de l'Ogaden furent contraints de demeurer au sein de l'empire éthiopien, et ceux de la Somalie « française » de demeurer dans ce qui allait peu après devenir le « Territoire français des Afars et des Issas » (lesquels Issas ne sont autres que des Somalis) ; de leur côté, les Somalis du Northern Frontier Territory, administré par les Britanniques, furent rattachés d'office au Kenya. Au centre du drapeau bleu de la République de Somalie figure une étoile à cinq branches — **« dont deux indépendantes »**, précisent invariablement les Somalis.

En tout cas, la partie devenue indépendante jouissait d'une très rare homogénéité ethnique. A l'exception d'une infime minorité, tous ses habitants avaient eu le somali comme première langue (la plupart du temps, c'était même la seule qu'ils connaissaient) et s'étaient toujours vécus comme Somalis. Cela mis à part, la nouvelle République avait bien peu d'avantages à son actif. Elle n'avait pratiquement pas d'industrie ; bourgeoisie et classe ouvrière ne s'y étaient pas encore cristallisées ; elle ne disposait pas de capitaux à investir et ignorait la notion même d'investissement, si ce n'est sous forme de têtes de bétail. Il existait bien une petite communauté de commerçants établis depuis fort longtemps dans les villes côtières, mais son influence sur la vie nationale restait très marginale. Leur langue ne connaissant pas encore l'écriture, les Somalis étaient obligés de se gouverner eux-mêmes comme les puissances coloniales les avaient gouvernés, en se servant de langues étrangères que bien peu d'entre eux comprenaient et que moins encore écrivaient. Tous les échanges écrits devaient se faire en anglais, en italien ou en arabe.

En dépit de tout cela, les puissances coloniales léguèrent à la Somalie un régime parlementaire de type italien, jugeant sans doute que c'était la solution idéale à tous ses maux. On pourrait se perdre en controverses sur l'efficacité réelle qu'a pu avoir ce modèle en Italie même, mais il ne fait aucun doute en tout cas que sa greffe sur la Somalie s'est soldée par une lamentable débâcle, versant vite dans le burlesque à l'état pur et donnant lieu à d'invraisemblables débordements de corruption et de gabegie.

Il est facile de comprendre pourquoi il ne pouvait pas en être autrement. En 1960, le pouvoir devait forcément tomber aux mains des Somaliens capables de s'exprimer en italien ou en anglais. Cela faisait bien peu de monde. A l'exception d'une poignée de représentants des divers avatars du nationalisme somalien, il s'agissait surtout de citadins aisés aux idées très conservatrices, qui se considéraient comme faisant partie d'une élite privilégiée — élite dont les seuls attributs distinctifs étaient en fait la capacité de lire et d'écrire et les liens de parenté. Ces notables prirent possession du nouvel Etat et se mirent en devoir d'en faire une démocratie orthodoxe, c'est-à-dire capitaliste, conformément aux institutions qu'ils avaient héritées de leurs « tuteurs » coloniaux (en 1950, l'ONU avait placé la Somalia sous tutelle italienne pour une période de dix ans).

En réalité, ils se préoccupaient surtout de leurs fortunes et de leurs carrières, et le régime parlementaire à l'italienne se prêtait admirablement à leurs desseins. Il suffisait de s'assurer d'un siège de député ou de soudoyer un parlementaire déjà élu pour qu'il oriente son vote en fonction d'intérêts privés. D'où une prolifération de « partis » qui n'étaient que l'émanation d'un clan, d'une famille, parfois même d'un seul homme. En dépit de l'homogénéité ethnique du nouveau pays, la politique devint vite une jungle, une vaste foire d'empoigne où ces « partis » s'affrontaient en désordre, usant de toutes les rivalités de clans, de toutes les combines, de toutes les protections. L'absurde prit de telles proportions qu'en 1968, lors des dernières élections générales du régime parlementaire, plus de soixante-dix « partis » étaient en lice pour un peu moins de cent trente sièges de députés.

Les officiers progressistes et les « intellectuels »



Tout cela fut balayé au mois d'octobre par un groupe d'officiers mené par le général Syaad Barre, alors chef d'état-major général de l'armée somalienne et président depuis ; la junte s'empara du pouvoir sans tirer un seul coup de feu, abolit le régime parlementaire et annonça la formation d'un gouvernement qui allait s'engager sérieusement sur la voie d'une transformation sociale radicale. Il s'avère aujourd'hui que les intentions du nouveau gouvernement étaient sincères : décidément, la Somalie n'est pas un pays comme les autres.

Le gouvernement formé à la suite du coup d'Etat évolua rapidement et une parfaite coopération s'instaura en son sein entre les militaires et les civils qui y sont représentés à parts à peu près égales.

Du côté militaire, les officiers semblent avoir accepté sans trop de mal la nécessité de solutions radicales pour lesquelles certains d'entre eux penchaient déjà depuis longtemps — à commencer par Syaad Barre lui-même. Les militaires sont disposés à se mettre à l'école de la gauche, et il y a à cela plusieurs raisons. D'abord, la lamentable déconfiture du régime parlementaire et la démonstration presque quotidienne de l'inanité de son « capitalisme ». Ce régime offusquait leur fierté de Somalis en même temps qu'il faisait offense à leur intelligence. En plus de cela, si ces officiers faisaient partie de l'élite régnante, ou si du moins ils étaient du nombre de ceux qui bénéficiaient de ses prébendes, ils étaient pour la plupart issus de familles de nomades ou de paysans pauvres, ce qui reflétait bien l'absence générale de stratifications sociales. En d'autres termes, ces officiers n'avaient pour la plupart qu'un bien faible sentiment d'appartenir à la bourgeoisie urbaine encore embryonnaire. Par contre, ils étaient unis par le même idéal patriotique d'une nation somalie capable de progrès et de dignité, idéal que le régime parlementaire semblait fort peu susceptible d'accomplir.

Autre facteur qui a indubitablement joué son rôle : un certain nombre de ces officiers avaient été formés en Union soviétique, et cela leur avait permis au moins de vérifier qu'il existait des solutions de rechange au « capitalisme parlementaire ». Bien entendu, le régime parlementaire n'avait pas souhaité de prime abord que ses officiers fussent formés en U.R.S.S. Il s'était donc adressé aux Etats-Unis, mais ces derniers avaient refusé car ils préféraient, semble-t-il, miser sur la carte éthiopienne. Il y eut, cela va sans dire, quelques exceptions de marque : ainsi, l'un des instigateurs du coup d'Etat de 1969, qui est à l'heure actuelle l'un des vice-présidents de la Somalie, avait fait ses classes à l'académie militaire de Sandhurst, haut lieu britannique du génie militaire de l'Occident. Il y eut d'autres exceptions au sein de la police, que le régime parlementaire avait justement voulu forte afin de contrebalancer l'influence de l'armée. Il avait réussi à faire assurer la formation des cadres de sa police en Allemagne fédérale. Les responsables policiers ne virent pas tous d'un bon œil le coup d'Etat, mais aucun ne s'y opposa vraiment ; ils préférèrent s'entendre à l'amiable avec Syaad Barre, qui se montra si habile négociateur qu'il y en eut même quelques-uns pour le soutenir.

Cela dit, les officiers regroupés sous la direction de Syaad Barre ne semblent avoir pensé à aucun moment qu'ils étaient capables de définir seuls un projet révolutionnaire, alors même qu'ils étaient certains d'avoir assez de force pour faire une révolution. L'élément civil fut de la partie dès le début. Il s'agissait à l'origine d'une infime poignée d'étudiants aux conceptions résolument marxistes. Ils avaient fait leurs études qui aux Etats-Unis, qui en France ou en Italie, qui en U.R.S.S. et, dans un cas au moins, en Grande-Bretagne. Syaad Barre les invita à rejoindre les militaires et, depuis le début de 1970, ils occupent des postes de responsabilité à l'échelon gouvernemental. Ils ont grandement influé sur la ligne politique du nouveau régime, et ce sont eux qui lui ont

conféré cette assurance, cette souplesse du style et de la pensée, cette capacité d'évoluer politiquement.

L'art du changement social

IL est manifeste aujourd'hui que les meilleurs de ces « intellectuels » (voilà une étiquette qui ne leur plaira guère) ont participé intimement à la pensée et à l'action du régime, autant qu'à ses instances gouvernementales. Le remaniement ministériel qui est survenu en décembre dernier en a donné, une nouvelle fois, la preuve. Certains parmi les plus notoires de ces « intellectuels » (ils voudront bien me pardonner ce terme que j'emploie faute d'une meilleure définition), comme Muhammad Aden Sheik, Ali Warsema et Youssouf Weirah, ont alors quitté leurs fonctions ministérielles et sont entrés à la direction centrale de la planification, où leur influence sera beaucoup plus déterminante, tandis que d'autres (Muhammad Hassan Aden (1), Jama Rabile, par exemple) étaient appelés de leur côté à des postes ministériels. En attendant, la direction de l'exécutif reste sous la haute main du président Syaad Barre et des officiers qui s'étaient rangés derrière lui en 1969, et dont quatre forment le noyau dirigeant de l'organisme central de la planification et du Conseil suprême de la révolution : le colonel Ismaïl Ali Abokor (questions politiques et sociales), le général Hussein Kulmi Afrah (économie), le général Ali Samantar (défense et sécurité du territoire) et le colonel Ali Mathan Hasci (justice).

A la longue, la cohabitation permanente de l'élément civil et de l'élément militaire a clairement abouti à une synthèse que l'un et l'autre acceptent même si des divergences personnelles se sont manifestées, surtout au début de 1975. On en voit la preuve dans ce qui arrive vraiment dans le pays ; on la voit aussi dans leurs rapports personnels, qui sont cordiaux, en public comme en privé. Sans aucun doute, il subsiste un certain nombre de rivalités, dont quelques-unes ne sont que trop évidentes, mais sans freiner, du moins jusqu'à présent, le programme de transformation sociale. Ceci, on le doit surtout au style très personnel du général Syaad Barre. Exceptionnellement sûr de lui, très résolu, Syaad Barre est un homme de forte carrure, très libre de ses manières ; ses ministres et ses conseillers, qui ont presque tous moins de quarante ans, l'appellent familièrement « le Vieux », et il lui arrive souvent de bavarder avec eux jusqu'à des heures avancées de la nuit ; dans la conversation, il se révèle comme un soldat qui est depuis longtemps parvenu par lui-même à la conclusion que la politique doit être l'art du changement social ; on sent aussi que l'on a affaire à un homme qui ne craint pas de mener sa pensée à son aboutissement logique, aussi peu « orthodoxe » qu'il soit.

Combattre le chômage, les maladies et l'ignorance



Point n'est besoin d'avoir longtemps séjourné en Somalie pour admettre qu'une transformation sociale de nature radicale y est en cours. Le pourquoi de la chose est assez évident : il suffit de faire le bilan du régime parlementaire, dont tout le monde s'accorde pour dire qu'il a été source d'une confusion paralysante, qu'il a installé l'incohérence au pouvoir et provoqué la colère et la frustration de l'ensemble de la population. C'est le « comment » qui est intéressant. Comment un coup d'Etat militaire peut-il aboutir à une transformation radicale du système social ?

Comment peut-il mener à une politique et à des pratiques visant à une démocratisation générale à tous les échelons de la société ? Ou, pour poser plus crûment la question, comment les « **mots d'ordre venus d'en haut** » peuvent-ils susciter la « **participation à la base** » ? Ces questions sont intéressantes en général. Elles sont certes appropriées en ce qui concerne la Somalie, même si les conclusions doivent évidemment rester, en 1975, provisoires.

La première « charte de la révolution » rendue publique aussitôt après le coup d'Etat de 1969, se déclarait en faveur d'une société « **fondée sur le travail et sur l'équité sociale, compte tenu des particularités de notre situation et des conditions de vie de notre population** ». A partir de ce principe, la charte définissait une série de douze objectifs. Certains étaient d'ordre général, par exemple « **le progrès économique et social** ». D'autres étaient plus spécifiques, comme l'élimination de l'analphabétisme et la mise au point d'une écriture du somali. D'autres, enfin, relevaient de la politique internationale : soutien aux mouvements de libération, adoption d'un « **neutralisme positif** », respect des traités conclus par la Somalie. Un programme progressiste, mais pas révolutionnaire.

Le « tournant révolutionnaire » a été pris en janvier 1971, au moment de la publication de la « **charte numéro deux** », qui était concise et nette, déclarant tout de go que « **le seul système philosophique susceptible de permettre la réalisation des objectifs définis par la charte numéro un** (était) **le socialisme** ». En conséquence, la Somalie allait prendre pour guide le « **socialisme scientifique** » et agir conformément à ses préceptes. Traduit dans la pratique, tout ceci donne la matière d'un corps de doctrine déjà assez volumineux, auquel il faut ajouter le contenu d'une série de discours-fleuve du général Syaad Barre détaillant le programme d'action de son gouvernement et un certain nombre de déclarations des membres du Conseil suprême de la révolution et de leurs conseillers civils (2). Les application pratiques de cette doctrine aux réalités spécifiques de la Somalie ont fait l'objet d'une grande quantité de publications à caractère éducatif.

Egalité, justice, unité

DANS ses discours, Syaad Barre revient avec insistance sur un point : ce socialisme-là découle directement de Marx. Si ses applications pratiques peuvent varier au gré des circonstances, ses principes restent toujours ceux du changement social authentique. « **Il n'existe au monde que deux modèles de société, il n'y a pas de troisième voie.** » « **Notre socialisme ne saurait se ramener à une version somalie, africaine, ou musulmane du socialisme** » : au contraire, comme le soulignent de nombreuses déclarations de Syaad Barre, il est à mille lieues, dans ses principes comme dans sa pratique, de ce genre d'illusions. Ces principes et cette pratique se fondent aussi sur la conviction que « **les révolutions socialistes ne s'importent pas de l'extérieur. Chaque nation doit tenir compte de sa structure politico-sociale particulière et y adapter les principes généraux du socialisme scientifique (...). Notre socialisme est indépendant et gouverné par des conditions spécifiques ; il vise à l'édification d'une société fondée sur l'égalité, la justice sociale et l'unité populaire...** » Sa réussite dépendra de la compréhension de ces conditions spécifiques et des moyens utilisés pour parvenir à bonne fin. Ici, l'on songe aux écrits d'Amilcar Cabral et de certains autres leaders des mouvements de libération des pays africains de la sphère d'influence portugaise : les idées de Syaad Barre et de ses collaborateurs sont souvent étrangement proches des leurs.

Autre trait significatif, cette doctrine proclame avec insistance que la société somalienne, pour « **retardataire** », « **dénuée de ressources intellectuelles** » et « **sous-développée** » qu'elle soit, contient déjà en germe tous les éléments nécessaires aux transformations sociales avancées qui pourront seules déboucher sur un véritable développement. Là encore, nous citerons Syaad Baare (extrait d'un discours prononcé en 1973) :

« **L'important, bien plus que les récriminations contre le passé, est l'enseignement qui s'est dégagé de notre expérience. Cet enseignement reconfirme notre conviction que toute tentative en vue de se dégager du sous-développement ne peut passer que par une rupture avec les valeurs qui régnaient précédemment.**

» **Le tribalisme, ainsi que le régionalisme, étaient parmi ces valeurs. En faisaient partie également les privilèges octroyés à des individus ou à des groupes précis dans le but de former une bourgeoisie locale, de perpétuer les rapports injustes et inégaux entre la campagne et la ville, entre paysans, bergers et populations urbaines.**

» **Faisait également partie de ce système l'insistance mise à faire pénétrer dans nos esprits la conviction que la Somalie était pauvre en ressources intellectuelles, que rien ne pouvait être modifié sans l'intelligence pragmatique, la connaissance technologique, la protection bienveillante de l'Occident (...).**

» **Le souci principal de notre révolution a donc été de mobiliser les masses sur les problèmes qui les concernent. Il fallait rendre indépendantes la politique et l'économie du pays ; restituer au peuple la direction effective de la nation ; combattre le chômage, les maladies, l'analphabétime ; et participer vigoureusement à la libération de notre continent du colonialisme et du néo-colonialisme.** »

En prélude indispensable à tout cela, les banques, les compagnies d'assurance et les ultimes vestiges des entreprises étrangères (exception faite pour des plantations italiennes de bananes) furent nationalisés au début de 1971. Mais il n'était pas dans les intentions du nouveau régime de se satisfaire d'un capitalisme d'Etat. Les nationalisations en elles-mêmes ne changeaient pas grand-chose au sort de la plus grande partie de la population ; et, la Somalie étant ce qu'elle était, elles auraient fatalement provoqué l'apparition d'une nouvelle élite, bureaucratique celle-là. Pour dépasser le capitalisme d'Etat et en éviter les écueils, il était absolument nécessaire de « **rendre l'Etat aux masses** », de faire participer toute la population, jusqu'aux peuplades nomades les plus farouches, , à la gestion quotidienne de l'Etat. C'est ce que le nouveau régime entreprit de faire dès 1970. Cinq ans après, cet effort a porté ses fruits dans de nombreux domaines.

Syaad Barre parlait d'une « **rupture avec les valeurs qui régnaient précédemment** » — celles du colonialisme et du néo-colonialisme, bien sûr, mais aussi, dans certains secteurs essentiels, celles de la Somalie traditionnelle. Cette rupture a pris forme au cours d'une série de grandes campagnes d'information et d'action, dont quelques-unes seront évoquées ici. Comme on le verra, leur objectif a toujours été — et reste — double : surmonter le handicap des traditions qui font entrave au progrès, mais tout en suscitant la participation volontaire des masses.

Aujourd'hui, le changement social passe par deux canaux distincts : le premier est constitué par la structure exécutive du Conseil suprême de la révolution, qui est de forme pyramidale et se répercute vers le bas à travers des conseils révolutionnaires de région, de district ou de village. Le second est né en 1970 ; à l'origine, Office national des relations publiques, rebaptisé par la suite Office politique, il s'agit d'un organisme d'éducation politique, semblable au premier dans sa structure, qui s'est fixé trois principales missions : d'abord, mener à bien son travail d'éducation politique ; deuxièmement, jouer le rôle d'organe de transmission bilatéral, à tous les échelons, entre l'état-major de la révolution et l'ensemble des populations sédentaires, urbaines ou rurales ; enfin, encourager et superviser la création d'un réseau extrêmement complexe de comités représentatifs. Cet Office politique et ses ramifications prendront à terme (lorsque des cadres suffisants existeront) la forme d'un parti politique à part entière ; d'ailleurs, pour l'essentiel, c'est à cela qu'ils se ramènent déjà.

Et c'est peut-être en abordant le travail de ces comités issus des masses que l'on s'approchera le plus de la signification pratique que peut avoir en Somalie le mot de « socialisme ».

Une pyramide de comités populaires



Jemaane, bourgade agricole du sud de la Somalie, ne compte pas plus de seize mille habitants mais jouit de conditions nettement plus favorables que la plupart des localités du même genre. Bordé de majestueux manguiers, le fleuve Juba passe à proximité, et ses eaux sont toujours abondantes, même au cœur de la pire des sécheresses. Ainsi irriguée, la terre qui s'étend le long de ses rives est source d'une relative prospérité agricole. Ici comme ailleurs, il n'existait pas de participation démocratique aux affaires locales au temps de l'administration coloniale.

Pendant l'ère « néo-coloniale », de 1960 à 1969, aucune amélioration ne se dessina dans ce domaine.

Le président d'un comité populaire, par ailleurs ouvrier dans une usine de papeterie de la ville, répond à mes questions : « **Avant la révolution de 1969, Jemaane était soumise au gouvernement d'un seul homme : l'officier de district. Nous avions trois députés au Parlement. A chaque élection, ils venaient nous voir pour briguer nos suffrages. Une fois réélus, ils disparaissaient jusqu'à l'élection suivante. Aujourd'hui, les choses sont bien différentes. Ce qui permet cette différence, c'est le socialisme scientifique, dont les principes sont que tout le monde doit participer à l'administration de la cité par l'intermédiaire des comités. Aujourd'hui, ce sont ces comités qui administrent notre ville, dans tous les aspects de la vie publique.** »

Il m'explique la structure. C'est toujours un « officier de district » qui assure la liaison avec l'exécutif gouvernemental (j'apprendrai bientôt qu'il s'agit, encore une fois, d'un ancien étudiant aux opinions radicales). Mais cet « officier de district » n'a pas le même statut qu'autrefois. Il est également président du Conseil révolutionnaire du lieu ; en plus des fonctionnaires placés sous ses ordres, il travaille en étroite coopération avec un réseau de huit comités de secteur, quatre pour chacun des deux secteurs administratifs qui composent la ville de Jemaane. Ces huit comités de secteurs se subdivisent en seize sous-comités, qui coiffent eux-mêmes une multitude d'autres comités représentant des unités de population encore moindres. « **Par exemple, nous avons trente-deux petits villages dans les environs immédiats de Jemaane. Chacun a son propre comité, chacun se gouverne lui-même. Chacun propose son propre plan de développement annuel et le soumet à la discussion des instances supérieures.** »

Au centre d'orientation

LA règle veut que ces comités soient composés d'hommes et de femmes résidant dans le secteur ou sous-secteur considéré. Je me suis entretenu pendant plusieurs heures avec les membres des comités de secteurs de Jemaane, au cours de rencontres qui ont eu lieu dans le cadre des « centres d'orientation » dont dispose chaque secteur. Ces centres d'orientation sont un autre trait de la vie sédentaire dans la Somalie d'aujourd'hui ; on en trouve partout dans les villes et les agglomérations importantes. La population les a construits elle-même à l'aide de matériaux fournis gratuitement par le gouvernement. Ce sont des lieux de dimensions généralement vastes, clos de murs blanchis à la chaux, qui abritent un espace réservé aux assemblées et aux meetings de plein air, des salles de réunions pour les comités et le bureau du représentant local de l'Office politique. Il arrive souvent que l'espace réservé aux meetings soit en même temps terrain de basket et qu'un mur soit assez haut pour servir d'écran lors des séances de cinéma à ciel ouvert. Partout fleurissent les affiches et les proclamations qui appellent de leurs vœux le succès de telle campagne, mettent en garde contre tel danger politique ; mais ces centres ne se bornent pas, loin de là, au rôle d'instrument politique et la population les utilise de multiples manières : crèches dans la journée, lieux de rencontre le soir ; ils font office, pêle-mêle, de stade, de salle de concerts, de théâtre, de dancing ou de salle des fêtes. A Jemaane, allant d'un centre à l'autre, je retrouvais partout la même nuée joyeuse d'enfants excités et de mères approbatrices.

Il m'a été possible d'avoir de semblables entretiens dans plusieurs autres villes. Le gouvernement, par les représentants authentiques de la population, fait désormais partie de la nouvelle réalité somalienne, bien qu'il ne soit pas encore totalement électif. Ainsi, à Hargeisa, une grande ville du nord, qui compte près de quatre-vingt mille habitants, la gestion municipale est assurée par un réseau de comités populaires qui regroupent en tout mille deux cents hommes et femmes. A Kismoayo, à l'autre extrémité du pays, la proportion est de mille deux cents pour cinquante mille habitants, et j'imagine qu'elle doit être sensiblement la même partout ailleurs. Il est indubitable que ces comités sont représentatifs, étant donnée l'importance numérique de leurs membres, qui sont tous recrutés dans la population locale et sélectionnés de façon à former un bon échantillonnage des trois couches majoritaires de la population sédentaire : les salariés (parmi lesquels on range les artisans et les petits commerçants), les jeunes et les femmes.

Les femmes s'émancipent, les enfants alphabétisent



Les femmes... Là encore, le changement commence à être très net. Avant 1969, avant 1972 même, les femmes somalies étaient tenues pour quantité négligeable et n'avaient pas droit à la parole, sauf peut-être au sein du foyer conjugal (et même là, à ce qu'il semble, leurs prérogatives restaient fort minimes) ; il était bien entendu exclu qu'elles se représentent elles-mêmes et parlent en leur propre nom. Soumises à l'oppression séculaire des préjugés locaux et des coutumes musulmanes transplantées en Somalie, elles étaient au mieux les domestiques de leurs maris, au pire leurs esclaves. J'ai pu m'entretenir sur ce point avec un certain nombre de Somaliennes.

Quelques-unes venaient de familles riches et avaient fait leurs études en Europe, comme Faduma Ahmed, une des plus remarquables personnalités à avoir émergé de ce petit groupe, qui a accédé aux fonctions de présidente de l'université de Mogadiscio au début de cette année. La plupart de mes interlocutrices avaient vécu une expérience bien différente, celle de l'analphabétisme et de l'oppression. Mais toutes, instruites ou non, étaient d'accord sur la nécessité d'une transformation de la condition féminine en Somalie. Et cette transformation est actuellement en cours.

Aujourd'hui, dans l'ensemble de la Somalie sédentaire, les femmes sont organisées et prennent en main la défense de leurs propres intérêts ; il y a partout, jusque dans les plus minuscules villages, des comités de femmes qui siègent côte à côte avec les autres comités (où les femmes sont également représentées) et participent avec eux à l'administration des affaires locales. Bien sûr, tout le monde n'est pas d'accord, tout le monde ne réagit pas favorablement, tout le monde n'est pas près à admettre ces entorses à la tradition ; il reste encore un long chemin à parcourir. Néanmoin, le processus général de la libération des femmes est engagé.

« **Nous, les femmes, nous avons toujours eu de nombreuses responsabilités** », m'explique une femme d'un des comités d'Hargeisa. « **C'est nous qui étions chargées de la construction des paillottes, de la cuisine, du tissage ; c'est nous qui faisions paître le bétail. Tout le monde le sait. Mais ces responsabilités ne nous valaient aucune considération. Quand il venait des visiteurs comme vous, c'était toujours les hommes qui parlaient — et à huis clos encore — nous n'étions même pas admises à écouter ce qui se disait. Comme vous pouvez le constater, cela a bien changé. Car notre révolution est pour la participation réelle et active des femmes aussi bien que des hommes.** »

Au mois de janvier, le gouvernement a fait un pas de plus dans le défi à la tradition en publiant un décret aux termes duquel les femmes auront désormais le droit d'hériter au même titre que les hommes. « **Cette réforme, nous ne l'attendions que depuis trop longtemps,** me disait une autre représentante d'un comité de femmes, **mais elle sera utile tout de même.** » Ce décret a été loin de faire l'unanimité : il souleva même, dans certains milieux, de sévères réprobations ; plus d'une mosquée s'emplit d'un bourdonnement indigné de voix masculines. Déjà, certains **wadaddas** (c'est le nom somalien des muftis) s'étaient élevés avec violence contre le recours à l'alphabet latin, le dénonçant comme un passage dans le camp des « **infidèles** ».

Cette fois, les protestations furent étouffées avec une vigueur qui peut paraître disproportionnée (mais l'on soupçonnait derrière elle une influence d'origine étrangère, une manipulation orchestrée non par les Etats-Unis, mais par un ou des pays infiniment plus proches géographiquement).

(Lire la suite page 20.)

(1) Muhammad Hassan Aden, l'un des hommes politiques les plus brillants de Somalie, a connu une fin tragique lors d'un accident de la route au mois de février dernier.

(2) Il n'existe que deux ouvrages bien documentés et dignes de créance sur les événements qui se sont déroulés en Somalie depuis 1969, tous deux en langue italienne : *Somalia, cronaca della rivoluzione*, par L. Pestalozza (Dedalo Libri, Bari, Italie), qui va jusqu'à novembre 1972, et, pour les événements ultérieurs, le livre à paraître prochainement de P. Petrucci. Les principaux discours de Syaad Barre ont été rassemblés (et quelquefois tronqués) dans *My Country and My People : Selected Speeches 1969-1974*, Mogadiscio, juin 1974.

(Suite de la page 19)

Quoi qu'il en soit, la fronde fit long feu et, semble-t-il, les plus respectés des **wadaddas** n'y mêlèrent pas leurs voix. Au contraire, les plus éminents des dirigeants religieux somaliens paraissent s'être finalement résolus à accepter de bon cœur la rénovation de l'islam ; il est vrai que le régime s'est dépensé sans compter pour ne pas s'aliéner leur faveur. Tout en observant scrupuleusement les prescriptions de l'islam, il ne s'est pas fait faute d'aller puiser dans le Coran les justifications de sa politique de progrès social.

Sédentariser les nomades

LES formules démocratiques de gouvernement local, une considérable amélioration de la condition féminine, l'extension de la scolarité et la rénovation du système scolaire : ce sont là quelques-uns des progrès qui concernent la population sédentaire de la Somalie. Mais qu'en est-il des nomades non sédentarisés, de ces nomades qui forment les trois cinquièmes au moins de la population du pays ?

Jusqu'à une date très récente, il n'était guère possible de dire que les nomades fussent liés d'une manière ou d'une autre à l'Etat somalien. Les puissances coloniales s'étaient bornées à tenter de « pacifier » les nomades et y étaient quelquefois parvenues ; mais, à part cela, elles les avaient abandonnés à eux-mêmes. Après 1960, le pouvoir les avait tout simplement ignorés, les laissant aux griffes des candidats de clans ou de groupes de clans qui se disputaient les sièges de députés des circonscriptions à peuplement nomade. Les nomades existaient bien sur le papier ; mais, dans la pratique, il en allait souvent autrement : dès qu'ils voyaient se profiler à l'horizon l'ombre d'un collecteur d'impôts, ils démontaient leurs **foutas** et disparaissaient dans la nature. Les visiteurs médicaux dépêchés par le gouvernement les faisaient fuir de la même manière.

La terrible sécheresse qui sévit depuis 1973, mais, heureusement, avec des bonnes pluies en mai-juin 1975, a profondément modifié cet état de choses. Mais, en tout état de cause, le régime révolutionnaire ne pouvait tolérer que les trois cinquièmes de la population restent à l'écart des changements sociaux. S'il était indispensable de **« rendre l'Etat »** aux masses sédentaires, la nécessité de faire de même pour les nomades n'était évidemment pas moins impérieuse. Sur ce point, la campagne d'alphabétisation a joué un rôle primordial.

La mise au point d'un système d'écriture simple et facile à apprendre pour la langue somalie fut achevée en 1972. L'année suivante, une campagne d'alphabétisation intensive fut déclenchée parmi les populations sédentaires. Elle eut d'excellents résultats, et permit d'enseigner bien des choses en plus de l'écriture. Forte de cette expérience, la révolution entreprit dès le milieu de l'année 1974 de **« rendre l'Etat »** aux nomades en leur apportant l'alphabet. La méthode adoptée était vraiment originale : les nomades vivant en petits groupes dispersés sur d'énormes étendues de territoire, il fallait leur trouver des milliers d'enseignants ; à cette fin, le gouvernement décida la fermeture des deux dernières classes (dites classes de cours moyen) des écoles primaires et des trois premières classes des écoles secondaires ; les élèves ainsi libérés et la plupart de leurs professeurs firent l'objet d'une formation accélérée d'alphabétiseurs, et on les envoya passer huit mois chez les nomades, les enseignants assurant l'encadrement et l'assistance « technique » de leurs élèves.

En même temps que la technique de l'alphabétisation, on leur avait appris quelques notions d'hygiène élémentaire ; quelque temps plus tard, on leur confia en outre la tâche de procéder au premier recensement systématique jamais effectué de la population nomade et de son cheptel, tâche que tous les régimes antérieurs avaient jugée au-dessus de leurs forces. Les écoliers avaient été transportés à bord de camions jusqu'aux campements nomades, et les enseignants avaient dit aux nomades : **« Voici vos enfants. Ils viennent vous aider. Ils ne vous feront aucun mal. »** Tous les récits que j'ai entendus s'accordaient pour dire que la réaction des nomades fut des plus favorables : ils hébergèrent chez eux les jeunes alphabétiseurs, les traitant comme des membres de leur propre famille ; au fil des mois, ils en vinrent même à leur demander de célébrer les mariages et parfois d'arbitrer certains litiges mineurs.

Et c'est ainsi que l'Etat vint aux nomades non par l'intermédiaire de collecteurs d'impôts ou de fonctionnaires quelconques, mais par celui des enfants des écoles. Les « devoirs » des nomades alphabétisés commençaient à parvenir dans les villes, en liasses épaisses, au moment de mon séjour, et les premiers dépouillements sont, paraît-il, fort encourageants. Actuellement, des « cours de continuation » sont en voie d'organisation, l'enseignement devant être dispensé cette fois par les plus doués des nouveaux alphabétisés. En deux ans, le taux d'alphabétisation de l'ensemble de la population est passé de zéro à plus de 50 %, et il serait sans doute beaucoup plus élevé à l'heure qu'il est n'eût été la sécheresse.

L'alphabétisation est toujours une des clés essentielles du progrès social. Mais, pour une bonne partie des nomades somalis, l'écriture est aussi devenue presque aussitôt un moyen de survie. En effet, la phase ultime de la campagne d'alphabétisation a coïncidé, au début de 1975, avec ce que l'on considère à présent comme la plus grande catastrophe naturelle que la Somalie ait jamais connue, et qui marque la fin du monde traditionnel des cheikhs et des guerriers.



La sécheresse : catastrophe naturelle et fautes humaines



Hormis un intermède en 1972, jusqu'en mai 1975, la Somalie n'a pas eu de pluies normales depuis 1969. La sécheresse a pris les proportions d'un véritable fléau à la fin de 1974. Au début de cette année, la situation était tellement alarmante que le gouvernement a entrepris d'installer et d'équiper un grand nombre de camps de secours. Au mois de février, quelque cent trente mille nomades y avaient déjà cherché refuge. Ils étaient assurés d'y recevoir des vivres, de l'eau, et les secours médicaux dont ils avaient désespérément besoin ; l'alphabétisation se poursuit, et on leur inculque également quelques notions pratiques indispensables à leur adaptation à un nouveau mode de vie.

Le gouvernement prévoyait qu'au moins sept cent cinquante mille nomades gagneraient les camps de secours ; dans la pire des éventualités, le nombre des réfugiés pourrait atteindre le million, soit un tiers de la population totale du pays. Le pays aura perdu, selon les évaluations les moins pessimistes, un tiers au moins de ses moutons et de ses chèvres, un bon quart de son cheptel bovin et un dixième environ de ses chameaux. Mais la catastrophe va plus loin encore que la décimation du bétail. D'immenses zones du nord et du nord-est de la Somalie sont en train de se transformer en déserts, et l'on ne pourra plus y mener paître les troupeaux avant de longues années.

A qui ou à quoi attribuer la responsabilité du désastre ? D'abord à des phénomènes climatiques qui semblent avoir bouleversé le régime habituel des précipitations ; il est indiscutable qu'il est arrivé quelque chose d'inaccoutumé, car on n'avait pas vu de mémoire d'homme une telle succession de sécheresses plus graves les unes que les autres. Mais l'imprévoyance des hommes y est aussi pour quelque chose. Dans les années 60, la hausse des prix à la production encouragea un accroissement excessif du cheptel ovin, qui nécessita l'installation d'une multitude de citernes de ciment, lesquelles fournirent un stimulant supplémentaire à l'accumulation de têtes de bétail. A l'époque, ces citernes pouvaient rapporter beaucoup d'argent et leur construction fut la source de profits personnels, en particulier pour les députés qui vendaient leurs votes au Parlement en échange de permis de citernes et en finançaient la construction à l'aide de fonds publics détournés.

« Mais nous avons agi avec vigueur pour mettre fin à ces pratiques responsables de la dégradation de notre terre », me disait le président Syaad. Le gouvernement révolutionnaire interdit la construction de nouvelles citernes. Mais le mal était déjà fait. Par exemple, le district de Burao ne comptait en tout et pour tout qu'une citerne en 1954. Le temps que l'interdiction prononcée par le gouvernement issu du coup d'Etat de 1969 soit devenue effective, il en avait déjà plus de... dix-huit mille ! Aujourd'hui, elles sont toutes asséchées depuis longtemps et les troupeaux qu'elles abreuvaient ont été décimés. Il faudra en démolir la plus grande partie, et des milliers de kilomètres carrés de terres devront être mis sous séquestre en attendant une éventuelle restauration.

L'appel au secours

LA situation actuelle permet-elle de dire que l'administration aurait pu prendre plus vite des mesures conservatoires ? Dans un cas au moins, il est évident que oui : au début de cette année, le gouverneur du district de Burao et tous ses collaborateurs immédiats ont été congédiés en bloc parce qu'ils n'avaient pas agi assez vite. Mais, dans l'ensemble, il ne fait guère de doute que le gouvernement et son administration ont réagi avec une honnêteté et une diligence exemplaires. Toutes les ressources humaines et matérielles ont été mobilisées pour effectuer les opérations de secours et d'aide aux populations en péril. Mais les moyens dont le gouvernement dispose restent dérisoires.

« Ce désastre appelle des opérations de secours à une vaste échelle, explique le président Syaad. **A une échelle si vaste que la Somalie par elle-même ne peut pas y suffire, techniquement ou matériellement. »** La Somalie a besoin d'une aide, qui devra se traduire pour partie en équipements et en personnels médicaux (la sécheresse a fait subir de graves dégâts à l'état de santé général des populations nomades), et pour partie en céréales. En 1972, grâce aux programmes d'exploitation agricole accélérés et au système d'aide à la production mis en place par le gouvernement, la récolte a été bonne et la Somalie n'a pas eu besoin d'importer de céréales ; elle a même pu se constituer des réserves, qui sont actuellement en voie d'épuisement à la suite des distributions gratuites aux réfugiés. D'ici au mois de septembre, la Somalie souffrira d'une pénurie absolue de céréales ; il faudrait qu'elle en importe environ 150 000 tonnes, mais elle n'a pas de quoi les payer. Les Somalis font de leur mieux avec le peu qu'ils ont ; les réserves de blé encore disponibles sont stockées dans les entrepôts gouvernementaux et soigneusement contrôlées afin de tuer dans l'œuf tout risque de spéculation. Aussi la Somalie se sent-elle justifiée d'appeler le reste du monde à son secours ; non content de mériter qu'on l'aide, elle en a désespérément besoin.

La mer offre le salut

IL faut l'aider, et c'est une question de vie ou de mort. Cela dit, le gouvernement somalien est affligé d'un problème plus vaste, qu'une aide immédiate ne suffira pas à résoudre : il doit lutter contre une désertification de plus en plus rapide, et doter les nomades d'un genre de vie moins précaire. Cela ne peut être fait qu'en persuadant de nombreuses peuplades nomades de renoncer à leurs errances ancestrales et de se fixer comme exploitants agricoles sédentaires le long des rives fertiles des fleuves Juba et Schebelle. Une minorité de Somalis vivent depuis très longtemps de cette façon ; à présent, il faut que leur nombre s'accroisse considérablement. Heureusement, ces régions ont encore beaucoup d'espace libre. Pour d'autres nomades, il sera nécessaire d'apprendre à surmonter leur sainte horreur du poisson ; comme me l'expliquait un historien somali : **« Beaucoup de nos nomades — mais ne sommes-nous pas tous nomades par nos ancêtres ? — devront aller s'installer le long des côtes. Il leur faudra apprendre à naviguer et à construire des bateaux. Il faudra qu'ils apprennent à pêcher. Et à se nourrir de poisson. Au début, ça ne leur plaira pas, mais ils finiront bien par s'y faire. »**

Et c'est là que la campagne d'alphabétisation prend tout son sens. Car, une fois réglé le problème des secours immédiats, l'apprentissage du métier de cultivateur ou de pêcheur (mais aussi celui de tous les métiers artisanaux) deviendra, pour les nomades rescapés du désert, une nécessité vitale. La plupart d'entre eux n'ont pas d'autre choix aujourd'hui, à moins de retourner à ces terres où ils ne pourront plus faire paître leurs troupeaux, à supposer qu'il leur en reste. Il va donc falloir qu'ils s'intègrent à la Somalie sédentaire d'une manière permanente, qu'ils participent à la gestion de cet Etat qui est en train de leur sauver la vie. L'alphabétisation est un pas en avant dans cette direction.

La chance de la Somalie aura été d'avoir eu à sa tête des gouvernants qui avaient compris tout cela avant que l'actuelle sécherese ait pris ces proportions dramatiques. Ils doivent méditer aujourd'hui le vieux proverbe occidental qui dit qu' « à **quelque chose malheur est bon** » puisque ce désastre aura, en fin de compte, été bénéfique en donnant une démonstration éclatante de l'excessive précarité du mode de vie traditionnel. En tout cas, la sécheresse leur aura fourni une nouvelle occasion de faire la preuve de leur capacité à anticiper sur l'avenir : voilà déjà plusieurs mois que le gouvernement avait entamé la planification d'un processus de réadaptation des nomades à la vie sédentaire. La recrudescence de la sécheresse a ensuite donné à ce processus une priorité encore plus grande.

A n'en pas douter, les nomades en voie de sédentarisation sont confrontés à des problèmes considérables. Mais les ressources politiques et humaines que l'on a mises en œuvre pour résoudre ces problèmes sont à la taille des problèmes eux-mêmes ; ces problèmes d'auto-transformation ne pourront être effectivement résolus qu'à l'aide de beaucoup de persuasion et de coopération, et c'est précisément la raison d'être de la révolution commencée en 1969, qui a fait de la persuasion et de la coopération les méthodes de son gouvernement, les objectifs de sa politique, les thèmes autour desquels toute son action s'organise. Cette catastrophe sans précédent n'est pas insurmontable ; pour peu que l'aide étrangère soit suffisante et rapide, elle n'aura coûté que peu de vies humaines. Plus encore, elle représente un nouveau pas vers la société égalitaire que Syaad Barre et les siens se sont juré de faire naître une société où la justice sociale peut aller de pair avec le changement moderniste.

(Dessins de PLANTU.)

CRISE DES INSTITUTIONS, COUPS D'ÉTAT, DÉPENDANCE ACCRUE...

L'échec des systèmes politiques africains

Par JACQUES CHEVRIER

L'ETAT colonial a légué à l'Afrique non seulement le mode de production capitaliste, et avec lui l'embryon d'un nouveau système de classes sociales, mais également, par le biais de l'information et de la scolarisation, un certain type de culture en même temps qu'une manière de concevoir l'appareil institutionnel et juridique. Cet héritage forcé explique, en grande partie, pourquoi les dirigeants actuels de l'Afrique, quelles que soient leurs options fondamentales, capitalistes ou socialistes sont aujourd'hui confrontés à une situation difficile qui se caractérise à la fois par la crise des institutions politiques et par une position de dépendance souvent accrue à l'égard de l'ancienne métropole. Par-delà les analyses que font les politologues de cet état de choses, le mérite de l'ouvrage du professeur Gonidec (1) est de poser clairement les problèmes de l'avenir et de se demander en particulier si le sous-développement condamne les Africains à subir éternellement la loi des dictateurs, civils ou militaires, actuellement en place.

Depuis plus de dix ans les Etats africains, à la recherche d'un équilibre introuvable, traversent une série de crises politiques dont le peuple est pratiquement toujours absent. En effet, le droit de suffrage, par lequel devrait normalement s'exercer la souveraineté populaire, ne permet guère aux citoyens de se faire entendre : le système du parti unique est presque partout présent et, dans la plupart des cas, les élections ne sont qu'un moyen de légitimation formelle d'un pouvoir conquis et conservé par la violence. La signification d'une élection dépend, en effet, d'au moins deux conditions fondamentales qui, si elles ne sont pas respectées, ne peuvent que la transformer en plébiscite ou en mascarade : la détermination du choix des candidats et l'expression de la volonté des électeurs. Or en Afrique, le choix des candidats est une opération qui ne fait intervenir qu'un nombre limité de privilégiés recrutés dans les rangs de ceux qui appartiennent à la classe politique, adhèrent au parti et possèdent à la fois une clientèle et une influence importantes. Quant aux élections proprement dites, elles se soldent généralement par l'existence de votes massifs en faveur du parti unique (solitaire ou dominant).

De tels résultats seraient la manifestation massive de l'adhésion populaire à l'égard d'un parti ou d'un homme, si l'on en croit les dirigeants. En réalité, ils s'expliquent surtout par l'action conjuguée de la propagande et de la fraude électorales associées aux pressions plus ou moins occultes du pouvoir (promesses diverses à caractère persuasif ou dissuasif). Dans ces conditions il est évident que le vote n'est pas un moyen pour le peuple, encore moins pour le citoyen pris individuellement, d'exprimer sa volonté, mais plutôt une occasion pour les dirigeants africains de démontrer à la face du monde (et plus particulièrement aux pays fournisseurs d'aide) l'excellence de leur politique et la cohésion de leurs peuples.

SI l'ambition du parti unique en Afrique était à l'origine de s'identifier au peuple politiquement organisé, il en va tout autrement dans la pratique. En théorie il n'y a, semble-t-il, aucune contradiction entre ce système et l'exercice de la démocratie, mais en réalité il existe actuellement un véritable divorce entre le peuple et le parti. Les partis uniques africains tendent en effet à se constituer en partis de cadres, repliés sur les villes et principalement préoccupés de défendre des intérêts de classe. En définitive, la situation politique des pays africains se caractérise par l'existence d'une domination de caractère charismatique assumée par le chef de l'Etat assisté d'un parti unique constitué de cadres civils et militaires à sa dévotion (à moins qu'ils ne travaillent secrètement à sa perte...) avec toutes les conséquences inhérentes à un système quasi monarchique : culte de la personnalité (le président Ahidjo a été tour à tour qualifié de « Moïse du Cameroun » et de « Christ de l'Afrique »), problèmes de succession, confiscation des libertés fondamentales du citoyen.

Si la plupart des Constitutions africaines consacrent de façon plus ou moins large les droits et libertés du citoyen, on sait que la mise en œuvre des principes proclamés se trouve contrariée par un certain nombre de facteurs défavorables à l'épanouissement, voire à l'existence même, de ces droits et libertés.

En fait les régimes constitutionnels et le système des partis uniques aboutissent à une véritable concentration des pouvoirs entre les mains d'un seul homme. Les conséquences sont connues : arbitraire, répression, intimidation étouffent dans l'œuf toute velléité d'opposition. A cette tyrannie s'ajoute le fait que l'état de sous-développement actuel de la plupart des Etats africains enlève aux notions mêmes de droit et de liberté tout contenu concret. Dans un continent où rôde encore le spectre de la famine et où plus de 80 % de la population est analphabète, on voit mal en effet ce que peuvent bien signifier des expressions comme « droit à l'éducation, au travail, à l'information... ».

Enfin, et ce n'est pas le moindre mal, l'affermissement du pouvoir personnel repose pour une grande part sur la politisation de la justice ordinaire et l'extension de la justice politique au détriment de la justice ordinaire, chaque fois que les « circonstances » l'exigent. En 1962 le président Modibo Keita n'hésitait pas à déclarer : « Les juges de la République du Mali ne doivent pas être conduits, au nom de l'indépendance du pouvoir judiciaire et de la séparation des pouvoirs, à perdre de vue qu'ils sont d'abord et avant tout des militants de l'Union soudanaise... » Dans ces conditions, on comprend que la tentation d'étendre la notion de délit politique à toute forme d'opposition conduise à l'instauration de juridictions d'exception dont la sévérité et l'iniquité n'ont pas échappé aux observateurs des grands procès d'Alger et de Yaoundé.

Une des raisons avancées par les dirigeants africains pour justifier cette rigueur est la nécessité d'assurer la stabilité des institutions en vue de résoudre les nombreux problèmes auxquels sont confrontés les Etats africains. Mais cet objectif est rarement atteint, ainsi qu'en témoigne la fréquence spectaculaire des coups d'Etat perpétrés par les militaires.

AU-DELA de ces péripéties, la question qui se pose est de savoir si les politiques pratiquées par les gouvernements africains depuis les indépendances nominales ont eu pour effet, sinon de réaliser une véritable révolution, du moins d'engager leurs Etats dans la voie du développement et de l'indépendance réelle. Aux plans économique et culturel, il faut bien reconnaître qu'on assiste un peu partout à un développement du sous-développement, qu'il s'agisse des pays néo-capitalistes ou de ceux qui prétendent suivre une voie africaine du socialisme, avec tous les aléas et les incertitudes attachés à cette formule. Tandis que, sous le couvert d'une apparente croissance (par exemple en Côte-d'Ivoire), la situation économique tend en réalité à se dégrader au détriment du plus grand nombre (en raison notamment du recul des cultures vivrières) on peut dire que, dans le domaine culturel, l'école et l'Université demeurent, comme l'économie, essentiellement extraverties. Actuellement, en effet, l'enseignement africain vise davantage à transmettre un modèle occidental qu'à faire des Africains des hommes de culture et des agents de développement.

D'une façon générale, on peut donc estimer que l'indépendance est demeurée jusqu'à nos jours un véritable mythe et que tous les régimes mis en place en Afrique se rejoignent sur un point commun : la permanence d'une politique qui, à travers ses fluctuations, tend à maintenir les populations africaines dans une situation assez peu différente de la situation coloniale, ce qui autorise l'auteur de cette étude à qualifier les Etats africains de néo-colonies.

(1) P.F. Gonidec : *Les Systèmes politiques africains*, Librairie générale de droit et de jurisprudence R. Pichon - R. Durand-Auzias, Paris. Première partie : « L'évolution, la scène politique, l'intégration nationale », 1971, 361 pages, 63 F. Deuxième partie : « Les réalités du pouvoir », 1974, 353 pages, 80 F.



L'AUSTRALIE



Un nouveau regard sur le monde

L'AUSTRALIE travailliste jette un nouveau regard sur le monde. Le mérite en revient à M. Whitlam, son premier ministre, qui a eu quelque mal à imposer à son peuple l'idée que l'univers ne se résumait pas aux banlieues de Sydney, au centre de Londres et au département d'Etat américain. Il a, dans ce domaine, réussi, grâce notamment à ses voyages en Asie orientale, en Asie centrale et en Europe. Il est parvenu à déprovincialiser le grand pays qu'il dirige depuis la fin de 1972. A Canberra, rapporte ci-dessous Kenneth Randall, certains pensent que le chef du gouvernement va peut-être relancer un projet qui lui tient au cœur : la création d'un grand forum asiatique où la Chine ferait entendre sa voix.

Plus encore que les mutations diplomatiques, l'émergence du Marché commun et l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E. ont contraint l'Australie à réajuster ses courants commerciaux. L'Europe demeure, certes, un marché important, mais la puissance montante est bien le Japon, avide de produits alimentaires et de matières premières. Or, en ce domaine comme en d'autres, la stratégie de Canberra est nécessairement influencée par la situation économique intérieure.

Cette situation, que présente Patrice Drouin, n'est pas brillante. L'inflation fait des ravages, le chômage touche un nombre inhabituel d'Australiens. Les milieux d'affaires sont maussades, et la base ouvrière, traditionnellement favorable aux travaillistes, supporte mal une crise qui la touche de plein fouet.

Il est cependant une constante dans la diplomatie australienne : les liens étroits de Canberra avec le monde balkanisé du Pacifique. Si, sur le plan mondial, l'Australie est une puissance moyenne, elle est la grande puissance de la région. Le déséquilibre est évident entre ce continent massif et riche et les microbes océaniens. M. Forsyth, ancien secrétaire général de la Commission du Pacifique du Sud, passe en revue les problèmes qui se posent aux îles, en particulier dans leur dialogue avec Canberra. Les cultures locales peuvent-elles survivre à une telle confrontation — car c'en est une, finalement — ou s'adapter ? Il est difficile de le croire. Lorsque l'Australie jette son nouveau regard sur le monde, elle le fait comme l'Occident, dont elle représente un pan lointain. Important pour son pays, le grand dessein de M. Whitlam trouve de la sorte ses limites évidentes.

Diplomatie

Une puissance moyenne qui subordonne l'amitié au réalisme

Par KENNETH RANDALL*

DEPUIS deux ans et demi qu'il est au pouvoir, M. Gough Whitlam a imposé à l'Australie une diplomatie bien différente de celle qu'avaient auparavant menée les gouvernements conservateurs. L'activité fébrile de Canberra dans ce domaine après la victoire travailliste de 1972 avait provoqué une vive émotion, mais le choc a été absorbé même si sont finalement rares les Australiens qui comprennent le nouveau mode de relations entre leur pays et le reste du monde. Quelques-uns continuent de regretter la politique étrangère d'autrefois et la volonté du premier ministre d'établir un nouveau type de dialogue avec le tiers-monde et les nations communistes. M. Whitlam a été critiqué pour avoir passé trop de temps à l'étranger — pour « *se pavaner sur la scène mondiale* » comme l'ont dit plusieurs de ses critiques — alors que les crises intérieures devraient le préoccuper davantage. Il reste que, désormais, les relations internationales ne reviennent plus que rarement dans les débats politiques. L'Australie ne discute finalement plus les orientations travaillistes en ce domaine. Voilà au moins un secteur qui ne cause pas trop de soucis au premier ministre.

Après son arrivée au pouvoir, M. Whitlam, qui était alors aussi ministre des affaires étrangères, s'est évertué à faire apparaître l'Australie comme une puissance moyenne. Pour lui, les relations diplomatiques doivent refléter les réalités, sans tenir compte de telle ou telle inclination, ou de telle ou telle aversion. C'est ainsi que Canberra dépêcha des ambassadeurs à Pékin comme à Berlin-Est, au Vatican comme à Ryad, dans les Caraïbes comme en Afrique et en Amérique latine. A ce stade, il s'agissait de mettre en valeur la diversité des intérêts australiens, de souligner l'indépendance de sa politique étrangère, de montrer son souci d'aider les pays les plus pauvres, d'affirmer sa volonté de respecter les organisations internationales, et spécialement les Nations unies.

Cette phase passablement agitée a été suivie d'une phase de consolidation de toute façon nécessaire car le ministère des affaires étrangères avait quelque mal à répondre à la « demande », tant le premier ministre mettait d'ardeur à développer les relations entre Canberra et le monde. Quant à la phase à venir, il est déjà évident que le gouvernement considère qu'elle devra être dominée par les questions économiques.

Remettre en ordre les marchés

L'AUSTRALIE est l'un des principaux vendeurs de matières premières et elle possède, y compris dans le secteur énergétique, d'énormes ressources. Elle n'a eu en conséquence aucune difficulté à se ranger aux côtés des nations exportatrices sous-développées pour demander une remise en ordre des marchés et la fixation de prix justes. Dans le domaine agricole, d'ailleurs, voilà des années que Canberra a adopté pareille politique. Mais, aujourd'hui, une fois tirées les leçons de la crise du pétrole, les pressions se font plus fortes et les discussions possèdent une forte charge émotionnelle.

L'Australie est devenue membre d'organismes tels que l'Association internationale des producteurs de bauxite et de l'Association des pays exportateurs de minerai de fer, cela en dépit des inquiétudes de puissants amis tels que les Etats-Unis et même de son propre ministre des ressources minières et de l'énergie, M. Rex Connor. Mais M. Whitlam, soutenu par le ministère des affaires étrangères, estime que, puissance moyenne profondément engagée dans ces débats, l'Australie se doit d'appartenir à ces organisations et d'user de son influence afin qu'elles fonctionnent convenablement, au lieu de demeurer à l'extérieur et de rester dans l'expectative.

Où de telles initiatives peuvent-elles mener ? Voilà qui n'est pas encore très clair. La « *diplomatie des matières premières* » s'exerce avant tout au niveau des relations entre Canberra et Tokyo. Or, jusqu'à présent, aucune des parties n'a clairement défini ses positions. Le degré d'interdépendance de deux matières premières comme le minerai de fer et le charbon est l'un de ces problèmes qui provoque de véritables cauchemars chez les dirigeants des deux pays. Selon les dernières indications, le Japon serait prêt à accroître sa dépendance à l'égard de l'Australie si, par le biais d'accords plus précis que les textes actuels, il avait l'assurance de recevoir le charbon et le minerai de fer qu'il désire. Il pourrait aussi se voir donner des garanties concernant l'uranium — un sujet d'inquiétude chez les Japonais depuis l'arrivée au pouvoir des travaillistes australiens. Aucun nouveau contrat n'a été conclu depuis 1972 avec qui que ce soit, et M. Connor a clairement indiqué que Canberra entend obtenir le maximum de bénéfices du développement de ses importants gisements de minerai d'uranium (20 % des réserves mondiales connues) tout en impliquant le plus possible les pouvoirs publics dans cette mise en valeur. Mais, tout récemment, ce qui a provoqué un grand émoi au Japon, on a pu se demander si ces gisements seraient même exploités, cela en raison des fortes pressions exercées par les puissants groupes qui, au sein du parti travailliste, militent en faveur de la paix et de la protection de la nature.

Les liens avec Djakarta

D'AUTRE part, la crise économique interne a freiné les possibles initiatives diplomatiques de Canberra. Après avoir soudain baissé de 25 % les tarifs douaniers en 1973, le gouvernement de M. Whitlam a dû faire marche arrière afin de protéger le niveau de l'emploi et de rassurer sa base politique. Les secteurs des textiles et de la chaussure font particulièrement problème car ils sont développés en Asie mais, en même temps, fournissent du travail aux Australiens. Des barrières protectionnistes ont ainsi été érigées, qui visent Taiwan, Hongkong, la Chine, la Corée du Sud et l'Inde, et nul ne sait pendant combien de temps elles demeureront en place.

En dépit de l'élargissement de son champ d'action international, l'Australie continue d'accorder une priorité à ses relations avec la région, bien que, dans ce domaine aussi, on assiste à des changements rapides et importants. C'est avec l'Indonésie, et non plus avec la Malaisie et Singapour, que Canberra a tissé les liens les plus solides. D'autre part, l'Australie n'a jamais cherché à se joindre à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Philippines, Malaisie, Singapour, Indonésie), mais elle l'a toujours soutenue. Depuis la fin de la guerre du Vietnam, d'autre part, l'Australie considère qu'elle peut jouer un rôle utile en Indochine pendant la période de reconstruction. Depuis qu'est éteinte la querelle entre Paris et Canberra au sujet des expériences nucléaires dans le Pacifique, l'Australie s'associe de plus en plus à la France dans cette action en direction de l'Indochine.

En outre, le ministre australien des affaires étrangères, M Donald Willesee, a offert ses bons offices aux deux Corées lors de sa récente visite à Séoul et à Pyongyang (où l'Australie vient d'ouvrir une ambassade). Rien n'indique qu'une telle initiative portera ses fruits, mais elle est le symbole d'une rupture avec l'ancienne diplomatie qui interdisait tout geste en direction d'un pays quelque peu éloigné de Canberra. L'Australie avait déjà dans la région montré la voie à suivre en reconnaissant le régime de Pékin. Avant longtemps, va peut-être réapparaître le grand dessein de M. Whitlam, qui rêve de mettre sur pied une organisation régionale asiatique incluant la Chine.

* Journaliste australien.

Canberra et le Pacifique

La balkanisation de la région ne favorise pas l'harmonie des relations

Par W. D. FORSYTH*

QUATRE millions de personnes vivent sur les îles de l'océan Pacifique, dans cette immense région comprenant la Micronésie, la Mélanésie et la Polynésie. Sur ce total, deux cent cinquante mille sont des citoyens français. Mais dix-neuf administrations différentes s'occupent de cette population éparpillée.

La balkanisation est donc évidente sur le plan politique. Et, pourtant, ces territoires ont beaucoup en commun sur le plan de la géographie et dans le domaine culturel ; tous aspirent à l'autonomie politique et à un développement social et économique. Certes, il existe des différences géographiques, culturelles, ethniques, économiques et politiques, mais presque tous ces territoires sont très petits et peu peuplés ; leur histoire est aussi celle de leur isolement, qui n'a que récemment été brisé par l'impact du commerce avec l'Occident, par le développement des transports — celui de l'aviation spécialement. Tous ont subi, parfois pendant un siècle et plus, la tutelle coloniale qui n'a été que partiellement levée au cours des quinze dernières années.

Les changements ont commencé à se faire sentir après la seconde guerre mondiale. Un écheveau de liens a commencé à se tisser en partie en raison de la pression irrésistible des activités occidentales, en partie grâce à la prise de conscience d'une similarité des problèmes locaux ; en partie aussi parce que, ici et là, les habitants des îles partageaient les mêmes aspirations, faisaient les mêmes réserves à l'égard des idées occidentales. L'organisation de contacts sur le plan régional a aussi joué son rôle.

L'occasion de procéder à de tels échanges est apparue en 1947 lorsque l'Australie et la Nouvelle-Zélande persuadèrent la France, les Pays-Bas, les Etats-Unis et le Royaume-Uni de signer un accord mettant en place la Commission du Pacifique du Sud. Les Néerlandais s'en retirèrent en 1961 lorsque la partie occidentale de la Nouvelle-Guinée passa sous le contrôle de Djakarta.

Depuis son quartier général de Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, la Commission a, au cours de deux décennies et demie, mis sur pied de nombreux programmes sanitaires, établi des projets de développement économique et social, organisé des rencontres traitant de sujets techniques, donné une formation à des habitants des îles et, ce qui est de la plus haute importance, organisé quatorze réunions annuelles de la Conférence du Pacifique du Sud.

La Conférence et le Forum

A L'ORIGINE, simple occasion de timides débats, cette Conférence, qui permet aux délégués de dix-neuf communautés insulaires de se rencontrer régulièrement, s'est petit à petit transformée en un organisme à ce point essentiel qu'il a fini par absorber la Commission en 1974. Les deux organismes n'en forment donc plus qu'un. Les représentants des métropoles, ceux des Etats locaux indépendants et ceux des territoires encore sous tutelle se réunissent sur un pied d'égalité, chaque délégation disposant d'une voix. Les langues officielles sont le français et l'anglais.

La compétence de la Conférence n'est pas plus étendue que ne l'était celle de la Commission. Elle se cantonne aux questions techniques mais ne traite pas de problèmes administratifs ou politiques.

Tout en demeurant membres de la Conférence, les Etats insulaires souverains de la région ont créé en 1971 le Forum du Pacifique du Sud, dont les compétences ne sont pas limitées comme celles de la Conférence. Les territoires autonomes (îles Cook, Niue, Papouasie - Nouvelle-Guinée), l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont adhéré à cette organisation. Tout en traitant de questions pratiques — pêcheries, transports aériens, navigation, courants commerciaux, etc. — le Forum organise des débats politiques traitant notamment des essais nucléaires, du droit de la mer, des questions d'immigration.

L'Australie a, pour sa part, comme d'ailleurs la Nouvelle-Zélande, tout intérêt à avoir des relations étroites avec les îles, et ceci est vrai depuis la création des deux grandes nations du Pacifique. L'effondrement de la puissance occidentale dans le Pacifique devant la poussée japonaise en 1941-1942, et la lutte féroce qui fut menée conjointement par les Américains, les Britanniques et la France libre pour reconquérir les territoires envahis, ont impressionné de façon indélébile les Australiens et les Néo-Zélandais qui furent alors persuadés de la nécessité pour eux de coopérer avec les insulaires.

En tant que pays voisins, la Nouvelle-Zélande et l'Australie se sentent contraintes d'apporter une assistance au développement socio-économique des îles et à la préservation de leurs cultures. Elles ont contribué au financement du budget de la Commission (31 % pour l'Australie, 16 % pour la Nouvelle-Zélande, 14 % pour la France), sommes auxquelles il faut ajouter d'importantes contributions volontaires en 1974 et en 1975. Canberra et Wellington ont d'autre part financé des programmes d'aide spécifiques destinés à des populations qui sont ou ont été sous les tutelles britannique, australienne et néo-zélandaise, tout comme Paris le fait dans ses propres territoires.

En 1974, l'Australie a versé 7 millions de dollars d'aide aux îles, la Papouasie - Nouvelle-Guinée recevant pour sa part 170 millions de dollars et la garantie de se voir accorder 500 millions de dollars dans les trois années suivant l'indépendance (qui sera proclamée le 16 septembre). Pour sa part, la Nouvelle-Zélande a, au titre de l'aide bilatérale, versé 5,6 millions de dollars en 1972 et plus de 7 millions l'année suivante, l'assistance allant surtout à ses propres territoire insulaires mais aussi aux Samoa occidentales et à la Papouasie - Nouvelle-Guinée. Plus de la moitié de l'assistance accordée par le gouvernement de Wellington est concentrée sur les îles voisines.

Lors du cinquième forum, qui s'est réuni en 1974 à Rarotonga, l'Australie a annoncé qu'elle consacrerait une somme de 250 000 dollars au financement de projets destinés à préserver et développer les cultures des îles du Pacifique. Les autres projets australiens et néo-zélandais s'appliquent à des domaines tels que l'élevage aux îles Salomon, la riziculture à Fidji, l'aide sanitaire à Tonga, la construction de routes et d'aéroports, l'instruction dans plusieurs territoires. L'aide est normalement insérée dans le cadre de développement local.

Voilà deux siècles d'autre part que l'Australie commerce avec les îles et y investit ; elle commença par s'intéresser au bois de santal, puis au coprah, au sucre, à l'or, aux phosphates ; vinrent ensuite l'industrie, la construction, l'aviation, la banque, les assurances et le tourisme. Le capital australien domine les investissements étrangers à Fidji avec plus de 100 millions de dollars. Les sociétés australiennes sont très bien représentées dans la banque, le commerce, l'industrie minière, le tourisme et les transports aériens. Les firmes britanniques, japonaises, néo-zélandaises, canadiennes et américaines ont elles aussi pignon sur rue à Fidji.

Les Australiens ont joué un rôle considérable dans le développement de l'élevage en Nouvelle-Calédonie, de la production de coprah aux Salomon, de coprah encore aux Nouvelles-Hébrides où leurs banques sont actives ; le commerce australien est florissant à Samoa, et les firmes d'import-export se retrouvent dans tout le monde mélanésien.

L'Australie est le premier partenaire commercial des îles, plus d'un tiers des importations de ces territoires provenant de leur grand voisin. Elle est le premier fournisseur de Nauru, des Salomon, des Gilbert, des Nouvelles-Hébrides et de Tonga, et le second, après la France, de la Nouvelle-Calédonie — le second aussi des Samoa occidentales.

Les îles du Pacifique ont acheté en 1972 pour 962 millions de dollars de marchandises. Le marché n'est donc pas négligeable et absorbe un cinquième seulement des exportations des îles. L'Australie tropicale, le Queensland en particulier, a en effet des productions semblables à celles des territoires du Pacifique.

Guam et la Micronésie sont en revanche rattachés sur le plan commercial au Japon et aux Etats-Unis comme les territoires français et le condominium des Nouvelles-Hébrides le sont à la France, au Marché commun et aux Etats-Unis, et les territoires néo-zélandais à la Nouvelle-Zélande. D'autres pays, comme les Samoa occidentales, Tonga et Fidji ont été directement concernés par les décisions de la C.E.E. : ces pays voulaient avoir accès au marché européen (Fidji désirant en particulier vendre son sucre) ; leurs économies étaient jusqu'alors orientées vers le marché britannique. C'est pourquoi ces îles se sont associées aux pays africains et aux Caraïbes lors des négociations avec Bruxelles et bénéficient maintenant de l'accord signé à Lomé en février 1975.

La question démographique se pose aussi dans le Pacifique. De nombreux groupes humains ont fondu après les débuts de la colonisation pour reprendre leur expansion il y a quelque cinquante ans. Le *boom* enregistré au cours des dernières décennies menace d'abaisser le niveau de vie si les jeunes, de plus en plus nombreux, ne trouvent pas à s'employer et si le taux de natalité n'est pas abaissé. Jusqu'à présent, les campagnes de contrôle des naissances n'ont remporté des succès qu'à Fidji.

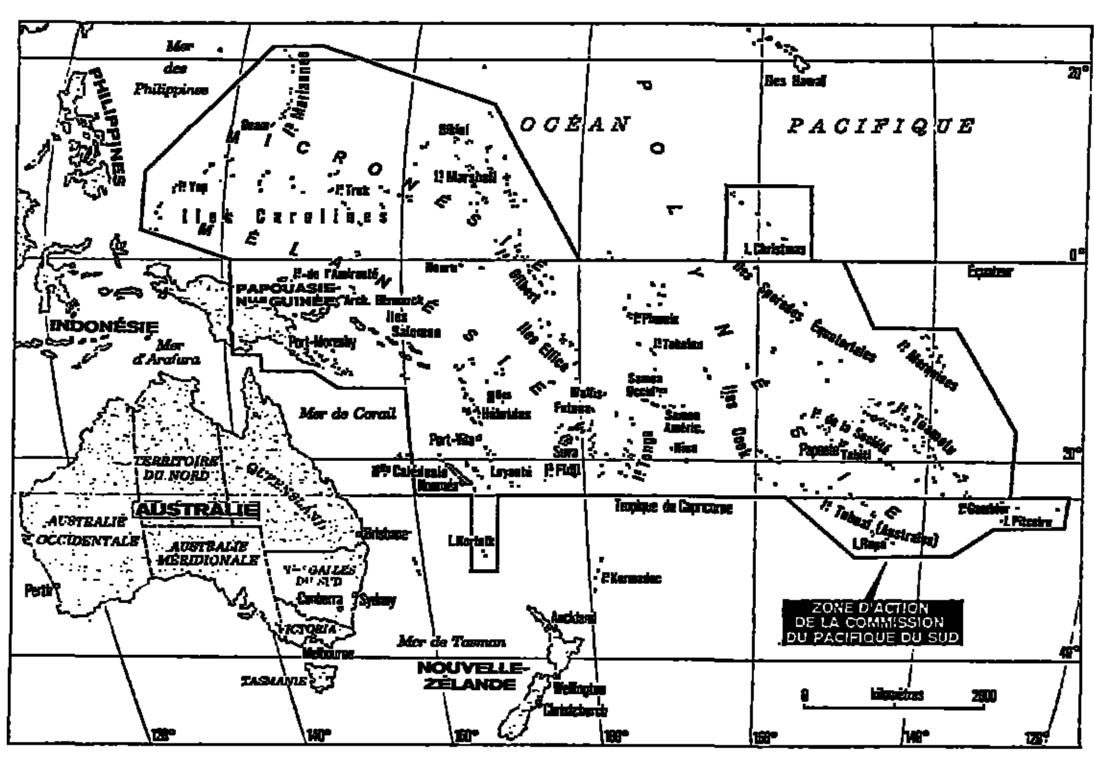
Les travailleurs immigrés

SEULS les Samoa américaines, les Cook, Niue, Wallis et Futuna ont pu recourir de façon significative à l'émigration : environ la moitié de leur population vit à l'extérieur : à Hawaï, en Californie, en Nouvelle-Zélande, en Nouvelle-Calédonie ; encore s'agit-il de tout petits groupes humains. Les territoires plus peuplés tels que Fidji, les Samoa occidentales et Tonga n'ont pas la possibilité de mener pareille politique.

La Nouvelle-Calédonie, la Papouasie - Nouvelle-Guinée, les Salomon et les Nouvelles-Hébrides ont des ressources suffisantes pour subvenir aux besoins de leur population en expansion. Et la Polynésie française souffre surtout d'une concentration de sa population à Tahiti, mais l'armée a beaucoup investi, le tourisme se développe, l'administration dépense, la métropole finance. En revanche, l'avenir est sombre pour les Gilbert et les Ellice, dont la principale ressource, le phosphate, sera épuisée en 1978. Il est de l'intérêt de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande de faire des investissements générateurs d'emplois à Fidji, aux Samoa occidentales, à Tonga et dans les Gilbert et les Ellice, car les jeunes de ces pays ne cessent de demander le droit d'émigrer chez leurs grands voisins.

En partie parce qu'elle possède une grande population polynésienne (les Maoris), la Nouvelle-Zélande a pu se montrer plus accueillante que l'Australie. Citoyens néo-zélandais, les habitants des Cook et de Niue peuvent entrer librement dans la métropole et, en tant qu'ancien territoire sous tutelle, les Samoa occidentales disposent d'un quota de quelque mille cinq cents immigrants chaque année. Mais la présence de soixante mille personnes d'origine insulaire pose des problèmes sociaux, dans la région d'Auckland en particulier. Cependant, le gouvernement de Wellington a accepté en 1974 d'accueillir un certain nombre de Tongiens et de Fidjiens.

L'Australie a, de son côté, modifié sa législation et accepte désormais des immigrants non européens, qui peuvent s'insérer dans l'économie et la société, mais seules quelque trois mille cinq cents personnes répondant à ces qualification arrivent chaque année, et rarement des îles du Pacifique. La discrimination a, en principe, disparu, mais les qualités exigées sont telles que peu de personnes venues du Pacifique peuvent, en fait, s'installer en permanence. Cependant, des dirigeants tels que le premier ministre de Fidji et le président Hammer de Roburt (chef de l'Etat de Nauru) exercent des pressions sur Canberra, plaidant notamment la cause des Gilbert et des Ellice. Quant aux futures relations entre l'Australie et la Papouasie - Nouvelle-Guinée dans le domaine de l'immigration, elles ne sont pas encore définies. De toute façon, le déséquilibre des échanges, le problème de l'immigration et une politique commerciale dynamique ont terni l'image de l'Australie en Océanie. Les milieux officiels ont réagi afin de créer une atmosphère mieux en accord avec les intérêts à long terme de Canberra.



* Ancien secrétaire général (australien) de la Commission du Pacifique du Sud.





Crise économique, inflation, chômage

Le gouvernement tente de concilier les intérêts du patronat et des ouvriers

Par PATRICE DROUIN

« *LE secteur privé n'a aucune confiance dans l'avenir immédiat. Il est beaucoup trop imposé depuis que les travaillistes sont au pouvoir. Les dépenses publiques qui pleuvent sur le pays depuis deux ans et demi sont souvent improductives. Au train où nous allons, l'inflation avoisinera les 30 % l'année prochaine.* » M. Peter Rosenblum, directeur général de Repco Ltd, société qui a de nombreuses filiales à l'étranger, semble particulièrement découragé.

« *La récession est incontestable. Les responsables gouvernementaux ne cherchent plus à en minimiser la gravité* », déclare M. Eugène Bajkowski, l'économiste de l'A.C.M.A. (The Associated Chambers of Manufactures of Australia). Les chiffres sont d'ailleurs éloquents. A l'instar d'autres pays industrialisés, l'Australie connaît une croissance négative : — 3 % environ. En 1974, son inflation a été de 16,2 % (contre 13,2 % l'année précédente). Les experts estiment qu'elle atteindra 20 % cette année et qu'elle sera plus forte encore en 1976, donnant ainsi raison à M. Peter Rosenblum et à la majorité des hommes d'affaires. Le marché de l'emploi n'est guère favorable. En temps normal, le taux de chômage avoisine 1,5 %. Actuellement, il se situe entre 4,5 et 5 %, soit environ trois cent mille chômeurs. Cette situation contribue à freiner l'immigration. En 1974, l'île-continent a accueilli quatre-vingt mille immigrants seulement, contre deux cent mille en moyenne les années précédentes.

Malgré un léger excédent de sa balance commerciale, l'Australie a connu l'année dernière un déficit record de sa balance des paiements : 1 799 millions de dollars australiens (1). Quant au déficit budgétaire, il pourrait atteindre 2 milliards de dollars à la fin de l'année.

L'arrivée au pouvoir des travaillistes, en décembre 1972, après près d'un quart de siècle de « règne » libéral (conservateur), ne suffit pas à expliquer ce retournement de la conjoncture. 1973, dans bien des domaines, fut une excellente année. Il y a six ans, l'industrie minière a connu un *boom* sans précédent. A l'origine de cette belle santé : de nombreux investissements spéculatifs. Capitalistes australiens et étrangers (américains, japonais et européens en particulier) investissent à tour de bras, espérant réaliser de rapides et confortables bénéfices. En 1970, le *boom* a tendance à s'estomper, la spéculation se portant plus volontiers sur l'immobilier. En 1972, s'ajoutant à une demande intérieure faible, les coûts de production progressent sensiblement. Pour relancer l'économie, le gouvernement libéral ouvre le robinet du crédit et s'efforce de remédier au chômage. Avec bien sûr une arrière-pensée : gagner les élections générales de décembre.

De nombreuses réformes sociales

MAIS M. Whitlam et le parti travailliste sortent vainqueurs de cette épreuve électorale. En accordant la priorité au secteur public — souvent au détriment du secteur privé, — en engageant le pays sur la voie de nombreuses réformes sociales (nécessitant un accroissement considérable des dépenses publiques) et en se déclarant peu favorables, sinon hostiles, aux investissements étrangers, les ministres travaillistes ont entraîné le pays sur une pente économiquement dangereuse, dans la mesure, surtout, où ils ont voulu aller beaucoup trop vite en besogne.

« *Le changement est une nécessité, en Australie comme ailleurs. Mais en voulant tout bouleverser en quelques mois, le Labour a perdu la confiance de la grande majorité des industries* », nous déclare M. George Polites, directeur de l'Australian Council of Employers' Federation. Il est vrai que les profits ont subi une chute impressionnante depuis le changement gouvernemental de 1972. Il y a trois ans, les bénéfices du secteur privé représentaient 16 % de la production intérieure brute (les salaires, 68 %, et les impôts, 16 %). Aujourd'hui, ils ne représentent plus que 6 % de la P.I.B., la part des salaires s'élevant en revanche à 72 % et celle des impôts à 22 %. « *On n'investit plus, car la rentabilité n'est plus évidente* », affirme M. George Polite. Propos que nous tiendront la plupart des hommes d'affaires interrogés.

L'omnipotence des syndicats n'a pas facilité la tâche du gouvernement de M. Whitlam. Car en exigeant — et en obtenant — d'importantes augmentations de salaires, les centrales syndicales ont rendu toute lutte contre l'inflation illusoire. « *Il y a beaucoup trop de syndicats dans ce pays* », n'hésite pas à déclarer M. Bob Carr, un des responsables syndicaux de Sydney, la métropole de la Nouvelle-Galles du Sud. Il ajoute : « *Dans bien des cas, les syndicats sont beaucoup plus puissants que les patrons. Très souvent également, l'ACTU (2) n'a pas l'autorité suffisante pour les contrôler. Ce qui, dans une période comme celle que nous vivons, peut avoir des conséquences fâcheuses.* » Le récent conflit de la métallurgie illustre de telles craintes. En mai, les ouvriers de ce secteur ont demandé une augmentation de 20 dollars par semaine ! Ce qui donna lieu à d'interminables discussions au sein du gouvernement entre les syndicats et le patronat et nécessita l'arbitrage d'une commission. Les quatre cent mille métallos n'ont toutefois pas obtenu gain de cause, ce qui a atténué la morosité patronale et les difficultés économiques du gouvernement.

« *Les négociations salariales se font à deux niveaux : il y a tout d'abord une négociation collective au niveau de la branche d'activité ; il y a ensuite, et souvent en plus, un marchandage au niveau de chaque entreprise. Cette seconde étape a de plus en plus tendance à se substituer à la première* », affirme M. Collin, un des directeurs de la division internationale de la Bank of New South Wales, la banque la plus importante d'Australie. Et d'ajouter : « *Comment voulez-vous que le secteur privé joue véritablement son rôle dans de telles conditions ? Les syndicats sont tout puissants ; les augmentations salariales dépassent largement 30 % par an ; les prix ne sont pas contrôlés mais étroitement surveillés par le gouvernement, et la productivité a tendance à stagner. Parler de lutte contre l'inflation et de relance des investissements, dans un tel climat, est une gageure.* »

M. Whitlam et le gouvernement ont certainement commis des erreurs dans le domaine économique. Mais ils ont surtout eu la malchance de succéder aux libéraux à une mauvaise période. L'Australie est très dépendante de la conjoncture mondiale. Grande exportatrice de matières premières (agricoles et minières en particulier), elle a donc été touchée de plein fouet par la récession américaine, japonaise, européenne, et par la chute des cours de certaines ressources naturelles.

Depuis que la récession a atteint la plupart des pays industrialisés, les cours des matières premières alimentaires ont tendance à stagner, sinon à régresser. L'Australie est un des pays les plus touchés. Les exportations agricoles ne représentent-elles pas près de la moitié de ses exportations totales ? C'est ainsi que certaines de ses exportations ont chuté en 1974 par rapport à l'année précédente : — 480 millions de dollars pour la viande de bœuf et de veau, — 41 millions pour la viande de mouton et d'agneau. Quant aux exportations de laine, qui rapportent annuellement 1,3 milliard de dollars en moyenne, elles n'ont atteint que 835 millions l'année dernière (3).

Le renchérissement de ses importations pétrolières (le pays est autosuffisant à 75 % en matière énergétique) — 648 millions de dollars en 1974, contre 196 millions l'année précédente — a été compensé par les plus-values réalisées sur certaines de ses exportations minières : + 152 millions de dollars pour le charbon, + 142 millions pour le minerai de fer, + 63 millions pour le zinc et + 52 millions pour le plomb.

Premier producteur de laine du globe, deuxième producteur de sucre et second exportateur de viande, l'Australie attend des jours meilleurs pour prouver sa vitalité. Grâce à la richesse de son sous-sol (fer, bauxite, uranium, nickel, plomb, zinc, argent, cuivre, manganèse, phosphates, étain, charbon, or, pétrole, gaz naturel), elle ne devrait avoir aucun mal à se hausser à la hauteur de ses ambitions. Les responsables de l'économie — à quelques exceptions près — ont le sentiment qu'ils devront, un jour ou l'autre, prendre la décision d'exploiter quelques-unes des richesses enfouies dans le sable ou les roches du pays.

De profondes divergences existent déjà entre Canberra, la capitale fédérale, et plusieurs Etats. En s'appropriant par exemple, depuis août 1974, la responsabilité de l'exploration, du développement et de la distribution des ressources minières et pétrolières du pays, le gouvernement fédéral ne s'est pas fait que des amis du côté de Melbourne, d'Adélaïde ou de Perth, la belle capitale de l'Australie-Occidentale. Les dirigeants de cet Etat — qui détient 88 % du minerai de fer australien, 70 % de l'or, 31 % des céréales, 20 % de la laine — ont une vision économique moins nationaliste que M. Rex Connor, le ministre fédéral des mines et de l'énergie.

Les dogmes remis en cause

A *PERTH*, et dans l'ensemble de l'Australie-Occidentale, la mystique de la « conquête de l'Ouest » n'a pas disparu. Il est vrai que certains chiffres peuvent donner le vertige. Les montagnes de fer du Pilbara renferment 120 milliards de tonnes d'hématite presque pure. De quoi suffire aux besoins de l'ensemble du globe durant deux siècles !

L'Australie, qui ne veut pas devenir la Mandchourie du vingt et unième siècle — « *il n'y a aucune raison que le Japon profite de nos matières premières pour envahir commercialement l'Asie du Sud-Est* », n'hésite pas à déclarer un banquier de Sydney, — demeure un Eldorado pour de nombreux investisseurs étrangers. Mais ces derniers restent très prudents et ne donnent pas l'impression de faire confiance à la politique économique travailliste. Il est vrai que le climat social n'est pas tout à fait serein. En outre, les salaires australiens sont assez élevés — 150 dollars par semaine en moyenne (3 710 FF par mois) — pour une productivité plutôt... britannique. Aux antipodes, les semaines de trente-cinq heures de travail sont courantes. Il se passera peut-être de nombreux mois avant que les capitaux étrangers reprennent massivement le chemin de l'Australie (4).

« *Nous ne sommes pas du tout hostiles au profit. Car sans profit il n'y a pas d'investissements possibles. Or sans investissements la création de nouveaux emplois se révèle pratiquement irréalisable.* » Pour M. Bob Carr, un des responsables des syndicats de la Nouvelle-Galles-du-Sud, une certaine connivence existe actuellement entre les différents partenaires sociaux. « *A la différence de ce qui se passe dans le Royaume-Uni*, ajoute-t-il, *il n'y a pas ici de lutte de classes. Ce qui permet un minimum de coopération entre les syndicats et les employeurs en période de crise.* » La montée du chômage explique ce changement d'attitude. Maintenir l'emploi et, si possible, faciliter l'insertion des jeunes dans l'appareil économique est devenu la priorité des priorités. Le gouvernement fédéral a consacré des sommes de plus en plus importantes aux investissements (les deux tiers des emplois sont fournis par le secteur privé).

« *Nous pouvons nourrir l'ensemble de l'Asie* », estime un haut fonctionnaire rendu quelque peu inquiet par la débâcle américaine au Vietnam du Sud et au Cambodge. Depuis quelques mois, la géopolitique joue un rôle important dans la stratégie économique du gouvernement et dans les « scénarios » de l'opposition conservatrice. L'analyse la plus courante est la suivante : l'Australie fait partie du monde occidental, mais elle est très éloignée de l'Occident ; peu peuplée et riche, très riche même malgré la conjoncture actuelle, elle est entourée de pays pauvres et surpeuplés ; peut-elle ou doit-elle rester cet îlot de prospérité blanc dans une région guettée par la paupérisation et la famine ?

« *C'est un problème que nous n'arriverons peut-être jamais à résoudre* », nous déclare M. Brian Murray, fonctionnaire au ministère de l'immigration. « *Car*, ajoute-t-il, *il n'est pas sûr que l'opinion publique accepte, surtout en période de crise, un accroissement de l'immigration et la fin du dogme, peu avouable, de la « White Australia »* (l'Australie blanche). » L'île, dont la superficie est quatorze fois celle de la France, ne devrait pas compter plus de 20 millions d'habitants en l'an 2000. Le pays pourrait héberger et nourrir beaucoup plus de bouches. Ce n'est ni la place (68 % de la population vivent sur 10 % du territoire) ni les ressources agricoles qui manquent, mais plutôt la volonté des uns et des autres de rompre avec un passé confortable et quelque peu égoïste.

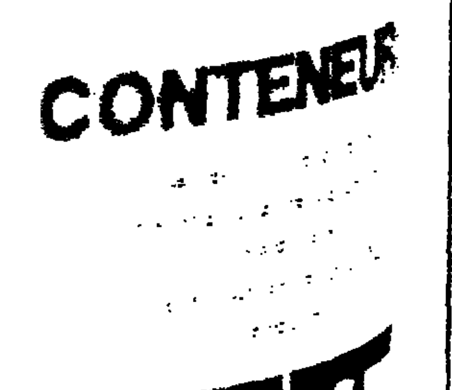
---

(1) 1 dollar australien : 5,50 FF environ. Il a été dévalué de 12 % en septembre 1974. Auparavant, il avait été réévalué de 7,05 % en décembre 1972 et de 5 % en septembre 1973.

(2) La confédération coiffe tous les syndicats ; elle est l'équivalent du Trade Union Congress (TUC) britannique.

(3) L'Australie compte 150 millions de moutons (pour 13,5 millions d'habitants !), qui fournissent près de 30 % de la laine produite dans le monde entier. Le rendement moyen d'un mérinos est de 4.500 grammes.

(4) Les intérêts français en Australie représentent quelque 300 millions de dollars (1.650 millions de FF). La plupart des grands groupes français ont au moins une représentation commerciale à Sydney ou à Melbourne. En 1974, la France a acheté pour 1.794 millions de FF à l'Australie (contre 1.542 millions en 1973) et y a exporté pour 767 millions (408 millions en 1973).



les livres

L'enterrement d'Europe

Par YVES FLORENNE

L'HISTOIRE de l'unité européenne, de Jean Lecerf, était un livre optimiste sous un titre un peu téméraire, qui, dans le second volume, devient un sous-titre plein d'interrogations inquiètes et de doutes alarmés. N'était-il pas assez exaltant, en effet, pour qui avait la foi et passait outre aux ombres et aux mirages, d'écrire l'histoire de la fondation et des fondateurs, au moins jusqu'au traité de Rome ? Ce traité que de Gaulle, il l'a dit, n'aurait jamais laissé se faire tel quel. Qu'en serait-il advenu, en mieux ou en pire ? Il s'en est fallu d'un an. Après quoi, la France devient incommode ; puis c'est le fameux veto de 1963.

L'histoire reprend où elle avait été laissée, en 1965 : avec la crise de la « chaise vide ». Pourtant, l'auteur n'est pas même tenté de désespérer, et il affirme la constance de sa foi en reprenant pour les trois parties de son nouveau livre le triptyque de Maurice Schumann : « Achever, élargir, approfondir ». De la rupture — ou feinte rupture — par laquelle est démontré que, si la France ne peut imposer son Europe, il n'est pas d'Europe sans elle, jusqu'aux « sommets » de Paris et de Copenhague, le lecteur trouvera dans ce second volet de l'ouvrage l'exposé le plus clair et le plus complet d'une évolution où, en dépit des vicissitudes, l'auteur continue de voir un progrès, une édification, souvent difficile et toujours lente, mais qui monte vers son couronnement. Il souligne les événements décisifs ou solennels — tel le « contrat de mariage » (il ne parle tout de même pas de noces) avec la Grande-Bretagne — et même de « rêves réalisés ». A la fin seulement commence de poindre l'inquiétude, avec la montée du péril ; celui-ci, pis qu'une explosion, un éclatement ou un simple éclat : la « paralysie ». Cela ne saurait effacer les grandes heures et les « heures fécondes » de la « première puissance commerciale du monde et l'une des premières puissances industrielles ».

A travers son histoire, Jean Lecerf apparait comme un Européen classique : il ne conteste ni la nature ni les structures de la Communauté, et moins encore son existence. Il considère, en somme, les Cinq, puis les Huit, comme de bons Européens et épouse discrètement la thèse de la France réticente et gêneuse. Ne porte-t-il pas, très discrètement aussi, le deuil de la C.E.D. ? Pour lui, enfin, l'affaire « multinationale » Europe-Etats-Unis est une « querelle d'amis ». Il demeure un fervent et un croyant de l'Europe — entendez : de l'Europe telle qu'elle est, ou a tenté d'être — avec ses étoiles, son azur et son Hymne à la joie.

EN face, le refus brutal — plein de douleur secrète et de dépit amoureux — de José Fralon, qu'exprime un titre tranchant. Il est curieux, soit dit en passant, qu'on doive à M. Messmer, dont les plus grands mérites ne semblent être ni dans l'éloquence ni dans l'écriture, les deux formules qui ont fait fortune et que tout le monde reprend inlassablement sans payer de droits d'auteur : la « petite phrase » ; et le : « C'est fini ». L'Europe, donc, c'est fini. Bien mieux, ou bien pis : cela « n'a jamais commencé ».

On voit tout de suite que nos deux Européens ne parlent pas de la même Europe : l'un craint pour celle qui existe ; l'autre dénie cette existence et rêve d'une autre que la première occulte et insulte ; dont elle empêche l'avènement ; dont elle a peut-être détruit d'avance l'image dans l'esprit des peuples. C'est que « nous vivons dans un système politique, économique et social incapable de donner corps à une grande idée ».

Critique radicale, donc, de ce qui, sous le nom d'Europe, n'est qu'une société anonyme : et d'abord une « supercherie », un faux-semblant, une imposture. Et une excellente affaire — pour quelques-uns. Le Marché commun est bien un marché, et même un supermarché, mais qui n'a de commun que la masse de profits du capitalisme. Et d'un « capitalisme sauvage » auquel est ouverte une vaste et libre carrière. Créé de bonne foi, il a « servi avant tout (citation du propos d'un ancien membre de la Commission européenne) les intérêts des compagnies multinationales ». José Fralon n'hésite pas à parler de « rackets » ; au mieux, ou au moins mal : lobbies et groupes de pression se partagent cette Europe exsangue. On songe au terrible dessin de Daumier montrant une Pologne pieds et poings liés, en proie à de sinistres figures portant le nom des nations de l'Europe, justement. On pourrait remplacer le mot « Pologne » par le mot « Europe », et les autres par les mots : « Pétrole », « Acier », « Sucre », « Automobile », « Céréales », etc. Avec quelques profils reconnaissables. A propos de sucre, José Fralon rappelle le grief, formulé contre le commissaire français Claude Cheysson par M. Chirac, de « ne pas tenir compte des intérêts de son pays ». Formule contractée pour : « les intérêts de tel groupe industriel de son pays ».

L'exposé — partial, diront les uns, lucide diront les autres — des faits va de pair avec la critique des institutions, de leur fonctionnement, et même des fonctionnaires — « le théâtre d'ombres et ses acteurs » — et débouche sur l'analyse des causes du « ratage éblouissant » des projets d'union économique et monétaire. Même les deux « succès », mis entre guillemets — la coopération au développement du tiers-monde et la politique agricole, — sont dénoncés comme une source de profits pour quelques-uns, une duperie pour les autres. Quant aux Etats-Unis — « dixième européen », ou plutôt le premier — nous sommes assez loin, avec José Fralon, de la « querelle d'amis ». On peut résumer son analyse en deux mots : domination et exploitation. Il conclut ce chapitre sur une citation du président Ortoli : « Les dernières années ont marqué non seulement un recul de l'indépendance de l'Europe, mais aussi de ses possibilités d'indépendance. » Le même discours contenait un passage, non prononcé, où il était question du « fait impérial américain ».

PROCES et réquisitoire, donc, sans la moindre circonstance atténuante. Le trouvera-t-on excessif et injuste ? Mais, au bout du compte, cette démystification ne rejoint-elle pas, à travers la différence évidente des positions idéologiques, l'inquiétude de Jean Lecerf ? Au reste, fait-on un procès à une morte ?

José Fralon reprendrait volontiers le fameux triptyque, mais avec un humour macabre. « Achever » : la moribonde ; « élargir, approfondir » : sa tombe. Assistons-nous à l'enterrement d'Europe ? Malgré lui, José Fralon ne se résigne pas à désespérer, puisqu'il écrit : « Pour renaître, paraît-il, il faut mourir. » Pour lui, c'est déjà fait, et il croit donc à une résurrection. Mais il ne croit ni au miracle ni aux dieux. Si ce n'est évidemment pas Mercure, ce n'est pas non plus quelque Jupiter qui « enlèvera » Europe à Ploutos : ce sont les peuples, s'ils en prennent les moyens. Encore faudrait-il que cette Europe leur soit désirable ; et, pour commencer, qu'elle leur soit visible.

La Communauté en péril, de Jean Lecerf, Coll. « Idées », Gallimard, Paris, 1975, 416 p., 9,40 F.

L'Europe, c'est fini, de José Fralon, Calmann-Lévy, Paris, 1975, 256 pages, 28 F.

FRANCISCO FRANCO : LA CONQUETE DU POUVOIR (1892-1937). — Philippe Nourry

★ Denoël, Paris, 1975, 560 pages, 50 F.

« Nous voici donc — cas unique parmi les dictateurs bottés de son époque — en présence d'un destin entièrement accompli. Mussolini, et plus encore Hitler, ont violé l'Histoire et en sont morts ; Franco l'a épousée après l'avoir forcée. » Depuis le début du livre — nous sommes à la deuxième page du prologue — le ton est donné. Le style nerveux de l'auteur, incontestablement maître de son récit, entraine le lecteur sans peine jusqu'au bout d'un bon demi-millier de pages. Mais la vitesse grise souvent Ph. Nourry, qui ne craint pas les raccourcis. N'appelle-t-il pas le dictateur Miguel Primo de Rivera un *« gaulliste espagnol »* ? N'y a-t-il pas, d'après lui, un évident clivage entre communisme et fascisme, et c'est pourquoi le socialiste Prieto, à la différence d'un Doriot, *« faute d'être passé par l'Eglise communiste (...) ne pouvait en aucun cas être tenté d'épouser la liturgie de José Antonio »*, le fondateur de la Phalange ?

Bien que l'auteur avoue avoir *« tenté tout simplement, et sans parti pris évident, de raconter, à travers la chronique de son temps, ce que fut (...) la conquête du pouvoir par ce général qui s'appelait Franco »*, et reconnaissant même la responsabilité personnelle du dictateur espagnol dans la féroce répression qui suivit sa victoire, ce livre n'en reste pas moins une entreprise de justification du coup d'Etat franquiste. Celui-ci se fait contre *« un gouvernement fermement étayé par l'expression sans équivoque de la souveraineté populaire »* mais *« c'était la gauche révolutionnaire qui avait pris l'initiative de détruire les institutions républicaines »* dans la révolte des Asturies deux ans auparavant. Les militaires ne firent que devancer un putsch révolutionnaire, *« hypothèse* (qui) *était depuis 1917 une des constantes de l'histoire de l'Espagne »*.

Le manque d'originalité d'un tel argument est compensé par un point de vue beaucoup plus personnel concernant l'internationalisation du conflit espagnol. En effet, pour Philippe Nourry, *« la question reste posée de savoir si les dictateurs* (Hitler et Mussolini) *auraient osé apporter une aide immédiate à la rébellion s'ils n'y avaient été encouragés par l'attitude du gouvernement français »*.

En fixant les traits sombres du franquisme sur la personne de Franco et son entourage de généraux « africanistes », l'auteur, consciemment ou non, ne rend pas un mince service, dans les circonstances actuelles, aux partisans d'un franquisme sans Franco.

E. M.

LES INSTITUTIONS ESPAGNOLES. — Jean Testas.

★ P.U.F., collection « Que sais-je ? », 1975, 128 pages, 5,50 F.

Le centre du livre est une étude politique et juridique exhaustive des institutions espagnoles actuelles, à partir des « lois fondamentales » élaborées à Burgos après la remise à Franco de tous les pouvoirs. Mais l'auteur s'attache à rendre plus évidente la fragilité d'une construction apparemment solide, en remontant dans le temps depuis 1800 : précarité, instabilité, troubles, rébellions, coups d'Etat, déchirements dynastiques, sont le lot de l'Espagne : au point que J. Testas se demande si cette décadence continue « n'a pas grevé à jamais les possibilités d'avenir d'une royauté espagnole ».

Y. F.

POMPIDOU ET L'EUROPE. — Pierre Bernard Cousté et François Visine

★ Librairies techniques, Paris, 1974, 208 pages, 32 F.

Pierre Bernard Cousté, député du Rhône et vice-président du Parlement européen, et François Visine, auteur de nombreux ouvrages de droit européen, sont des partisans déclarés de la construction d'une Europe confédérale respectueuse des diversités de langues, de mœurs, d'habitudes, nettement plus proche de l' « Europe des patries » que de l'Europe intégrée. On n'attendra cependant pas de ces pompidoliens devenus giscardiens une option tranchée en faveur d'un contenu social ou socialiste des institutions qu'ils préconisent. Leur ouvrage comprend, dans une première partie, l'analyse de la politique européenne du président Pompidou, puis une série de citations des discours les plus importants. A ce titre, il est déjà fort utile. Viennent ensuite une chronologie très détaillée et, ce qui se fait rare dans l'édition française, un index et une abondante bibliographie comportant les noms des éditeurs. Qu'on partage ou non les positions des auteurs, d'ailleurs exprimées avec mesure, on se trouve en présence d'un instrument de travail fort bien fait.

B. C.

LA SUEDE ET LA QUALITE DE LA VIE. — Guy de Faramond

★ Le Centurion, Paris, 1975, 131 pages, 15 F.

Guy de Faramond, qui a été correspondant du *Monde* à Stockholm pendant six ans, donne de la Suède une description éloignée de l'apologie mais qui dément une appréciation pessimiste qui a cours depuis peu et selon laquelle le fameux « modèle » ne l'est plus, sinon celui d'un échec.

Modèle de démocratie d'abord, où la loi est vraiment égale pour tous et vraiment appliquée. Mais l'égalité n'est-elle pas un leurre dans un système économique demeuré capitaliste, même si le pouvoir politique est socialiste ? Et un socialisme qui n'a procédé qu'à une seule et unique nationalisation... Sans doute. Mais, d'une part, l'écart des revenus et des modes de vie n'est pas choquant comme dans trop de pays capitalistes ; d'autre part, selon l'auteur, le pouvoir économique a commencé de glisser des mains du capitalisme pour passer dans celles de l'Etat.

Le livre procède par questions et réponses, claires et précises, sur tous les sujets : des institutions politiques et sociales à la vie sexuelle, en passant par la protection de l'environnement (où la Suède est certainement un modèle). La législation du divorce est en avance de façon écrasante sur nos timides réformes : il est automatique et immédiat sur demande des deux conjoints : automatique, après un délai de six mois, sur demande d'un seul. Il est vrai que le mariage est de moins en moins pratiqué.

Haut niveau de vie, mais vide de la vie ? Le livre fait justice de cette imputation, et notamment de ce que la Suède serait le premier pays d'Europe pour le nombre de suicides : il n'est « que » le cinquième. Statistique tout de même un peu négative pour justifier de l'équilibre et du bonheur.

Y. F.

PROCHE-ORIENT

JUIFS ET ARABES EN PALESTINE. — Jean-Paul Kauffmann et Daniel Le Gac

★ Editions du Centurion, Paris, 1975, 158 pages, 16 F.

La collection « Basic », dans laquelle est publié ce court ouvrage, a pour propos de présenter le monde actuel d'une façon simple et didactique. Et c'est bien, en effet, ce qu'ont fait les deux auteurs de *Juifs et Arabes en Palestine*, deux journalistes intéressés depuis de nombreuses années par les questions du Proche-Orient. Pas d'analyse nouvelle, pas de point de vue original sur ce problème qui est au centre de l'actualité mondiale depuis plus de vingt-cinq ans, mais les éléments d'un dossier qui se succèdent en de très courts chapitres, recouvrant près de quatre mille ans d'histoire de la Palestine. Les auteurs retracent les rapports des peuples juif et arabes au cours de leur longue cohabitation, souvent fratricide, la naissance du sionisme — qu'ils placent dans le contexte du réveil des nationalismes au XIXe siècle et de la persécution des juifs en Europe, — la prise de conscience de l'entité palestinienne par ceux qui furent chassés de leur terre il y a un quart de siècle, et insistent tout particulièrement sur la responsabilité des grandes puissances dans ce conflit. Esquissant la situation en 1975, les auteurs terminent leur livre en se demandant si la paix entre Arabes et Israéliens est aujourd'hui possible. Elle ne peut l'être, en tous les cas, que si les pays arabes reconnaissent le fait national juif et que si Israël accepte le fait national palestinien.

C. C. K.

ISLAM, PERSPECTIVES ET REALITES. — Seyyed Hossein Nasr

★ Buchet/Chastel Editeurs, Paris, 1975, traduit de l'anglais par H. Crès, 224 pages, 34,85 F.

Cet essai, destiné surtout aux Occidentaux, expose ce qu'il y a de plus universel dans l'Islam, ainsi que ce qui sous-tend les croyances de l'ensemble des branches orthodoxes de la tradition. L'auteur, un Iranien, fervent musulman, étudie de l'intérieur la révélation qui doit susciter la foi dans une *« réalité transcendante »*, le Coran, corpus de cette révélation, le prophète, messager de la parole divine, le dernier des envoyés de Dieu. Devenir musulman, c'est accepter la Loi divine, *la Shari'ah*. S. H. Nasr l'érige en voie universelle, destinée à tous les hommes et qui leur permet *« d'atteindre toutes les possibilités de l'état humain sur le plan de l'individu »*. C'est avec la même force et la même conviction qu'il présente *la Tariqah* ou Voie spirituelle (soufisme). Il s'agit là de la dimension intérieure et ésotérique de l'Islam. L'auteur se montre plus prudent quand il aborde le problème de la division au sein de l'orthodoxie qui a donné naissance au *Sh'isme*, tendance partisane d'un successeur du prophète Mahomet, par opposition au Sunnisme qui opta pour la succession par khalifa (calife).

Ce livre, qui est surtout théorique, omet, par complaisance peut-être pour la théologie établie, d'analyser les véritables réalités de l'Islam en tant que religion et en tant qu'idéologie détournées par les classes dominantes.

T. B. J.

AFRIQUE

LA RÉVOLUTION NATIONALE ALGÉRIENNE ET LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS. — J. Jurquet.

★ Editions du Centenaire, 70, rue de Belleville, Paris, 1974, tome 2 : 603 pages, 45 F.

S'appuyant sur une solide analyse de textes variés, rassemblés ensuite dans une annexe de 150 pages, J. Jurquet, dans le second tome de son étude qui va de 1920 à 1939 (deux volumes restent à paraître), présente l'évolution de la ligne suivie par les socialistes puis par les communistes français et algériens sur la question coloniale algérienne. Le problème soulevé est, bien sûr : comment des socialistes, le P.C.F., puis le P.C.A., ont-ils pu achopper sur l'idée de l'indépendance nationale de l'Algérie, liée à la stratégie globale de la lutte contre l'impérialisme, alors qu'elle allait de soi pour l'Indochine ?

L'auteur constate l'affrontement de plusieurs courants : le courant socialiste assimilationniste d'inspiration jauressienne du début ne disparaît pas après le congrès de Tours et resurgit avec le Front populaire. Un autre suit les recommandations de la IIIe Internationale sur le soutien à accorder aux luttes des peuples coloniaux, impulse les actions de l'émir Khaled et de l'Etoile nord-africaine à ses débuts, l'apogée de cette tendance vite minoritaire coïncidant avec la guerre du Rif. Une troisième tendance s'impose, qui s'aligne sur les contraintes de la vie politique intérieure française : la réalisation du Front populaire, puis la priorité de la lutte antifasciste. Ce courant majoritaire, fortement incarné par Maurice Thorez à partir de 1934, sépare rapidement, et, bientôt, définitivement, communistes et nationalistes.

En dépit d'un style idéologico-pédagogique parfois lassant, la démonstration est fort bien conduite. Elle montre que l'idée que « l'émancipation des populations indigènes de l'Algérie ne pourra être que la conséquence de la révolution en France » n'a jamais été dépassée.

Pourtant le livre ne convainc pas complètement en chargeant politiquement et moralement la personne de Maurice Thorez de l'entière responsabilité de la ligne suivie. Force est de constater que l'idéologie europée-centriste a affecté durablement toute la société, communistes inclus, et plus ou moins influencé les sociétés coloniales selon leur proximité géographique et l'importance du peuplement européen. Son poids se fait sentir bien au-delà de la proclamation de l'indépendance, au point que certaines élites politiques algériennes continuent de s'y alimenter, au grand désespoir des nationalistes authentiques.

R. W.

L'ESCLAVAGE EN AFRIQUE PRECOLONIALE.

★ Maspero, Bibliothèque d'anthropologie, Paris, 1975, 582 pages, 75 F.

Lorsque l'administration coloniale française découvrit l'esclavage en Afrique de l'Ouest, elle se trouva placée devant le dilemme suivant : ou bien y mettre un terme, dans l'esprit des grands principes civilisateurs de la République, ou bien fermer les yeux sur une pratique répréhensible qui comportait néanmoins quelques avantages politiques. Les choses devaient évoluer lentement jusqu'en 1906, date à laquelle était décidée une mesure d'émancipation générale. En Afrique sahélo-soudanienne, les effets de l'abolition furent assez spectaculaires et entraînèrent le départ de milliers d'esclaves dont beaucoup n'eurent d'autre issue que de s'engager dans l'armée coloniale ou d'entrer au service des colons français. Cependant les esclaves nés en servitude demeuraient, pour la quasi-totalité, près de leurs maîtres, et ils continuent encore à transmettre leur état à leurs descendants, si bien que les séquelles de l'esclavage sont de ce fait toujours observables dans des pays comme le Sénégal, le Mali, la Guinée, la Côte-d'Ivoire et la boucle du Niger.

En dépit de ces insolites persistances, l'ethnologie est toujours restée si discrète sur cette institution qu'on lira avec un intérêt tout neuf les dix-sept études rassemblées par Claude Meillassoux et consacrées à l'esclavage dans l'Afrique précoloniale. Les auteurs de cet ouvrage collectif se sont en effet attachés, d'une part, à distinguer l'ampleur et la localisation du phénomène, du quinzième au dix-neuvième siècle, et, d'autre part, ils ont tenté de cerner le statut économico-juridique de l'esclave en même temps que son degré d'intégration dans la société.

J. C.

SOCIETE

● RAPPORT SUR LA TORTURE, *Amnesty International* (Gallimard, Paris, 1974, 250 pages, 36 F). — Cet ouvrage, réalisé à partir de documents réunis par Amnesty International constitue un dossier accablant et la preuve de l'existence d'une méthode de plus en plus utilisée à des fins policières, politiques et répressives.

L'ECONOMIE AFRICAINE 1975

★ Société africaine d'édition, Paris, Dakar, 1975, 342 pages, 139 F.

Cet ouvrage collectif, sous la direction de P. Biarnès et L. Dutrieu, est un tableau très complet, économique principalement — mais dans le cadre géographique et démographique, — de l'Afrique noire, limitée aux quatorze Etats de la zone franc, considérés séparément. Tout ce qui concerne la production et les services, la politique économique, les échanges et les ententes, est traité point par point, dans l'exposé des faits, des chiffres, des statistiques, avec une grande précision dans la documentation.

Y. P.

ANNUAIRE DE L'AFRIQUE DU NORD 1973. — Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes

★ C.N.R.S., Paris, 1974, 1 387 pages, 250 F.

Révolution populaire en Libye, congrès des grandes organisations internationales en Algérie, mise en application des plans de développement en Tunisie et au Maroc, « marocanisation » de nombreux secteurs de l'économie chérifienne, telle est la richesse événementielle de 1973 pour les pays du Maghreb et la matière des chroniques documentaires de ce gros Annuaire (1 300 pages) qui compte désormais une série de rubriques définitivement établies et dans lequel la Mauritanie fait une première et discrète apparition — en attendant mieux — sous la forme d'un article de présentation générale.

Les questions culturelles au Maghreb constituent le thème de la partie « Etudes » consacrée, d'une part, à l'analyse des politiques culturelles et, d'autre part, à celle des activités littéraires et artistiques. Une grande absente dans ce dossier : la Libye.

Bien qu'articulées sur des réalités post-coloniales différentes, les politiques culturelles respectives se voient confrontées à la problématique générale engendrée par les nécessités et les difficultés de l'édification d'une unité culturelle. Le domaine culturel apparaît, en effet, comme le lieu privilégié des affrontements indirects et feutrés entre les tenants d'un certain « retour » à la civilisation islamique originelle — que traduisent les projets de « renationalisation » en ce qui concerne la Tunisie, d' « authenticité », pour l'Algérie et d' « arabisation » pour le Maroc — et les partisans d'une « *techno-culture* », adversaires du maraboutisme et défenseurs d'un projet culturel étroitement associé aux besoins de la modernisation, illustré par les thèmes d' « ouverture », de « décentralisation » et de « démocratisation ». La vocation idéologique de la politique culturelle est particulièrement étudiée dans le cas de l'Algérie. Socialisation et intégration nationales, appelées à apporter à ces Etats-nations une légitimité populaire avant de répondre à la question de l'identité nationale : le processus d'homogénéisation culturelle se révèle être un processus centralisateur et nécessairement un instrument de nivellement.

Des études sur le cinéma, la peinture, l'artisanat, la littérature et la musique populaires, complétant la partie théorique, illustrent la portée et les limites de ces modes d'expression, tels qu'ils s'articulent sur les sociétés où ils s'enracinent.

H. D.

les livres du mois

ÉCONOMIE

LES SYSTEMES ECONOMIQUES DANS L'HISTOIRE ET DANS LA THEORIE. — K. Polanyi et C. Arensberg

★ Préface de Maurice Godelier, Larousse Université, Paris, 1975, 348 pages.

En 1957, cinq ans avant que *la Pensée sauvage*, de Claude Lévi-Strauss, ne dénonce « *l'erreur de croire le sauvage exclusivement gouverné par ses besoins organiques ou économiques* », un groupe de chercheurs de l'université Columbia, aux Etats-Unis, sous la direction de Karl Polanyi, publiait *Trade and Commerce in the Early Empires*, dont la traduction est proposée aujourd'hui au public français.

Pour décrire et expliquer les systèmes de production des sociétés primitives, ethnologues et archéologues ne disposent guère que des concepts économiques enseignés dans les universités, qui reflètent la pratique du capitalisme. Or, pour Karl Polanyi, « *le fait que le marché donne sa forme à notre économie et à notre société est un obstacle majeur à la compréhension des sociétés primitives* ». En effet, l'étude attentive des faits montre que ce qui est communément qualifié de marché, par exemple en Mésopotamie au temps d'Hammourabi, ou actuellement en Kabylie, recouvre une réalité qui est radicalement différente du marché au sens moderne de ce terme. Les membres des comptoirs assyriens faisaient, certes, le commerce du bois, des métaux, des céréales, mais leur pratique commerciale ne connaissait ni la perte sur les prix, ni la spéculation, ni l'insolvabilité des débiteurs. La fonction technique qu'ils assuraient (transport et stockage des denrées nécessaires à l'approvisionnement d'une ville) était strictement réglementée par l'Etat ; en tant que commerçants, ils ne pouvaient, statutairement, courir aucun risque. De même un « souk », en Kabylie, n'est-il pas un vrai marché puisque certaines lois kabyles obligent tous les membres de la tribu à y être présents, qu'ils aient ou non quelque chose à vendre ou à acheter ?

L'analyse de l'activité des ports de commerce à l'époque hittite, du commerce entre Aztèques et Mayas, de marchés contemporains en Guinée et en Inde confirme ainsi la nécessité de « *l'étude de la place changeante de l'économie dans la société, qui n'est rien d'autre que l'étude de la manière dont le procès économique est institutionnalisé en divers temps et lieux* ». Plusieurs tentatives de généraliser cette approche à l'ensemble des économies et des sociétés (dont le capitalisme) sont présentées, aboutissant, notamment, à la contestation de la validité de la notion de surplus économique.

La longue préface de Maurice Godelier fait le point des discussions entre spécialistes depuis la parution de l'ouvrage, il y a près de vingt ans. Une bibliographie de et sur Karl Polanyi et des principaux textes d' « anthropologie économique » lui est adjointe. Un livre difficile, captivant, qui a le charme de l'érudition (mais qui n'en évite pas toujours les pièges) et qui intéressera ceux qui trouvent souvent trop étroit le champ de l'analyse économique contemporaine (y compris l'analyse marxiste).

F. L.

LES FINANCES DE L'EUROPE. — Daniel Strasser

★ PUF, 1975, 312 pages, 45 francs.

C'est la première étude d'ensemble exposant les structures institutionnelles qui régient le « pouvoir budgétaire » européen et la réalité des divers budgets de la Communauté. Ou plus précisément des diverses Communautés et d'abord la C.E.C.A. En s'attachant à la description des instruments financiers, l'auteur montre comment ceux-ci ont permis la mise en œuvre des politiques communautaires : agricole, sociale, régionale, etc., ainsi que le financement de la coopération avec les pays en voie de développement.

Y. F.

LE PROFIT ET LES CRISES. — Arghiri Emmanuel

★ Editions Maspéro, Paris, 1974, 463 pages, 60 F.

Le but initial de cet ouvrage est d'expliquer « *une certaine forme de protectionnisme que les doctrines économiques traditionnelles, depuis Quesnay, ont généralement condamnée, sans pour autant se soucier d'en expliquer la pérennité* ». Il ne s'agit ni du protectionnisme « *éducatif* » de List, ni de celui qui vise à rétablir un déséquilibre temporaire, mais du « *protectionnisme intégral et inconditionnel (...) qui vise tout simplement à vendre (...), à vendre à l'étranger plus qu'on ne lui achète, à assurer ainsi une balance commerciale non pas équilibrée mais excédentaire* » et dont les pays qui, aujourd'hui, cherchent à tout prix à accumuler des dollars inconvertibles offrent un bon exemple (Allemagne, Japon...). L'explication du décalage entre la pensée économique et les discours officiels d'une part, et la réalité d'autre part, des auteurs comme le professeur Jean Weiller l'ont recherchée dans une sociologie de la connaissance économique. A. Emmanuel, lui, veut rester sur le terrain de l'économie politique, discipline dont « *toutes les lois découlent de l'hypothèse de la poursuite par tout un chacun et à bon escient de son intérêt matériel* ».

Sur ce plan, la course acharnée à l'excédent, au cours de laquelle « *le pays à balance excédentaire envoie à l'étranger des valeurs réelles ayant coûté du travail (...) et reçoit des valeurs mobilières qui n'ont coûté à l'étranger que l'encre et le papier dont elles sont faites* » paraît, en effet, absurde. Elle ne peut être expliquée que par la tendance du capitalisme à la surproduction générale : « *A tout moment, le prix total des marchandises de tous genres (...) produites et offertes sur le marché dépasse la somme de revenus de toutes sortes (...) distribués.* » C'est à vérifier cette hypothèse que s'emploie l'auteur de *l'Echange inégal*, ce qui l'amène à remettre en question la loi de Say selon laquelle la valeur ajoutée par la production est égale au pouvoir d'achat créé par cette même production, loi que les marxistes eux-mêmes n'ont pas rejetée. L'explication du protectionnisme sert ainsi de point de départ à une théorie des crises économiques, qui met en évidence une tendance structurelle du capitalisme à la surproduction, à la déflation, et finalement au blocage.

Analyse intéressante, où l'auteur déploie toutes les ressources de son érudition dans le domaine de l'histoire de la pensée économique, et de son sens de la logique. Mais la base historique en paraît, par comparaison, d'autant plus faible : le protectionnisme « *intégral* » a-t-il vraiment été « *la constante de la politique économique extérieure de tous les temps et de tous les pays à économie de marché* » ? On aimerait également voir figurer la réponse à une deuxième question, tout aussi essentielle, et que Marx s'est posée : l'économie politique seule peut-elle expliquer quoi que ce soit ?

F. L.

LE MARCHE FINANCIER AMERICAIN. — Jean-Claude Stora

★ PUF, 1975, 144 pages, 28 francs

Les tempêtes qui ont secoué ce marché depuis 1973 contrastent avec une stabilité, une solidité qui n'allait pas sans quelque splendide isolement. La rupture de l'équilibre a affecté comme on sait l'économie du monde entier : l'étude de J.-C. Stora aide à mieux saisir les mécanismes de cette « solidarité » et les raisons pour lesquelles les Etats-Unis ont été les plus atteints par la récession et l'inflation.

Y. F.

● CRISE DE L'ENERGIE OU CRISE POLITIQUE ? par *Bernard di Crescenzo* (Editions sociales, Paris, 1974, 202 pages, 9 F).

● LES INVESTISSEMENTS AMERICAINS DANS LES PAYS INDUSTRIALISES, par *Jean-Pierre Laffargue* (Presses universitaires de France, coll. « SUP », Paris, 128 pages, 17 F).

HISTOIRE

HISTOIRE DU FRONT POPULAIRE. — Georges Lefranc

★ Payot, « Le regard de l'histoire », Paris, 1974, 554 pages, 67,70 F.

Le Front populaire n'a pas duré plus longtemps qu'un quelconque gouvernement de la IIIe République : une année. Du moins, pour le pouvoir : il faut ajouter, avant, encore une année d'exaltation, d'organisation et d'espoir : et, après, « dix-huit mois d'agonie ». Pourtant, il a marqué profondément, comme la révolution qu'il fut, et qu'il demeure encore. Histoire, inséparable de la légende et du mythe, que G. Lefranc a écrite exhaustivement, — et aussi objectivement que possible. Publiée il y a dix ans, elle est replacée dans une perspective nouvelle : depuis, il y a eu notamment mai 68.

Dans son « Bilan extérieur », l'auteur qualifie le programme de « vague » et en montre la contradiction paralysante. Cela est apparu dramatiquement avec la guerre d'Espagne. Dans la première partie, il est rappelé que, lors de la réoccupation de la Rhénanie, les associés du Front populaire, à deux mois de leur victoire, étaient d'accord : ne rien faire. Et que le soulagement l'emporte vite : les élections ne seront pas retardées. Elles le seront, quatre ans plus tard, ce qui permettra à la même Chambre d'agir comme on sait. Le livre se ferme avant Munich. Sans quoi, il aurait constaté le même soulagement, et l'approbation unanime des socialistes. Silencieux, les communistes avaient toutefois déclaré un mois avant, par la bouche de Maurice Thorez : « Il faut s'entendre avec l'Allemagne... » Sur la question sensible des armements, G. Lefranc rappelle que le Front populaire les avait trouvés très en retard, a entendu y remédier, n'y est pas parvenu : les raisons diverses en sont clairement apportées. « Il est impossible de reprocher aux gouvernements de Front populaire d'avoir négligé les impératifs de la défense nationale. Ils ont fait plus que l'état-major ne leur avait demandé. » Simplement, pas plus que les précédents et les suivants, ils n'ont apprécié l'incapacité, ou l'inadaptation, de cet état-major devant la guerre qui venait.

Y. F.

PAX BRITANNICA, The Climax of an Empire. — James Morris

★ Faber & Faber, Londres, 1975, 544 pages, 2,50 livres sterling.

La publication en édition de poche de cet ouvrage, premier volume d'une trilogie consacrée — dans l'ordre — à l'apogée, la naissance et la désagrégation de l'empire britannique, doit rendre accessible à un large public ce qui, dès sa première parution en 1968, s'est imposé comme un modèle de recréation historique. Joliment écrit, adroitement agencé, cet hymne discret à l'empire s'appuie sur une solide documentation, utilisée sans lourdeur. Toutes qualités qui se retrouvent dans *Heaven's Command*, premier volet chronologique, paru entre-temps L'apogée de l'empire, pour James Morris, c'est 1897, année du Jubilé de diamant (soixante ans de règne) de la reine Victoria. Deux ans avant que la guerre des Boers ne marque le début du déclin ; quatre ans avant que la mort de la reine n'en sanctionne l'essoufflement. « *Le plus vaste empire de l'histoire du monde* », qui regroupe alors un quart de l'humanité, jouit pleinement de sa formidable expansion, acquise d'estoc et de taille, au nom du profit et, accessoirement, de la gloire. Dans la fébrile atmosphère fin de siècle, c'est encore l'enthousiasme qui prime. Disraeli l'a emporté sur Gladstone, ce fils de l'empire qui récusait l'empire. Déjà l'Irlande est une écharde au flanc, déjà les nuées s'amoncellent, mais le nouvel impérialisme est une doctrine qui suscite vocations et enthousiasmes, dans la bonne conscience que donne une « mission civilisatrice ». L'époque est aux certitudes confortables et l'alcoolisme est le fléau le plus préoccupant pour les maîtres d'un empire sur lequel le soleil jamais ne se couche... mais où le coucher de soleil est l'occasion du traditionnel whisky sur la véranda. On songe, à lire ces pages complices, à d'autres empires que la fièvre même de leur expansion pousse au déclin.

M. Bg.

Bourgeoisies et prolétariats en Amérique latine

L'engrenage de la contre-révolution au Chili

DEJA deux ans. Le sanglant coup d'Etat du 11 septembre 1973 n'a pourtant pas fini de livrer ses mécanismes ni d'interpeller les forces progressistes de tous les pays du monde. S'il est maintenant avéré que l'intervention directe des Etats-Unis a été un élément essentiel de l'assassinat de l'Unité populaire, ce n'est pas pour autant le seul. Dans *le Problème chilien* (1) Joan Garcès, le plus proche des collaborateurs du président Allende et qui fut l'une des rares personnes de son entourage immédiat luttant à ses côtés au palais de la Moneda à survivre à l'assaut, analyse point par point la politique du gouvernement de l'Unité populaire et le développement des contradictions entre, d'une part la classe ouvrière et la paysannerie révolutionnaire et, d'autre part, la petite et moyenne bourgeoisie. On mesure la responsabilité historique de la démocratie chrétienne, qui, refusant toutes les offres de dialogue d'Allende, a légitimé par avance et appelé le putsch. Garcès souligne que la détérioration de la situation économique interne était dans une très large mesure liée à la conjoncture internationale et plus particulièrement au blocus financier qui frappa le Chili entre 1971 et 1973.

A la question qu'inévitablement tout le monde se pose, de savoir si les choses auraient pu évoluer différemment, Garcès ne répond certes pas directement mais, à la lecture de cet ouvrage très documenté, on perçoit la mise en route d'un engrenage qui, compte tenu du rapport des forces en présence, ne pouvait aboutir qu'à la crise. Pour l'auteur, le miracle est que l'U.P. ait pu se maintenir si longtemps au pouvoir alors que la réaction chilienne et ses alliés américains avaient mis en place les structures du coup d'Etat avant même la prise de fonctions du président Allende. Au passage, Joan Garcès fait justice de l'accusation simpliste faite à Allende de n'avoir pas armé les ouvriers... Comme si la chose avait été possible, même envisageable, sans provoquer l'intervention immédiate de toute l'armée !

La bourgeoisie chilienne a payé sa victoire provisoire d'un prix élevé, la destruction de l'appareil d'Etat hérité du dix-neuvième siècle et qui légitimait démocratiquement son hégémonie. Elle a ainsi jeté bas le masque et contribué à éliminer définitivement toute illusion la concernant dans les luttes à venir. C'est l'exemplarité de l'expérience chilienne et les leçons qu'il faut en tirer qui constituent l'axe de *The Lessons of Chile* (2). Il s'agit de la transcription de quelques-unes des interventions (notamment celles de Claude Julien et Bernard Jaumont) faites en 1974 à Amsterdam lors d'une conférence du Transnational Institute. On y trouvera en particulier une bonne analyse de la « doctrine Kissinger » selon laquelle la rhétorique de la paix est plus populaire et plus payante que celle de la liberté. On notera des divergences d'appréciation entre les participants quant aux conclusions à tirer du putsch de Santiago en ce qui concerne le passage au socialisme dans d'autres pays. Un point semble faire l'unanimité : la meilleure façon d'affirmer sa solidarité avec la résistance chilienne, c'est d'affaiblir l'impérialisme américain et de le combattre partout et dans toutes ses manifestations. Ceci est particulièrement vrai en Europe où la lutte contre la subversion multiforme du pays du dollar, filet de sécurité et maître à penser des bourgeoisies locales, est à peine entamée.

B. C.

(1) *Le Problème chilien, démocratie et contre-révolution*, par Joan Garcès, Marabout « Monde Moderne », Paris, 1975, 250 pages, 17,50 F.

(2) *The Lessons of Chile*, par John Gittings, Peace Foundation, Spokesman Books and the Transnational Institute, Nottingham, 1975, 91 pages, 0,75 livre.

CUBA, YES. — David Caute

★ Secker and Warburg, Londres, 1974, 208 pages, 3,75 livres.

Ce carnet de voyage à Cuba d'un intellectuel de gauche britannique traduit à la fois l'admiration pour les succès du régime cubain et l'agacement devant certains de ses aspects. Intercalant notations prises sur le vif au cours de son voyage d'un bout à l'autre de l'île, rappels historiques et commentaires personnels, David Caute exprime fort bien l'attitude fatalement divisée du sympathisant occidental qui a rêvé une révolution et en découvre une autre. S'il retournait à Cuba en 1975, David Caute constaterait de vastes changements par rapport à la situation de 1972 qu'il décrit, aussi bien dans l'amélioration de l'approvisionnement en biens de consommation que dans la mise en route de grands changements institutionnels. La presse et l'édition anglo-saxonnes n'ayant pas toujours été « fair play » vis-à-vis de Cuba, ce livre est à remarquer pour sa recherche constante de l'honnêteté intellectuelle.

B. C.

CUBA SOCIALISTE DE A A Z. — André Carrel et Georges Fournial

★ Editions sociales, Paris, 1975, 284 pages, 13 F.

L'idée de présenter Cuba sous forme de dictionnaire de « Agrumes » et « Alphabétisation » à « Zébu » est excellente. Le lecteur cherchant une référence, le touriste voulant s'informer avant son séjour, apprécieront cette présentation commode. La masse d'informations offerte est considérable et le texte écrit dans un style très agréable. Si certaines entrées sont attendues qu'il s'agisse de « Castro », « Marti », « Rhum » ou « Tabac », le W de « Watergate » est plus surprenant. Fournial et Carrel y évoquent les révélations d'un ancien émigré, Carlos Collado, sur la participation d'exilés cubains au Watergate et à différents agissements de la C.I.A. On n'attend pas de deux journalistes communistes une attitude non engagée, mais le livre n'est nullement une hagiographie de la révolution cubaine. De A à Z, chacun y trouvera de quoi satisfaire sa curiosité.

B. C.

BOLIVIE. — Collectif

★ Coll. « Découverte de l'Amérique », UNICLAM, Paris, 1975, 207 pages, 34 F.)

Très utile introduction au pays où le « Che » devait trouver la mort, le cinquième ouvrage d'une collection qui entend « *présenter sous forme de petites monographies les aspects les plus importants, centrés sur l'histoire sociale et politique, de chaque pays* » d'Amérique latine. Outre des renseignements pratiques (circuits, visas, etc.) et des articles sur la littérature et le folklore, une brève présentation de la culture Tiahuanaco (pré-Inca), l'évocation du processus de colonisation à travers l'exemple de Potosi, la ville minière, et une chronologie politique des principaux événements de l'histoire républicaine. Un type d'ouvrage (collectif) que l'on souhaiterait voir étendu aux pays des autres continents.

M. Bg.

SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

● LA TRAITE DES PAUVRES, par *Jean-Loup Dariel* (Fayard, Paris, 1975, 208 pages, 29 F) : Enquête sur le racolage et l'exploitation des travailleurs immigrés.

● EXPERIENCES EN VUE D'UNE ORGANISATION PLUS HUMAINE DU TRAVAIL INDUSTRIEL (Armand Colin, Paris, 1973, 114 pages, 15 F) : Compte rendu d'un colloque international réuni à *Paris* en janvier 1973.

LES SOUBRESAUTS DE L'ÉCONOMIE OCCIDENTALE

De la crise de l'énergie à la « mort du dollar »

Y A-T-IL vraiment crise de l'énergie dans le monde et qu'est-ce à dire ? La moindre des pudeurs aujourd'hui veut qu'on mette l'expression entre guillemets, tant la réalité de cette crise est sibylline. La pénurie énergétique mobilise en tout cas bien des énergies. Que n'a-t-on pas écrit ou dit, broyant les faits, manipulant les concepts, triturant les chiffres, accablant, au nom d'une science hermétique, les émirs du pétrole et leurs deus ex machina supposés ? Un brin de rationnement en fuel, un zeste de panique, un « chantage » pétrolier politiquement motivé mais pas toujours convenablement explicité — et le traditionnel racisme anti-arabe a fait le reste : la crédulité est la chose du monde occidental la mieux partagée, surtout quand elle est intéressée.

Les organisateurs de la pénurie jouaient sur du velours, sur les phantasmes collectifs. Un livre vient tenter de remettre les faits et les idées en perspective : *le Pétrole à l'heure arabe* (1). Livre de spécialiste, il a d'abord le mérite d'être clair, dans sa forme et sur le fond. La formule de la collection dans laquelle il s'insère (celle d'une interview étirée aux dimensions d'un volume) trouve ici sa justification : les questions qu'Eric Laurent pose à Nicolas Sarkis n'ont rien de complaisant. Elles permettent de faire défiler toutes les idées reçues, et l'économiste syrien se livre à un joyeux jeu de massacre, rappelant que l'inflation dans les économies occidentales est bien antérieure à la hausse des prix du pétrole, celle-ci n'intervenant en outre que de façon marginale dans celle-là ; que les taxes perçues par les Etats consommateurs représentent souvent les deux tiers du prix de vente au détail des produits pétroliers ; qu'on ne saurait confondre « prise de contrôle » ou « accord de participation » avec « nationalisation », d'autant que ces concepts ont une autre signification dans les pays du tiers-monde que dans nos économies développées, etc.

Ces baudruches — et quelques autres — crevées, reste le fond de l'argument : la crise, souligne le conseiller de l'OPEP, frappe bien davantage les pays membres de l'organisation (et, a fortiori, les pays sous-développés non pétroliers) que les nations industrialisées. Faute de savoir maîtriser l'inflation, certains dirigeants occidentaux font de l'OPEP un bouc émissaire, tandis que les compagnies pétrolières et les Etats-Unis trouvent leur intérêt à entretenir une psychose de panique dans les pays européens et au Japon, qu'il s'agit de maintenir plus fermement sous le leadership américain. En revanche, pays arabes pétroliers et pays consommateurs ont un commun intérêt à se libérer de la tutelle américaine, notamment en court-circuitant les compagnies pétrolières. Mais des échanges directs ne suffiraient pas, qui ne seraient pas étayés par des liens de coopération technique, économique et financière.

Le mérite de cette argumentation, c'est qu'elle peut s'appuyer sur une évolution et des résultats tangibles, même si Nicolas Sarkis a parfois tendance, nous semble-t-il, à surestimer la volonté collective d'émancipation des régimes pétroliers arabes, travaillés par des divergences politiques et d'intérêts, et limités par leur refus de mettre en péril l'édifice capitaliste mondial dont ils cherchent à mieux profiter.

LA même réserve peut être exprimée à l'égard de Jacques-Antoine Kosciusko-Morizet et de Jean Peyrelevade lorsque, abordant le problème sous un tout autre angle, ils se penchent au chevet du dollar moribond pour réclamer de l'Europe un sursaut salutaire (2). Le moins qu'on puisse dire est que l'évolution contemporaine ne va guère dans le sens de leurs espoirs : l'Europe monétaire, en ces temps de soubresauts du dollar, a peut-être sa chance. Encore faudrait-il qu'elle s'en rendît compte.

La crise du pétrole, Nicolas Sarkis en conviendrait, n'est qu'un épiphénomène d'une maladie plus générale et plus grave, crise de civilisation sans doute, mais d'abord crise du capitalisme mondial. Il faut se réjouir que ces deux brillants polytechniciens aient entrepris de débroussailler le maquis monétaire. Ils le font avec la verve et l'irrespect qui faisaient la saveur de la Maffia polytechnicienne, dénonçant, à propos de l'or, du papier monnaie, des droits de tirage spéciaux ou de la balance des paiements, les « arguties » des « charlatans » de la maffia monétaire.

Malheureusement, leur propre argumentation pèche parfois par impressionnisme. A leur avis, « les maux que connaît le système des paiements internationaux tiennent à l'origine à l'incapacité où se trouve la communauté internationale d'imposer à l'un de ses membres, nommément les Etats-Unis, le respect de leurs engagements et obligations. S'y ajoute, depuis quelques mois le formidable ébranlement provoqué par l'irruption massive des « pétro-dollars » qui en est d'ailleurs, pour une large part, la conséquence. Inflation oblige » (p. 111).

Outre que, comme le rappelle de son côté Nicolas Sarkis, « les 60 milliards de revenus pétroliers de tous les pays arabes réunis représentent à peu près les dépenses budgétaires de la France en 1975 (ou encore) à peine 4,3 % du revenu national des Etats-Unis » ; il reste à analyser les raisons d'une telle « incapacité » de la communauté internationale : s'agit-il d'une « paresseuse soumission » aux « volontés néfastes d'une puissance vieillissante », comme l'affirme la présentation, ou plutôt d'une impossibilité structurelle, liée notamment à une trop grande interdépendance économique ? « Les solutions, écrivent encore les auteurs, doivent être recherchées non dans une illusoire réforme technique du système des paiements internationaux, mais dans l'établissement d'un nouveau rapport de forces. (...) Le rétablissement de l'indépendance monétaire des pays européens passe désormais par une lutte vigoureuse contre les mouvements erratiques de capitaux et par une diminution du rôle du dollar comme monnaie internationale de transaction » (p. 208).

Premier objectif : « rétablir un surplus commercial pour financer les sorties de capitaux à long terme » (p. 212) et entreprendre un « contrôle des activités des sociétés multinationales » — lesquelles seraient au demeurant « un puissant facteur d'affaiblissement à long terme de l'économie nationale américaine ». En effet, les auteurs font leur la thèse selon laquelle les sociétés multinationales, essentiellement d'origine américaine, tendent à devenir des entités flottantes dans le monde capitaliste, soucieuses de leurs seuls intérêts et reniant une métropole sur le déclin — en semblant oublier que ces monstres apatrides agitent encore les tentacules armés de l'empire américain de préférence à tout autre. Pourquoi prendre des mesures de contrôle des sociétés multinationales si les activités de celles-ci ont la bonne grâce de contribuer à saper l'économie américaine ? A moins que ces sociétés ne soient la meilleure défense et illustration du « dollar-roi », auquel cas le capitalisme ne se porterait pas aussi mal qu'on le dit ? Veut-on remplacer le capitalisme sénile américain par un capitalisme conquérant européen ? Il faudrait d'abord être certain que la « mort du dollar » n'entraînera pas également celle du franc, du deutschemark ou de la livre...

M. Bg.

(1) *Le Pétrole à l'heure arabe*, Nicolas Sarkis, Stock, Paris, 1975, 320 pages, 32 F.

(2) *La Mort du dollar*, J.A. Kosciusko-Morizet, J. Peyrelevade, Le Seuil, Paris, 1975, 238 pages, 33 F.

Le COMECON précise ses objectifs

INTÉGRATION ET OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

LA vingt-neuvième session du Conseil d'entraide économique (COMECON), réunie à Budapest du 24 au 26 juin, s'est terminée par l'adoption du programme pour 1976-1980, qui met l'accent sur le renforcement de l'intégration économique des pays membres. Conforme aux objectifs poursuivis depuis plusieurs années déjà, cette évolution devrait se voir facilitée par les amendements à la charte de l'organisation qui avaient été adoptés le 21 juin 1974 à Sofia, à l'issue de la précédente session annuelle.

Compte tenu des délais nécessaires à la ratification de ces amendements par les neuf pays membres, le texte nouveau de la charte n'a été rendu public que près d'un an plus tard. Les modifications, sans bouleverser l'organisation et le fonctionnement du COMECON, *sont substantielles. On* peut donc se demander pourquoi les pays membres ont éprouvé le besoin de changer un texte auquel on n'avait pas touché depuis 1962, et quelle est la portée des nouvelles dispositions.

La charte du Conseil d'entraide économique a été adoptée, dans sa version initiale, le 14 décembre 1959, et *est entrée* en vigueur le 13 avril 1960, soit plus de onze ans après la création de l'organisation. Dès 1962, une révision assez profonde est intervenue. Si en effet, au cours de sa première décennie, le COMECON n'était guère plus qu'un cadre pour les échanges extérieurs, à partir de 1962 un objectif plus large lui était assigné, l'extension de la « division internationale socialiste du travail » par une coordination de plus en plus poussée des plans internes de développement. La structure du COMECON devait donc être renforcée. A cette fin fut institué un comité exécutif, remplaçant la « conférence des représentants des Etats au Conseil ». Néanmoins cet organe d'exécution, plus permanent que la conférence, doté de compétences plus larges, ne revêt pas un caractère supranational ; ses recommandations et décisions, comme celles de la session dont il est l'exécutif, doivent être adoptées à l'unanimité des membres intéressés et ne sont donc pas applicables aux membres « non intéressés ».

L'histoire du COMECON entre 1962 et 1971 est marquée par une opposition, souvent conflictuelle, entre ceux de ses membres qui souhaitent lui conférer des pouvoirs plus étendus et ceux qui insistent sur les garanties de souveraineté et d'indépendance économique. On connaît les épisodes de la querelle soviéto-roumaine à ce sujet. En juillet 1971 est adopté le programme complexe de coopération des pays membres pour les quinze-vingt *années à venir. Ce texte fixe à l'organisation*, comme but ultime, l'intégration des économies socialistes, mais ne contient aucune disposition liée à une quelconque « supranationalité », dont le concept même est repoussé avec force. Qui plus est, prenant acte des difficultés rencontrées au cours de la décennie précédente, il définit avec une grande souplesse, proche du compromis, les différentes modalités concrètes de la coopération.

Si donc rien n'a changé, pourquoi modifier, trois ans après l'adoption du programme, la charte du COMECON ? Les amendements peuvent se ranger en deux groupes, selon leur finalité : harmonisation de la charte et du programme ; préparation de relations institutionnelles entre le COMECON et d'autres organisations internationales. Ainsi l'intégration fait *expressis verbis* son entrée dans la charte ; la voie est ouverte à des rapports organisés entre le COMECON et la Communauté économique européenne.

« Respect des intérêts nationaux »

LA nouvelle rédaction ajoute aux buts du COMECON, précisés à l'article 1 de la charte, « le développement de l'intégration économique socialiste ». On ne saurait réaliser celle-ci sans réduire au préalable les écarts de développement qui subsistent entre les pays ; aussi bien, dans le même article, l'impératif d'industrialisation posé en 1959 se complète-t-il d'un objectif nouveau, « le rapprochement et l'égalisation progressifs des niveaux de développement économique », thème auquel le programme consacrait un chapitre entier.

Mais si l'intégration devient le but ultime, il n'est pas question de l'imposer aux pays membres. Nous avons signalé ici même en son temps (*le Monde diplomatique*, septembre 1971) que le texte du programme affirmait certes le principe de l'internationalisme, mais renforçait par rapport à la charte les garanties des Etats membres. Désormais, charte et programme ont une formulation identique reprise de ce dernier texte. La coopération des pays membres se réalise, selon l'article 1 de la charte, « conformément aux principes de l'*internationalisme socialiste*, sur la base du respect de la souveraineté *étatique*, de l'*indépendance* et des intérêts nationaux, de la *non-intervention dans les affaires intérieures des pays*, de l'égalité complète de droits, de l'avantage mutuel et de l'entraide amicale » (nous soulignons les expressions nouvelles introduites par le programme en 1971, et désormais statutaires).

Rien n'est modifié dans la définition des procédures de décision. Les recommandations, qui constituent la catégorie des mesures de fond adoptées par les organes du COMECON, sur les problèmes concrets de coopération, spécialisation, coordination des plans, demeurent soumises à la règle de l'unanimité. Qui plus est, même si elles ont été régulièrement adoptées puis approuvées dans l'ordre constitutionnel interne de chaque pays, leur inexécution, comme par le passé, est dépourvue de sanction. Le programme prévoyait prudemment « la mise à l'étude » de la création d'une cour internationale d'arbitrage ; rien n'est mentionné à cet égard dans la charte.

Cependant, quelques dispositions, par petites touches, marquent bien une progression vers l'intégration. Ainsi l'article 3, qui traite des fonctions du COMECON et inscrit bien sûr parmi elles le développement de l'intégration, précise que l'Organisation assiste les pays membres dans l'élaboration, la *concertation* et la réalisation de mesures communes ; le même terme de concertation revient à propos de l'activité des comités et commissions permanentes, et n'est pas sans rappeler le concept d' « harmonisation » des politiques économiques dans le *cadre de la C.E.E.*

Deuxième signe : désormais le COMECON a un budget (art. 13). Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, jusqu'ici il n'en avait pas. L'article traitant des questions financières ne mentionnait que « les frais relatifs à l'entretien du secrétariat et au financement de son activité ». La nouvelle rédaction spécifie nettement que « tous les revenus et dépenses du Conseil d'entraide économique sont prévus dans le budget du Conseil », lequel est arrêté par le comité exécutif, également compétent pour examiner le compte rendu d'exécution du budget. C'est sans aucun doute le signe d'une extension des visées de l'Organisation, puisque l'on prévoit des dépenses excédant les frais de gestion courante (rappelons cependant que les dépenses liées à des investissements communs sont en tout état de cause exclues de ce budget puisque la Banque internationale d'investissements, qui finance de telles opérations, est statutairement tout à fait distincte du COMECON). C'est aussi l'indice d'un renforcement du comité exécutif lui-même, qui devient par ailleurs l'organisateur principal de l'activité de tous les organes opérationnels du COMECON (comités, commissions permanentes).

Enfin, la charte entérine la création d'une nouvelle catégorie d'organes permanents, apparue en 1971 : les comités, placés au-dessus des commissions permanentes et sous la direction immédiate du comité exécutif. Leur vocation est de « réaliser des études d'ensemble et des décisions sur une base multilatérale, relativement aux problèmes les plus importants de la coopération ». Jusqu'à présent trois comités ont été institués, dans des domaines particulièrement déterminants : recherche scientifique et technique, coordination des plans, politique des matières premières, ce dernier créé en 1974 en conséquence de la crise mondiale de l'énergie.

La deuxième ligne d'amendements concerne les relations extérieures au COMECON. On se souvient des contacts plutôt décevants entre une délégation de la C.E.E. et le secrétariat du COMECON en février 1975 à Moscou. Or, désormais, la charte offre la possibilité d'accords conclus entre les deux organisations. *L'article 3 sur les* fonctions et attributions du COMECON complète la liste de celles-ci en précisant que le Conseil d'entraide économique « peut conclure des accords internationaux avec les pays membres du Conseil, avec d'autres pays et avec des organisations internationales ». En ce qui concerne les *« autres pays », c'est une consécration a posteriori* du premier accord de ce type, conclu en mai 1973 avec la Finlande, qui pourrait servir de modèle à des conventions avec des pays développés et surtout des pays en voie de développement. Mais si l'on se réfère à l'exemple finlandais, il ne saurait s'agir, en aucun cas, d'accords commerciaux du type de ceux que la C.E.E. est désormais compétente pour signer au nom de ses membres avec les pays « à commerce d'Etat » ; l'accord-cadre avec la Finlande se borne à définir des domaines et procédures de coopération économique, les relations commerciales entre la Finlande et les partenaires du COMECON continuant à faire l'objet d'accords bilatéraux.

Une procédure analogue *sera-t-elle* recherchée, dans les rapports C.E.E.-COMECON, conduisant à la signature d'un accord très général sur les conditions des échanges, de la coopération industrielle, avec éventuellement la création d'organes de travail *mixtes ? L'article 12 nouveau*, après avoir repris les termes vagues de la version antérieure sur les relations du COMECON avec les organisations internationales, définies « après entente » avec celles-ci, ajoute qu'une telle entente pourra être réalisée « *en particulier par voie de conclusion* d'accords ». Cette formulation contraste avec la rédaction de l'article 11 sur les rapports du COMECON avec les pays non membres : ici des formes de coopération pourront être arrêtées « en règle générale par voie de conclusion d'accords ». Avec des Etats, l'accord sur les principes de la coopération deviendrait la règle ; avec des organisations internationales, il demeurerait cas d'espèce. Cependant, et c'est un élément important, plus rien ne s'oppose à la conclusion d'accords, ni en fait (comme par le passé d'ailleurs, puisque les pays du COMECON pouvaient toujours mandater le secrétaire de leur organisation à cette fin), *ni en droit. Reste à savoir ce qu'on* peut mettre dans un tel accord. Le schéma général d'accord commercial élaboré en 1974 par la Commission des Communautés européennes ne correspond certainement pas à la définition très large du cadre de la coopération Est-Ouest que paraît souhaiter le COMECON. En outre, la volonté *bien affirmée* des Etats membres de conserver toute leur indépendance pour leurs relations commerciales et économiques avec l'Ouest conduit à ne donner, pour le moment, qu'une portée symbolique à d'éventuelles négociations « au sommet » entre le COMECON et la C.E.E.

MARIE LAVIGNE,

Maître de conférences à l'université de Paris-I.

MOSCOU ET LES COMMUNISTES PORTUGAIS

(Suite de la première page.)

Enfin la crise portugaise a ranimé le malaise au sein du mouvement communiste. Si bon nombre de partis frères ont publié des analyses jugées tout à fait orthodoxes, d'autres se sont vus obligés de critiquer la politique de M. Cunhal. Est-ce simplement par sens de l'opportunité que les Italiens et les Espagnols ont affirmé qu'il était désormais inconcevable de bâtir le socialisme en Occident sans garantir les libertés formelles ? Qu'il fallait respecter la liberté de la presse, reconnaître aux partis politiques le droit de mener leur action et tenir compte de l'existence de députés régulièrement élus par le peuple ? Les événements de Lisbonne obligent à mener le débat que les Soviétiques tentent d'esquiver depuis 1956 sur l'intégration dans le socialisme des valeurs de la démocratie bourgeoise. La préparation de la conférence communiste européenne était déjà si difficile qu'il fut impossible de tenir l'engagement pris d'organiser cette rencontre en R.D.A. *« vers le milieu de 1975 »*. Maintenant les P.C. du continent pourraient-ils se réunir sans déballer tout ce qui les divise à propos du Portugal ?

Cette affaire est douloureusement ressentie par une autorité qui a gardé la nostalgie du monolithisme perdu. Moscou soutient M. Cunhal mais doit ménager les communistes italiens qui ont plutôt donné raison à M. Soares. Quant aux Chinois, qui annonçaient naguère le triomphe inéluctable des forces révolutionnaires et accusaient les Soviétiques de baisser les bras, ils font preuve de la plus grande réserve. Ils ne se hâtent pas d'établir des relations avec le régime de Lisbonne. Qu'attendent-ils ? De voir si les militants maoïstes auront leur place au soleil ? Ou de s'assurer que les soubresauts de la révolution ne modifieront pas, au profit des Soviétiques, l'équilibre des forces en Europe ?

BERNARD FERON.

Correspondance

Les militaires en Amérique latine

M. Georges Fauriol, étudiant en doctorat à l'université de Pennsylvanie, nous adresse les remarques suivantes à propos de l'ensemble d'articles publiés dans le Monde diplomatique *de juillet sous le titre « Les militaires et le pouvoir en Amérique latine ».*

De nature très vastes, ces articles ne traitent pas toujours la question du même plan. L'utilité du tableau (p. 11), extrait de The Military Balance, récapitulant les données militaires et économiques des vingt et une Républiques devient donc évidente.

Je dois malheureusement noter l'utilisation presque aveugle de cette illustre source. Les lecteurs bien informés vous feront remarquer que les estimations du P.N.B. pour l'Argentine et le Chili ne sont pas comparables aux autres. The Military Balance calculant le P.N.B. sans se soucier du taux d'inflation et du pouvoir d'achat, les résultats deviennent non seulement incorrects mais empêchent toute comparaison sérieuse. Ceci est particulièrement important dans le cadre d'une nouvelle hiérarchie de forces régionales qui se dessine en Amérique latine.

Il est donc utile de noter que le P.N.B. de l'Argentine (1973) se rapproche plutôt de 27-29 milliards de dollars (ce qui place l'Argentine au troisième rang, et non au premier), et que celui du Chili (1973) plane dans les environs de 7,5 milliards de dollars (très important à l'échelle andine, puisque depuis 1973 le Pérou a un P.N.B. supérieur à celui du Chili).

En conclusion, je vous signale deux sources particulièrement utiles dans ce domaine :

— U.S. Arms Control and Disarmament Agency, World Military Expenditures and *Arms Trade, 1963-1973 (Washington, 1975)* ;

— U.S. Agency for International Development (A.I.D.) (Statistics and Reports Division), Latin America: Economic Growth Trends (Washington, publication régulière).

Militaires et partis au Portugal

A la suite de l'article de Virgilio Delemos (le Monde diplomatique, *juin 1975), M. José M. Silva, étudiant à l'université catholique de Louvain, nous écrit :*

M. Delemos introduit dans la liste des partis politiques une formation, le Parti d'unité populaire (P.U.P.), qui n'existe plus. Cela lui permet d'ignorer un autre parti politique, celui-là même qui, avant comme après le coup militaire du 25 avril 1974, est la cible favorite des forces de répression et dont la radio a reçu l'ordre de ne même pas citer le sigle. Il s'agit du Mouvement réorganisateur du parti du prolétariat (M.R.P.P.), parti marxiste-léniniste-maoïste. Ce parti, qui s'était farouchement opposé au fascisme et au colonialisme du Dr Caetano, a dénoncé après le putsch toute tentative de détourner le mouvement populaire de ses véritables objectifs et d'instaurer un capitalisme d'Etat. Il s'oppose à ce qu'il appelle la dictature militaire appuyée par le parti pro-soviétique de M. Cunhal.

Depuis 1970, la PIDE (police politique) avait déclaré le M.R.P.P. ennemi public numéro un, et son secrétaire général était l'homme le plus recherché. Aujourd'hui, la nouvelle police politique accorde aussi ses « faveurs » au même parti ; son *secrétaire général et des centaines de* militants sont arrêtés, incarcérés dans des conditions épouvantables, torturés. Le seul journal indépendant du gouvernement, l'Expresso, a protesté. Ces arrestations sont faites en vertu d'un décret de l' « ancien » code militaire repris par le « nouveau » et qui permet la détention pour une période illimitée. Agé de moins de quarante ans, le secrétaire général du M.R.P.P., M. Arnaldo Matos, pourra bien attendre la fin de sa vie en prison.

J'attire aussi votre attention sur le fait que M. Alfonso Albuquerque, médecin psychiatre, depuis de longues années collaborateur d'Amnesty International, est l'objet, pour être soupçonné de sympathie envers le M.R.P.P., d'un mandat d'arrêt lancé contre lui par le Copcon.

[La liste des partis à laquelle se réfère M. José M. Silva est celle des partis qui n'avaient pas été exclus des élections. Ajoutons d'autre part que les dirigeants du M.R.P.P. ont été libérés par ordre du *général Othelo de Carvalho*, commandant du Copcon, le 18 juillet et que M. Arnaldo Matos, secrétaire général du M.R.P.P., en prison depuis le 28 mai, a pu s'évader, donner une conférence de presse clandestine et une interview à l'hebdomadaire portugais O Jornal. — V.D.]

Calendrier des fêtes nationales

16-31 AOUT	
17 GABON	Fête de l'indépendance
17 INDONESIE	Anniversaire de la déclaration de l'indépendance
23 ROUMANIE	Fête nationale
25 URUGUAY	Fête de l'indépendance
31 MALAISIE	Fête de l'indépendance
31 TRINITE ET TOBAGO	Fête de l'indépendance
1er-15 SEPTEMBRE	
1 LIBYE	Fête nationale
2 REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU VIETNAM	Fête de l'indépendance
3 SAINT-MARIN	Fête nationale
3 QATAR	Fête nationale
6 SWAZILAND	Fête nationale
7 BRESIL	Fête de l'indépendance
8 MALTE	Fête nationale
9 BULGARIE	Fête nationale
9 REPUBLIQUE DEM. POP. DE COREE	Fête nationale
15 COSTA-RICA	Fête de l'indépendance
15 EL SALVADOR	Fête de l'indépendance
15 GUATEMALA	Fête de l'indépendance
15 HONDURAS	Fête de l'indépendance
15 NICARAGUA	Fête de l'indépendance



L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Le Conseil de sécurité renouvelle le mandat de la FUNU au Sinaï

LE Conseil de sécurité a approuvé à l'unanimité (l'Irak et la Chine ne participant pas au vote), le 24 juillet, le renouvellement pour trois mois du mandat de la Force d'urgence des Nations unies dans le Sinaï (FUNU). Cette décision a été prise *in extremis*, le mandat arrivant à expiration le même jour.

Le 15 juillet, l'Egypte avait en effet informé les Nations unies qu'elle refuserait de prolonger le mandat de la FUNU, estimant que sa présence était utilisée par Israël pour perpétuer son occupation du territoire égyptien. Le Conseil de sécurité avait alors adressé au président Sadate, dans la nuit du 21 au 22 juillet, un appel lui demandant de revenir sur sa décision, ce qu'il devait faire le 23. L'appel du Conseil de sécurité avait été voté par treize voix en sa faveur, l'Irak et la Chine ne participant pas au scrutin.

Bilan de la conférence mondiale de l'Année internationale de la femme

Ouverte le 19 juin à Mexico, la conférence mondiale de l'Année internationale de la femme a pris fin le 2 juillet, avec l'adoption d'un Plan d'action exposant les directives à suivre et les objectifs à atteindre pour améliorer le statut de la femme dans le monde entier, et d'une Déclaration sur l'égalité des femmes et leur contribution au développement et à la paix. Trente-quatre résolutions complètent ces documents.

Adopté par consensus, le Plan d'action était le principal document soumis à la conférence. Il a pour objectif de stimuler l'action nationale et internationale pour résoudre les problèmes du sous-développement et des structures socio-économiques qui placent les femmes dans une position d'infériorité. Il comprend des « *objectifs minimaux* » qui devront être réalisés avant 1980, y compris un accroissement considérable de l'alphabétisation des femmes, l'expansion de la formation professionnelle, l'égalité dans l'accès à l'éducation primaire.

Les progrès réalisés dans l'application du Plan seront examinés et évalués à intervalles réguliers par les Nations unies.

Quant à la « Déclaration de Mexico 1975 », dont la paternité revient à un groupe de quelque soixante-quinze pays en voie de développement, elle a été adoptée par 89 voix contre 3 (Danemark, Etats-Unis, Israël) et avec 18 abstentions. Le Danemark a annoncé qu'il avait eu l'intention de s'abstenir et avait voté contre par erreur. Avant l'adoption, Israël avait demandé un vote séparé sur l'inclusion du mot « *sionisme* » dans quatre passages du texte à côté de formes d'oppression comme le colonialisme, le néo-colonialisme, la discrimination raciale et l' « apartheid ». Par 61 voix contre 23 avec 26 abstentions, la conférence a décidé de maintenir ce mot.

Dans la « Déclaration de Mexico », la conférence demande aux peuples et aux gouvernements de se consacrer à la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la femme, dans le but de construire « *une société humaine où les femmes et les hommes peuvent vivre dans la dignité, la liberté, la justice et la prospérité* ».

La Déclaration affirme notamment que « *l'égalité entre les femmes et les hommes signifie égalité dans leur dignité, leur valeur d'êtres humains, ainsi que l'égalité de leurs droits et de leurs possibilités et de leurs responsabilités* ».

La conférence a enfin adopté trente-quatre résolutions complétant les deux principaux textes et élaborant les points de vue de certains pays ou groupes de pays qui n'ont pas été inclus dans la Déclaration et le Plan d'action. Une partie de ces résolutions établissent la liaison entre l'amélioration du sort des femmes et la solution de problèmes politiques : textes sur la Palestine, le canal de Panama, les régimes racistes d'Afrique australe, l'aide au Vietnam, le Chili, le désarmement, le rôle des femmes dans la promotion de la paix et de la détente, etc.

Par acclamation, la conférence a recommandé à l'Assemblée générale de l'ONU de convoquer en 1980 une deuxième conférence de la femme pour faire le point des résultats obtenus.

DEMANDES D'ADMISSION DES DEUX VIETNAMS. — *Les 15 et 17 juillet respectivement, le gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Vietnam du Sud et le gouvernement de la République démocratique du Vietnam ont demandé l'admission de leurs pays aux Nations unies et invité le secrétaire général à saisir le Conseil de sécurité de la question.*

COMMANDEMENT DES NATIONS UNIES EN COREE. — *Dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité le 27 juin, l'ambassadeur des Etats-Unis a annoncé que, en accord avec le gouvernement de la République de Corée, les Etats-Unis étaient prêts à dissoudre le commandement des Nations unies en Corée et à le remplacer par des militaires des deux pays qui auraient pour tâche d'assurer l'application de l'accord d'armistice, responsabilité qui incombait jusqu'à présent au commandant en chef de la force des Nations unies. La lettre précise que ces mesures seront mises en œuvre le 1er janvier 1976, sous réserve d'un accord préalable avec l'armée populaire de Corée et les volontaires de la République populaire de Chine en leur qualité de signataires de l'accord d'armistice, qui restera en vigueur.*

De leur côté, dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, le Canada, le Costa-Rica, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont notamment invité l'Assemblée générale à demander, lors de sa prochaine session, au Conseil de sécurité d'encourager les parties intéressées à conclure des arrangements afin de permettre la dissolution du commandement des Nations unies en Corée le 1er janvier 1976.

DROITS DE L'HOMME AU CHILI. — *Le gouvernement chilien a informé le secrétaire général des Nations unies le 7 juillet qu'il refuserait l'entrée au Chili du groupe de travail chargé par la commission des droits de l'homme d'enquêter sur le respect des droits individuels au Chili. Considérant cette annulation unilatérale d'un accord préalablement conclu comme injustifiée, le groupe de travail s'est rendu à Lima et à Caracas où il a reçu des témoignages oraux et écrits sur la situation au Chili. Il doit rédiger son rapport ce mois-ci à Genève.*

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT. — *Le conseil d'administration du Programme des Nations unies pour le développement, réuni à Genève, a approuvé le 19 juin deux projets concernant, d'une part l'Afrique orientale (création d'un centre pour l'amélioration du blé et du maïs et envoi d'un spécialiste de l'économie agricole), d'autre part les pays arabes. Il a autorisé son administrateur à approuver éventuellement des demandes d'aide entrant dans le cadre de programmes proposés par la Birmanie, le Kenya, le Koweït et le Nigéria. Enfin, le même jour, il a accordé son appui à une proposition concernant la répartition des dépenses de reconstruction dans la zone du canal de Suez, et approuvé des projets de développement dans la région sud du Soudan.*

Le 23 juin, le conseil d'administration a donné son accord pour des projets à entreprendre par le Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population et pour un projet intéressant la planification familiale au Nigéria.

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le conseil économique et social des Nations unies a ouvert sa session d'été à Genève le 2 juillet. On trouvera un résumé de ses travaux dans le prochain numéro.*

SECHERESSE DANS LA ZONE SOUDANO-SAHELIENNE. — *Pour inciter la communauté internationale à contribuer financièrement à la mise en œuvre de cinquante-deux projets en relation avec la sécheresse dans la région soudano-sahélienne, une conférence de gouvernements et d'organisations intéressées s'est tenue à Genève le 1er juillet. Des contributions financières ou techniques ont été annoncées.*

AIDE A L'INDOCHINE. — *M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a lancé le 17 juillet un nouvel appel en faveur d'une aide supplémentaire urgente aux populations de l'Indochine.*

● REFUGIES. — *M. Oystein Opdahl (Norvège) a été nommé le 20 juin délégué du haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés en Angola.*

Travail

Les travaux de la soixantième conférence internationale du travail

QUINZE cents délégués et conseillers gouvernementaux, employeurs et travailleurs venus de cent dix-neuf pays membres de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) ont participé à Genève à la soixantième conférence internationale du travail, qui a eu lieu du 4 au 25 juin. Cette conférence, qui a été marquée par le retrait des délégations américaine et israélienne après l'admission d'une délégation de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) en qualité d'observateur, a voté un budget de 144 millions de dollars pour 1976-1977 (ce qui représente une augmentation de 34 millions de dollars par rapport à la période précédente mais ne fait que tenir compte de l'inflation internationale et de la baisse du cours du dollar).

Comme chaque année, de nouvelles normes internationales du travail ont été adoptées :

1) Une convention et une recommandation pour promouvoir la création d'organisations de travailleurs ruraux et leur permettre de jouer un plus grand rôle dans le développement. Plus de la moitié des travailleurs du monde sont des ruraux, généralement pauvres et incapables d'améliorer leurs conditions de travail et de vie du fait de l'absence d'organisations fortes pour les défendre.

2) Une autre convention et une autre recommandation pour encourager les Etats membres à moderniser leurs politiques et programmes d'orientation et de formation professionnelles, de façon à former une main-d'œuvre capable de s'adapter aux conditions et changements du marché de l'emploi, tout en lui assurant un travail satisfaisant.

3) Une troisième convention, assortie d'une recommandation, indique les politiques à suivre pour éliminer l'emploi des migrants dans des conditions abusives et pour accorder aux travailleurs migrants l'égalité de traitement avec les nationaux. Il n'y a pas moins de 13 millions de travailleurs migrants en Europe occidentale seulement.

Les travaux ont aussi porté sur la préparation d'instruments qui seront réexaminés l'an prochain et qui visent à inciter les gouvernements, les employeurs et les travailleurs à se consulter et à coopérer pour prendre les mesures permettant une meilleure application des cent quarante-trois conventions et des cent cinquante et une recommandations qui constituent maintenant le code international du travail.

D'autre part, dans une déclaration solennelle, la conférence a *réaffirmé le droit des travailleuses* — plus de 500 millions de femmes — *à l'égalité de traitement avec les hommes dans l'emploi*. Un plan d'action destiné à concrétiser ces droits demande à l'O.I.T. de rassembler les données nécessaires à l'évaluation des progrès accomplis en vue d'une égalité effective pour les travailleuses.

Une résolution consacrée à la situation au Chili invite instamment les autorités chiliennes à se conformer aux dispositions de l'O.I.T. sur les droits de l'homme et les droits syndicaux et à fournir au Bureau international du travail des informations sur l'application des conventions concernées. Parmi les autres sujets qui ont fait l'objet de résolutions de la conférence figurent la mise en œuvre d'une stratégie coordonnée du développement rural, l'égalité de chances et de traitement entre les hommes et les femmes dans le domaine du travail, la contribution des petites et moyennes entreprises au progrès économique et social, la réadaptation professionnelle et la réinsertion sociale des invalides et des handicapés, l'industrialisation, la garantie de l'emploi et la protection des revenus des travailleurs.

Un nouveau conseil d'administration du BIT, de cinquante-six membres au lieu de quarante-huit antérieurement, a été élu pour la période 1975-1978. En effet, un amendement à la Constitution a porté le nombre des sièges au conseil à cinquante-six (vingt-huit gouvernementaux, quatorze employeurs et quatorze travailleurs) permettant ainsi une représentation plus large des cent vingt-six Etats membres.

Enfin la conférence a prolongé d'un an le mandat du groupe de travail chargé d'étudier les problèmes de structure de l'O.I.T. pour lui permettre de poursuivre ses travaux.

F.A.O.

Situation toujours difficile pour les fibres dures

LA situation du sisal, du henequen et des autres fibres dures a continué à se détériorer à la fin de 1974 et au début de 1975, avec un gonflement des stocks, une baisse des prix et une concurrence croissante de la part des synthétiques sur le marché mondial : telle est la principale conclusion du groupe intergouvernemental sur les fibres dures, qui a tenu sa neuvième session, du 30 juin au 4 juillet à Rome, au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.).

L'invasion croissante des marchés du sisal et du henequen par les produits de remplacement synthétiques a été notée avec inquiétude. Les pays producteurs reconnaissent qu'il est nécessaire de vendre le sisal à des prix de nature à concurrencer les synthétiques, mais la plupart des délégations ont exprimé la crainte que, si les prix des fibres s'établissent à des niveaux aussi bas que ceux qui sont considérés comme compétitifs par les pays consommateurs, c'est-à-dire à près de 300 dollars la tonne, la culture du sisal ne sera plus rentable dans de nombreux pays étant donné le progrès de l'inflation et de la hausse des coûts de production.

Parallèlement à cette réunion, s'est tenue du 30 juin au 2 juillet, également au siège de la F.A.O., la sixième session du groupe de travail consultatif de la recherche sur les fibres dures.

UN NOUVEAU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION EN MEDITERRANEE. — *Plus de soixante centres de recherche marine de dix-huit pays méditerranéens vont sans doute participer à un ou plusieurs des sept projets pilotes des Nations unies contre la pollution en Méditerranée.*

Quatre de ces projets, patronnés par le Conseil général des pêches pour la Méditerranée de la F.A.O. et par le PNUD (Programmes des Nations unies pour le développement), ont été discutés à Rome du 23 juin au 4 juillet par une cinquantaine de spécialistes de quatorze pays bordant la Méditerranée.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *Haïti, qui vient de subir les effets de la sécheresse, et Madagascar, récemment dévastée par des cyclones, vont recevoir du Programme alimentaire mondial une aide alimentaire qui se monte respectivement à 1.335.700 dollars et à 226.500 dollars.*

La majeure partie de la population de Haïti vit d'une agriculture de subsistance, qui a été très gravement affectée par une sécheresse de huit mois.

A Madagascar, ce sont quatre cyclones qui se sont abattus récemment sur la Grande Ile, y provoquant des dégâts considérables : des maisons, des bâtiments publics, des ports et des digues et cinq mille hectares de rizières ont été détruits.

D'autre part, en Birmanie, environ cent mille personnes sinistrées à la suite d'un récent cyclone vont recevoir pendant deux mois des rations de secours expédiées par le Programme alimentaire mondial, pour une valeur de 740.000 dollars.

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. — *L'UNESCO a organisé à Quito (Equateur), du 24 au 30 juin, une rencontre d'experts consacrée à la planification des échanges de nouvelles en Amérique latine (circulation intérieure des nouvelles, échanges d'informations au niveau régional et international et rôle des agences internationales d'information). Les conclusions de cette réunion seront soumises à une conférence intergouvernementale sur les politiques de la communication en Amérique latine qui aura lieu au mois de décembre.*

● SANTE. — *Un symposium sur la planification et l'organisation des services en faveur des alcooliques et des individus pharmacodépendants s'est tenu à Albi du 30 juin au 5 juillet à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.).*

— L'amélioration de la sécurité dans la recherche mibrobiologique et la recherche en biologie cellulaire a été au centre des travaux de la dix-septième session du comité consultatif de la recherche médicale de l'O.M.S. qui a eu lieu à Genève du 23 au 27 juin. Le comité a accordé une attention toute particulière aux nouvelles techniques mises au point dans le domaine de la génétique moléculaire et à leur application aux problèmes de prévention et de traitement de maladies humaines et animales.

● AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — *A l'initiative du gouvernement gabonais et du Commissariat français à l'énergie atomique, l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) a organisé, du 23 au 27 juin, à Libreville, un colloque sur le phénomène d'Oklo (réaction de fission en chaîne très ancienne dans un réacteur fossile constitué par un gisement d'uranium).*

● DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *La création d'une organisation internationale du coton, destinée à promouvoir l'industrie textile dans les pays en voie de développement, a été l'une des recommandations formulées par un groupe d'experts venus de treize pays en voie de développement et de quatre pays industrialisés, qui s'étaient réunis à Manchester (Grande-Bretagne) du 23 au 28 juin à l'initiative de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et de l'Institut international du coton (I.I.C.).*

● NAVIGATION MARITIME. — *La convention internationale sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, élaborée par une conférence convoquée en 1971 par l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.), est entrée en vigueur le 19 juin. Cette convention a pour objet d'assurer une réparation satisfaisante aux personnes victimes de dommages causés par un pollution due aux hydrocarbures, à la suite d'accidents survenus en mer et dans lesquels sont impliqués des navires transportant ces produits.*

La convention ne s'applique ni aux navires de guerre ni aux bateaux exploités par un Etat et utilisés à titre temporaire pour un service officiel non commercial.

— L'Ethiopie est devenue, le 3 juillet, membre de l'O.M.C.I., portant ainsi le nombre des Etats membres de l'Organisation à quatre-vingt-dix (dont un membre associé).

● TELECOMMUNICATIONS. — *L'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) a organisé à Alger, du 7 au 12 juillet, une conférence consacrée à l'étude du financement d'un réseau régional de télécommunications englobant les vingt pays membres de la Ligue des Etats arabes ainsi que Chypre, l'Ethiopie, la Grèce, Malte et la Turquie.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Révision de taux de rémunération

LE Fonds monétaire international (F.M.I.) a révisé le 9 juillet dernier les taux de rémunération applicables aux positions dans la super tranche-or. Selon la formule adoptée en juin 1974, le Fonds a décidé de verser une rémunération au taux de 3,75 % ; il a également unifié à 3,75 % les deux taux de rémunération en vigueur depuis juin 1974. D'autre part, le taux d'intérêt et les commissions relatives aux droits de tirage spéciaux (D.T.S.), qui d'après les statuts du Fonds ne doivent pas dépasser le taux de rémunération quand celui-ci est supérieur à 2 %, ont aussi été fixés à 3,75 %.

AIDE AU KENYA DANS LE CADRE DU MECANISME D'AIDE A MOYEN TERME. — *Le 7 juillet, le Kenya a demandé au F.M.I. d'utiliser les ressources du Fonds octroyées dans le cadre du mécanisme d'aide à moyen terme créé en septembre 1974 pour venir en aide aux pays membres qui doivent effectuer certains ajustements destinés à redresser l'équilibre de leur balance des paiements. Contrairement aux crédits « stand-by » qui n'excèdent pas une durée de douze mois, ce nouveau mécanisme a une durée de trois ans. Il s'agit là du premier recours à cette facilité qui permettra au Kenya d'acheter, pendant une période de trois ans, l'équivalent de 67,2 millions de D.T.S.*

CREDITS « STAND-BY » A L'AFGHANISTAN ET A HAITI. — *Le F.M.I. a approuvé, le 7 juillet, un crédit « stand-by » à Haïti l'autorisant à acheter, au cours des douze prochains mois, l'équivalent de 4,75 millions de D.T.S. en monnaies étrangères ; d'autre part, le 18 juillet, l'Afghanistan s'est vu accorder un crédit de même nature qui lui permettra d'acheter l'équivalent de 8,5 millions de D.T.S. en monnaies étrangères.*

EMPRUNTS AU TITRE DU MECANISME PETROLIER. — *Deux pays membres du Fonds ont effectué, le 9 juillet, dans le cadre du mécanisme pétrolier, deux achats d'un montant total équivalant à 59 970 000 D.T.S. ainsi répartis : Haïti, 1 590 000 D.T.S. ; République de Corée, 58 millions 380.000 D.T.S.*

TIRAGE DE LA GRECE. — *Le Fonds monétaire a donné son accord, le 18 juillet, à l'achat par le gouvernement grec de l'équivalent de 34,5 millions de D.T.S. en monnaies étrangères.*

Groupe de la Banque mondiale

Quinze prêts de la Banque

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement a récemment approuvé plusieurs prêts en faveur des pays et organismes suivants :

— Nigéria, le 19 juin : 65 500 000 dollars pour trois projets de plantation de palmiers à huile à grand rendement ;

— Syrie, le 19 juin : 72 millions de dollars pour la réalisation d'un projet énergétique sur le fleuve Grontes ;

— Turquie, le 19 juin : 75 millions de dollars pour le financement d'un projet de développement rural ;

— Algérie, le 30 juin : 48 millions de dollars, dont un prêt d'assistance technique de 8 millions de dollars pour la réalisation de son programme national de développement rural et 40 millions de dollars pour développer la production des matériaux de construction et augmenter les investissements industriels ;

— Colombie, le 30 juin : 21 millions de dollars qui financeront un programme de développement agricole à Cordoba ;

— Indonésie, le 3 juillet : 68 millions de dollars pour un projet de distribution d'engrais ;

— Kenya, le 3 juillet : 63 millions de dollars qui financeront en partie la construction de la centrale hydro-électrique de Gitaru sur le fleuve Tana ;

— Tunisie, le 3 juillet : 8 900 000 dollars qui permettront de venir en aide aux écoles primaires et de développer le programme national de formation professionnelle ;

— Iles Fidji, le 9 juillet : 5 millions de dollars destinés au développement du réseau de télécommunications du pays ;

— Banque de développement industriel du Kenya, le 9 juillet : 10 millions de dollars qui fourniront à cet organisme une partie des devises dont il a besoin jusqu'à la fin de 1978 ;

— Libéria, le 9 juillet : 1 800 000 dollars qui contribueront à améliorer la gestion de la Société d'Electricité du Libéria ;

— Yougoslavie, le 9 juillet : 40 millions de dollars pour l'amélioration de l'infrastructure routière ;

— Société financière coréenne de développement, le 17 juillet : 55 millions de dollars pour ses opérations de prêts en faveur des entreprises industrielles et du secteur des travaux publics ;

— Thaïlande, le 17 juillet : 95 millions de dollars pour le financement du projet d'irrigation de Phitsanulok dans le nord du pays.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *Une série d'opérations de crédits ont été annoncées par l'Association internationale de développement (IDA) au cours des dernières semaines :*

Deux crédits, d'un montant total de 17 100 000 dollars le 19 juin à la République arabe du Yémen, pour le financement d'un projet routier, d'un projet d'alimentation des eaux et d'évacuation des eaux usées à Hodeïda, le principal port du pays ; 24 millions de dollars le 19 juin à l'Inde, pour le développement de la zone de contrôle du projet d'irrigation Chambal dans le Madhya Pradesh ; un crédit de 7 millions de dollars le 30 juin à la Guinée, pour le développement de la production d'ananas près de Kindia ; un crédit de 3 millions de dollars le 3 juillet au Cameroun, pour venir en aide aux petites entreprises traditionnelles de ce pays ; un crédit de 10 millions de dollars le 3 juillet à la Tanzanie, pour le développement de la production laitière ; un crédit de 2 millions de dollars le 9 juillet au Sénégal, pour le financement d'un projet de réinstallation et d'assistance technique ; un crédit de 25 millions de dollars le 17 juillet à la Banque d'Alexandrie en Egypte, pour l'aider à financer ses prêts en vue d'opérations de développement.

INVESTISSEMENTS DE LA S.F.I. — *La Société financière internationale (S.F.I.) a effectué une série d'opérations pendant les mois de juin et juillet :*

Le 23 juin, 3 100 000 dollars ont été affectés au développement de l'industrie touristique en Tunisie (2 500 000 dollars sous forme de prêt et 586 500 dollars sous forme de participation au capital de la Société d'études et de développement de Sousse-nord) ; le 25 juin, une participation d'environ 700 000 dollars a été prise dans le capital d'un nouvel organisme se consacrant au marché financier au Venezuela, la Sociedad Financiera Promotora del Mercado de Capitales ; le 26 juin, le premier investissement de la S.F.I. au Cameroun a eu lieu sous forme d'une prise de participation de 451 000 dollars dans la société Bata camerounaise pour l'aider à accroître sa fabrication de chaussures ; le 26 juin, un prêt, en collaboration avec la Libyan Arab Foreign Bank et d'autres institutions financières, a été accordé à une société privée de financement pour le développement en Turquie, la Turkiye Sinai Kalkinma Bankasi ; le 30 juin, un prêt de 10 millions de dollars a été affecté à la construction d'une usine pétrochimique au nord-est du Brésil ; le 1er juillet, un prêt de 9 500 000 dollars a été consenti à la société Mahindra Ugine Steel de l'Inde pour le développement de l'industrie sidérurgique ; le 2 juillet, enfin, la S.F.I. a souscrit un engagement de 3 millions 180 000 dollars sous forme de prêt et de prise de participation pour un projet de développement hôtelier à Katmandou au Népal.

EMISSION DE BONS AUX ETATS-UNIS. — *Le 9 juillet, la BIRD a effectué une émission de bons aux Etats-Unis. D'un montant total de 500 millions de dollars, elle comprend 300 millions de dollars de bons à cinq ans venant à échéance le 15 juillet 1980 et 200 millions de dollars de bons à dix ans, venant à échéance le 15 juillet 1985.*

EMPRUNT DE LA BANQUE AUPRES DE BANQUES SUISSES. — *La Banque mondiale a annoncé le 2 juillet qu'elle avait souscrit un emprunt à moyen terme d'un montant de 300 millions de francs suisses auprès d'un important groupe de banques suisses.*

REUNIONS DE DIVERS GROUPES CONSULTATIFS. — *Une série de réunions de groupes consultatifs se sont dernièrement tenues à Paris : les 17 et 18 juin, groupe consultatif pour la Tunisie ; les 23 et 24 juin, groupe consultatif pour la Colombie ; les 26 et 27 juin, consortium d'aide à l'Inde et, les 2 et 3 juillet, groupe consultatif pour la République de Corée.*

Banque africaine de développement

Six prêts

LA Banque africaine de développement a annoncé une série d'opérations de prêts :

— Au Swaziland, le 24 juin : 700 000 u.c. (194 600 000 F C.F.A.) (1) qui financeront la première phase du programme décennal d'extension et de modernisation du système de télécommunications de ce pays et 170 000 u.c. (47 260 000 F C.F.A.) pour l'extension de la route reliant Manzini à Mahamba ;

— Au Cameroun, le 24 juin : 1 100 000 u.c. (305 800 000 F C.F.A.) destinés à la construction de la nouvelle aérogare de Douala ;

— A la Société nationale des chemins de fer tunisiens, le 24 juin : 5 millions d'u.c. (1 390 000 000 de F C.F.A.) pour financer le coût en devises des travaux réalisés sur le réseau ferroviaire sud ;

— Au Malawi, le 24 juin : 5 millions d'u.c. (1 390 000 000 de F C.F.A.) pour le financement du coût en devises d'une ligne électrique entre Nkoula et Lilongwe ;

— Au Kenya, le 24 juin : 3 millions d'u.c. (834 000 000 de F C.F.A.) pour la construction de la route Kitale-Kapenguria.

AIDE DU NIGERIA. — *Le 25 juin, le Nigeria a informé la Banque africaine de sa décision de lui confier la gestion d'un fonds spécial destiné à accroître la contribution de la Banque en faveur de ses membres les plus défavorisés. Ce fonds s'élève à 50 millions de nairas, soit 16 500 000 000 de F C.F.A.*

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT. — *La cinquième réunion consultative sur la mobilisation des ressources supplémentaires pour le Fonds africain de développement (FAD) s'est tenue le 26 juin à Genève.*

(1) 1 u.c. = 1,20 dollar ou 278 francs C.F.A.

Banque asiatique de développement

Prêt aux Philippines

LA Banque asiatique de développement a le 26 juin accordé aux Philippines un prêt d'un montant de 13.5 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour trente ans et à 8,75 % l'an). Ce prêt, qui est assorti d'un don d'assistance technique de 100 000 dollars, est destiné à financer un projet visant à irriguer, à partir du fleuve Pulangui, la plaine de Valencia, située dans le centre de l'île de Mindanao.

Banque centraméricaine d'intégration économique

Prêts au Guatemala et au Honduras

LA Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a accordé le 20 juin un prêt de 1 800 000 dollars au Guatemala destiné à financer la mise en place de réseaux d'eau potable dans la capitale. Elle a consenti le même jour au Honduras un prêt d'un montant de 4 500 000 dollars qui financera un projet routier.

CREATION D'UN FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL. — *La B.C.I.E. a annoncé le 25 juin la création d'un fonds de développement social dont les ressources seront affectées à la réalisation de projets dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'habitat et du développement pour les populations à bas revenus. Ces projets devront avoir un caractère régional ou faire partie des programmes d'intégration.*

Banque européenne d'investissement

Treize prêts

POUR la première fois, après une interruption de sept ans à la suite des évènements politiques qui avaient conduit la C.E.E. à suspendre son aide financière, la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a consenti le 25 juin a la Grèce deux prêts d'un montant total de 11,85 millions de dollars (9,1 millions d'u.c.) dont 10 millions de dollars sous la forme d'un prêt global destiné à contribuer au financement d'initiatives industrielles de petite et moyenne dimension (pour onze ans et à 9,25 %), et 1,85 million de dollars (pour neuf ans et à 9,25 %) pour la construction près d'Athènes d'une usine de produits en aluminium.

Autres opérations annoncées :

— Deux prêts d'une contre-valeur de 24,2 millions de livres (44,9 millions d'u.c., pour dix ans et à 9,25 %), le 26 juin, à la British Gas Corporation du Royaume-Uni, pour le financement d'un réseau de gazoducs destinés à acheminer le gaz de la mer du Nord vers l'Ecosse ;

— Un prêt d'une contre-valeur de 4,5 millions de livres (7,7 millions d'u.c., pour quinze ans et à 9,25 %), le 8 juillet, à Cement Ltd de Dublin, pour contribuer au financement de l'extension d'une cimenterie à Platin ;

— Trois prêts d'une contre-valeur de 50 millions de francs (9,6 millions d'u.c., pour douze ans et à 9,25 %), le 11 juillet aux départements bretons, pour le renforcement et l'extension des réseaux d'adduction d'eau dans des zones rurales de la Bretagne ;

— Un prêt d'une contre-valeur de 165 millions de francs (31,8 millions d'u.c., pour douze ans et à 9,25 %), le 16 juillet, à la société concessionnaire des Autoroutes Paris-Est-Lorraine-Apel, pour le financement d'une nouvelle tranche de l'autoroute Paris-Metz ;

— Trois prêts d'une contre-valeur totale de 27,1 milliards de lires (33,5 millions d'u.c., à 9,25 %), le 17 juillet, au groupe italien Ente Nazionale Idrocarburi (ENI) : 12,1 milliards de lires (pour sept ans) financeront le développement du gisement d'hydrocarbures de Malossa dans la plaine du Pô ; 7 milliards de lires (pour dix ans) pour la pose de quatre gazoducs en Calabre, dans les Pouilles et en Basilicate ; 8 milliards de lires (pour dix ans) financeront un projet d'extension et de modernisation du complexe pétrochimique de Gela, en Sicile ;

— Un prêt d'une contre-valeur de 1 750 000 u.c. (13,6 millions de roupies mauriciennes pour quinze ans), le 18 juillet, au Central Electricity Board (CEB), pour le renforcement de l'approvisionnement en électricité de l'île Maurice.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE EN SUISSE. — *Le 19 juin, la B.E.I. a émis en Suisse un emprunt obligataire de 80 millions de francs suisses pris ferme par un syndicat de banques suisses placé sous la direction commune de l'Union de Banques suisses, de la Société de Banque suisse et du Crédit suisse.*

Ces obligations, d'une durée de quinze ans maximum portent intérêt au taux de 7,75 % payable annuellement. Elles ont été offertes au pair en souscription publique du 25 au 30 juin 1975.

Banque interaméricaine de développement

Augmentation des ressources de la Banque

AU cours d'une réunion extraordinaire qui s'est tenue le 9 juillet à Washington, l'assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (BID) a demandé aux vingt-quatre pays membres de la Banque d'augmenter de 6,3 milliards de dollars le capital de l'organisation afin qu'elle puisse faire face aux besoins croissants que requiert le développement de l'Amérique latine.

Prêts à l'Equateur, à la Bolivie et à cinq pays d'Amérique centrale

Deux prêts d'un montant total de 3 millions de dollars ont été accordés le 26 juin à l'Equateur pour financer le développement des petites industries et des entreprises artisanales. 1,5 million de dollars ont été consentis à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour quinze ans et à 8 % ; 1,5 million de dollars ont été fournis par le Fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans et à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite.

Deux prêts ont été accordés le 11 juillet à la Bolivie pour le développement de l'industrie et du tourisme. Le premier, d'un montant de 6 millions de dollars, provient du Fonds d'opérations spéciales ; le second s'élève à 2 420 000 francs suisses (l'équivalent de 1 million de dollars) ; tous deux ont été consentis pour vingt-cinq ans avec un taux d'intérêt de 1 % pendant les cinq premières années et de 2 % ensuite.

Enfin, le 3 juillet, 25 millions de dollars (à l'aide du Fonds d'opérations spéciales, pour trente ans à 1 % pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) ont été attribués à cinq pays membres (El Salvador, Honduras, Costa-Rica, Guatemala et Nicaragua) pour aider à la construction de divers tronçons routiers.

EMPRUNT EN ITALIE. — *Un emprunt d'un montant de 25 millions de dollars a été effectué le 7 juillet par la BID en Italie. Souscrit auprès de l'Ufficio Italiano dei Cambi, cet emprunt porte un intérêt de 8,25 % et a une durée de dix ans.*

GROUPEMENTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

La septième session de la commission des articles manufacturés

LA septième session de la commission des articles manufacturés de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui s'est tenue à Genève du 23 juin au 4 juillet, a adopté trois résolutions. La première demande au secrétaire général de la CNUCED de réunir un groupe spécial d'experts chargé d'identifier les pratiques commerciales restrictives qui risquent d'engendrer des abus de position dominante sur les marchés aux niveaux national et international et d'élaborer à l'intention des pays en voie de développement un projet de loi-cadre leur donnant les moyens d'éliminer ces pratiques. La seconde résolution, qui concerne le commerce international des textiles, recommande la libéralisation progressive des obstacles tarifaires et non tarifaires qui entravent les exportations de textiles en provenance des pays en voie de développement, le maintien par les pays développés du système de préférences généralisées dans ce domaine et l'octroi de facilités à l'importation, par les pays industrialisés, des produits textiles artisanaux fabriqués dans les pays moins développés. Quant à la troisième résolution, elle invite les pays industrialisés à procéder aux reclassifications tarifaires qui seraient nécessaires pour faciliter l'entrée sur leurs marchés des produits tropicaux, bruts et transformés, et des produits artisanaux provenant des pays en voie de développement.

Conseil de coopération douanière

Quarante-cinquième et quarante-sixième sessions du Conseil

LE Conseil de coopération douanière a tenu ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions à Buenos-Aires du 21 au 29 mai, sous la présidence de M. Jasjit Singh (Inde).

Le Conseil a approuvé la publication de textes adoptés par le comité de la valeur en douane, parmi lesquels une étude sur la valeur en douane des ordinateurs et des supports de programme. D'autre part, trois nouvelles annexes à la Convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers ont été adoptées : elles traitent du dédouanement des marchandises pour mise à la consommation, du transit douanier et de l'exportation temporaire pour perfectionnement passif.

Le Conseil a également adopté une recommandation sur la centralisation des renseignements concernant les fraudes douanières, et une résolution concernant l'abolition du manifeste de passagers pour l'arrivée et le départ des voyageurs empruntant la voie aérienne. Un nouveau mandat a été attribué au groupe de travail chargé de l'étude des applications pratiques des ordinateurs en matière douanière.

En ce qui concerne l'activité du comité de la Nomenclature, le Conseil a adopté un certain nombre d'amendements à la Nomenclature et diverses modifications afin de l'actualiser et d'accroître l'uniformité du classement des marchandises dans le commerce international.

Conseil international du blé

Perspectives de l'offre et de la demande mondiales pour 1975-1976

LES délégués de trente-sept pays et des observateurs de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et du Programme alimentaire mondial (PAM) ont participé aux soixante-treizième et soixante-quatorzième sessions du Conseil international du blé, qui se sont déroulées à Londres du 30 juin au 3 juillet.

Le Conseil a procédé à un examen des prévisions concernant l'offre et la demande mondiales de blé pour 1975-1976.

Les besoins mondiaux en importations de blé ont été évalués entre 63 et 68 millions de tonnes, en hausse par rapport à 1974-1975 où ils n'ont pas dépassé 62,7 millions de tonnes ; une augmentation des importations est surtout prévisible en Europe occidentale (7,2 millions de tonnes contre 6,4 en 1974-1975) et en Afrique (10 millions contre 8,7 pour la période précédente). Les capacités mondiales d'exportation seront, quant à elles, comprises entre 63,8 et 76,3 millions de tonnes en 1975-1976.

Toutefois, même si les prévisions actuelles laissent prévoir un niveau des capacités d'exportations suffisant pour satisfaire la demande en importations de blé et pour assurer une reconstitution des stocks (et notamment aux Etats-Unis), il ne faut cependant pas exclure la possibilité d'une augmentation imprévisible de la demande, que ce soit pour des raisons d'ordre climatique ou de toute autre nature. Au cours de ces deux sessions, le Conseil a pris connaissance d'un rapport du groupe préparatoire qui avait été créé en février pour examiner les possibilités de remplacement de l'actuel accord international sur le blé de 1971 par un nouvel accord ; le groupe a été chargé de présenter un autre rapport au Conseil lors de sa session d'automne.

EXTENSION DE L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1971. — *Les protocoles étendant les deux conventions de l'accord international sur le blé de 1971 (la convention sur le commerce du blé et la convention sur l'aide alimentaire) sont entrés en vigueur le 1er juillet.*

Groupe andin

Dix-septième session ordinaire de la commission

LA commission de l'Accord de Cartagena a tenu dans la capitale péruvienne sa dix-septième session ordinaire du 14 au 24 juillet. Elle a repris l'étude des propositions du comité (*la junta*) sur les programmes sectoriels de développement des industries automobile, pétrochimique et des engrais chimiques. D'importants progrès auraient été réalisés, notamment en ce qui concerne l'industrie automobile.

La commission a aussi arrêté la position des pays membres en vue des négociations collectives au sein de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC), dont la reprise était prévue pour le 4 août à Montevideo. Elle a en outre considéré l'état actuel de l'application, au niveau de la sous-région, des statuts des entreprises multinationales, et examiné en première lecture une proposition du comité sur la construction d'un réseau routier sous-régional.

VERS LA CREATION D'UN FONDS COMMUN DE RESERVES. — *Le conseil monétaire et des changes du Groupe andin s'est réuni à Lima du 23 au 28 juillet pour les travaux de sa quatrième session. Le conseil a entièrement consacré ses travaux à l'examen du texte de l'avant-projet de création d'un fonds commun de réserves. Prévu en tant qu'instrument de la politique monétaire et des changes dans la sous-région, le fonds commun de réserves aurait notamment pour but : a) d'aider les pays membres en cas de déséquilibre temporaire de leurs balances des paiements ; b) de contribuer à l'harmonisation des politiques financière et monétaire.*

DEFENSE CIVILE. — *Une réunion technique des représentants des organismes de défense civile des six pays membres s'est tenue à Lima (Pérou) du 28 au 30 juin pour élaborer un projet de convention sur la création d'une organisation andine de la défense civile. Les textes arrêtés à la fin des travaux prévoient notamment la coordination des actions des six pays pour faire face à des situations d'urgence et à des catastrophes nationales, et l'élaboration de projets préventifs d'intérêt commun.*

Communauté des Caraïbes

Un bilan des relations économiques depuis 1968

LA célébration le 7 juillet de la journée de la Communauté des Caraïbes (CARICOM Day) a été précédée les 5 et 6 de la sixième réunion du conseil des ministres du Marché commun. Ce fut l'occasion pour les ministres de dresser le bilan de l'évolution des économies des pays membres depuis 1968. Il en ressort que, malgré ses côtés positifs, cette évolution n'est pas allée de pair avec les progrès des institutions.

A la suite de l'abaissement accéléré des droits de douane, en 1973, 90 % des biens échangés à l'intérieur de la zone circulaient déjà librement. Les importations entre les douze pays sont passées de 4,9 % en 1968 à 7,2 % en 1973. A ce caractère relativement marginal du commerce intra-zonal s'ajoute une disproportion de l'importance de chaque pays dans ces échanges. La part des importations des Quatre Grands (Barbade, Guyana, Jamaïque, Trinité-et-Tobago) est en effet passée dans le même laps de temps de 65 % à 74 % du total, alors que celle de leurs exportations représente aujourd'hui 92 % du total.

Quant à la structure du commerce intra-zonal, elle n'a pas subi de changements significatifs, la diversification de la production étant encore à ses débuts.

O.C.D.E.

L'Agence internationale de l'énergie souhaite la reprise du dialogue

REUNIE le 30 juin et le 1er juillet à Paris, l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) s'est prononcée en faveur d'une reprise du dialogue avec les pays producteurs de pétrole et les pays en voie de développement le plus rapidement possible. Elle a repris et précisé les propositions qui lui avaient été présentées en juin par M. Kissinger : en particulier, trois commissions étudieront respectivement les problèmes d'énergie, de matières premières et de développement. Mais ces trois commissions travailleront sur un pied d'égalité et auront la même importance.

Aucune décision n'a été prise quant à la fixation d'un prix minimum du pétrole importé.

Vers un chômage accru dans les pays membres

Dans son étude semestrielle sur les « *Perspectives économiques* » dans les pays membres (no 17) publiée le 22 juillet, l'O.C.D.E. prévoit une aggravation du chômage dans les six prochains mois, tandis que la reprise économique lui paraît improbable dans le même délai. Les experts suggèrent même le maintien d'un taux de chômage « *un peu supérieur au niveau structurel et frictionnel* » pour tenter d'abaisser le rythme de l'inflation dans les grands pays à moins de 7 %. Ces six derniers mois, l'inflation est tombée de 15 % à la fin de 1974 à environ 10 % (taux annuel).

LE TOURISME INTERNATIONAL EN REGRESSION — *Selon le apport annuel de l'O.C.D.E. sur le tourisme international qui doit paraître en septembre, le ralentissement amorcé en 1973 s'est fortement accentué en 1974. Pour la première fois depuis l'après-guerre, les mouvements touristiques internationaux dans la plupart des pays membres de l'O.C.D.E. ont été en nette régression.*

COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT. — *Le comité d'aide au développement (CAD), réuni à Paris au niveau ministériel les 30 juin et 1er juillet, a établi un bilan de l'aide occidentale accordée en 1974 aux pays en voie de développement. Il ressort de cet examen que l'apport d'aide publique a augmenté de 21 % par rapport à 1973 (11,3 milliards de dollars contre 9,4 milliards l'année précédente), ce qui, compte tenu du niveau général des prix, ne représente qu'une très légère hausse des ressources réelles transférées. Ce montant de 11,3 milliards de dollars correspond à 0,33 % du P.N.B. global des pays de l'O.C.D.E. donneurs d'aide contre 0,30 % en 1973 et marque un changement dans la tendance constante à la baisse enregistrée ces dernières années. A l'aide publique, il convient d'ajouter les crédits à l'exportation accordés par le secteur public et privé et les investissements pour évaluer l'aide totale en provenance des pays du CAD : elle a augmenté de 10 %, atteignant en 1974 26,7 milliards de dollars.*

SCIENCE ET TECHNOLOGIE. — *Réunis à Paris les 24 et 25 juin, les ministres de la science et de la technologie des pays membres de l'O.C.D.E. ont étudié le rôle de la science et de la technologie dans l'élaboration des politiques générales, la gestion du système de la recherche, les rapports entre la science, la technologie et la société, la gestion des ressources naturelles et la coopération avec les pays en voie de développement (y compris les transferts de technologie).*

RECENTES PUBLICATIONS

- Dans la série « Etudes économiques » : *Autriche, Espagne, Grèce et Suède.*
- *L'école à options multiples. Incidences sur la construction.* 111 pages.
- *Statistiques de la population active*, supplément trimestriel : parution d'une nouvelle publication présentant l'évolution à court terme de la population active et de l'emploi.
- *Le rôle des femmes dans l'économie*, 136 pages, rapport préparé par le comité de la main-d'œuvre et des affaires sociales.

• ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE-COMMERCE. — *La dixième réunion du groupe d'experts des techniques douanières, à Montevideo du 18 au 26 juin, a été consacrée à la mise à jour, sur la base des recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale, du conseil de la Coopération douanière de Bruxelles et des directeurs des douanes nationales des pays de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC), des documents douaniers employés dans les transactions commerciales avec l'extérieur.*

• COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS. — *Les ministres des affaires étrangères du Burundi, du Rwanda et du Zaïre ont adopté, le 21 juin à Kigali (Rwanda), le projet de convention créant la Communauté économique des pays des grands lacs (C.E.P.G.L.) ; le projet sera soumis, pour approbation, aux chefs d'Etat des trois pays.*

• GATT. — *Le conseil du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) a décidé, le 11 juillet, la création d'un groupe consultatif qui sera essentiellement chargé de suivre l'évolution de la situation du commerce international.*

Le mandat officiel de ce groupe est de « faciliter aux parties contractantes du GATT l'exercice de leurs responsabilités ». Dix-huit membres le composeront : neuf pays en voie de développement, sept pays industrialisés (dont la C.E.E.), un pays socialiste et un pays méditerranéen.

— Au cours des réunions, les 15 et 16 juillet, du comité des négociations commerciales du GATT, les pays engagés dans le « Tokyo round » ont unanimement réaffirmé leur volonté de parvenir à une nouvelle libéralisation du commerce mondial et d'en accélérer le processus. Les positions des différents pays sur les produits tropicaux, les mesures de sauvegarde et les réductions tarifaires n'ont pas évolué, mais cette réunion a permis de dresser un inventaire des points d'accord et de divergence sur la base des rapports d'activité établis par les six groupes de travail mis en place en février dernier.

• MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *Le haut comité pour le perfectionnement et la restructuration du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) a consacré sa seizième session ordinaire, réunie à Guatemala du 22 au 25 juin, à l'étude des positions respectives des pays membres sur l'avant-projet de traité-cadre de la Communauté économique et sociale centraméricaine.*

— Les représentants des pays membres du traité de Managua — à l'exception du représentant du Honduras — ont paraphé le 12 juin, au siège du secrétariat de l'intégration (SIECA), l'instrument modifiant le second protocole à l'accord centraméricain sur les encouragements fiscaux au développement industriel, entré en vigueur le 25 octobre 1973 et venu a expiration le 30 juin dernier. En vertu du nouvel instrument, les dispositions du second protocole concernant notamment l'exonération des droits de douane sur les importations de matières premières et de produits semi-élaborés en faveur des entreprises entrant dans le cadre des programmes de développement industriel seront prolongées jusqu'au 31 décembre 1977. Après cette date, ces avantages s'inscriront dans la nouvelle politique d'intégration de l'activité industrielle prévue dans le texte de l'avant-projet de traité-cadre de la Communauté économique et sociale centraméricaine.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Les résolutions du Conseil européen

VOICI l'essentiel des quatre déclarations faites par le Conseil européen à l'issue de la réunion « au sommet » des Neuf qui s'est tenue les 16 et 17 juillet à Bruxelles :

1) Aide au Portugal : « *Le Conseil européen réaffirme que la Communauté européenne est disposée à engager des discussions sur une coopération plus étroite avec le Portugal dans les domaines économique et financier. Il fait également observer que, conformément à ses traditions politiques et historiques, la Communauté européenne ne saurait apporter son soutien qu'à une démocratie de caractère pluraliste.* »

2) Institutions européennes : « *Le Conseil a invité le conseil des ministres des affaires étrangères à examiner le problème de l'élection de l'Assemblée au suffrage universel direct... de façon à présenter au Conseil européen un rapport sur cette question avant la fin de l'année.*

» *Le Conseil européen a chargé le conseil des ministres de faire progresser les travaux relatifs à l'institution d'une union des passeports et d'élaborer un rapport à ce sujet, si possible avant la fin de l'année.* »

3) Politique économique : « *Le Conseil européen... a chargé le conseil des ministres des finances et des affaires économiques... de renforcer la coordination des politiques économiques et financières des Etats membres... Le Conseil a reconnu que les problèmes conjoncturels actuels doivent être affrontés en collaboration avec les autres pays industrialisés (en particulier les Etats-Unis et le Japon) si l'on veut espérer une reprise économique effective.*

» *Le Conseil européen... a réaffirmé l'importance d'une étroite collaboration au sein de la Communauté, il a pris acte avec satisfaction du retour du franc français dans le système de change communautaire (« serpent ») et il a invité le conseil des ministres des finances et des affaires économiques à approfondir la question des modalités techniques du flottement des monnaies communautaires.* »

4) Nations unies : « *Animés par une volonté commune de dialogue, la Communauté et ses Etats membres présenteront... des propositions d'actions sur un ensemble équilibré de sujets répondant aux préoccupations les plus importantes des pays en voie de développement, notamment dans les domaines des matières premières et de la coopération au développement.* »

Signalons également que les Neuf ont chargé la France de prendre les initiatives nécessaires pour permettre la reprise rapide du dialogue sur l'énergie, les matières premières et les problèmes du développement entre les pays industrialisés et les pays du tiers-monde.

M. Giscard d'Estaing a annoncé que le prochain Conseil européen consacré à l'énergie et aux matières premières se tiendra à Rome à la mi-novembre avant la reprise du dialogue producteurs/consommateurs prévue pour la fin novembre.

Accord des Neuf sur le volet agricole de la négociation avec le Maghreb

Les ministres de l'agriculture des Neuf sont parvenus le 24 juin à Luxembourg à un accord sur le volet agricole des négociations avec le Maghreb. Ils ont en même temps renforcé la protection du marché européen des fruits et légumes, transformés et frais, ainsi que du vin contre la concurrence des pays tiers, particulièrement sensible pour l'Italie et la France.

Les principales dispositions du compromis de Luxembourg portent sur le vin. Les ministres de l'agriculture se sont mis d'accord pour autoriser des distillations spéciales de vin importé si les importations, notamment en provenance des pays du Maghreb, perturbent le marché.

Pour les fruits et légumes transformés, les certificats d'importation et la surveillance seront renforcés pour huit produits : les tomates pelées, les poires, les framboises, les pêches, les champignons, les jus de tomate, les haricots verts et les petits pois.

Enfin, pour les fruits et légumes frais, les agrumes italiens (oranges et citrons) bénéficieront d'une prime de pénétration pour les dédommager de la concurrence des produits des pays méditerranéens et en particulier des agrumes d'Afrique du Nord sur le marché communautaire.

Les ministres de l'agriculture ont également décidé d'autoriser la France à octroyer des aides nationales aux producteurs de sucre des départements d'outre-mer et ont rejeté l'application de la clause de sauvegarde sur les importations d'huile d'olive réclamée par l'Italie.

Portugal, Grèce et politique méditerranéenne

Le soutien de la démocratie au Portugal et en Grèce et la politique méditerranéenne de la C.E.E. ont été longuement étudiés le 24 juin à Luxembourg par les ministres des affaires étrangères des Neuf.

Pour le Portugal, les Neuf ont décidé de ne pas se prononcer immédiatement sur une aide d'urgence massive pour Lisbonne suggérée par la Commission de la C.E.E. Ils se sont contentés de charger un groupe de travail de préparer une étude sur les modalités techniques de cette aide.

La demande d'adhésion de la Grèce à la C.E.E. a été reçue avec sympathie par le conseil des ministres, mais avec une certaine prudence. En effet, la Turquie a fait parvenir aux Neuf une note de protestation où Ankara s'élève contre les conséquences politiques néfastes qu'aurait une telle adhésion.

La rentrée de la France dans le « serpent »

Les ministres des finances des pays du « serpent » (Allemagne fédérale, France, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg et Danemark) ont déclaré, dans un communiqué publié le 10 juillet à l'issue de leur réunion :

« *En accord avec ses partenaires de la C.E.E., et afin de renforcer l'union économique et monétaire européenne, le gouvernement français a fait connaître sa décision de rejoindre aujourd'hui le dispositif de flottement concerté, issu de l'accord de Bâle, et plus connu sous le nom de « serpent ». Cette décision a été saluée avec satisfaction par les ministres.*

» *Les ministres des finances des pays du « serpent » ont en outre décidé de continuer ensemble les discussions avec les autorités suisses en vue de trouver une issue favorable à l'association du franc suisse au « serpent » communautaire. Ils ont décidé à cette fin d'inviter une délégation suisse à leur prochaine réunion en septembre et feront ensuite rapport au conseil des ministres de la C.E.E., le « serpent » étant un mécanisme essentiellement communautaire ouvert à d'autres pays qui acceptent les règles nécessaires à son bon fonctionnement.* »

Avant-projet pour le budget communautaire 1976

La Commission de la C.E.E. a proposé d'accroître sensiblement en 1976 le budget communautaire dans les secteurs social, de la recherche et de la coopération au développement.

L'avant-projet présenté le 11 juillet à la presse à Bruxelles par M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé du budget, ne comporte toutefois pas d'indication sur les prévisions de dépenses de la section garantie du Fonds européen d'organisation et de garantie agricole (FEOGA), qui représente normalement près de 80 % du budget communautaire.

Ces prévisions ne seront connues qu'au mois de septembre. Pour le secteur social, la Commission de la C.E.E. propose de porter de 355 à 500 millions d'unités de compte (soit une progression de 36 %) les sommes mises à la disposition du Fonds social rénové qui devront en priorité être affectées à des actions de recyclage professionnel.

Le budget du secteur recherche devrait être augmenté de 117 millions d'unités de compte, soit près de 90 %, et le secteur coopération au développement de 106 millions d'unités de compte (+ 35 %). Pour cette dernière rubrique, l'aide alimentaire représente près de 70 % des dépenses prévues.

Enfin, les crédits de paiement pour le Fonds régional passent de 150 à 450 millions d'unités de compte, conformément aux décisions prises par le « sommet » de Paris en décembre 1974.

ACCORD DE COOPERATION AVEC LE MEXIQUE. — *L'accord non préférentiel entre la C.E.E. et le Mexique signé le 15 juillet à Bruxelles met l'accent sur la coopération économique plutôt que sur les échanges commerciaux. Il contient de nombreuses dispositions commerciales, mais prévoit aussi la création d'une commission mixte chargée d'étudier et de réaliser concrètement les objectifs de coopération économique et commerciale contenus dans l'accord.*

ACCORD SUR LE FINANCEMENT D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE. — *Les Neuf se sont mis d'accord le 15 juillet à Bruxelles pour financer un programme de recherche en matière d'énergie et débloquer les sommes nécessaires à la poursuite des travaux des centres européens de recherche d'Ispra (Italie), de Petten (Hollande) et de Carlsruhe (Allemagne fédérale).*

Les Allemands de l'Ouest ont, en effet, levé leurs réserves générales à la suite de la promesse faite par la Commission de la C.E.E. de faire, d'ici fin octobre, de nouvelles propositions sur la politique de recherche scientifique des Neuf à partir de 1977.

Pour 1976, une rallonge financière totale de 45,4 millions d'unités de compte sera donc accordée aux trois centres européens, dont le coût de fonctionnement a été majoré par l'inflation. Par ailleurs, les Neuf ont adopté un programme de recherche en matière d'énergie s'étendant sur quatre ans et portant notamment sur le développement d'énergies nouvelles (solaire et géothermique).

LES MINISTRES DE L'ENERGIE *des Neuf ont accepté sans discussion, le 26 juin, à Luxembourg, les économies d'énergie de 9 % pour 1975 par rapport à 1973.*

CONVENTION DE LOME. — *Le régime intérimaire des échanges entre la C.E.E. et les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), signataires de la convention de Lomé, est entré en vigueur le 1er juillet.*

CECA

Un plan d'aide aux houillères

DEUX dates ont marqué en juillet, en faveur des houillères des Neuf, la fin de la « saison » CECA, les institutions européennes se mettant traditionnellement en vacances en août. La première — le 9 juillet — a vu le Parlement européen approuver à l'unanimité une résolution qui trace les grandes lignes de la politique charbonnière à suivre dans le cadre de la « nouvelle ligne énergétique », consécutive à l'enchérissement du pétrole.

L'idée centrale de ce texte est que, vu le prix du « brut » et la dépendance dans laquelle se trouve l'Europe vis-à-vis des pays producteurs de pétrole, la production charbonnière doit être encouragée, de façon à la maintenir aux environs de 250 millions de tonnes par an, malgré l'abandon de veines épuisées ou de mauvaise rentabilité.

La réponse de l'exécutif aux parlementaires

A cette orientation des parlementaires de la Communauté a répondu, quelques jours plus tard, une note de la Commission européenne, proposant aux neuf gouvernements l'élaboration pour dix ans d'un plan d'aide aux houillères communautaires. Le nouveau régime — destiné à remplacer celui qui datait de 1971 — doit assurer la continuité du mécanisme antérieur, mais en tenant compte de la situation nouvelle. Il doit donc être suffisamment souple pour assurer à tout moment une adaptation des aides aux situations économiques dans lesquelles les charbonnages pourraient se trouver à l'avenir.

CONCENTRATION DANS LA SIDERURGIE. — *La Commission européenne a autorisé l'achat par la firme britannique Johnson & Firth Brown, de Sheffield, de la société Greening & Sons, de Warrington (Greening).*

AIDE A L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL. — *Bruxelles a ouvert un crédit de 1,06 million d'unités de compte européennes en faveur de dix projets de recherche technique visant notamment à l'amélioration du travail grâce à la mise au point de systèmes de contrôle radio à distance, à l'amélioration des chargeurs transporteurs utilisés dans les exploitations au fond des mines, à la prévention des accidents et au contrôle de la chaleur dans les mines.*

MESURES TARIFAIRES POUR LES ACIERS IMPORTES. — *Des allègements de droits ont été autorisés par Bruxelles pour le second semestre. Ils concernent le fil machine pour pneus de voitures (1 900 tonnes pour l'Allemagne, 9 000 pour le Benelux, 4 000 pour la France, 6 500 pour l'Italie, 3 000 pour l'Irlande) ; le fil pour la fabrication de ressorts, dit cordes à piano (8 500 tonnes pour l'Allemagne, 1 350 pour le Benelux, 1 200 pour la France) ; les tôles magnétiques à grain orienté (1 300 tonnes pour l'Allemagne) et les rails usagés pour relaminage (33 000 tonnes pour la France).*

Parlement européen

Révision des dispositions financières des traités

LE Parlement européen a achevé sa session d'été le 11 juillet à Strasbourg en votant des propositions de modifications aux dispositions financières et budgétaires des traités communautaires.

Les parlementaires ont adopté les conclusions d'un rapport de M. Erwin Lange (socialiste - R.F.A.), qui préconise un accroissement des pouvoirs du Parlement de manière que celui-ci soit doté de compétences budgétaires pleines et entières avant la fin de 1976.

Sur proposition de M. Heinrich Aigner (démocrate-chrétien - R.F.A.), auteur d'un second rapport axé davantage sur la création d'une cour des comptes européenne, le Parlement, tout en notant avec satisfaction que cette cour jouira d'une totale indépendance, demande que le conseil des ministres ne nomme ses membres qu'avec son accord et que les compétences de la cour soient mieux précisées une fois sa création acquise.

Enfin la proposition de M. Aigner stipule que la cour ne devra pas voir ses activités restreintes à un simple contrôle, mais qu'elle soit habilitée à suivre de près l'ensemble des opérations faisant l'objet d'une vérification.

Sur un tout autre chapitre, le Parlement européen avait adopté un projet de résolution de M. Libero della Briotta (socialiste italien) souhaitant des mesures propres à adapter le potentiel viticole aux besoins du marché.

Association européenne de libre-échange

Accord sur l'octroi d'une assistance technique au Portugal

LE comité de développement économique de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) s'est réuni le 14 juillet pour examiner les demandes d'assistance présentées au mois de mai par le Portugal. Les pays de l'A.E.L.E. ont exprimé au cours de cette réunion leur volonté de fournir au Portugal une assistance technique dans de nombreux domaines spécifiques :

Le comité a également examiné la possibilité de créer un fonds industriel de développement pour financer de nouvelles entreprises et moderniser celles qui existent déjà au Portugal ; il s'est aussi préoccupé de la coordination des aides bilatérales accordées à ce pays par les autres membres de l'A.E.L.E.

— Une convention internationale sur le contrôle et le poinçonnement des ouvrages en métaux précieux est entrée en vigueur le 27 juin entre les quatre pays de l'A.E.L.E. qui l'ont ratifiée depuis sa signature en novembre 1972 : Autriche, Finlande, Suède et Suisse ; les autres pays signataires sont la Norvège, le Portugal et la Grande-Bretagne.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Conseil de l'Europe

Au comité des ministres : plan d'action pour lutter contre le chômage des jeunes

LE comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté le 27 juin un plan d'action destiné à réduire et à prévenir le chômage des jeunes et qui devrait être intégré dans les politiques économique et sociale de chaque Etat membre. Les mesures préconisées concernent l'orientation et la formation professionnelle des jeunes, l'information des jeunes, des parents, des employeurs, et des organisations syndicales, l'octroi d'allocations aux jeunes sans emploi, la création d'emplois temporaires et d'un registre des travaux d'été.

SECURITE SOCIALE. — *Des experts en matière de sécurité sociale des dix-huit Etats membres du Conseil de l'Europe se sont réunis à Dublin du 7 au 11 juillet pour étudier la mise en œuvre de la convention européenne de sécurité sociale et l'application du code européen de la sécurité sociale. Ils ont aussi examiné les relations Est-Ouest pour tout ce qui touche ces problèmes ainsi que les mesures à prendre en faveur des retraités et des personnes qui exercent une activité professionnelle après l'âge de la retraite, en faveur des femmes et de certaines catégories particulières (jeunes filles au pair).*

LUTTE CONTRE LE TERRORISME. — *Le comité des ministres a décidé la création d'un comité d'experts chargé d'examiner les problèmes liés aux nouvelles formes de terrorisme ; ce groupe élaborera des propositions sur l'intensification de la coopération entre les Etats du Conseil de l'Europe et sur la définition de l'infraction politique qui est invoquée pour faire échec aux demandes d'extradition*

COMMISSION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME — *Les délégués de la commission européenne des droits de l'homme ont décidé le 19 juin de se rendre à Chypre au début du mois de septembre, afin de procéder a une enquête qui comportera l'audition de témoins proposés par le gouvernement chypriote dans l'affaire de Chypre contre la Turquie.*

— La commission européenne des droits de l'homme a tenu sa cent dix-septième session, du 7 au 12 juillet à Strasbourg. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro du Monde diplomatique.

Organisation de l'unité africaine

La préparation du « sommet » de Kampala

LES ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) se sont réunis à Kampala (Ouganda) du 18 au 28 juillet pour préparer le « sommet » de l'Organisation qui devait s'ouvrir dans cette ville le 28 ; ils ont décidé de proposer la nomination pour un an à la présidence de l'O.U.A. du général Idi Amin Dada, chef de l'Etat ougandais, pays hôte (confirmée par le « sommet ») et la convocation des chefs des trois mouvements de libération de l'Angola à la conférence « au sommet » de l'O.U.A. Trois pays, le Botswana, la Zambie et la Tanzanie, en désaccord avec la politique du président ougandais, ont annoncé leur intention de ne pas participer à cette conférence.

Dès le début de leurs travaux, les ministres ont admis au sein de l'O.U.A. les Comores, le Mozambique, la République du Cap-Vert et celle de Sao-Tomé et Principe, portant ainsi à quarante-six le nombre des Etats membres de l'Organisation.

On trouvera un résumé des travaux de la conférence « au sommet » de Kampala dans le prochain numéro du *Monde diplomatique*.

• AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE. — *Le conseil d'administration de l'Agence de coopération culturelle et technique a siégé à Paris du 17 au 19 juin. De ses travaux, trois orientations se dégagent pour l'Agence : regroupement des programmes autour de trois axes (développement, éducation et coopération scientifique et technique, promotion des cultures et des langues nationales) ; fermeture provisoire du Centre d'artisanat international de Paris en raison de la charge financière qu'il faisait peser sur l'Agence ; organisation d'un festival de la jeunesse à Libreville en 1977.*

• AGENCE SPATIALE EUROPEENNE. — *Le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA), réuni à Paris pour sa première session les 24 et 25 juin, a nommé à sa présidence M. Wolfgang Finke (Allemagne fédérale), pour un an. Le général Luis de Azcarraga (Espagne) et M. Jan Stiernstedt (Suède) ont été élus vice-présidents.*

— L'ESA a nommé M. Hans Hintermann (Suisse) au poste de directeur du Centre européen de recherche et de technologie spatiale de Noordwijk (Pays-Bas) en remplacement de M. Ove Hammarström (Suède), appelé à de nouvelles fonctions.

• CONFERENCE DES PAYS ISLAMIQUES. — *Réunie le mois dernier à Djeddah, la sixième conférence islamique des ministres des affaires étrangères a terminé ses travaux le 15 juillet en Arabie Saoudite en votant une résolution qui demande à ses membres* « de déployer tous leurs efforts pour faire expulser Israël de l'Organisation des Nations unies et de toutes les organisations internationales dont ce pays est membre ».

• ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS. — *Les représentants des vingt et un pays membres de l'Organisation des Etats américains signataires du traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR) se sont réunis le 16 juillet à San José de Costa-Rica pour préparer la révision du traité. Ils devaient aussi consacrer une grande partie de leurs travaux à la levée des sanctions contre Cuba, qui avaient été imposées en 1964 en vertu de ce traité. On trouvera dans le prochain numéro un bilan des travaux, qui se sont prolongés jusqu'à la fin du mois de juillet.*

• ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE. — *Le conseil de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) a tenu sa cinquante-cinquième session le 25 juin à Genève pour examiner la direction et les ressources futures de l'Organisation, ainsi que les rapports d'activité des six derniers mois, présentés par MM. J. B. Adams et W. K. Jentschke, directeurs généraux. Le conseil a, d'autre part, approuvé le protocole d'un nouvel accord — qui devait être signé le 10 juillet — entre le CERN et les instituts scientifiques d'Union soviétique, destiné à renforcer leur coopération en matière d'étude des particules fondamentales.*



LE MONDE DIPLOMATIQUE

THAILANDE

Les mouvements militants face à la répression

Par SEKSAN PRASETKUL *

LA situation politique en Thaïlande n'est pas si simple qu'on puisse la réduire à l'action de groupes de pression dans une démocratie parlementaire. Témoins de l'activité des maquis dans les campagnes alors que le pays est entouré de pays désormais libérés, le régime au pouvoir tout comme les contestataires urbains savent pertinemment ce qui se passe ; chaque bataille livrée se situe dans un contexte bien plus vaste qu'un simple désaccord sur les problèmes nationaux.

Peu après le soulèvement d'octobre 1974, les étudiants qui combattaient sous la bannière de la démocratie libérale se mirent à chercher de nouveaux thèmes de campagnes politiques. Assurément, après des décennies de dictature, la grande majorité du peuple thaïlandais souffrait de la pauvreté du fait de l'exploitation économique qu'il subissait. On savait communément que les dirigeants des régimes Sarit puis Thanom-Prapass profitaient de leur pouvoir pour amasser d'immenses fortunes, aux dépens des masses populaires. Consciemment ou non, les étudiants ne pouvaient manquer de confronter le nouveau gouvernement Pramoj à ce problème, posé en termes de classe. Les contestataires dans les universités se rendirent dans les usines pour aider les ouvriers à organiser les grèves qui avaient éclaté spontanément dès que les travailleurs avaient senti se relâcher la contrainte du pouvoir dictatorial. Il y avait eu plus de cinq cents mouvements de grève en 1973. Entre-temps, certaines organisations estudiantines, dont la fédération des étudiants indépendants de Thaïlande (FIST), s'étaient déjà rapprochées de la paysannerie qui ressentait également le besoin de faire valoir ses revendications.

Outre que les activités des étudiants après octobre les portaient à prendre le parti des opprimés, on observait une tendance à entreprendre une étude approfondie de la littérature révolutionnaire. Pour la première fois dans l'histoire politique thaïlandaise, on imprimait des centaines de milliers d'exemplaires d'ouvrages révolutionnaires qui étaient répandus dans l'ensemble du pays. Les grands classiques du marxisme et nombre d'écrits de dirigeants communistes tels que Piuang Wanasri, Asanee Polachan et feu Chit Bhumisak étaient soudain disponibles en de nombreuses librairies. Les étudiants se trouvaient ainsi intellectuellement mieux équipés que jamais et les actions révolutionnaires dans les zones urbaines commencèrent à prendre forme.

DU fait de ces tendances, le nouveau régime — qui comprenait encore les membres de l'ancienne classe dirigeante, recrutés certes en partie dans d'autres groupes que celui de Thanom-Prapass — se demanda comment combattre les activités étudiantes, qu'il considérait comme plus « gauchistes » que libérales.

Toutefois, les étudiants pouvaient encore utiliser le crédit que leur avait valu leur participation aux événements d'octobre pour poursuivre leurs activités sans rencontrer de résistance notable. Début 1974 cependant, un journal de droite, *Rai Wan Buntherng* (feuille à scandale devenue plus « politique »), attaquait les étudiants dans une série d'articles sur le soulèvement d'octobre qui concluait à un complot communiste. Les liens entre le rédacteur en chef de ce journal et le colonel Narong Kittikachorn (fils du maréchal Thanom, beau-fils du maréchal Prapass) étant quasiment de notoriété publique, l'impact de ces articles fut mineur. Ils devaient marquer, cependant, le début d'une tentative visant à susciter un courant hostile aux activités des étudiants et préparer le terrain pour l'apparition de mouvements d'extrême droite.

Vers le milieu de 1974, les mesures envisagées pour contrer l'action des étudiants étaient appliquées. Quelques milliers d'élèves du technique, dont les meneurs auraient agi sous l'influence du général Witoon Yasawas (qui dirigeait les « mercenaires » thaïlandais de la C.I.A. au Laos), organisèrent une manifestation contre les militants étudiants de gauche sur la question de l'amendement du projet de Constitution. Cela dura de la fin septembre au début octobre, le 5 octobre marquant l'apogée des manifestations.

C'est alors qu'eut lieu le premier anniversaire du soulèvement. Plus de douze organisations estudiantines et ouvrières s'associèrent pour préparer sa célébration à l'université Thammasat de Bangkok : exposition de photographies du soulèvement, publication de brochures, mise en scène de pièces politiques... Le Centre des élèves des écoles supérieures de technique, pépinière de l'extrême droite à l'époque, organisa de son côté une autre exposition, en coopération avec certains étudiants d'extrême droite, sous la bannière du Centre pour la protection de la stabilité nationale. Ils distribuèrent des tracts accusant les dirigeants étudiants et ouvriers de chercher à détruire la monarchie et de vouloir assassiner le roi le 14 octobre.

Le premier affrontement violent entre militants de gauche et extrémistes de droite eut lieu fin 1974. Le retour en Thaïlande du maréchal Thanom, en décembre, suscita une vague d'indignation nationale, et les étudiants *purent organiser une manifestation* pratiquement le jour-même de son arrivée à Bangkok. Le surlendemain soir, à l'université Thammasat, un groupe d'élèves du technique se faisant appeler les « *Taureaux rouges* » lançaient des bombes artisanales sur des manifestants et faisaient plusieurs blessés. Pendant plus d'une heure à partir de minuit, « *Taureaux rouges* » et service d'ordre de la gauche s'affrontèrent en une fusillade nourrie. Depuis lors, il est devenu « normal » d'entendre des bombes exploser lors des manifestations, toujours suivies par des échanges de coups de feu entre militants de gauche et extrémistes de droite.

LA politique des hommes au pouvoir est très claire. Hostiles aux mouvements contestataires, ils ne peuvent se permettre de les affronter directement. Plutôt que de les réprimer ouvertement, le gouvernement soutient de diverses façons les mouvements d'extrême droite qui font le « travail » pour lui. On sait que les « *Taureaux rouges* » ont des liens très étroits avec certains officiers supérieurs de l'armée et des généraux de la police. Bien qu'ils aient fait usage de leurs armes en public à plusieurs reprises, on ne sache pas qu'aucun d'entre eux ait jamais été arrêté et jugé.

Outre son soutien à l'extrême droite, la classe dirigeante a suscité sa propre organisation pour réprimer les mouvements révolutionnaires urbains. Là encore, le but est de soigner l'image de marque libérale du régime tout en poursuivant une répression discrète. Cette importante organisation d'extrême droite semi-clandestine s'appelle *Nawapol*, ce qui signifie littéralement la « Neuvième force ». Ses dirigeants se recrutent parmi les officiers de haut rang, les couches supérieures de la bureaucratie et les gros capitalistes. La principale activité de *Nawapol* est la chasse aux gauchistes sous couvert de défendre la nation, la religion et la monarchie : slogans traditionnels du gouvernement dans les rassemblements populaires, nullement différents de ceux que brandissait le gouvernement Thanom-Prapass.

Toutefois, le dirigeant le plus connu et le plus actif de *Nawapol*, Watana Kluw Wimol, vient de rentrer des Etats-Unis où il a vécu pendant des années ; il se flatte d'étroites relations avec de nombreuses personnalités gouvernementales américaines, y compris M. Henry Kissinger. Il n'est guère surprenant que les étudiants de gauche considèrent cette organisation comme étant une créature de la C.I.A., accusation renforcée par la rumeur selon laquelle *Nawapol* fait partie de la clique du général Witoon. On ne saurait dire ici si cette accusation est ou non fondée, mais il est indubitable que *Nawapol* apparaît désormais comme la principale organisation d'extrême droite. Selon sa propagande, les activités des militants de gauche ne sont rien d'autre que de la subversion communiste. Ses membres sont toujours prêts à prendre le contrepied des initiatives des militants de gauche. Ils ont organisé plusieurs conférences et séminaires dans plusieurs provinces, mais aussi saboté les activités des étudiants, notamment en mettant le feu à des expositions, en incendiant des voitures, en tirant des coups de feu dans des forums, etc. Ils se sont même vantés, à plusieurs reprises, de posséder leurs propres gangs de tueurs.

FACE à de telles attaques, la contestation urbaine ne manifeste plus la même spontanéité qu'au lendemain du soulèvement d'octobre. D'une part, les militants de gauche commencent à s'interroger sur l'avenir de leur mouvement ; d'autre part, leur maturité croissante se double d'une égale prudence devant une éventuelle répression violente. On estimait généralement que celle-ci serait organisée à l'occasion d'un coup d'Etat, dont l'imminence ne fait guère de doute pour certains. Mais l'élucidation de la tendance actuelle de la classe dirigeante tend à infirmer cette estimation : un coup d'Etat militaire s'accompagnerait d'une répression massive, mais celle-ci peut tout aussi bien avoir lieu sans qu'un putsch se produise.

Si l'on considère, par exemple, les manifestations paysannes du début du mois de mai dernier, il apparaît clairement qu'il était tout à fait possible de réprimer les militants étudiants et le mouvement paysan. Avec le soutien des nervis de *Nawapol*, le gouvernement Kukrit Pramoj refusa toutes les exigences des paysans et réussit à disperser les manifestants sans pour autant paraître avoir trempé dans l'affaire. Les manifestants paysans furent attaqués par d'autres contre-manifestants ; il y eut plusieurs blessés (les manifestations se déroulaient dans plusieurs provinces et à Bangkok). Pour poursuivre leur lutte, les paysans auraient dû affronter à la fois la police et l'armée, envoyées à pied d'œuvre pour faire respecter la loi et l'ordre : la répression des émeutes aurait signifié pratiquement l'écrasement des militants paysans et étudiants. C'est pourquoi les manifestations furent annulées.

Autre exemple, celui de la grève générale des ouvriers dans la première semaine de juin. Il ne s'est pas passé un jour sans qu'un groupe de terroristes lance des bombes sur les grévistes, dans l'intention évidente de provoquer un affrontement qui aurait donné un prétexte à l'intervention de la police ou même de l'armée. En outre, le gouvernement s'efforçait de diviser les dirigeants ouvriers en cherchant à isoler les plus radicaux, ce qui aurait facilité la répression. Les ouvriers les plus militants, proches du Centre national de coordination des ouvriers (N.W.C.C.), se virent obligés à des compromis avec les plus modérés, ce qui revenait à réduire leurs revendications, et finalement à mettre fin à la grève. Cette tactique du maintien d'un large front uni pour éviter des différends politiques qui auraient pu être exploités pour réprimer le mouvement se révéla quelque peu coûteuse, en ce sens au moins que les ouvriers radicalisés durent rabattre de leurs exigences initiales tout en s'exposant aux critiques d'éléments plus radicaux encore qui leur reprochaient leur alliance avec les groupes plus modérés.

On assiste donc actuellement à une polarisation rapide de la vie politique en Thaïlande. Droite et gauche sont de plus en plus apparentes, tant dans la classe politique que parmi les étudiants, les ouvriers, la presse, les simples citoyens.

A LA mi-juin, le ministère de l'intérieur annonçait qu'il ne saurait tolérer plus longtemps les « *agitateurs* » dont les activités au sein du peuple visent à saper la loi et l'ordre. Il est clair pour les militants de la gauche urbaine — qui n'ont guère d'autre fonction que d'aider le peuple à s'organiser — que la répression n'est plus qu'une question de temps. Ils se préparent à une telle éventualité.

Les militants étudiants considèrent leurs interventions comme partie intégrante d'un processus révolutionnaire à long terme. La répression, à leurs yeux, entraînerait un recul grave mais ne saurait détruire totalement le mouvement. Les activités militantes changeraient de nature, sans pour autant cesser complètement. Le problème qui se pose à l'heure actuelle est celui de la sécurité des chefs de file qui, cible de l'extrême droite, sont aujourd'hui menacés de meurtre ou qui pourraient trouver la mort au cours d'affrontements violents. Certains d'entre eux ont déjà été assassinés dans des conditions mystérieuses. La tentative contre Therdbhoom Chaidi, le président du N.W.C.C., qui essuya des coups de feu tirés d'une voiture à la veille des manifestations ouvrières de début juin, montre que l'idée répandue selon laquelle les plus connus des militants ne seraient pas d'abord inquiétés n'est plus de saison.

Quoi qu'il en soit, les militants de Bangkok sont assez bien implantés dans le peuple, notamment parmi les ouvriers et les paysans. Si la répression s'abat sur eux, il faudrait alors s'attendre à une guerre civile, à tout le moins, à l'expansion rapide de la lutte armée. Les « jours tranquilles » de la dictature relèvent désormais du passé.

* Journaliste, secrétaire général du Centre de *coordination nationale des ouvriers (N.W.C.C.)*, ancien président de la Fédération des étudiants indépendants de Thaïlande (F.I.S.T.).

Dans ce numéro :